



MASTER TOURISME

Parcours

« TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

**Valorisation de données naturalistes
et concertation avec les acteurs de l'escalade en
Ariège, à travers Biodiv'Sports et différents outils
de sensibilisation**

Présenté par :
Karine Avon

Année universitaire 2021-2022

Sous la direction de **Philippe Godard**



MASTER TOURISME

Parcours

« TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

**Valorisation de données naturalistes
et concertation avec les acteurs de l'escalade en
Ariège, à travers Biodiv'Sports et différents outils
de sensibilisation**

Présenté par :
Karine Avon

*L'ISTHIA de l'Université
Toulouse - Jean Jaurès n'entend
donner aucune approbation, ni
improbation dans les projets tuteurés
et mémoires de recherche.
Les opinions qui y sont développées
doivent être considérées comme
propre à leur auteure.*

*« Pour découvrir de nouvelles terres,
il faut d'abord avoir le courage de s'éloigner du rivage. »*

André Gide

*« Deux traits caractérisent notre temps. Le premier est la capacité
quasi illimitée des êtres humains de créer et de construire,
assortie du pouvoir tout aussi grand de détruire et d'anéantir. »*

Stratégie mondiale de la conservation, 1980.

Remerciements

Près de deux années après avoir engagé cette reprise d'étude, nous voici à la fin à la fin du cursus. Que de chemin parcouru.

De manière très sincère, je remercie mon maître de mémoire, Philippe Godard, pour son accompagnement sur ce travail, mais aussi pour ces deux dernières années en tant que co-responsable du Master TIC ADTT de l'ISTHIA. A ce titre, je remercie aussi Laurence Lafforgue également co-responsable du Master, pour son soutien et sa présence à des moments clés.

Je remercie Julien Vergne et Stéphane Grochowski pour m'avoir permis de découvrir le travail ô combien précieux des naturalistes. Cette expérience est et sera déterminante pour mes choix et orientations professionnels à venir. Un merci particulier à Julien, maître de stage incomparable avec qui j'ai beaucoup appris (il y en aurait encore tellement à apprendre !). Ainsi qu'à l'ensemble de l'ANA-CEN Ariège, salariés et bénévoles, pour leur accueil.

Mes remerciements vont également aux personnes avec qui j'ai pu échanger dans le cadre de ce mémoire et de mon stage, au cours d'entretiens ou de simples discussions. Toutes m'ont éclairé, appris, enrichi. Les connaissances qu'elles m'ont apportées me sont précieuses.

Je voudrais ensuite remercier Héloïse, acolyte de promo et bien plus encore. Ainsi que les copains et amis de mes différents milieux professionnels, sportifs et associatifs, ainsi qu'une partie de ma famille, pour leurs encouragements chacun à leur manière, mais toujours touchante. J'ai hâte de les retrouver.

Ce mémoire est dédié à Françoise.

Sommaire

Sommaire	p 6
Introduction générale	p 7
Partie 1 : L'espace naturel	p 8
Introduction partie 1	p 9
Chapitre 1 : Les espaces naturels	p 10
Chapitre 2 : Valorisation des espaces naturels et sensibilisation des visiteurs	p 38
Conclusion partie 1	p 46
Partie 2 : Conservation des espaces naturels, l'ANA-CEN Ariège et la mission.....	p 47
Introduction partie 2	p 48
Chapitre 1 : Les conservatoires et l'ANA-CEN Ariège	
Chapitre 2 : présentation de la mission du stage.....	p 66
Chapitre 3 : Méthodologies envisagées et shématisation	p 76
Conclusion Partie 2	p 82
Partie 3 : Biodiv'Sports, concertation et autres actions de sensibilisation	p 83
Introduction Partie 3	p 84
Chapitre 1 : Déployer Biodiv'Sports sur le département de l'Ariège	p 85
Chapitre 2 : Animation de réseau : escalade et grimpeurs	p 95
Chapitre 3 : Manifestations Vertes et capacité de charge touristique.....	p 107
Conclusion Partie 3	p 114
Conclusion générale	p 115

Introduction générale

La nature est présente partout autour de nous et les paysages en sont les images les plus représentatives. Ces biens communs sont un patrimoine naturel qui appartient à tous. Le vivant (dont l'Humain fait partie) qui compose cette nature est connue en tant que biodiversité par le grand public. Pour les Français, la nature est souvent associée aux arbres, au calme, aux balades... En revanche, les outils de la protection des espaces naturels sont nombreux et peu connus. La préservation et la valorisation de la biodiversité passent aussi par la sensibilisation des différents acteurs économiques et en les associant à de la gestion concertée.

Ce sont là une partie, sinon le cœur, des missions des Conservatoires d'espaces naturels. Ils ont su se fédérer pour représenter aujourd'hui un réseau national solide. Leur grand atout est l'acquisition foncière qui leur permet de gérer durablement des sites à forts enjeux de biodiversité.

Les naturalistes étudient la nature dans la nature. Les connaissances qu'ils accumulent sur les espèces doivent être partagées à des fins de protection et de conservation. Dans un contexte d'augmentation des pratiques d'activités de pleine nature et de leur impact sur la biodiversité, l'outil digital Biodiv'Sports a été développé pour sensibiliser les sportifs à des pratiques plus vertueuses. Il permet de rendre visibles des zones protégées ou des espèces sensibles sur des applications de sports de pleine nature. La mise en place d'un tel outil par l'ANA-CEN Ariège est une opportunité concrète et fédératrice pour échanger et croiser les enjeux respectifs des pratiquants, des collectivités et des gestionnaires d'espaces naturels d'un territoire.

Parallèlement, nous nous sommes penchés sur le vaste sujet qu'est la capacité de charge touristique afin de voir si des paramètres pouvaient être intégrés dans un outil d'aide à la décision et nous aider à prioriser certaines actions et certains secteurs.

Partie 1

L'espace naturel

Introduction Partie 1

Le paysage est un élément de notre quotidien, on le perçoit figé et immuable. Il est l'image que l'on se fait de la nature. Cette nature pas toujours appréciée telle qu'elle l'est à notre époque, notamment avec les nombreux bienfaits qu'on lui prête désormais. Les Français l'idéalisent à travers un imaginaire qu'ils ne relient pourtant pas à la biodiversité et au vivant.

Les dispositifs de protections des aires naturelles sont nombreux et difficilement compréhensible par le grand public. Les outils de valorisation de ces espaces et de sensibilisation apportent des solutions par des moyens numériques, mais pas seulement.

Partie 1 - Chapitre 1

Les espaces naturels

L'image de l'espace naturel est d'abord celle du paysage. Cette nature donne lieu à un très large imaginaire renforcé par les courants artistiques. De nos jours ce sont d'innombrables bienfaits sur notre santé et notre forme que la société lui confère. La nature semble appartenir à tous, mais comment la préserver en tant que bien commun ? D'autant que sa protection implique un certain nombre d'outils réglementaires plus ou moins contraignants pour les usagers.

1.1 – Paysage, communs et patrimoine naturel

1.1.1 - Le Paysage, entrée de l'espace naturel

a) Éléments de définition

Les paysages nous entourent, ils sont intégrés à notre quotidien. Le paysage est autant notre cadre de vie ordinaire qu'un panorama remarquable. Il peut être symbole d'exotisme et fait partie intégrante des composantes d'un voyage, de la recherche que l'on place dans celui-ci. D'après Jean-Didier Urbain « le touriste n'est pas un pèlerin errant. Il a toujours en tête une image assez précise. » (2002, p182). Aussi nous attachons nous ici à évoquer en premier lieu la définition du paysage, celle d'un dictionnaire, Le Petit Robert « Partie d'un pays que la nature présente à un observateur » mais qui peut être également un « tableau représentant la nature et où les figures (d'hommes ou d'animaux) et où les constructions [...] ne sont que des accessoires » (Rey, 2003, non paginé).

La notion de paysage s'applique également aux villes, le paysage urbain, cependant nous nous attacherons à traiter ici des paysages naturels.

Nous allons voir que cette notion comprend « une part d'objectif et une part de subjectif, une part de naturel et une part de culturel, et se situe entre réalité et

représentation. »¹ Illustrant la dualité entre l'espace vu dans toutes ses dimensions et le tableau, tel qu'évoquée et citée ci-dessous dans la définition du Petit Robert.

b) Il était une fois la beauté du paysage

Jusqu'au XVIII^e siècle on n'a voulu voir dans « la réalité physique de l'espace terrestre, que jardins d'agrément, campagnes nourricières, réserves de chasse et « pays affreux », comme on nommait autrefois les territoires dangereux de la mer et de la montagne. » (Eveno, 2006, p20). C'est dire que la valeur attribuée à ses éléments naturels n'était que pour les ressources ils avaient à offrir. Le paysage quant à lui, naît du changement de regard qui lui est porté. Ce changement de regard viendra des peintres de la Renaissance :

« Il semble bien que la première culture qui ait été extrêmement préoccupée des paysages et qui les représente avec un grand souci de précision, c'est la culture chinoise. Et il semble bien que ce soit des rouleaux apportés par des caravanes jusqu'à Venise qui ait donné l'idée à des artistes du nord de l'Italie au début de la Renaissance de s'intéresser, de trouver plaisants, beaux, des paysages. »²

Effectivement le premier traité du paysage « Introduction à la peinture de paysage » est écrit en Chine par Zong Bing (375-443). Et les premières représentations de paysages y sont peintes dans les années 380-400 (Donadieu, 2012, p8).

La représentation des paysages va naître en Occident à travers les peintres de la Renaissance qui vont inventer une « technique de représentation qui construit l'espace selon une logique mathématique : la perspective linéaire qui place tous les éléments d'un tableau dans un rapport de proportion les uns vis-à-vis des autres. » (Eveno, 2006, p17).

La beauté du paysage perçue par les peintres se diffuse. Cependant l'esthétique est subjective. Que trouve-t-on beau et pourquoi ?

« Définir un paysage comme beau, sublime, pittoresque, gothique ou le considérer à la lumière de la grâce, veut dire affronter le thème de l'évaluation esthétique selon les paramètres de la mémoire historique,

¹ MOOC de l'université de Rennes. *Dynamique des paysages*. [en ligne] Disponible : www.fun-mooc.fr (suivi en mars et avril 2020).

² Documentation sonore de Radio France. *Le géographe et le paysage*. Diffusé pour la première fois en octobre 1984. A 14'. [en ligne] Disponible : <https://lstu.fr/yveslacostes> (Consulté le 4 mai 2022).

collective, psychique. Ce que nous observons est incontestablement le produit de la manière humaine de sentir et d'organiser les choses. »³

Notre évaluation de l'esthétique ou notre perception du beau dépend de ce que nous sommes, ainsi « la "beauté" d'un paysage ne vaut que par le regard qui lui est porté. »⁴ Un paysan en observant ses champs ne s'intéresse pas tellement « à tous les éléments du paysage, parce qu'ils lui paraissent évidents, ils ont toujours été là. »⁵ A contrario, un voyageur de passage ou un touriste pourrait avoir le souffle coupé par le même paysage. Et rester l'observer longuement.

Cependant il existe des traits communs à la beauté d'un paysage. Car outre nos sensibilités, histoires ou vécus individuels, nous appartenons à une société et à une culture dont nous partageons les codes.

Le géographe Yves Lacoste, décrivait ainsi en 1984 les caractéristiques d'un beau paysage :

« C'est un paysage, je dirais qui a une grande profondeur de champ. C'est-à-dire que du point d'observation principal, d'où l'on peut le mieux voir ce beau paysage, on voit très loin [...]. Deuxièmement c'est un paysage qui se présente avec des plans successifs, comme dans un diorama. Troisièmement, c'est un paysage où ce qu'on appelle les espaces masqués⁶ occupent une place relativement faible. Là il faut bien voir qu'un paysage n'est pas la carte. [...] Tous les éléments de la carte, quelque soit d'où on la regarde, sont identiques. Tandis qu'un paysage, selon qu'on le regarde d'en haut, d'en bas, de l'ouest, de l'est, du nord, du sud, ça se présente de façon très différente [...]. Et le prix des terrains autour d'un beau paysage et très différents selon les endroits d'où on peut voir ce beau paysage. L'intérêt d'un beau paysage n'est pas qu'esthétique. »⁷

³ Milani Raffaele. L'idée du paysage dans les catégories esthétiques. *Horizons philosophiques*, automne 2000, vol. 11, n°1, p 99–123 (en ligne) Disponible : https://lstu.fr/esthe_paysage (consulté le 14 novembre 2021).

⁴ Donadieu Pierre. Les natures touristiques du paysage. *Revues Espaces*, décembre 2007, n°254, p16-23.

⁵ Documentation sonore de Radio France. *Le géographe et le paysage*. Diffusé pour la première fois en octobre 1984. A 8'20. [en ligne] Disponible : <https://lstu.fr/yveslacostes> (Consulté le 4 mai 2022).

⁶ Espaces masqués : espaces qui ne sont pas visibles d'un certain point de vue de l'observation. Source : Roger Alain. *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. 1995. [en ligne] Disponible : https://lstu.fr/theorie_paysage (Consulté le 4 mai 2022).

⁷ Documentation sonore de Radio France. *Le géographe et le paysage*. Diffusé pour la première fois en octobre 1984. A 8'30. [en ligne] Disponible : <https://lstu.fr/yveslacostes> (Consulté le 4 mai 2022).

Synthèse des caractéristiques un beau paysage d'après Yves Lacoste :

- A une grande profondeur de champ, on voit très loin
- Comporte des plans successifs
- Les espaces masqués occupent une place relativement faible

L'esthétique des paysages est devenu central dans les politiques de développement des Grands Sites de France. Le directeur de l'un de ces grands sites explique comment le façonnage du paysage a pris une part entière et conditionne même désormais l'aménagement du territoire :

« Suite au plan paysage, on est rentré dans une approche où on essaye d'avoir une programmation préalable avec une faisabilité, une maîtrise d'œuvre paysagère préalable à des travaux. Avant on était dans une approche un peu trop technique de la chose : « j'ai besoin d'un parking, je fais un calcul de déblais/remblais et j'y vais et ma plateforme est faite ». Aujourd'hui on est dans une toute autre approche, d'abord on se pose la question du besoin, on essaye de quantifier, on en fait une programmation, on calcule sa faisabilité. On conçoit le projet au regard de la qualité paysagère souhaitée et des enjeux auxquels répondre pour ensuite le réaliser. Alors c'est un peu plus long, mais cette ingénierie permet de monter grandement la qualité des projets. »⁸

1.1.2 – La notion de biens communs

a) Les biens communs

« La question des biens communs permet de repenser la société ; le rôle de l'état, de la démocratie. Bref, la politique, la dynamique du partage et du collectif. »⁹ Cette phrase est tirée de l'introduction des ressources radiophoniques de l'Université du Bien Commun à Paris.¹⁰ La première approche est sémantique : commun, communs, bien commun, biens communs.¹¹ La seconde est le fait qu'un nombre de discipline se soit emparée du sujet et l'étudie : droit, économie, anthropologie,

⁸ Voir l'entretien complet retranscrit en annexe A.

⁹ Ressources radiophoniques de l'Université du Bien Commun. Biens communs... quelle histoire ! 1/2. 2017 [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/ubc_1 (Consulté le 16 juin 2022).

¹⁰ www.universitebiencommun.org

¹¹ Un ensemble de sources distinguent ces termes, certaines les précisent.

philosophie, histoire, sciences, technologies, agriculture, numérique.¹² Mais également des pans de la sociétés civiles à travers diverses actions citoyennes.

Pour Augustin Berque, ce qui est en jeu lorsqu'il s'agit de traiter des communs « est d'ordre ontologique ; à savoir la relation de l'être humain avec ce qui l'entoure. » (Michon, 2019, p29). Les communs les plus facilement reconnaissables ou qui viennent spontanément à l'esprit sont l'eau, la forêt, l'océan et même l'air. Il s'agit de plus encore, puisque ce sont « l'ensemble des systèmes éco-techno-symboliques nécessairement collectifs qui sont la moitié de notre être même, et sans lesquels aucun d'entre nous ne saurait donc survivre. » (Berque, 2019, p38). Sans dire qu'il n'est qu'un collectif, il convient de reconnaître que l'être humain n'est pas qu'un individu. Mais c'est sans naïveté qu'Augustin Berque précise ; « Il y a certes toujours eu des voleurs et des profiteurs de tout bien communs, mais les sociétés prémodernes savaient fort bien réguler ces appétits [...]. » prenant pour preuve le fait que si nous soyons encore ici. Dans l'ensemble, ces sociétés avaient su maintenir des relations durables avec leur environnement et assurer leur viabilité. Et de poursuivre :

« Nos débats actuels sur l'anthropocène manifestent amplement que c'est au contraire la modernité [...] et de son expression par le capitalisme qui a entraîné la ruine de ces équilibres au point de menacer désormais la survie même de l'humanité sur la Terre. » (Berque, 2019, p37).

La question des biens communs et de la garantie de leur accès pour tous s'amplifie sous la pression de la crise écologique et sociale. Mais aussi sous les pressions de la transformation numérique et des épuisements de nos modèles économiques (puisque fondés sur l'épuisement de ressources).

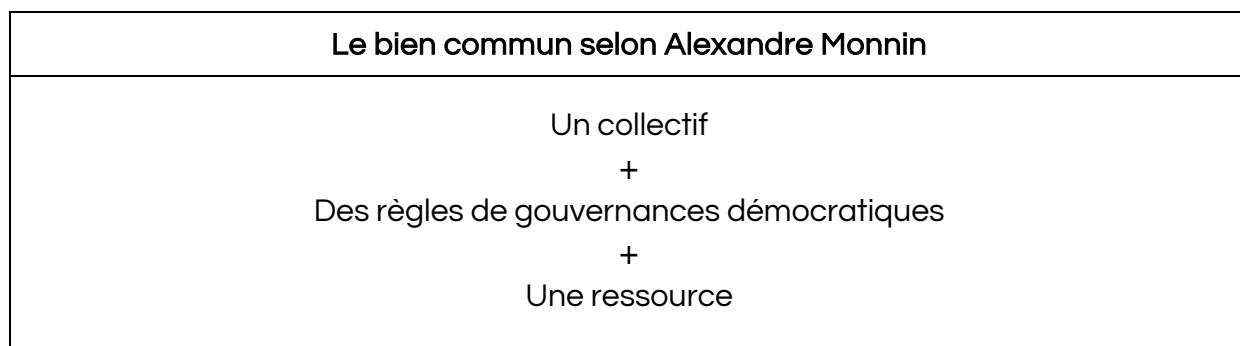
¹² Ressources radiophoniques de l'Université du Bien Commun. Biens communs... quelle histoire ! 1/2. 2017 [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/ubc_1 (Consulté le 16 juin 2022).



*Figure 1 : Figuration du fonctionnement des communs.
Source : lescommuns.org*

Il est important de préciser ici que la définition des communs est un « chantier à part entière toujours en cours, à l'image de leur diversité. »¹³

Cela étant, en voici la synthèse d'après Alexandre Monnin :



*Figure 2 : Figuration du fonctionnement du bien commun selon Alexandre Monnin
Source : La Cité du design : Semaine de l'innovation publique, Conférence inaugurale¹⁴*

Quelques exemples de communs qui couvrent différents pans de la société :

- Wikipédia ;
- les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ;
- les ZAD ;
- TelaBotanica (contenu botanique libre de droit)
- des tiers lieux,
- etc.

¹³ Les-communs-dabord.org. *Communs : de quoi parle-t-on ?* [en ligne] Disponible : https://lstu.fr/communs_quoi (Consulté le 10 août 2022)

¹⁴ La Cité du design, semaine de l'innovation publique. Conférence inaugurale : Action publique/public en action/Controverse [en ligne]. À 2'50'. Disponible : https://lstu.fr/communs_neg-2 (Consulté le 4 mai 2022)

Outre l'imaginaire naturaliste ou les constructions collectives, les communs peuvent également être négatifs.

b) Les communs négatifs

Tels que précédemment abordés les biens communs sont des ressources issues de la nature, ou même (au vu du nombre de disciplines s'emparant du sujet et déjà citées), des constructions humaines. L'émergence des communs a également fait apparaître la notion de commun négatifs. Il s'agit toujours de ressources mais matérielles ou immatérielles négatives, soit de manière visible tels que les sols pollués, les centrales nucléaires, les déchets. Ou de manière moins visible ou matérialisable, plus ambiguës comme l'est le numérique, la supply chain, certains modèles économique ou managériaux.¹⁵

Alexandre Monnin développe l'exemple des centrales nucléaires, argumentant à partir de trois aspects les concernant :

« Nous n'avons pas les moyens de continuer très longtemps et que nous faisons d'ores et déjà durer plus que de raison [...]. Nous n'avons pas les moyens d'arrêter et de les démanteler [...]. Et nous n'avons pas non plus le loisir de les arrêter [...]. Ça nous oblige finalement à transformer tout un ensemble d'agents à commencer par les centrales nucléaires, mais d'autres éléments dont nous allons hériter à l'avenir, en commun négatifs dont il va falloir prendre soin et dont il va falloir s'occuper d'une manière ou d'une autre. »¹⁶

1.1.3 – Le patrimoine naturel et les données de l'INPN

a) Patrimoine à protéger et capital ressources

Le terme de patrimoine naturel apparaît pour la première fois dans le décret de 1967 instituant les Parcs Naturels Régionaux. Ceux-ci sont voués à classer des territoires en raison de la qualité leur patrimoine naturel et culturel.¹⁷ Dans la loi du 10 juillet 1976, l'adjectif culturel disparaît et le texte précise qu'il est du « devoir de chacun

¹⁵ La27eregion.fr. *Les communs négatifs : prendre le problème à l'envers ?* [en ligne] Disponible : https://lstu.fr/communs_neg-1 (Consulté le 10 août 2022)

¹⁶ La Cité du design, semaine de l'innovation publique. Conférence inaugurale : Action publique/public en action/Controverse [en ligne]. À 2"51'55. Disponible : https://lstu.fr/communs_neg-2 (Consulté le 4 mai 2022)

¹⁷ Lefeuvre Jean-Claude. *De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel*. In : *Patrimoines en folie* [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/gest_patnat (Consulté le 16 mai 2022).

de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit ».¹⁸ Entre temps, à l'échelle mondiale, l'UNESCO adoptait le 16 novembre 1972, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Celle-ci considère comme espaces naturels « les monuments naturels [...], les formations géologiques et physiographiques [...], les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées [...] »¹⁹

Plus proche de nous, au cours d'une conférence universitaire au printemps 2022, Julien Vergne, médiateur scientifique de l'Association des Naturalistes d'Ariège- Conservatoire d'espaces naturels, s'appuyant sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN, voir ci-après), définissait ainsi le patrimoine naturel :

« Patrimoine naturel : notion double de patrimonialité qui évoque une notion de valeur intrinsèque et une notion de besoin de conservation, voire de gestion restauratoire. Le patrimoine naturel concerne la biodiversité et le patrimoine géologique. »²⁰

Et de préciser : « Patrimoine naturel = ensemble des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, pédologiques, minéralogiques et paléontologiques. »²¹

Il nous a paru opportun de nous appuyer, ici, sur cette description. À la fois car elle émane du monde naturaliste et de la structure même dans lequel le stage touchant à ce mémoire a été effectué.

Si le patrimoine naturel revêt un intérêt pour sa sauvegarde, il n'en reste pas moins essentiellement des ressources consommées par nos sociétés modernes. Il est alors :

« Un « capital naturel » de développement qui produit des bénéfices à travers des productions primaires, la recherche et l'industrie, le tourisme, la santé, mais aussi grâce à sa dimension immatérielle : l'image et l'attractivité des territoires, le bien-être social, l'identité culturelle. Pour faire fructifier de façon pérenne ce capital, il faut le protéger et le gérer. »(MNHN, 1993, p 8).

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel [en ligne] Disponible : https://lstu.fr/conv_unesco (Consulté le 18 mars 2022).

²⁰ Julien Vergne, ANA-CEN Ariège. *Le(s) patrimoine(s) naturel(s)*, support de formation Guide conférencier à l'ISTHIA. 2021. A partir du site de l'INPN.

²¹ *Ibid.*

Ainsi le patrimoine naturel, ici ressources des activités économiques, devrait être protégé pour en pérenniser ses potentialités économiques.

Cette double vision du patrimoine naturel peut s'expliquer par à travers Rémi Bénos et Johan Milian, pour qui le patrimoine est une construction sociale à laquelle le patrimoine naturel ne peut échapper. Ajoutant que la notion est « polysémique et son contenu, fluctuant, à géométrie variable. » Et que comme tout patrimoine, patrimoine naturel « est potentiellement porteur de discours sur la manière de regarder l'espace et d'en organiser l'usage. » (Bénos & Milian, 2010, p9)

b) L'INPN, base de données du patrimoine naturel

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), répond à l'article L 411-5 du code de l'environnement instituant « un inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques ».²² Il doit assurer le développement d'une banque de données nationale sur la biodiversité française. La responsabilité scientifique est assurée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

L'INPN centralise et diffuse les données de la biodiversité issues de programmes nationaux. Ces données sont regroupées en grands ensembles :

- Espèces ;
- habitats ;
- espaces ;
- conservation/évaluation.²³

L'ensemble des données de l'INPN s'entendent en open source. Cette notion a été développée dans notre mémoire de première année de master. Les données open source sont « libres de droit, tout comme leur exploitation et leur réutilisation. [...] Précisément pour faciliter et encourager leur exploitation [...]. » (Avon, 2021, p37).

Si l'INPN est une émanation de l'État et donc de niveau national, les régions y contribuent également à travers les programmes et organismes qu'elle soutient. La grande diversité des contributeurs de l'INPN reflète les actions et programmes régionaux en la matière.

²² <https://inpn.mnhn.fr> (Consulté le 18 mars 2022)

²³ Voir annexe F pour le détail des programmes pour chacun de ces grands ensembles

Ces contributeurs aux données de l'INPN, sont nombreux. Ils sont listés dans un référentiel sous le format d'un fichier tableur (ou en .csv) téléchargeable sur le site de l'INPN.²⁴ A la consultation de celui-ci, on découvre que ce ne sont pas moins de 6944 lignes ou contributeurs qui y sont recensés.

On y trouve notamment :

- Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et le MNHN ;
- des centres de recherches et universités étrangères ;
- des musées nationaux et internationaux ;
- l'OFB (Office français de la biodiversité) ;
- l'ONF (Office national des forêts) ;
- les parcs régionaux et nationaux (PNR et PN) ;
- des ONG et des instituts nationaux et internationaux ;
- les CEN (Conservatoire d'espaces naturels) ;
- les Réserves naturelles régionales et nationales ;
- les DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ;
- les CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) ;
- les Conservatoires botaniques et le Conservatoire du Littoral (voir partie 2 de ce mémoire) ;
- différents types de d'associations et de fondations naturalistes ;
- des gestionnaires de sites naturels au niveau local ;
- des fédérations ;
- des acteurs économiques privés ;
- des laboratoires de recherches et des instituts universitaires ;
- certains ministères ;
- des syndicats mixtes ;
- des communautés de commune et EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), conseils départementaux et régionaux ;
- etc.

Nous retrouverons une grande partie de ces acteurs dans les chapitres suivants, ainsi que dans les parties 2 et 3 de ce mémoire.

1.2 – De la nature et des humains

²⁴ Disponible : https://lstu.fr/inpn_contrib (Consulté le 26 juillet 2022)

1.2.1 La nature et sa représentation

La nature est un terme polysémique. Nous verrons dans le sous chapitre suivant qu'il existe des décalages importants entre « les approches académiques et les représentations sociales de nature » (SDES, 2021, p10). Par ailleurs il existe des différences dans l'approche et perception de la nature en fonction des cultures.

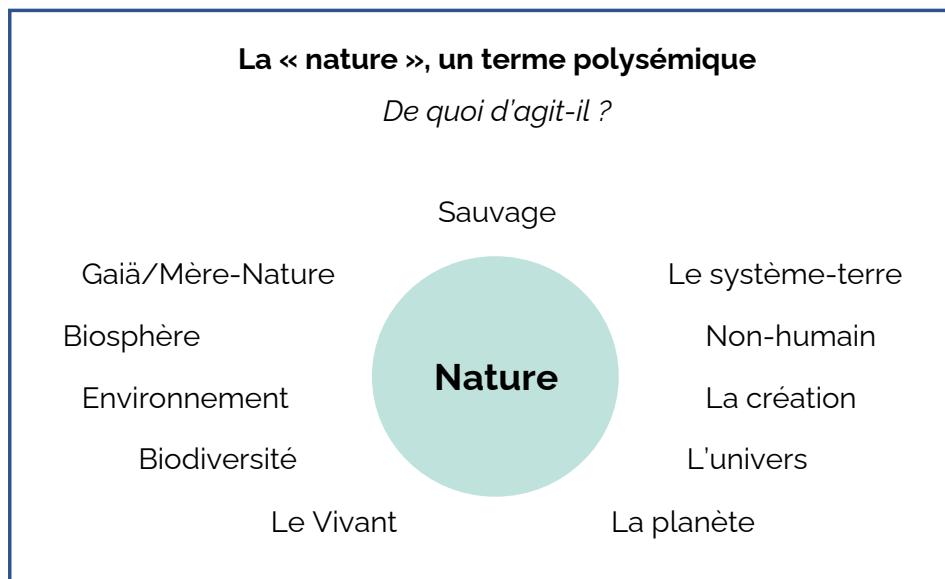


Figure 3 : La « nature », un terme polysémique : les différentes représentations
Source : Frédéric Ducarne, dans la restitution de l'étude « Les Français et la nature »²⁵

Nous avons traité au tout début de ce mémoire le paysage comme première entrée de l'espace naturel. A l'instar de ce que nous y avons évoqué, nous pouvons rappeler ici que la nature a longtemps été perçue comme dangereuse. Et les paysages appréciés lorsqu'un intérêt esthétique leur a été découvert. Désormais, dans l'imaginaire des sociétés occidentales, la nature paraît être un refuge salvateur, éloigné de l'agitation des villes notamment. Mais une « réflexion plus fine montre que la nature vierge, la forêt primitive n'existent presque plus et que l'essentiel de ce qui est qualifié de nature est l'œuvre de siècles d'occupation par l'homme. »²⁶

Afin de protéger la nature, les Hommes ont sanctuarisé des espaces et créer des parcs :

²⁵ Restitution sous forme de webconférence, à 14'15. Visionnée le 10 mars 2022 (en direct). Disponible https://lstu.fr/restit_video

²⁶ Boyer Marc. La nature, attraction touristique. *Revue espaces*, septembre 2008, n°98, p. 143-147.

« Si les zones destinées à devenir des Parcs; sont censées servir à la conservation des espèces et des espaces ou à la conservation de la beauté paysagère, elles doivent s'accommoder d'habitants locaux qui, depuis longtemps, avaient à leur façon socialisé et façonné cet environnement selon des pratiques se passant à l'évidence de coupure entre nature et culture. Une telle situation conduit inévitablement à une multiplication de tensions et de conflits. »(Hirtzel & Selmi, 2007, p10).

Concilier la préservation de la nature et son usage demande que l'on comprenne comment elle est perçue. Une étude menée en 2020 en France, donne des éléments de réponse.

1.2.2 Les français et la nature

Une enquête intitulée « Les Français et la nature » a été menée en 2020 par le Service des données et études statistiques (SDES).²⁷ Celle-ci a notamment permis de mettre en exergue les mots et expressions que les français utilisent pour évoquer leur représentation de la nature et les classer par grand thème de représentation.²⁸ Voici ces thèmes et les nuages de mots issus de l'enquête qui les représentent. Au vu du sujet de ce mémoire, et parce que le choix des mots est important, nous exposons ici la représentation de ces nuages afin de rendre compte à la fois des mots et de leur poids auprès des Français.

Thème 1 : Espaces et espèces comme point d'entrée



Thème 2 : De la terre nourricière aux loisirs de plein air : la nature au service de l'homme

²⁷ Voir la méthodologie de l'enquête en annexe G

²⁸ SDES. *Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. 2021, 160 p. [en ligne]. p 11 à 20. Disponible : https://lstu.fr/fr_nat (Consulté le 22/05/2022).



Thème 3 : S'affranchir du monde moderne pour trouver la paix



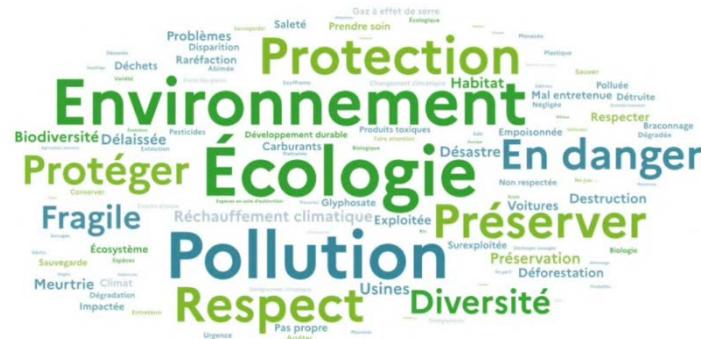
Thème 4 : Éveil des sens et cycle saisonnier



Thème 5 : Santé et vitalité les français en quête d'air pur



Thème 6 : Menaces, préservation et enjeux écologiques



Thème 7 : Interdépendance et responsabilité des humains à l'égard du vivant



Thème 8 : De l'émerveillement à l'inquiétude



Ainsi les français envisagent la nature comme un ensemble relativement « concret et matériel (lieux, espèces, éléments). La vision plus abstraite de la « Nature » vue comme dynamique et englobante demeure minoritaire, avec seulement 9 % des enquêtés ».²⁹ Cette non-vision de l'ensemble c'est la non vision du « Vivant », considération bien plus présente, voire centrale, dans d'autres civilisations.³⁰

Il est également rapporté les idées absentes de l'étude, notamment :

- La nature à l'échelle planétaire ;

²⁹ SDES. *Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. 2021, 160 p. [en ligne]. p 22. Disponible : https://lstu.fr/fr_nat (Consulté le 22/05/2022).

30 /bjd

- le lien entre la nature et le vivant ;
- le mythe du sauvage et le fantasme du vierge ;
- une nature rurale plutôt que productiviste.³¹

Les mots et idées qui ressortent sont importants et rejoignent l'idée précédemment exposée où la nature importe en tant que « capital » à préserver, dès lors qu'elle est une ressource ludique, récréative ou économique. Pourtant « Défendre le vivant, c'est [...] défendre son espèce et les autres dans le même geste. »³², c'est-à-dire pérenniser notre habitat (notre planète) et les ressources qu'il nous procure.

L'étude sur la perception de la nature par les Français, relève cependant que « Soucieux de préserver la nature, les Français sont de plus en plus nombreux à être convaincus qu'il est urgent de mettre un terme à l'érosion de la biodiversité. » Cependant « un certain nombre de facteurs freinent encore la mobilisation de l'ensemble de la société en faveur d'une transition écologique plus respectueuse des milieux et espèces naturels. »³³

1.2.3 La biodiversité et le vivant

Le mot biodiversité a été créé en 1985 par le biologiste américain Walter. G. Rosen, lors de sa préparation pour le premier forum des Etats-Unis, l'année suivante, sur la diversité biologique.³⁴ Le terme a été popularisé à partir de 1988 à travers la publication du compte rendu de ce forum où Edward O. Wilson -universitaire d'Harvard et entomologiste- s'est vu conseillé de l'employer pour une plus grande efficacité en termes de communication.³⁵ Le terme biodiversité ainsi usité à la place de diversité biologique.

La biodiversité désigne la « variété de la vie sur Terre et les modèles naturels qu'elle forme [...]. Elle est le fruit de milliards d'années d'évolution, façonnée par des processus

³¹ *Ibid.*

³² Bousenna Youness. Faut-il en finir avec la nature ? *Socialter-Renouer avec le vivant*, décembre 2020-février 2021, hors série n°9, p13.

³³ SDES. *Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. 2021, 160 p. [en ligne], p 4. Disponible : https://lstu.fr/fr_nat (Consulté le 22/05/2022).

³⁴ CNRS, Fondation pour la recherche sur la biodiversité et Institut de recherche pour le développement. *Naissance d'un concept et d'un mot*. [en ligne] Disponible : https://lstu.fr/mot_biodiv (Consulté le 25 mars 2022).

³⁵ *Ibid.*

naturels et, de plus en plus, par l'influence de l'homme. » (Secretariat of the Convention on Biological Diversity, 2000, p2). Pour l'OFB il s'agit des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent, ce qui comprend les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.³⁶ Au vu de ses éléments, l'être humain fait partie de la biodiversité dans le sens où il est le fruit d'une longue coévolution avec les autres espèces, en interdépendance avec elles, au sein d'un écosystème commun. Et qu'il dépend de ses interactions.

La biodiversité est représentée en trois niveaux :

- la diversité écologiques, ce sont les milieux qu'elle qu'en soit leur échelle : prairie, forêt, océan, espaces urbains végétalisés, ...
- la diversité spécifique, ce sont les espèces, y l'espèce humaine, qui vivent dans ces milieux;
- la diversité génétique des individus au sein de chaque espèces.³⁷

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) identifie cinq facteurs majeurs qui exerçant une pression sur la biodiversité :

- La conversion des milieux naturels en milieux artificiels ;
- les pollutions de l'air, de l'eau, des sols, mais également les pollutions lumineuse et sonore.
- la surexploitation des ressources mettant en péril les écosystèmes qui en assurent le renouvellement ;
- le changement climatique qui a des répercussions sur les cycles de vie de tous les êtres vivants ;
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes, de manière volontaire ou involontaire.³⁸

Les scientifiques étudient de plus en plus la biodiversité « dans une perspective environnementale plus large et on assiste à une intégration de la biodiversité dans les problèmes de société »³⁹ Cela se traduit par prise en compte du rôle de l'homme en termes de dépendance directe pour ses ressources biologiques ou alimentaires. Soit en termes de dépendance indirecte, ce sont les services écologiques rendus par la

³⁶ Site internet de l'OFB. Disponible : https://lstu.fr/ofb_biodiv (Consulté le 25 mars 2022).

³⁷ Sources, site internet du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : https://lstu.fr/biodiv_eco et de l'INPN https://lstu.fr/inpn_biodiv [en ligne] (Consultés le 6 août 2022).

³⁸ Site internet de l'OFB. Disponible : https://lstu.fr/ofb_biodiv (Consulté le 25 mars 2022).

³⁹ Site de l'INPN. Disponible : https://lstu.fr/inpn_biodiv [en ligne] (Consulté le 6 août 2022).

biodiversité, comme ses interférences avec les climats, bien-être que procure la nature, etc.

En 1992, 150 chefs de gouvernements ont signé la Convention sur la diversité biologique.⁴⁰ Un document émanant du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique liste les services rendus par la biodiversité (Secretariat of the Convention on Biological Diversity, 2000, p4) :

- L'approvisionnement en bois, en carburant et en fibre ;
- la fourniture de logements et de matériaux de construction ;
- la purification de l'air et de l'eau ;
- la détoxication et la décomposition des déchets ;
- la stabilisation et la modération du climat ;
- la modération des inondations, de la sécheresse, des températures extrêmes et de la force des vents ;
- la fertilité des sols, notamment, le cycle de renouvellement des nutriments ;
- la pollinisation des plantes, y compris des nombreuses plantes cultivées ;
- la lutte contre les parasites et les maladies ;
- la conservation des ressources génétiques qui entrent, pour une part essentielle, dans la production des plantes cultivées et des animaux d'élevage, des médicaments, et d'autres produits ;
- des avantages d'ordre culturel et esthétique ;
- la faculté d'adaptation au changement.

Ces services rendus par la nature, ou la biodiversité, sont donc une émanation du monde vivant et constituent le socle de nos vies d'humain, de nos sociétés.

La biodiversité c'est donc la vie, le vivant. Pour Baptiste Morizot nous n'avons pas la culture vivant.⁴¹ C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles notre société ne réagit pas au déclin de la biodiversité. Car selon le site de l'OFB « Depuis deux-cent ans, les extinctions d'espèces sont 10 à 1000 fois plus rapides que le rythme naturel [...] Cette 6ème extinction est cette fois causée par une seule espèce, l'espèce humaine. »⁴². Peut être que cette sixième extinction ne se voit et ne s'entend pas assez :

⁴⁰ Voir le site officiel : <https://www.cbd.int/> (Consulté le 6 août 2022).

⁴¹ Morizot Baptiste. Nouer culture des luttes et culture du vivant. *Socialter – Renouer avec le vivant*, Hors série n°9, déc.2020-fév.202, p82-91.

⁴² Disponible : https://lstu.fr/ofb_biodivdanger (Consulté le 25 mars 2022).

*« Le véritable problème de la crise de la biodiversité est qu'elle est moins spectaculaire que la crise climatique car elle n'est pas jalonnée par des évènements extrêmes. [...] En ce qui concerne la biodiversité c'est très différent : il n'y a pas d'hécatombes brutales, pas de cadavres d'animaux qui jonchent le sol, mais des générations de moins en moins abondantes qui s'éteignent peu à peu. La moitié des oiseaux parisiens ont disparu en vingt ans, sans que l'on s'en rende compte, car nous n'avons pas vu des masses de cadavres. »*⁴³

La prise de conscience n'est pas, malgré les multiples appels et alertes de la communauté scientifique, dont les rapports du GIEC⁴⁴ (Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat, relevant de l'ONU) ne sont que la partie la plus visible -ou médiatisée- de la recherche scientifique.

L'humain est entré dans la sixième extinction de masse du vivant et dans l'ère de l'anthropocène. Bien cette notion soit débattue⁴⁵, un rapport conjoint de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) et du GIEC a pour début de préface : « Le changement climatique et la perte de biodiversité sont deux des problèmes les plus urgents de l'Anthropocène » (IPBES-IPCC, 2021, p4). Mais la termine ainsi : « [Une] action visant à protéger la biodiversité contribue simultanément à l'atténuation du changement climatique ou [...] la capacité des espèces ou des écosystèmes à s'adapter aux changements climatiques » (*Ibid.*).

Enfin, l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) fait le lien évident entre biodiversité et aires protégées puisque pour elle « Les aires protégées sont essentielles pour la conservation de la biodiversité. » (Dudley, 2008, p 2).

1.3 – Espaces naturels et protection

1.3.1 Aires protégées et classement de l'IUCN

⁴³ Bruno David (naturaliste et président du Muséum national d'histoire naturelle) dans : Le monde sauvage et nous – 1. Détruire. *Le 1 Hebdo*, 4 août 2021, n°358, p6.

⁴⁴ Voir plus d'information et l'accès aux différents rapports du GIEC sur la page *Comprendre le GIEC*, du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires [en ligne]. Disponible : <https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec> (consulté le 22 août 2022).

⁴⁵ La notion d'anthropocène est largement reprise dans différents domaines d'étude mais reste débattue au sein de la communauté scientifique : https://lstu.fr/notion_deb (Consulté le 18 juillet 2022).

Pour l’IUCN une aire protégée est « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d’assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (Dudley, 2008, p 10). Cette définition est explicitée à travers un tableau qui en détaille chaque mot ou ensemble de mot, chacun étant précisé pour ce qui est attendu et ce qu’il implique. Avec des exemples à l’appui. Consciente que la conservation d’espaces naturels entraîne une vaste gamme d’approche et de gestion différente, L’IUCN reconnaît quatre grands types de gouvernance pour les aires protégées :

- Gouvernance par le gouvernement :
 - Ministère fédéral ou national ou organisme responsable
 - Ministère sous-national ou organisme responsable
 - Gestion déléguée par le Gouvernement (p. ex. à une ONG)
- Gouvernance partagée :
 - Gestion transfrontalière
 - Gestion collaborative (diverses formules d’influence pluraliste)
 - Gestion conjointe (comité de gestion pluraliste)
- Gouvernance privée :
 - Institué et géré par un propriétaire individuel
 - ...par des organisations sans but lucratif (p.ex. des ONG, universités)
 - ...par des organisations commerciales (p.ex. des sociétés, des coopératives)
- Gouvernance par les populations autochtones et par les communautés locales
 - Aires et territoires protégés par les peuples autochtones, créés et gérés par eux
 - Aires conservées par la communauté – déclarées et gérées par les communautés locales. (Dudley, 2008, p 32 et 33)

L’IUCN considère les catégories de gestion des aires protégées comme « une norme importante pour la planification, la création et la gestion des aires protégées ». (Dudley, 2008, p 6).

Un des grands apports de l’IUCN est la catégorisation des aires protégées. On trouve une évocation de la mise en place d’un tel système dès 1973. Celui-ci voudrait même aller plus loin en préconisant que dans l’idéal il serait « souhaitable que les régions

servant le même but et administrées de la même façon portent le même nom ». Mais Raymond Frédéric Dasman, conscient de l'impossibilité de sa mise en place, proposait néanmoins une terminologie et une classification internationale comme des outils nécessaires pour « trier le grand nombre de régions protégées existant de par le monde et d'évaluer le degré d'efficacité de la protection ». (Dasman, 1973, p 14). Cette dernière phrase citée nous paraît refléter la situation de l'époque et le travail qu'il y avait à faire.

En 1978, le rapport d'un groupe de travail de l'IUCN faisait état qu'un système de catégorisation pourrait montrer aux parcs nationaux qu'ils pourraient « être complétés par d'autres types d'aires protégées, aider les nations à développer des catégories de gestion qui reflètent leurs besoins propres. » (Dudley, 2008, p4). Il fut mis en place dans les années suivantes et comportait dix catégories. Une révision de celles-ci en 1994 les a portées à six. Depuis elles ont été plus et mieux définies, notamment au début des années 2000, pour arriver au classement actuel. Au cours de nos recherches tant pour ce mémoire que pour celui de première année, nous avons cherché à avoir une description suffisamment complète pour comprendre ces catégories, sans être trop technique ou trop poussée pour autant. Nous n'avons pas trouvé que des tableaux très synthétiques dans les descriptions. Afin d'aller plus loin dans la compréhension de ces catégories, nous avons effectué la synthèse suivante à partir de la publication « Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées » (Dudley, 2008, p16 à 28).

Catégorie Ia : Réserve naturelle intégrale

Description : La catégorie Ia contient des aires protégées qui sont mises en réserve pour protéger la biodiversité et aussi, éventuellement, des caractéristiques géologiques/géomorphologiques, où les visites, l'utilisation et les impacts humains sont strictement contrôlés et limités pour garantir la protection des valeurs de conservation. Ces aires protégées peuvent servir d'aires de référence indispensables pour la recherche scientifique et la surveillance continue.

Objectif premier: Conserver les écosystèmes exceptionnels au niveau régional, national ou mondial, les espèces (individuelles ou en groupes) et/ou les caractéristiques de la géodiversité : ces caractères distinctifs auront été formés principalement ou entièrement par des forces non humaines et seraient dégradés ou détruits par tout impact humain sauf très léger

Autres objectifs :

- Conserver les écosystèmes, les espèces et les caractéristiques de la géodiversité dans un état aussi préservé de toute nouvelle activité humaine que possible ;
- Conserver des milieux naturels exemplaires à des fins d'études scientifiques, de suivi de l'environnement et d'éducation à l'environnement, y compris des aires de référence en excluant toute intrusion évitable;

- Réduire au minimum les perturbations en planifiant et en menant avec circonspection les activités autorisées, de recherche et autres ;
- Conserver les valeurs culturelles et spirituelles associées à la nature.

Catégorie Ib : Zone de nature sauvage

Description : Les aires protégées de la catégorie Ib sont généralement de vastes aires intactes ou légèrement modifiées, qui ont conservé leur caractère et leur influence naturels, sans habitations humaines permanentes ou significatives, qui sont protégées et gérées aux fins de préserver leur état naturel.

Objectif premier : Protéger à long terme l'intégrité écologique d'aires naturelles qui n'ont pas été modifiées par des activités humaines importantes, dépourvues d'infrastructures modernes, et où les forces et les processus naturels prédominent, pour que les générations actuelles et futures aient la possibilité de connaître de tels espaces.

Autres objectifs :

- Prévoir l'accès du public à un rythme et d'une façon tels qu'il préservera les qualités sauvages de l'aire pour les générations présentes et futures ;
- Permettre aux communautés autochtones de conserver leur style de vie et leurs coutumes traditionnels, basés sur la nature sauvage, en vivant en faible densité et en utilisant les ressources disponibles d'une façon compatible avec les objectifs de la conservation ;
- Protéger les valeurs culturelles et spirituelles et les avantages non matériels pertinents pour les populations autochtones ou non, comme la solitude, le respect des sites sacrés, le respect des ancêtres, etc.
- Permettre les activités scientifiques et éducatives peu invasives, qui ont un impact minime, lorsque ces activités ne peuvent pas se faire en dehors de la zone de nature sauvage.

Catégorie II : Parc National

Description : Les aires protégées de la catégorie II sont de vastes aires naturelles ou quasi naturelles mises en réserve pour protéger des processus écologiques de grande échelle, ainsi que les espèces et les caractéristiques des écosystèmes de la région, qui fournissent aussi une base pour des opportunités de visites de nature spirituelle, scientifique, éducative et récréative, dans le respect de l'environnement et de la culture des communautés locales.

Objectif premier : Protéger la biodiversité naturelle de même que la structure écologique et les processus environnementaux sous-jacents, et promouvoir l'éducation et les loisirs. (Notons que le nom « parc national » n'est pas exclusivement lié à la catégorie II. Des endroits appelés parcs nationaux se trouvent dans toutes les catégories)

Autres objectifs

- Gérer l'aire de façon à perpétuer, dans un état aussi naturel que possible, des exemples représentatifs de régions physiographiques, de communautés biotiques, de ressources génétiques et de processus naturels intacts ;
- Maintenir des populations viables et écologiquement opérationnelles et des assemblages d'espèces indigènes en densités suffisantes pour préserver à long terme l'intégrité et la résilience de l'écosystème ;
- Contribuer en particulier à la conservation d'espèces occupant de grands espaces, de processus écologiques régionaux et des voies de migration ;
- Gérer la fréquentation de visiteurs à des fins spirituelles, éducatives, culturelles et récréatives de façon à ce qu'elle ne cause aucune dégradation biologique ou écologique significative des ressources naturelles ;
- Prendre en compte les besoins des populations autochtones et des communautés locales, y compris l'utilisation de ressources de subsistance, dans la mesure où celles-ci n'ont pas d'incidence négative sur le premier objectif de gestion ;
- Contribuer à l'économie locale par le tourisme.

Catégorie III : Monument ou élément naturel

Description : Les aires protégées de la catégorie III sont mises en réserve pour protéger un monument naturel spécifique, qui peut être un élément topographique, une montagne ou une grotte sous-marine, une caractéristique géologique telle qu'une grotte ou même un élément vivant comme un îlot boisé ancien. Ce sont généralement des aires protégées assez petites et elles ont souvent beaucoup d'importance pour les visiteurs.

Objectif premier : Protéger des éléments naturels exceptionnels spécifiques ainsi que la biodiversité et les habitats associés.

Autres objectifs :

- Assurer la protection de la biodiversité dans des paysages terrestres ou marins qui ont, par ailleurs, subi des changements majeurs ;
- Protéger des sites naturels spécifiques qui ont une valeur spirituelle et/ou culturelle, lorsqu'ils sont aussi importants pour la biodiversité ;
- Préserver les valeurs spirituelles et culturelles traditionnelles du site.

Catégorie IV : Aire de gestion des habitats ou des espèces

Description : Les aires protégées de la catégorie IV visent à protéger des espèces ou des habitats particuliers, et leur gestion reflète cette priorité. De nombreuses aires protégées de la catégorie IV ont besoin d'interventions régulières et actives pour répondre aux exigences d'espèces particulières ou pour maintenir des habitats, mais cela n'est pas une exigence de la catégorie.

Objectif premier : Maintenir, conserver et restaurer des espèces et des habitats.

Autres objectifs

- Protéger les formations végétales ou d'autres caractéristiques biologiques par des approches de gestion traditionnelles ;
- Protéger des fragments d'habitats comme composants de stratégies de conservation à l'échelle du paysage terrestre ou marin ;
- Développer l'éducation du public et son appréciation des espèces et /ou des habitats concernés ;
- Offrir un moyen qui permet aux résidents des villes d'être régulièrement en contact avec la nature.

Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé

Description : Une aire protégée où l'interaction des hommes et de la nature a produit, au fil du temps, une aire qui possède un caractère distinct, avec des valeurs écologiques, biologiques, culturelles et panoramiques considérables, et où la sauvegarde de l'intégrité de cette interaction est vitale pour protéger et maintenir l'aire, la conservation de la nature associée ainsi que d'autres valeurs.

Objectif premier : Protéger et maintenir d'importants paysages terrestres ou marins, la conservation de la nature qui y est associée, ainsi que d'autres valeurs créées par les interactions avec les hommes et leurs pratiques de gestion traditionnelles.

Autres objectifs :

- Préserver une interaction équilibrée entre la nature et la culture par la protection de paysages terrestres ou marins et par des approches de gestion des sociétés, des cultures et des valeurs spirituelles traditionnelles associées;
- Contribuer à la conservation à long terme en préservant les espèces associées aux paysages culturels et/ou en offrant des opportunités de conservation dans des paysages intensément utilisés ;
- Fournir des opportunités de distractions, de bien-être et d'activités socioéconomiques grâce aux loisirs et au tourisme ;
- Offrir des produits naturels et des services environnementaux ;
- Proposer un cadre pour étayer l'implication active de la communauté dans la gestion de paysages terrestres ou marins précieux et du patrimoine naturel et culturel qu'ils renferment ;
- Encourager la conservation de l'agrobiodiversité et de la biodiversité aquatique ;
- Servir de modèles de durabilité de sorte que l'on puisse en tirer des leçons pour d'autres applications.

Catégorie VI : Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles

Description : Les aires protégées de la catégorie VI préparent des écosystèmes et des habitats, ainsi que les valeurs culturelles et les systèmes de gestion des ressources

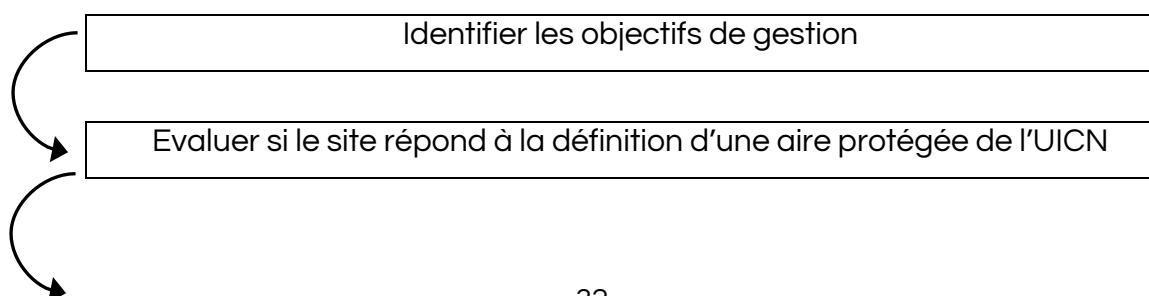
naturelles traditionnelles qui y sont associés. Elles sont généralement vastes, et la plus grande partie de leur superficie présente des conditions naturelles ; une certaine proportion y est soumise à une gestion durable des ressources naturelles ; et une utilisation modérée des ressources naturelles, non industrielle et compatible avec la conservation de la nature, y est considérée comme l'un des objectifs principaux de l'aire.

Objectif premier: Protéger des écosystèmes naturels et utiliser les ressources naturelles de façon durable, lorsque conservation et utilisation durable peuvent être mutuellement bénéfiques.

Autres objectifs

- Encourager l'utilisation durable des ressources naturelles en prenant en compte les dimensions écologique, économique et sociale ;
- Quand c'est pertinent, encourager les bénéfices sociaux et économiques pour les communautés locales ;
- Faciliter la sécurité intergénérationnelle des moyens de subsistance des communautés locales – et donc s'assurer que de tels modes de vie sont durables ;
- Intégrer d'autres approches culturelles, les systèmes de croyance et les visions du monde dans toute une gamme d'approches économiques et sociales de la conservation de la nature ;
- Contribuer au développement et/ou au maintien d'une relation plus équilibrée entre les hommes et le reste de la nature ;
- Contribuer au développement durable aux niveaux national, régional et local (dans ce dernier cas, principalement au bénéfice des communautés locales et/ou des populations autochtones qui dépendent des ressources naturelles protégées) ;
- Faciliter la recherche scientifique et le suivi environnemental, surtout en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- Collaborer à la distribution de bénéfices aux gens, surtout aux communautés locales qui vivent dans ou à proximité de l'aire protégée classée ;
- Faciliter les loisirs et un tourisme modéré approprié.

Dans le processus pour l'assignation des catégories, il est intéressant de relever que la décision finale revient au gouvernement. Ce processus peut être schématisé ainsi :



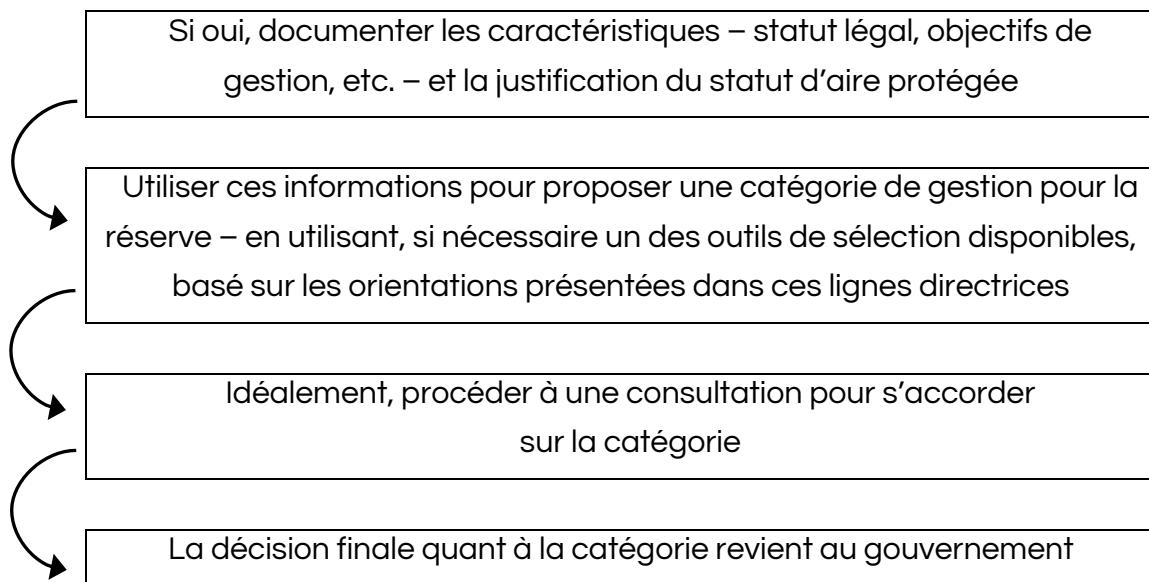


Figure 4 : Processus pour assigner des catégories aux aires protégées
Source : (Dudley, 2008, p49)

Les catégories de l'IUCN sont attribuées en fonction du niveau de protection accordée à des aires naturelles. Ces zones peuvent revêtir des cadres réglementaires ou non. En France existe une multitude de types d'espaces protégés.

1.3.2 Les types d'espaces protégés en France

Les espaces protégés en France sont nombreux, chaque dispositif correspond à une application spécifique. Devant ce constat, mais de manière à le caractériser, nous avons voulu dresser la liste des types d'espace protégé en France. Cette liste ci-après est constituée à partir l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Arrêté de protection de biotope	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
Arrêté de protection de géotope	Réserve naturelle de Corse
Arrêté de protection des habitats naturels	Réserve naturelle nationale
Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Réserve naturelle régionale
Géoparc mondiaux UNESCO	Terrains acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
Parc national	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral
Parc national, aire d'adhésion	
Parc national, zone de cœur	

Parc naturel marin	Terrain géré (location, convention de gestion) par un Conservatoire d'espaces naturels
Parc naturel régional	Zone humide protégée par la convention de Ramsar
Périmètre de protection d'une réserve naturelle nationale	Zone marine protégée de la convention OSPAR (Atlantique Nord-est)
Réserve biologique	Zone protégée de la convention de Carthagène (Caraïbes)
Réserve biologique dirigée	Zone spécialement protégée de l'Antarctique
Réserve biologique intégrale	Zone spécialement protégée d'intérêt méditerranéen de la convention de Barcelone
Réserve de Biosphère	
Réserve de Biosphère, zone centrale	
Réserve de Biosphère, zone de transition	
Réserve de Biosphère, zone tampon	

Ces types de protections sont règlementaires, c'est-à-dire qu'elles sont décrétées par l'État. Elles impliquent qu'un certain nombre de règles visant à préserver le patrimoine classé.

En complément à ces types de protection, d'autres types de « zonage de la nature » sont des outils de la conservation : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF, type I et II), trame verte, trame bleue, trame noire, Natura 2000, zone de sensibilité majeure (ZSM), zone de protection spéciale (ZPS), etc.

Ce qui rajoute à la difficulté de compréhension, d'autant plusieurs types de protection et de conservation peuvent se superposer. Un exemple courant est une zone Natura 2000 ou une ZNIEFF sur le territoire d'un parc.

Cette liste d'ère protégée faite, voici la correspondance des plus courantes avec la classification par catégorie de l'IUCN.

Catégorie IUCN	Types d'aires protégées françaises
Catégorie Ia	Réserve intégrale (parc national) Réserve naturelle nationale
Catégorie Ib	Pas de correspondance en France à ce jour

Catégorie II	Cœur de parc national
Catégorie III	Réserve naturelle géologique Site classé – Site inscrit
Catégorie IV	Réserve naturelle nationale Réserve naturelle régionale Réserve naturelle de Corse Réserve biologique intégrale Réserve biologique dirigée Réserve nationale de chasse et de faune sauvage Site du Conservatoire du littoral Arrêté de protection de biotope
Catégorie V	Parc naturel régional Aire d'adhésion de parc national Parc naturel marin (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place) Site des Conservatoires d'espaces naturels Espace naturel sensible
Catégorie V	Parc naturel marin (selon la réglementation et les objectifs de gestion mis en place) Site des Conservatoires d'espaces naturels

Tableau 1 : Tableau des correspondances des catégories IUCN et des types de protections d'aires naturelles en France. Source : Les espaces protégés français (IUCN, 2010, p 92).

Quant à l'efficacité des espaces protégés : « Il y a certes des succès de politiques de protection [...]. Mais il y a également des initiatives dont la mise en œuvre est soumise à des obstacles importants [...]. D'où l'extrême difficulté d'élaborer un dénominateur commun d'espace protégé. » (Laslaz, 2012, p 90).

A l'instar du « millefeuille administratif » qui caractérise la France, les aires protégées françaises sont un dédale d'outils administratifs et de gestion du territoire. La lecture qu'en a le grand public ne peut en être que très limitée, se pose la question de comment alors, lui faire avoir le comportement et les pratiquent adéquates.

Découvrir, regarder, prendre le temps d'apprécier un paysage est le dénominateur commun des voyageurs au long court, ou du randonneur excursionniste ou local. La beauté du paysage est faite par la personne qui le regarde. Elle est aussi une construction sociale. Dans notre société moderne, le paysage et la

nature qu'il nous donne à voir évoque aux français de nombreuses manières de la percevoir et de la caractériser. La conscience d'un lien entre la nature d'un paysage qui paraît figé et vivant que représente la biodiversité qui le façonne n'est pas. Cette nature qui paraît éternelle doit pourtant être protéger et parfois aménagée pour être préserver. De très nombreux outils administratifs et règlementaires existent pour cela mais cette complexité empêche leur lisibilité par le grand public et les pratiquant de sports de nature.

Partie 1 - Chapitre 2 :

Valorisation des espaces naturels et sensibilisation des visiteurs

Valoriser n'est pas sensibiliser, et l'inverse est exact aussi. La dimension de protection s'ajoute ici en tant de finalité. Ce triptyque peut rejoindre, toute proportion gardée, celui de Rémi Benos et Johan Milian : « Conservation – Valorisation – Labellisation ».⁴⁶ Nous garderons ici le cadre des espaces naturels, protégés ou non. Les outils de la valorisation peuvent être numérique ou non numériques, mais ils se complètent.

2.1 – Valoriser et sensibiliser pour protéger

2.1.1 Les acteurs de la valorisation des espaces naturels

En France, le « millefeuille » territorial et administratif fait que de nombreux acteurs entrent dans la valorisation des espaces naturels. Chacun avec une compétence propre. Sur la base de l'organigramme présenté en annexe E sur l'organisation de la biodiversité, nous avons retenu les principaux acteurs et leurs actions possibles ou effectives. A partir de quoi nous avons établi le schéma ci-dessous.

⁴⁶ Rémi Bénos et Johan Milian. Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16, juin 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/1363> (Consulté le 15 juillet 2022)

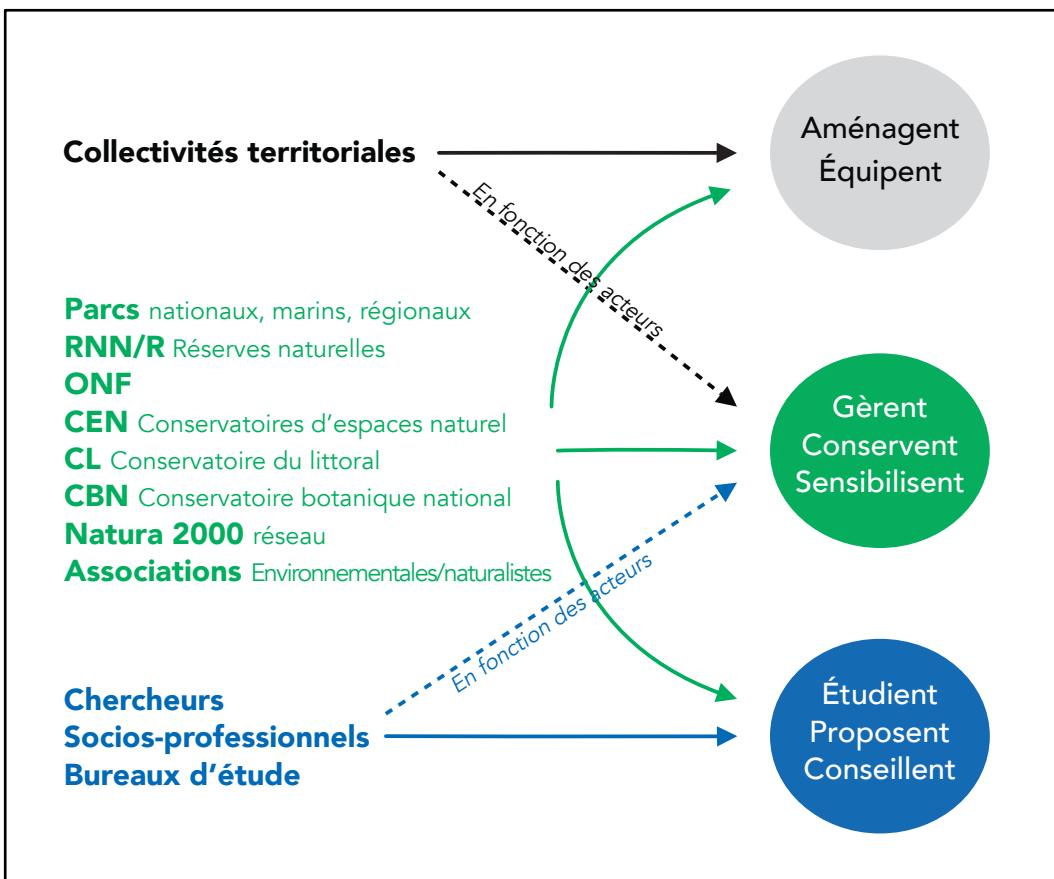


Figure 5 : Schéma du rôle principal des différents acteurs de la valorisation des espaces naturels et de leurs interactions. Karine Avon, 2022.

2.1.2 Ce qui peut être valorisé

La valorisation d'un territoire ou d'une aire naturelle peut être envisagée de nombreuses manières. Avec différents outils, ou en mettant en avant différents aspects du territoire. Marianne Sauquet énumère un certain nombre de moyens (Sauquet, 2021, p57), nous gardons et adaptions ici ceux applicables aux aires naturelles en vue d'accueillir et sensibiliser des pratiquants d'APN (activités de pleine nature) :

- Valorisation du patrimoine naturel (et autres patrimoines);
- valorisation des activités sportives qui peuvent être pratiquées ;
- valorisation des activités économiques locales (pastoralisme, etc.) ;
- la valorisation à travers l'aménagement et l'équipement (accessibilité, balisage, panneaux, aire d'accueil, etc.).

Ces axes de valorisation constituent autant d'axes de communication et de sensibilisation des touristes pratiquants d'activité de pleine nature, ou des locaux (qui,

somme toute, pratiquent également des APN sur leur territoire). La sensibilisation est un moyen de valoriser les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent.

2.1.3 La sensibilisation des différents acteurs économique

La protection des espaces naturels a pour objectif de préserver la biodiversité (Partie 1, 1.2), mais pour se faire les acteurs de la société doivent « prendre conscience de leurs liens avec la biodiversité, de leurs actions néfastes ou, au contraire, bénéfiques au maintien d'un système complexe et fragile mais vital, et repenser ainsi leur gestion au quotidien comme leur stratégie. »⁴⁷. Voici les acteurs économiques⁴⁸ de la société que nous distinguons ici, ainsi que les raisons, en fonction de leurs rôles et actions, pour lesquelles les sensibiliser :

- Les pouvoirs publics : sur les territoires, la préservation des espaces naturels nécessite des orientations définies aux niveau local et national. La sensibilisation des pouvoirs publics permet la prise en compte la préservation des espaces naturels au travers les plans d'aménagements, les plans et documents d'urbanisme, de dispositifs incitatifs ou réglementaires, etc. Sur le plan de la biodiversité, certains enjeux relèvent du niveau local. Des sites de petites surfaces peuvent abriter une espèce protégée et engendrer une gestion spécifique, cela demande que les fonctionnaires et des élus soient conscients des enjeux.
- Les entreprises privées : les entreprises prennent en compte les dimensions réglementaires et les attentes des consommateurs afin d'adapter leur mode de production ainsi que les produits qu'elle conçoivent. Les décisions des uns influencent les choix des autres.⁴⁹
- Les citoyens (ou ménages) : leurs choix de consommation induisent les décisions des entreprises et des acteurs publics. Mais également leur engagement associatif, lors de manifestation ou l'opinion qui se dégage lors des sondages, mais aussi de part ce qu'ils expriment dans les urnes de par leur

⁴⁷ Leriche Hélène. Les interfaces entre la communauté scientifique et la société civile. Ou la nécessité d'un dialogue entre science et société, autour des enjeux de biodiversité, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 68, no. 4, 2012, pp. 87-91. [En ligne]. Disponible : https://lstu.fr/dial_science_societe (Consulté le 8 août 2022).

⁴⁸ Nature France. *La sensibilisation des acteurs économiques*, 24 février 2022 [En ligne]. Disponible : <https://naturefrance.fr/la-sensibilisation-des-acteurs-economiques> (Consulté le 8 août 2022).

⁴⁹ *Ibid.*

vote. Les réseaux sociaux ont offert beaucoup plus de possibilités de prise de parole. Ainsi que la capacité à interloquer facilement et publiquement les pouvoirs publics, représentants politiques et acteurs privés. De plus, avant d'être des représentants d'entreprise privées ou des pouvoirs publics, les hommes et les femmes qui y sont décisionnaires sont d'abord, de manière individuelle, des citoyens.

Pour l'ensemble de ces acteurs « Les points de vue, les mots, les échelles d'espace et de temps, les moyens financiers et humains, les priorités ne sont pas les mêmes. »⁵⁰ Et la prise en compte des données naturalistes implique que la science « tant pour aider à la pertinence du choix des sujets à traiter que pour s'interroger elle-même quant aux approches, aux priorités et aux pré-requis qu'elle choisit »⁵¹ soit capable d'entendre et intégrer ces différentes attentes.

De plus, au regard des différentes formes et types de protection des espaces naturels (Partie 1, 1.3), on peut s'interroger sur la lisibilité de ces dispositifs tant ils sont nombreux et s'entrecroisent. La sensibilisation peut se faire aussi sur ces outils et cadres réglementaires qui induisent -parfois- des obligations et -toujours- une adaptation des usages.

2.2 – Les outils de la valorisation des espaces naturels

Les acteurs de la valorisation présentés dans le schéma ci-avant, ont parfois des outils qui leurs sont propres (plan d'aménagement pour les collectivités, ...). Mais d'autres peuvent être utilisés par l'ensemble des acteurs.

2.2.1 Les outils non numériques

Les outils non numériques sont de différentes natures et peuvent concerner ou émaner d'un seul et unique acteur, ou servir à l'ensemble de ces derniers. Nous les avons regroupés par moyens d'action.

⁵⁰ Leriche Hélène. Les interfaces entre la communauté scientifique et la société civile. Ou la nécessité d'un dialogue entre science et société, autour des enjeux de biodiversité, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 68, no. 4, 2012, pp. 87-91. [En ligne] Disponible : https://lstu.fr/dial_science_societe (Consulté le 8 août 2022).

⁵¹ *Ibid.*

Les aménagements sur site	La communication
<ul style="list-style-type: none"> ○ Panneaux d'information ○ Parcours/sentiers d'interprétation (pédagogiques), scénographie ○ Belvédère, passerelle (évite les piétinements), observatoire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Supports imprimés (dépliant, guide, brochure, carte,...) ○ Relations presse ○ Mix média (campagne sur différents médias)
La communication interpersonnelle	Planification et aménagement
<ul style="list-style-type: none"> ○ Médiation ou « maraudage» ○ Interventions en milieux scolaire/éducation à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Document de planification d'aménagement (SCoT, PLU/I) ○ Recourir au génie écologique⁵² pour les travaux à effectuer

Figure 6 : Tableau des outils non numériques de la valorisation des sites naturels. Karine Avon, 2022.



*Figure 7 : Exemple de valorisations : passerelles, belvédère, observatoire, scénographie.
Source : Livret-outils du plan paysage du Haut-Vicdessos⁵³*

Autre exemple très intéressant de par son originalité, l'exposition mobile sur l'escalade. Qui traite de la connaissance des noeuds (nécessaire pour la pratique de l'escalade) et de la biodiversité présente sur les falaises :

⁵² Ensemble des techniques associant l'ingénierie classique et l'écologie.

⁵³ Livret-outils du plan paysage du Haut-Vicdessos [En ligne]. Disponible : <https://lstu.fr/livret> (Consulté le 26 août 2022)



Figure 8 : Exposition mobile sur l'escalade du département de l'Isère.
Source : natureisere.fr

2.2.2 Les outils numériques

Le développement du numérique est une réalité grandissante chaque jours et « Internet ne peut plus être envisagé comme un domaine séparé de la vie sociale. [...] les dimensions de la vie sont non seulement affectées par internet, mais elles participent aussi à son évolution. » (Beuscart, 2019, p205). C'est pourquoi la valorisation et la sensibilisation des publics tend elle aussi à se digitaliser. Dans le numérique, bon nombre de supports et de données existent, tous de formes spécifiques. Nous avons regroupé les principaux d'entre eux pour ce qui est de la valorisation des espaces naturels.

<p>Sites et app.⁵⁴ : communication descendante</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ceux des instances et acteurs de la valorisation : ADT, collectivités, associations, etc. ○ D'autres acteurs publics ou privés spécialisés : tourisme, scientifique, APN, ... ○ Influenceurs⁵⁵ 	<p>Sites et app. : communication descendante et ascendante ou participative⁵⁶</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Concerne essentiellement les APN et sont spécialisés par activité : Visorando, Camp to Camp,... ○ Influenceurs
<p>Géotrek, Biovid'Sports, Outdoovision</p>	
<p>La scénographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite en réalité augmentée ○ Borne interactive ○ Visite en 3D sur site ou à distance 	<p>Traces numériques et données de fréquentation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Eco Compteurs (sentiers ou route) ○ Traces GPS ○ Connexions à des bornes wi-fi ○ Connexions aux bornes de réseaux de téléphonie mobile (Flux Vision)

Tableau 2 : Tableau des outils numériques de la valorisation des sites naturels. Karine Avon, 2022.

Nous avons donné une place particulière à Géotrek, Biovid'Sports et Outdoovision, car ils sont ou ils comportent des fonctionnalités dédiées aux collectivités ou tout autres gestionnaires d'espaces naturels. Cela en fait des outils spécifiques.

La valorisation d'un site naturel requiert le plus souvent la mise en place de plusieurs outils. Des groupes de travail ou des commissions peuvent être créées pour regrouper

⁵⁴ Applications web ou mobiles

⁵⁵ On peut considérer qu'un influenceur est dans un mode de communication descendante, en ce sens que le contenu qu'il partage sur les réseaux sociaux, ne sera pas modifié en fonction des retours des internautes (il peut être supprimé mais se sont d'autres facteurs). Cependant, le fait d'être sur un réseau social, qui induit les commentaires publics des internautes, ceux-ci peuvent apporter des informations et enrichir celles données par l'influenceur. C'est pourquoi nous positionnons les influenceurs dans les deux cases de ce tableau touchant à la communication.

⁵⁶ Il existe de nombreux sites et applications web participatifs, nous nous concentrerons ici sur ceux qui correspondent au sujet de ce mémoire.

plusieurs acteurs afin de définir les outils de valorisation et de la sensibilisation à instaurer. Ainsi que du message à faire passer.

De plus, la mobilisation de ces outils peut également être en soi un support à la sensibilisation des acteurs et peut inclure une forme participative « La sensibilisation peut être un véritable atout pour concerter sur des enjeux de territoire avec les habitants, mobiliser des acteurs dans un projet, anticiper des conflits d'usage sur des sites, etc. »⁵⁷

La valorisation espaces naturels c'est aussi la valorisation des connaissances scientifiques que l'on a pour la zone donnée. Cette valorisation reste complexe car elle est à destination d'un large public, celui qui les fréquente. Or la « fréquentation des espaces naturels [...] implique la confrontation du scientifique et du gestionnaire face à un public hétérogène, mêlant spécialistes, amateurs et surtout simples curieux. » (Eveillard-Buchoux, 2018, p 419). Ce qui sous-tend également les pratiquants d'activités de pleine nature.

Si les acteurs de la valorisation et de la sensibilisation sont nombreux, il en est de même des acteurs économiques à sensibiliser. Chacun ayant un rôle à jouer. Pour se faire, les outils numériques et non numériques se complètent et donnent des possibilités pour différentes situation et action de sensibilisation.

⁵⁷ Site internet Réseau Empreintes [En ligne]. Disponible : https://lstu.fr/res_emp (Consulté le 26 août 2022).

Conclusion Partie 1

L'imaginaire de la nature est lié aux paysages. Ceux-ci nourrissent les envies d'ailleurs, de voyage et d'évasion. La nature et les paysage sont des biens communs, au même titre que tant d'autres donc l'accès est pourtant désormais menacé. La biodiversité, si riche, est étudiée et l'INPN permet de centraliser les données s'y rapportant. Cette connaissance permet de mettre en place des protections réglementaires ou non, afin de conserver ce patrimoine naturel. Mais les pratiquants d'activités de pleine nature, qui investissent ces espaces, ne sont pas toujours informés de leur fragilité. Les outils de valorisation et action de sensibilisation passent désormais par le digital, mais un appui avec des outils non digitaux est le plus souvent complémentaires.

Partie 2

*Conservation
des espaces naturels,
l'ANA-CEN Ariège
et la mission*

Introduction Partie 2

L'objet principal de la mission était la mise en place de Biodiv'Sport sur le territoire de l'Ariège. Crée par la LPO, cet outil permet la diffusion de données et informations naturalistes aux pratiquants de sports de pleine nature. Mais également de mettre en place des concertations.

L'ANA-CEN Ariège à travers ses missions de conservation de la biodiversité œuvrait depuis près de vingt sur la conciliation des enjeux naturalistes et la pratiques d'activités de pleine nature. D'autres types de conservatoires existent en France, ils ont certains point en commun avec les CEN.

La mission de stage, initialement prévue autour de ces thématiques et de la fréquentation des sites naturels s'est trouvée modifiée de par les opportunités qui sont advenues. Les méthodologies proposées ont cependant été utiles et suivies sur certaines parties.

Partie 2 - Chapitre 1

Les conservatoires et l'ANA-CEN Ariège

1.1 - Les principaux conservatoires en France

Afin de pourvoir mieux appréhender les Conservatoires d'espaces naturels dans le sous chapitre suivant, nous nous concentrerons ici sur les fonctionnements et outils des autres conservatoires importants en France.

1.1.1 Le Conservatoire du littoral

Probablement le conservatoire ayant le plus de notoriété auprès des publics non-initiés à l'aménagement du territoire. Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, de son nom complet, est un établissement public créé par la loi du 10 juillet 1975. Il est en charge d'acquérir des terrains « d'intérêt biologique et paysager, fragiles et menacés, pour assurer la protection et la valorisation des espaces naturels et du patrimoine culturel » (Laslaz, 2020, p. 30). C'est dire que ce sont les enjeux de biodiversité et les pressions subies par le milieu qui déterminent les zones prioritaires d'intervention du Conservatoire. Ainsi, la préservation du littoral par le Conservatoire est menée à travers 4 principaux enjeux :

- « *la conservation d'espaces dont la valeur patrimoniale engage notre responsabilité à l'égard des générations futures* ;
- *la préservation d'un capital naturel et historique fondamental pour l'attractivité de notre territoire* ;

- *le bien-être social de tous par l'accueil équitable et partagé des populations ;*
- *la protection des biens et des personnes contre les phénomènes climatiques extrêmes en permettant un espace tampon entre l'océan et les enjeux humains. »⁵⁸*

L'action du Conservatoire, pour faire face à ces enjeux, se traduit en trois missions :

- restaurer ;
- gérer ;
- acquérir.⁵⁹

Arrêtons-nous dans un premier temps sur l'acquisition, car elle précède les deux autres missions. Le Conservatoire a acquis des terrains dans tous les départements littoraux, y compris en outre-mer. Il signe entre 300 et 400 actes d'achat par an, dont 70% se font à l'amiable. Mais son meilleur atout vient de ses collaborations avec les départements et la SAFER (société d'aménagement foncier et rural), qui lui permettent d'utiliser un droit de préemption (26% des acquisitions), voire d'expropriation (4% des acquisitions)⁶⁰. La mise en réseau d'acteurs publics et locaux, allant jusqu'à l'échelle communale, lui permet « d'évincer les spéculations immobilières » et de faire face à des acquisitions onéreuses sur un marché foncier littoral très prisé (Laslaz, 2020, p. 30). Nous verrons plus loin dans ce mémoire qu'il n'est pas la seule entité à disposer de ces outils de maîtrise foncière pour sanctuariser des sites à forts enjeux, ou freiner l'urbanisation.

Les outils de la mise en réseau soutenus par des volontés politiques, lui procurent la capacité de s'inscrire dans un temps long, comme à Hyères les Palmiers où après dix années de « négociation conflictuelle avec la compagnie des Salins du Midi souhaitant vendre à prix fort ses terrains convoités par plusieurs promoteurs immobiliers. » (Laslaz, 2020, p. 31).

Une fois les parcelles acquises le Conservatoire du littoral constitue un projet de restauration -lorsque cela est nécessaire- et d'aménagement. Il est établi en concertation avec le gestionnaire et les acteurs du territoire (socioprofessionnel, associations, habitants,...). « Sa définition repose sur des principes communs qui

⁵⁸ Site du Conservatoire du littoral. Disponible : <https://www.conservatoire-du-littoral.fr> (Consulté le 18 juin 2022).

⁵⁹ *Ibid*

⁶⁰ Site du Conservatoire du littoral. Disponible : https://lstu.fr/cl_chiffres (Consulté le 18 juin 2022).

structurent le projet : respect de l'esprit des lieux, sobriété des solutions retenues, ouverture raisonnée au public, définition des choix de gestion... »⁶¹.

Le CL confie la gestion du site acquis à une collectivité locale dans 80% des cas. Ou à un établissement public, ou bien encore à une association (Laslaz, 2020, p. 30). Les gestionnaires « assurent l'entretien courant, l'animation, la garderie et mettent en œuvre les projets de site, dans une relation de coopération et de confiance en suivant les orientations prévues par les plans de gestion ». ⁶²

Le budget du Conservatoire du Littoral en 2021 ce sont :

- 17 M€ consacrés à l'acquisition foncière (acquisitions et frais d'actes) de 2 224 ha, pour 459 actes signés ;
- 58,4 M€ dépensés, sur un budget de 60,7 M€ ;
- 22 M€ dédiés à la réalisation de travaux sur les sites ;
- 6 donations et cessions à l'euro symbolique dont le Conservatoire a été bénéficiaire, pour une valeur de 1,37 M€.⁶³

Une convention cadre de partenariat entre le Conservatoire du littoral et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a été signée en 2019, pour une durée de 10 ans. Faisant du CL un partenaire privilégié du réseau des CEN. Tout comme le sont, d'une autre manière, les Conservatoires botaniques.

1.1.2 Les Conservatoires botaniques

Le premier est créé à Brest en 1975. L'idée première de son fondateur, Jean-Yves Lesouëf était de créer « Une « arche de Noé » des plantes au bord de l'extinction [...]. Il s'agissait alors prioritairement de mettre en culture et de multiplier ces plantes afin d'empêcher leur disparition ». ⁶⁴ Ce fils de pépiniériste autodidacte est à l'origine d'une première mondiale. Il se spécialise, ainsi que le conservatoire de Brest, dans les plantes tropicales.⁶⁵ Les conservatoires de Porquerolles et de Nancy sont ensuite créées entre 1977 et 1980.

⁶¹ Site du Conservatoire du littoral. Disponible : <https://lstu.fr/restaurer> (Consulté le 18 juin 2022).

⁶² Site du Conservatoire du littoral. Disponible : <https://lstu.fr/gerer> (Consulté le 18 juin 2022).

⁶³ Rapport d'activité 2021 du Conservatoire du littoral. Disponible : https://lstu.fr/cl_ra2021 (Consulté le 10 juillet 2022).

⁶⁴ Site internet des CBN. Disponible : <https://lstu.fr/cbn> (Consulté le 8 mai 2022).

⁶⁵ Le Télégramme. *Jean-Yves Lesouëf, au chevet des plantes*. 2004, [en ligne]. Disponible <https://lstu.fr/jyl> (Consulté le 8 mai 2022).

Un décret en date du 12 avril 1988 institue les Conservatoires Botaniques Nationaux, apporte un cadre plus précis à la structuration des CBN et en élargit les objectifs tout en les recentrant sur le territoire français :

- « - connaissance des éléments rares ou menacés de la flore sauvage, d'une région ou d'un groupe d'espèces donné, et de leur localisation ;*
- conservation par tous moyens appropriés, notamment par la culture, de ces taxons menacés, dans le souci de la conservation de leur patrimoine génétique ;*
- information et éducation des différents publics concernés par la conservation du patrimoine floristique sauvage. »⁶⁶*

L'agrément accordé par l'État aux Conservatoires botaniques leur donne ainsi pour mission « d'étudier et de localiser les plantes sauvages rares et menacées [...] et de les conserver ». Ils sont également chargés d'informer et d'éduquer le public. (MNHN, 1993, p 16)

Les missions des Conservatoires Botaniques Nationaux ont évolué et sont, depuis le décret du 14 juin 2021, édictées par l'article D416-1 (et les suivants) du Code de l'environnement :

- « 1° La connaissance de l'état et de l'évolution, appréciés selon des méthodes scientifiques, de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels. Cette mission comporte la mise à la disposition de l'Etat [...] des informations nécessaires à la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de protection de la nature ;*
- 2° L'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ;*
- 3° La fourniture à l'Etat [...], d'un concours technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels ;*
- 4° L'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale. »⁶⁷*

⁶⁶ Extrait du décret, Legifrance.gouv.fr. Disponible : <https://lstu.fr/cbn1988-2> (Consulté le 31 juillet 2022).

⁶⁷ Article D416-1 du Code de l'environnement, Legifrance.gouv.fr. Disponible : <https://lstu.fr/artd416> (Consulté le 31 juillet 2022).

Les Conservatoires Botaniques Nationaux reçoivent un agrément pour 5 ans. Selon un rapport du Ministère de l'écologie, la préparation du dossier d'agrément est un « Investissement important, pour les équipes, dont le renouvellement tous les cinq ans paraît inutilement lourd, voire disproportionné. »⁶⁸ Mais que l'agrément est « Considéré autant comme une garantie qu'un label ou une caution. » par les professionnels du secteur. »⁶⁹

Le financement des CBN vient de l'État et des collectivités intégrées à leur gestion. Les CBN sont des entités autonomes dont les statuts diffèrent. Les plus usités sont le syndicat mixte avec 5 CBN et l'association loi 1901 avec 3 CBN. Ils peuvent être également un service d'un établissement public -Muséum National et Parc National- pour 2 CBN. Ou une collectivité, pour 1 CBN. Leurs fonctionnements diffèrent et sont intrinsèques à leurs statuts respectifs, mais tous disposent d'un directeur.trice, d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique.⁷⁰ En cela, ils ressemblent aux structurations des Conservatoires d'Espaces Naturels dont nous traiterons plus loin dans ce mémoire.

La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN) a été créée en 2000, mais la coordination technique nationale du réseau était confiée à l'AFB en 2017, puis à l'OFB (Office Français de la Biodiversité, créé en 2019) en 2020.⁷¹ La FCBN assure un rôle de représentation et défend les intérêts et positions des CBN.

Le réseau comporte 11 Conservatoires Botaniques nationaux qui couvrent 91 départements en France métropolitaines et en outre-mer. Les territoires couverts par les différents CBN, correspondent peu ou prou aux régions biogéographiques.

⁶⁸ Ministère de la transition écologique et solidaire. *Les Conservatoires Botaniques Nationaux, Bilan de l'organisation actuelle*, 2019, 84 p [en ligne]. Disponible sur <https://lstu.fr/rapportcbn> (Consulté le 8 mai 2022)

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Site internet des CBN. Disponible : <https://lstu.fr/cbnreseau> (Consulté le 8 mai 2022).

⁷¹ Site internet du CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées. Disponible : <https://lstu.fr/cbnmidipyr> (Consulté le 8 mai 2022).

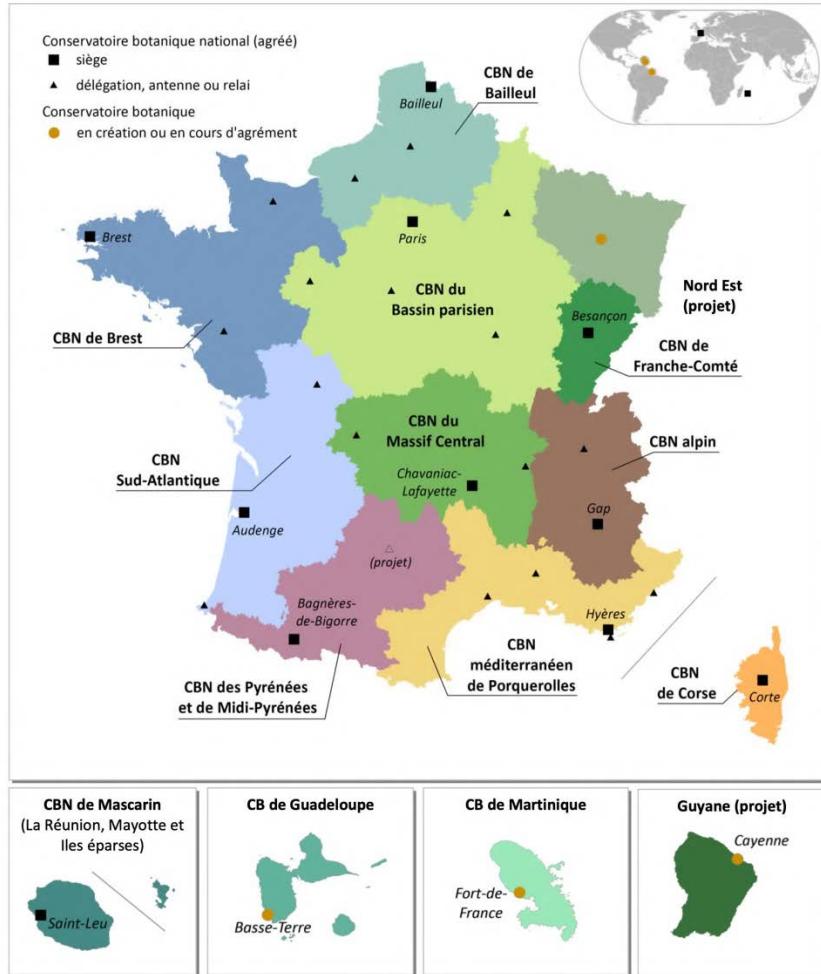


Figure 9 : Le réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux. Source : www.fcbn.fr

Le Conservatoire du littoral et les Conservatoires botaniques agissent sur des pans différents de la protection de la biodiversité et avec des moyens différents. À la croisée de leurs missions, moyens et méthodes, se trouvent les Conservatoires d'espaces naturels.

1.2 Les Conservatoires d'Espaces Naturels

Nous développerons dans un premier temps les caractéristiques générales et communes aux Conservatoires d'espaces naturels. Leurs valeurs et missions, ainsi que le réseau au sein duquel ils se sont fédérés.

1.2.1 De nouveaux acteurs dans la protection de la nature

Les années 1975-1976 voient la création du Conservatoire du littoral et des Conservatoires botaniques (comme précédemment exposé), résultant d'une période où « l'État va prendre des initiatives plus fortes et instaurer les principaux textes qui, aujourd'hui encore, fondent les réglementations en matière de protection de la nature. » (Lépine et Poirier, 2019, p10). C'est dans cette même dynamique qu'émergent les Conservatoires d'espaces naturels, construits sur un modèle associatif.

Les premiers CEN (Conservatoire d'espaces naturels) sont fondés en Alsace-Lorraine avec la création du Conservatoire des sites alsaciens (en 1976) et du Conservatoire des sites Lorrains. Le modèle sera repris dans pratiquement toutes les régions (et parfois départements) de France au cours des quinze années suivantes (*ibid*). Un ouvrage de 1996 initié par la Fédération des CEN décrit ainsi leur mission « [*les CEN*] œuvrent pour la sauvegarde des sites, paysages et milieux naturels par la voie de la maîtrise foncière et de la maîtrise d'usage des terrains recelant une richesse biologique, paysagère ou même historique. » (Fédération des conservatoires d'espaces naturels, 1996, p23). Nous verrons plus loin que cette mission n'a pas changé et qu'elle est désormais structurée autour de 4 fondements.

En 2022, les Conservatoires d'espaces naturels ce sont :

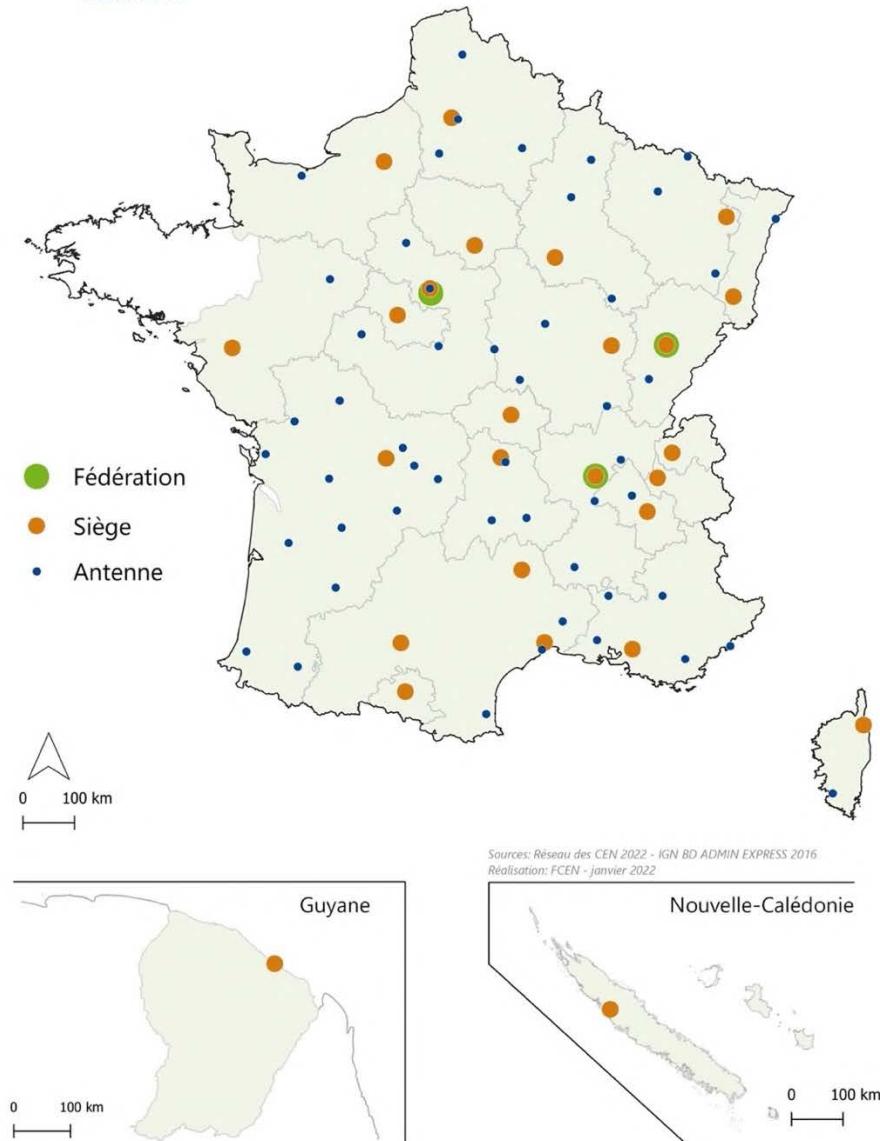
- 145000 hectares en gestion,
- sur 3800 sites en France métropolitaine, en Nouvelle-Calédonie et en Guyane.
- 1007 emplois en 2021 (613 en 2010).
- 7400 adhérents ;
- 800 conservateurs bénévoles⁷²

1.2.2 Le réseau et la fédération

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels se compose :

- des CEN ,
- de leur Fédération ,
- et de la Fondation des Conservatoires d'espaces naturels.

⁷² Conservatoires d'espaces naturels. *Tableau de bord 2022* [en ligne]. Disponible https://lstu.fr/tab_bord_22 (Consulté le 5 août 2022)



*Figure 10 : Carte d'implantation des CEN en 2022.
Source : Fédération des conservatoires d'espaces naturels.*

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels est créée en 1989, après l'adoption d'une première charte. Celle-ci sera révisée en 2003, 2015 et 2020. La fédération défend les CEN et leurs intérêts, génère et accompagne le dynamisme du réseau et a un rôle de représentation. Ses principales actions sont décrites ainsi sur le site web du réseau des CEN :

- La cohérence du réseau ;
- la contribution aux politiques de conservation des espaces naturels ;
- le soutien et les actions en faveur des conservatoires ;

- le suivi du réseau et des actions.⁷³

La stratégie fédérale de réseau pour 2018-2028 décrit les 10 axes qu’ambitionne la Fédération des Conservatoires d’espaces naturels :

1. Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale ;
2. Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation ;
3. Adapter et consolider le modèle économique du réseau ;
4. Accompagner le développement de l’assise citoyenne ;
5. Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques ;
6. Renforcer et sécuriser l’assise foncière des Conservatoires ;
7. Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés ;
8. Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser » ;
9. Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité ;
10. Contribuer au soutien technique et juridique du réseau.⁷⁴

La première Charte adoptée en 1989 a été révisée en 2003, 2015 et 2020. Elle est le « texte de référence qui réunit les Conservatoires [...] affirment leurs valeurs et guide leurs actions. » (voir la Charte complète annexe I) L’adhésion à la Fédération est conditionnée par la ratification de la Charte. Le CEN adhérent peut ensuite utiliser la charte graphique et la marque analogue. Le nouveau Conservatoire d’espaces naturels se voit attribuer un nom, ainsi qu’un logo charté qui lui est propre intégrant un aspect naturaliste intrinsèque du territoire qu’il couvre.



Figure 11 : Logo du réseau des CEN et exemples de logos de deux CEN

⁷³ Site internet des CEN. Disponible : https://lstu.fr/fede_cen (Consulté le 15 juillet 2022).

⁷⁴ Voir le détail des 10 axes en annexe I. L’intégralité de la plaquette dédiée à la stratégie fédérale 2018-2028 des CEN est disponible en ligne : <https://lstu.fr/strat18-28> (Consulté le 15 juillet 2022).

La Fondation, ou Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, a été créé en 2011 afin de « disposer d'un outil juridique adapté à recevoir les dons et legs. »⁷⁵ Cela permet par exemple de « donner ou léguer un site naturel en gardant ou non l'usufruit pour une période déterminée » ou bien encore « léguer un patrimoine immobilier ou une œuvre d'art dont la valorisation soutiendra l'action des Conservatoires. »⁷⁶ S'appuyant sur leur savoir-faire historique, les CEN et leur Réseau apportent des garanties sur l'utilisation des capitaux légués à des fins de protection de la biodiversité.

1.2.3 Les valeurs, les missions et les actions des CEN

Les valeurs des Conservatoires d'espaces naturels sont très fortes et centrales dans la manière de mener leurs actions. Il se veulent des « acteurs territoriaux de proximité », « coopérant avec les acteurs publics et privés des territoires ». Ils « acceptent les différences de point de vue comme source d'apprentissage réciproque, et d'adaptation de leurs démarches dans le temps ». Les CEN cherchent à « limiter leur empreinte environnementale par une démarche écoresponsable » et « partagent les valeurs de l'économie sociale et solidaire ».

Les acteurs ou partenaires publics des CEN peuvent être des : collectivités, PNR, Conservatoires botaniques, associations naturalistes diverses, OFB (Office Français de la Biodiversité), ONF (Office National des Forêts), etc. Les acteurs ou partenaires privés des CEN sont essentiellement les propriétaires de parcelles sur lesquelles un Conservatoire a établi un enjeu de biodiversité.

Les Conservatoires d'espaces naturels ont pour principal objet :

« La préservation des espèces, des habitat naturels ou anthropisés, de la géodiversité et des paysages. [...] Cette richesse naturelle, influencée par les générations précédentes qui ont contribué, intentionnellement ou non, à la formation des paysages et des habitats et à la sélection des espèces, constitue un bien commun faisant partie du patrimoine national. Les Conservatoires d'espaces naturels ont vocation à contribuer à sa conservation et sa restauration dans l'intérêt des générations futures. »⁷⁷

⁷⁵ Site internet des CEN. Disponible : https://lstu.fr/fond_cen (consulté le 12 mars 2022).

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Extrait de la Charte du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels, voir la Charte complète en annexe I.

La mission des Conservatoires d'espaces naturels se traduit par le quadriptyque : connaître, protéger, gérer, valoriser.

- *Connaitre*: il s'agit de l'expertise scientifique et technique. Savoir pourquoi on agit ici, déterminer les types d'actions à mener (Lépine et Poirier, 2019, p14). La connaissance naturaliste est la base de la prise de décision et des actions à mettre en place.
- *Protéger*: pour protéger des espaces naturels, les CEN ont recours à la maîtrise foncière. C'est-à-dire que chaque Conservatoire « conventionne, achète ou loue des terrains d'intérêt écologique majeur » (*ibid.*) -Il s'agit là de la différence avec le Conservatoire du littoral précédemment exposé, celui-ci se concentrant uniquement sur l'achat et la mise en gestion.- Cela permet au Conservatoire de pouvoir intervenir sur tout type de terrain, y compris les terrains militaires⁷⁸ ou appartenant à un propriétaire privé. Dans tous les cas de figure, le CEN réalisera une convention et un plan de gestion.
- *Gérer*: la gestion des parcelles confiées à un Conservatoire, ou celles dont il est propriétaire, implique des travaux d'entretien de différentes natures. Il s'agit d'entretenir pour garder ou recréer les conditions d'existence des milieux. Ceci en complémentarité avec « l'éventuelle valorisation économique et le respect des activités humaines dès lors qu'elles sont compatibles avec l'objectif écologique. »⁷⁹ Un Conservatoire peut avoir une équipe en interne, ou s'appuyer sur des entreprises spécialisées ou des structures de réinsertion professionnelle ; sur des agriculteurs sous contrat (agro-pastoralisme) ; sur ses employés et/ou bénévoles.
- *Valoriser*: ou sensibiliser à la nature. C'est-à-dire informer le grand public à travers des outils de communication, des sorties, des interventions en milieux scolaires ou même à travers des chantiers bénévoles.⁸⁰ Transmettre les connaissances naturalistes et alerter sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

⁷⁸ Armée et biodiversité, programme LIFE NaturArmy [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/armee_biodiv (Consulté le 12 mars 2022).

⁷⁹ Site internet des Conservatoires d'espaces naturels [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/cen_gerer (Consulté le 14 mars 2022).

⁸⁰ Site internet des Conservatoires d'espaces naturels [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/cen_valoriser (Consulté le 14 mars 2022).

A ce quadriptyque, est désormais associer *l'animation* de projets de territoire et de politiques publiques de développement durable. Notamment sur les questions de l'eau, de l'agriculture ou de la biodiversité.⁸¹

1.3 – L'ANA-CEN Ariège

1.3.1 L'Association des Naturalistes d'Ariège

a) Des naturalistes passionnés à l'origine de l'association

L'Association des Naturalistes d'Ariège ou ANA, est une association loi 1901, créé en 1988 par un groupe de naturalistes amateurs. L'actuelle directrice de l'ANA y a été l'une des premières salariées.⁸² Elle décrit ainsi les premières années de l'association et de ses fondateurs :

« C'est le regroupement de bénévoles naturalistes, de copains qui se sont retrouvés pour créer l'ANA. Donc le fil conducteur c'était le monde naturaliste, réaliser des inventaires, ce qui les a rapprochés c'est de créer cette association, autour du monde naturaliste. C'était des amateurs éclairés, des passionnés de faune et de flore. Ils étaient une quinzaine ou une vingtaine [...]. »⁸³

« On est devenu CEN rapidement, mais on a peu développé le volet acquisition, gestion des milieux. On était plus sur la connaissance pendant un certain nombre d'années. Et c'est vrai que c'est depuis moins de dix ans que le volet gestion du conservatoire est vraiment monté en puissance. Et avant les conservatoires, ils achetaient beaucoup. Et nous, en Ariège, ça ne se justifiait pas l'acquisition [...]. L'amélioration des connaissances était omniprésent pendant les premières années, il y avait très peu de place pour la gestion »

⁸¹ Site internet des Conservatoires d'espaces naturels [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/cen_animer (Consulté le 14 mars 2022).

⁸² Voir la retranscription complète de l'entretien en annexe B

⁸³ *Ibid.*

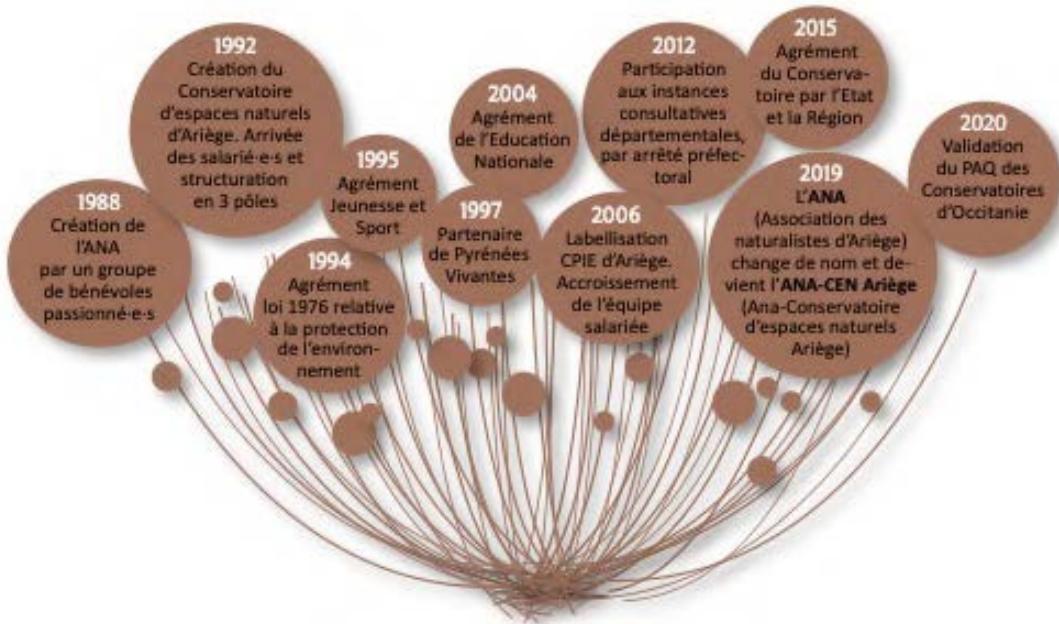


Figure 12 : Les principales dates ayant marqué l'évolution de l'ANA-CEN Ariège
Source : ariegenature.fr

b) L'ANA-CEN de nos jours

Les missions de l'ANA s'articulent autour de l'étude de la biodiversité et des milieux, ainsi qu'aux relations et interactions entre l'humain et la nature. Les méthodes employées par l'ANA sont basées sur l'ouverture, le dialogue et des dynamiques de partenariats.

L'ANA présente sa vocation en quatre axes :

- Connaître : à travers les études naturalistes, il s'agit d'enrichir la connaissance dans les sciences naturalistes ;
- Transmettre et valoriser : porter à connaissance et diffuser auprès du plus large public les savoirs acquis suite aux études menées. Ainsi que de mettre en lumière le patrimoine naturel à travers différents types de supports ;
- Préserver : protéger les milieux et les espèces en intégrants les activités humaines, leurs enjeux et retombées.
- Accompagner : permettre aux « acteur·rices » publics et privés du territoire d'intégrer la biodiversité locale dans leurs projets et de la valoriser.⁸⁴

⁸⁴ Site internet de l'ANA-CEN Ariège. Disponible : <https://ariegenature.fr/presentation/> (Consulté le 12 mars 2022)

Les compétences réunies au sein de l'ANA sont variées et complémentaires, on peut citer notamment : ingénierie en écologie, géomatique, animation, formation, médiation territoriale, communication, administration.

Les compétences présentes dans l'association s'articulent en quatre pôles d'activité :

- L'amélioration des connaissances sous la responsabilité d'un conseil scientifique régional. Exemple de projets en cours : mise en place du PNA (Plan National d'Actions) Desman des Pyrénées, Suivis des populations de chiroptères à l'échelle de l'Ariège
- La gestion conservatoire des espèces et espaces naturels pour concilier leur préservation et le développement de l'utilisations des espaces par les humains. Exemple de projets en cours : mise en place de notices ou plans de gestion sur 30 sites conservatoires, accompagnement des propriétaires pour la mise en place d'Obligation Réelle Environnementale ou ORE⁸⁵.
- L'accompagnement des territoires pour mieux intégrer le développement durable dans les politiques locales. Exemple de projets en cours : missions d'expertise pour des porteurs de projet en amont des projets : collectivités, entreprises. Assistance à la protection des zones humides : CATZH (Cellule d'Assistance Techniques aux Zones Humides).
- La sensibilisation, l'éducation et la formation pour la préservation et le respect de l'environnement. Exemple de projets en cours : programme d'animations nature éducatives en milieu scolaire et sorties pour les adhérents de l'association, formation au LEGTA (Lycée Général Technologique Agricole Ariège) de Pamiers : agriculture et biodiversité.⁸⁶

L'ANA-CEN Ariège est la seule structure en France à avoir intégré et à agir dans le cadre de quatre réseaux nationaux et internationaux. Les CEN, bien sûr. Mais aussi les réseaux :

- CPIE (Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement),
- RNF (Réserves Naturelles de France) à travers la Réserve régionale du Pic du Massif du Saint Barthélémy ;
- Éducation Pyrénées Vivantes

⁸⁵ Voir la présentation du dispositif ORE sur le site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires : <https://lstu.fr/ore> (Consulté le 20 août 2022).

⁸⁶ Présentation interne du directeur du pôle « Étude et gestion », voir l'ensemble de la présentation des quatre pôles en annexe M.

Ces différents réseaux sont détaillés dans la plaquette de l'ANA-CEN Ariège en annexe L.

En 2021, l'ANA-CEN Ariège ce sont 34 employés (pour l'équivalent de 26,1 équivalents temps plein), dont 20 en CDI et 14 en CDD.⁸⁷

L'ANA, avec son implantation territoriale forte, pourrait être attendue sur les sujets naturalistes chargé et prégnants en Ariège : la réintroduction l'ours, le projet d'hébergement touristique sur le lac de Montbel, etc. Or, sa position est de rester neutre. Cette posture est ainsi expliquée par la directrice de l'ANA-CEN Ariège :

« Dans n'importe quel projet, il faudrait être soit blanc, soit noir. Et bien il peut y avoir une position où on reste neutre parce qu'on comprend les problématiques des éleveurs d'un côté, et on comprend les enjeux de biodiversité. Donc c'est la société qui nous demande d'être noirs ou blancs. On peut avoir une position neutre. »⁸⁸

1.3.2 Qui sont les naturalistes ?

La définition d'un naturaliste dans le Petit Robert est celle-ci « Spécialiste de l'étude des sciences naturelles » et de renvoyer à « biologiste, botaniste, géologue, minéralogiste, zoologiste ». (Rey, 2003, non paginé). La définition fait également état des aspects artistiques (ce qui était déjà le cas pour la définition de « paysage », voir Partie 1, chapitre 1) et précise « Qui reproduit fidèlement la nature, évite l'idéalisation et l'imagination en art ». Ce deuxième aspect nous renvoie à l'émergence de l'esthétique des paysages déjà abordé. Nous nous concentrerons ici sur les spécialistes qui « étudient la nature dans la nature »⁸⁹, c'est dire qu'ils étudient le vivant sur le terrain.

Pour la directrice de l'ANA-CEN Ariège, salarié de l'association depuis près de 30 ans (voir annexe F), les naturalistes sont avant tout des passionnés mais pas seulement :

« C'est des gens passionnés. Passionnés et passionnants. Que ce soit des araignées jusqu'aux... grandes bêtes, petites bêtes... du minuscule au

⁸⁷ Rapport d'activité 2021 de l'ANA-CEN Ariège, p6. [En ligne] Disponible : <https://lstu.fr/ra2021> (Consulté le 12 août 2022).

⁸⁸ Voir la retranscription complète de l'entretien en annexe B.

⁸⁹ Julien Vergne, médiateur scientifique de l'ANA-CEN Ariège, le 2 septembre 2022.

macro, on va dire. Ce qui les réunit tous c'est leur passion, leur fort engagement, du coup leur fort caractère. Que ce soit amateurs ou professionnels. »⁹⁰

Julien Perrot, créateur de la revue La Salamandre⁹¹ et de la chaîne Youtube « La Minute Nature »⁹² dont le sérieux et loué dans le milieu naturaliste, évoque d'autres aspects dans une interview :

« Je suis un amoureux de la nature mais pendant 20 ans on m'a fait comprendre que j'étais un doux rêveur. Et maintenant ça commence à changer, mais c'est tard, maintenant on me dit ah oui les insectes c'est important... sauf qu'on en a perdu les trois-quarts entre temps. C'est ça qui est dramatique. [...] Ce monde des naturalistes je pense que ce sont des gens un peu solitaires, qui n'étaient pas nombreux, qui étaient un peu... je sais pas, peut être un peu dans un autre monde que les autres ou avec une autre conscience de ce qui nous entoure. »⁹³

Loin d'être des résultats d'une étude sociologique sérieusement menée, nous pouvons toutefois nous appuyer sur l'expérience de ces professionnels, de ces dires d'experts, pour retenir leur vision sur les naturalistes.

1.3.3 La question du tourisme dans une association naturaliste

Au vu des activités de l'ANA-CEN Ariège et après avoir présenté le contexte naturaliste, il fallait préciser ici les liens de l'association avec le monde du tourisme.

L'ANA souhaite pouvoir agir auprès des acteurs du tourisme, publics ou privés, en les accompagnant en amont les projets. Et leur permettre d'intégrer la dimension écologique comme un atout et non comme une contrainte. Ces axes d'accompagnement aux projets, s'inscrivent dans les objectifs du développement durable tels que définis par l'ONU⁹⁴ :

⁹⁰ Voir la retranscription complète de l'entretien en annexe B.

⁹¹ Voir le site de la revue en ligne : <https://www.salamandre.org>

⁹² Cette chaîne Youtube est suivie par plus de 91700 abonnés : https://lstu.fr/minut_nat

⁹³ Interview vidéo sur la chaîne Partager c'est Sympa, La protection de la nature est-elle un échec ? [En ligne]. A 7'06. Disponible : https://lstu.fr/itw_jperrot (Consulté le 22 avril 2022).

⁹⁴ Acteurs du tourisme durable. Quelle intégration du tourisme dans les objectifs de développement durable de l'ONU. [En ligne] Disponible : https://lstu.fr/tour_durable (Consulté le 20 août 2022).

« La diversité des espèces, des écosystèmes et des paysages attire le tourisme et favorise la croissance économique. Selon les Nations Unies, un secteur touristique bien géré peut aider à réduire les menaces pesant sur les populations clé (faune et flore) et peut maintenir ou accroître la biodiversité grâce aux recettes du tourisme. » (Voyageons-autrement.com, 2018, p 27).

L’Ariège est un département où les espaces naturels sont très présents. Ils sont le support de l’attractivité touristique du département ainsi que les « terrains de jeu » des APN. Les enjeux de préservation des habitats et des espèces deviennent de plus en plus prégnants au fur et à mesure que la fréquentation augmente.

Les actions menées par l’ANA-CEN Ariège dans le secteur du tourisme sont dans la lignée de sa mission. Comme vu dans le sous chapitre précédent, elle « agit pour une meilleure intégration de l’environnement dans les politiques locales, la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques et les aménagements. » (ANA Conservatoire d’espaces naturels, 2018, p 10). L’association a donc toute légitimité à investir le champ du tourisme. Tant à travers les activités de pleine nature (APN) que dans l’accompagnement vers la prise en compte de la biodiversité dans les projets et politiques touristiques.

À une échelle plus large, l’écotourisme est un axe de réflexion et de travail au sein du réseau Éducation Pyrénées Vivantes⁹⁵. En tant que membre, l’ANA-CEN Ariège contribue à ces actions, partage son expérience et s’inspire de celles d’autres acteurs.

Les conservatoires sont en première ligne de la préservation de la biodiversité et la maîtrise foncière en est un grand atout. L’ANA-CEN Ariège s’est imposé comme acteur majeur de la biodiversité et les activités de pleines nature.

⁹⁵ Voir notamment le manifeste du réseau Éducation Pyrénées Vivantes « Pour un tourisme de montagne durable et responsable dans les Pyrénées ». [En ligne]. Disponible : <https://lstu.fr/manif> (Consulté le 20 juillet 2022).

Partie 2 - Chapitre 2

Présentation de la mission du stage

La mission initiale comportait différents aspects de ayant trait à la pratique des activités de pleine nature et à la sensibilisation des pratiquants. La mise en place de Biodiv'Sports sur le territoire de l'Ariège et sa diffusion en était une part importante.

2.1 – La mission du stage et son évolution

2.1.1 La mission initiale

La mission initiale du stage portait sur trois principaux thèmes :

- La mise en place de l'outil numérique Biodiv'Sports (développé dans un sous chapitre suivant) ;
- l'implication des acteurs publics et privés des APN afin d'établir les informations attendues et faciliter, voire accélérer, leur appropriation de l'outil. En commençant par l'escalade ;
- l'étude de la fréquentation des sites naturels ;

Ces thèmes ont été validés ensemble, entre la stagiaire et la structure, dès le premier entretien. La mission du stage a ensuite été précisée et déclinée ainsi :

- Analyse du contexte relatif à Biodiv'Sports :
 - Entretiens avec les acteurs/utilisateurs de l'application,
 - Définition des opportunités et des points de vigilance.
- Élaboration d'un schéma d'organisation de la donnée comprenant :

- Audit des données (et outils) dont l'ANA/CEN Ariège dispose afin d'identifier celles qui sont pertinentes pour Biodiv'Sports (contexte utilisateur).
 - Définition de critères des données à diffuser (fond et forme) en interne à destination des salariés et du conseil d'administration.
 - Mise en place d'un process pour l'intégration de données qualifiées dans l'application Biodiv'Sports.
 - Facilitation de l'appropriation de l'application par les naturalistes au travers d'actions de sensibilisation.
 - Définition et co-construction des données à intégrer avec les acteurs des APN.
- Diagnostic de la fréquentation dans le département au regard de la biodiversité et des APN :
 - Enquêtes quantitatives et qualitatives auprès d'une pluralité d'acteurs: représentants des APN, responsables d'aires naturelles et d'organismes de promotion et communication du territoire, populations locales.
 - Identification des lieux surfréquentés sur le département.
 - Étude sur les sites valorisés et actions mises en place. Recherche d'actions possibles sur le modèle d'autres territoires et préconisations.
- Animation de réseau auprès des APN, des élus et éventuels partenaires autour de l'intérêt et de l'usage de Biodiv'Sports.
- Définition d'une feuille de route et d'un programme d'action qui s'inscrivent dans le plan de communication de l'ANA/CEN.
- Proposer des solutions alternatives aux zones sensibles définies dans l'application Biodiv'Sports, à travers de nouveaux sites à valoriser pour la pratique des APN.

Cette mission sera amenée à évoluer au cours du déroulement du stage.

2.1.2 Évolution de la mission

La principale évolution de la mission concerne la réorientation du travail sur la fréquentation des sites naturels. Nous avons convenu de nous diriger vers un travail sur la capacité de charge touristique des milieux naturels et la rédaction d'une note de service à ce sujet.

De plus, l'ANA-CEN Ariège porte un grand nombre de projets, toujours guidée par les liens et les interactions entre l'humain et la nature. Ainsi, l'association coordonne la labélisation d'évènements sportifs, culturels et touristiques, qui ont une démarche éco-responsable. C'est le Label Manifestations Vertes⁹⁶. Au cours du stage il nous a été possible de découvrir ce label, son attribution, une application concrète et ses axes de développement. Il s'agissait d'une opportunité et d'un exemple concret d'accompagnement, pour concilier l'organisation d'un évènement culturel et la préservation d'une espèce protégée. Nous avons orienté une partie du stage sur un travail pour ce label.

Enfin, au mois de mai 2022, nous avons décidé de repousser la fin du stage (initialement prévue le 23 août) au 30 septembre 2022. Cela pour bénéficier du mois septembre, plus opportun et plus réaliste en termes de délai, que les mois de juin, juillet et août, pour l'organisation de réunions internes et avec des acteurs publics, ainsi que pour la mise en place d'une action concrète auprès des grimpeurs.

Nous développerons plus loin dans ce mémoire les avancements sur les différents aspects de la mission.

2.2 – L'escalade : activité à forts enjeux

2.2.1 L'escalade en Ariège

En Ariège, de par sa géomorphologie, l'escalade tient une place importante dans les sports de pleine nature. Le département comporte 68 sites naturels pour la pratique, ce qui représentent 4800 longueurs avec des cotations allant du 3b au 8c⁹⁷. C'est à dire du niveau d'initiation/débutants jusqu'au haut niveau. L'ADT (Agence départementale du tourisme) revendique également être le 4^e département français en nombre de kilomètres de voies (120km). Ce qui en fait le premier département de

⁹⁶ Pour plus d'informations sur le Label Manifestations Vertes en Ariège : https://lstu.fr/manif_vertes09 (Consulté le 10 avril 2022).

⁹⁷Selon la Fédération Française Montagne Escalade (FFME), les cotations en milieu naturels s'échelonnent du 3 au 9. Le chiffre augmente en fonction de la difficulté. Pour affiner la cotation les lettres a, b et c complètent le chiffre, le « c » étant le plus difficile. Il peut également être ajouté un « + » après la lettre, celui-ci marque également un niveau de difficulté supérieur. Norme de classement des voies et des sites naturels d'escalade. [En ligne]. Disponible : https://lstu.fr/cotation_ffme (Consulté le 10 mai 2022).

l'Occitanie et des Pyrénées pour la pratique de l'escalade. De plus, les orientations géographiques de ces sites permettent une pratique tout au long de l'année.⁹⁸ L'escalade en Ariège c'est aussi une très longue histoire, ancrée dans le territoire. L'un des équipeurs les plus prolifiques du département raconte les débuts de cette pratique qui a émergé dans les années 70. Et son essor en Ariège (voir annexe D).

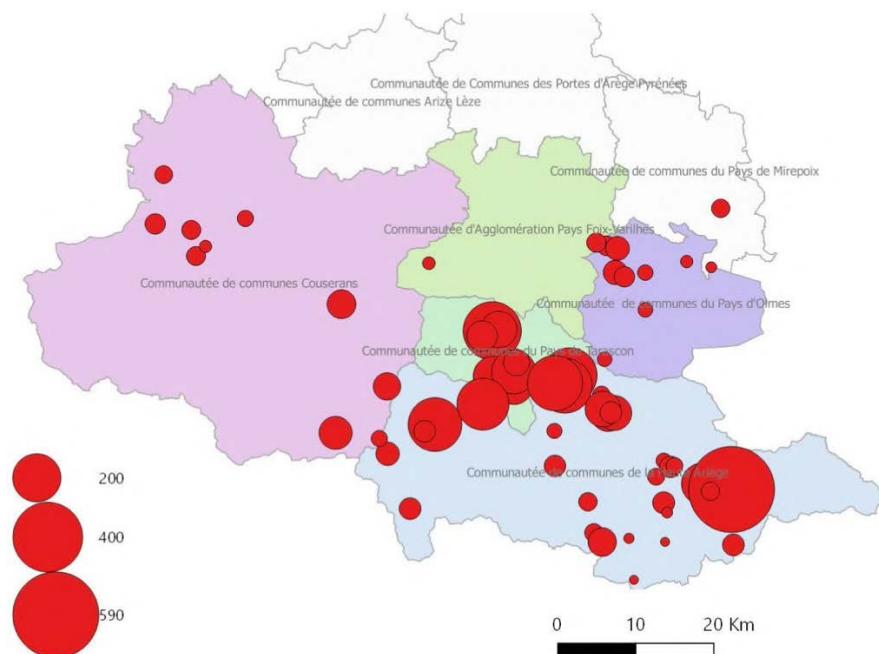


Figure 12 : Localisation des sites naturels d'escalade en Ariège, en fonction du nombre de longueurs.
Source : Étude commandée par le Conseil Départemental : « Structuration de l'activité escalade », 2019.

Bien qu'obligatoire sur le plan légal, le département n'est pas doté d'un PDESI (Plan départemental des espaces, sites et itinéraires). Le Conseil Départemental a cependant lancé une étude pour analyser et structurer la filière escalade en Ariège. L'étude comporte deux phases, la première, rendue juillet en 2019 aborde les sujets suivants :

- La pratique de l'escalade et le profil des pratiquants ;
- le rôle socio-économique de l'escalade ;
- dresse un état des lieux des sites de pratique, par communauté de commune ;
- la responsabilité juridique, des collectivités locales notamment ;
- l'entretien des sites d'escalade.

⁹⁸ Informations de l'ADT de l'Ariège sur son site. Disponible : https://lstu.fr/adt_escalade (Consulté le 29 août 2022)

La deuxième phase vise l'amélioration, la valorisation et le développement de l'activité escalade. Elle a été présentée au printemps 2022 et comporte :

- la présentation de l'enquête quantitative menée auprès des pratiquants
- l'état des lieux de l'accueil des grimpeurs,
- une préconisation d'actions de communication pour valoriser l'activité.

Dans ce contexte, il nous paraît utile d'apporter des éléments de compréhension sur les potentiels impacts de l'escalade sur les milieux naturels qui en sont le support.

2.2.2 Aparté sur les milieux naturels rocheux en Ariège

Une étude menée par l'Association des Naturalistes d'Ariège entre 2004 et 2006 a permis de dresser un panorama de la biodiversité présentes sur les falaises du département. Les prospections ont permis de « dresser un premier état des lieux du patrimoine naturel présent sur quelques falaises d'Ariège [...] Les premiers bilans apportent la preuve de l'importance de la prise en compte de ces habitats pour la préservation de la biodiversité. »⁹⁹ Par la suite, d'autres études et inventaires ont permis d'améliorer la connaissance de ces milieux.

a) La flore

L'étude botanique a recensé, sur les neufs sites de l'étude, 202 espèces de plantes vasculaires¹⁰⁰ et d'arbres, dont plusieurs étaient indéterminées. Le nombre d'espèces par site variait de 52 à 87. D'autre part, deux espèces protégées¹⁰¹, Aethionème à feuilles ovales et Alysson à gros fruits, ont également été découvertes. Ainsi que quinze espèces « déterminantes pour la mise à jour des ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). » (ANA, 2008, p 57). Car « même si une plante peut paraître abondante [...] localement, au niveau national ou européen elle peut être très rare ».¹⁰²

L'étude a également révélé que l'équipement des voies induisait une diminution significative de la richesse floristique. Cependant, la non fréquentation de ces voies

⁹⁹ Nature d'Ariège Infos, bulletin trimestriel de l'ANA. *Les falaises de l'Ariège*. Mars 2008, n°69, p3.

¹⁰⁰ « Les plantes vasculaires sont les plantes dotées de vaisseaux permettant la circulation de l'eau et de la sève ». Source : Muséum National d'histoire naturelle [en ligne] Disponible : <https://www.mnhn.fr/fr/plantes-vasculaires> (Consulté le 30 août 2022).

¹⁰¹ Ce qui en interdit la coupe ou l'arrachage.

¹⁰² Julien Vergne, vidéo Le Peuple des Falaises – Escalade et biodiversité vues par un naturaliste. [En ligne]. Disponible : https://lstu.fr/people_falaises (Consulté le 16 mars 2022).

(parce qu'encore méconnues), avait permis une augmentation des surfaces végétales : « Le nettoyage n'entraîne pas nécessairement la destruction de la communauté végétale. Il semble, en effet, que celle-ci puisse progressivement se reconstituer si l'évènement perturbateur n'est pas renouvelé. » (ANA, 2008, p 61). L'impact de l'équipement des voies sur les plantes vasculaires des parois peut donc être atténué, mais pas celui de la fréquentation.

Concernant les arbres, certains Genevriers peuvent s'être développés le long des voies d'escalade. De faibles taille et diamètre, ils peuvent pourtant atteindre l'âge étonnant de mille ans. Ils sont d'autant plus remarquables « qu'ils ont développé des stratégies très particulières pour pousser dans ces environnements difficiles, ce qui renforce leur valeur patrimoniale et écologique »¹⁰³. Notamment pour comprendre les processus d'alimentation et de croissance.

b) La faune

Les oiseaux sont sans doute les espèces les plus visibles. Les falaises sont un lieu privilégié pour leur nidification car tranquilles, loin des prédateurs et des dérangements (ANA, 2008, p70).

En Ariège, les falaises abritent des espèces emblématiques et protégées telles que :

- Faucon pèlerin ;
- Grand-duc d'Europe ;
- Vautour percnoptère ;
- Gypaète barbu ;
- Aigle royal ;
- Faucon crécerelle ;
- Chouette hulotte.

Le déclin des populations de ces espèces et leur délicate reproduction ont conduit à leur protection au niveau national et international.

En dehors des oiseaux, les espèces présentent sont des familles suivantes :

- mollusques et insectes: plus de 200 espèces d'invertébrés avec 5% d'endémisme pyrénéen.
- reptiles, 9 espèces : lézards, serpents
- chiroptères, 24 espèces : chauve-souris

¹⁰³ Nature d'Ariège Infos, bulletin trimestriel de l'ANA. *Les falaises de l'Ariège*. Mars 2008, n°69, p4

2.3 – Biodiv’Sports

2.3.1 Éléments de contexte sur les APN en Ariège et les actions de l'ANA-CEN Ariège

L'ANA-CEN Ariège dresse le constat depuis une quinzaine d'années selon lequel les activités et sports de pleine nature sont en pleine expansion en Ariège. Au niveau national, de plus en plus de français s'adonnent à ce type d'activité : c'est un phénomène de civilisation incontournable qui génère aujourd'hui une économie mais qui peut être source de nuisance pour le patrimoine naturel si une réelle concertation n'est pas mise en place. Ce phénomène a été largement amplifié par les confinements/déconfinements successifs liés à la Covid-19.

Les sports de pleine nature (SPN), par définition, s'exercent essentiellement dans des espaces naturels préservés. Une réflexion concertée sur ces espaces doit être menée avec l'ensemble des acteurs pour concilier aménagements, pratiques sportives et préservation. Au vu des pressions anthropiques dues à ces APN, il est urgent de mettre en place cette concertation en Ariège. Pour cela, l'ensemble des acteurs doit être fédéré et les institutions impliquées.

Grâce aux multiples actions que l'ANA-CEN Ariège a effectué dans ce domaine depuis 2003, une réelle prise de conscience dans le milieu sportif a souvent lieu. Une réelle volonté de mise en cohérence des pratiques par rapports aux enjeux est régulièrement exprimée. L'association a mené de nombreux projets sur la problématique de la concertation entre le monde des naturalistes et celui des APN : réalisation d'études, mise en place de charte et de convention, réalisation de formation, d'outils de sensibilisation, etc. Toujours dans le sens d'un développement respectueux de ces APN.

En 2009, l'ANA-CEN Ariège s'est vue confiée le rôle de représentant de la filière « Education à l'environnement » au sein du Collège des sports de nature du département, piloté par l'ADT. Ce Collège avait pour mission la réalisation d'une étude sur les retombées socio-économiques et environnementales des sports de nature en sur le département, la mise en place d'une démarche qualité auprès des prestataires et la création d'un Observatoire départemental des sports de nature. Entre novembre 2012 et avril 2013, l'ANA-CEN Ariège a mené un complément à l'enquête menée par le Collège des sports de nature auprès des prestataires afin de déterminer les besoins de ces professionnels en termes de formation à l'environnement. Ainsi que pour améliorer leur propre connaissance du milieu naturel et/ou en outils de sensibilisation

à destination de leurs publics. Les principaux résultats de cette étude révèlent qu'environ 71% des prestataires interrogés souhaiteraient bénéficier d'une formation pour améliorer leur connaissance de l'environnement et qu'environ 85% souhaiteraient disposer d'outils de sensibilisation à destination de leurs publics.

C'est dans ce contexte que l'ANA-CEN Ariège intervient auprès des filières de différentes APN : escalade, canyoning, eaux-vives, parapente, randonnée pédestre et équestre, randonnée hivernale, spéléologie. Elle intervient également en appui et sur des formations d'écotourisme.

De 2019 à 2022, dans le cadre du projet Roca'Nature, coordonné par le Conservatoire National Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) et financé par la Région Occitanie, l'ANA-CEN Ariège a réamorcé un travail de concertation avec les grimpeurs. L'objectif de ce projet était de faire un état des lieux des connaissances naturalistes et des sites de pratiques sportives en lien avec le milieu rupestre sur les Pyrénées françaises. Parallèlement, une sensibilisation et une formation des pratiquants et encadrants sportifs à la fragilité de ces milieux a été prévue. Une des actions de ce projet était la mise en place d'un outil mutualisé faisant figurer les sites de pratiques et les enjeux environnementaux. Finalement, le choix d'utiliser l'outil Biodiv'Sports a été validé collectivement par le comité de pilotage car il réunissait les fonctions souhaitées.

En complément de ce projet, l'ANA-CEN Ariège a participé aux réunions et comités de pilotage, organisés par le Conseil départemental, sur la structuration de l'activité d'escalade en Ariège. Nous évoquerons cet aspect dans la troisième partie de ce mémoire.

2.3.2 Une application pour diffuser les informations naturalistes

Concilier pratique d'activités de pleine nature et enjeux de biodiversité, voici les raisons qui ont fait naître Biodiv'Sports. « De nombreuses initiatives locales ont émergé afin de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les sports de nature mais il n'existe pas de ressource pour valoriser ces démarches et communiquer de manière commune auprès des pratiquants ».¹⁰⁴ Partant du constat que de nombreux pratiquants avaient vraiment envie de préserver les milieux, mais qu'ils n'avaient pas ou peu accès aux informations pour se faire. De plus le nombre de pratiquants augmente, ainsi que la pression exercée.

¹⁰⁴ Biov-sports.fr [En ligne] (Consulté le 20 août 2022).

Développé par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Auvergne, Biodiv'Sports a été repris par la LPO au niveau national. Notamment pour impulser un plus grand déploiement au vu de l'intérêt qu'a suscité ce nouvel outil. Les discussions sont en cours de manières plus ou moins avancée pour convenir de partenariats avec différents réseaux (CEN, Réserves, PNR, ...)

2.3.3 Des zones de sensibilité à partir de polygones cartographiques

Le fonctionnement est basé sur une cartographie. Les gestionnaires d'espaces naturels et les associations naturalistes, entre la base de données de Biodiv'Sports, les périmètres des zones sensibles ou les zones réglementaires

Concernant les zones sensibles, elles sont définies à partir d'une démarche de concertation des différents acteurs et usagers du territoire. Cette concertation en elle-même entre dans le processus de sensibilisation.

Les zones réglementaires sont les zones où, comme leur nom l'indique, un règlement s'applique. Ce sont des restrictions de pratiques des APN prévues par la loi. Cela peut être à travers un APPB (Arrêté de protection de biotope), une réserve, un parc national, etc.

Le polygone peut être directement saisi dans Biodiv'Sports, ou être importé (notamment fichier Shapefile de QGIS, mais aussi GPX, KML et GeoJSON). La zone ainsi intégrée peut également être rattachée à une espèce en particulier, à travers une fiche espèce (préalablement saisie). Ces données sont ensuite représentées dans les applications partenaires. Voici ce fonctionnement succinctement décrit, représenté dans le schéma ci-dessous.

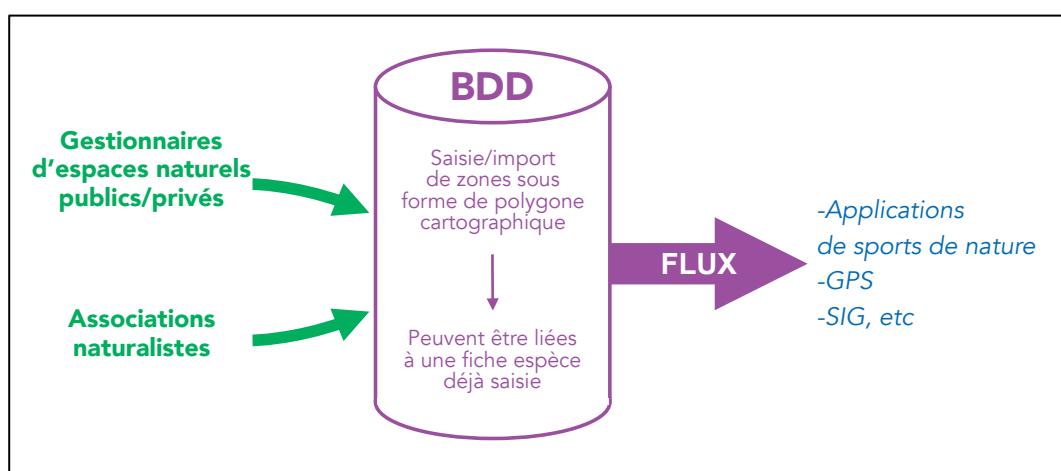


Figure 13 : Schéma du fonctionnement de Biodiv'Sports.
Karine Avon, 2022 (sur la base de biodiv-sports.fr)

Les zones ainsi intégrées s'accompagnent d'une description de la zone. Les informations qui y sont renseignées sont également remontées dans les applications d'APN partenaires. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces aspects dans la troisième partie de ce mémoire.

Compatible avec Géotrek¹⁰⁵, Biodiv'Sports lui amène une dimension complémentaire. Les passerelles entre les deux applications ont été renforcées pendant l'été 2022, avec l'apport des fonctions de la première dans la seconde.

Dans le cadre de ses missions, l'ANA-CEN Ariège s'est emparée des sujets liés aux sports de nature et à la protection de la biodiversité. Le département de l'Ariège étant un terrain de jeux privilégié pour ces sports. Biodiv'Sports est un outil dont les fonctionnalités avaient été imaginées localement. Il apporte un support pour les données naturalistes et un vecteur pour mettre en place des concertations auprès des acteurs.

¹⁰⁵ Géotrek est une application conçue pour gérer les sentiers, valoriser l'offre de randonnée (mais s'étend désormais à d'autres APN) et les patrimoines du territoire. Elle est disponible en open source. Nous avions développé cela dans le mémoire de première année (Avon, 2021, p 60).

Partie 2 - Chapitre 3 :

Méthodologies envisagées et shématisation

Les méthodologies présentées ici se basent sur la mission définie du stage, ainsi que sur les premières observations pendant le premier mois de stage. Il s'agit de méthodes supposant des conditions idéales, c'est-à-dire ne prenant pas en compte les questions de temps, de budget ou de disponibilité des acteurs compétents.

3.1 – Mise en place de Biodiv'Sport : proposition méthodologique pour une double vocation

3.1.1 Description de la méthodologie proposée

La mise en place de Biodiv'Sports sur l'Ariège a une double vocation. Comme vu dans la partie 2 de ce mémoire, au-delà de la saisie et diffusion de données, il s'agit également de créer du dialogue avec les acteurs des APN.

Dans cet objectif, la méthodologie proposée définit :

- L'élaboration des données à intégrer dans Biodiv'Sports. Tant en interne à l'ANA-Cen Ariège, qu'auprès des différents acteurs territoriaux gestionnaires ou animateurs de site naturels, classés ou non. Et la diffusion de ces données naturalistes.

- Concerter et dialoguer avec les pratiquants et les acteurs de l'escalade en Ariège, et les sensibiliser aux enjeux naturalistes. Leur permettre de se saisir de Biodiv'Sports.

- Plus largement, communiquer auprès d'un plus grand public pour sensibiliser d'autres acteurs et pratiquants d'APN.

La mission étant axée sur l'escalade, les sites et données à intégrer sont en lien avec les lieux et les enjeux de cette pratique.

3.1.2 Schéma de la méthodologie proposée

Voici ci-dessous le schéma de la méthodologie proposée pour le déploiement de Biodiv'Sports sur le territoire de l'Ariège.

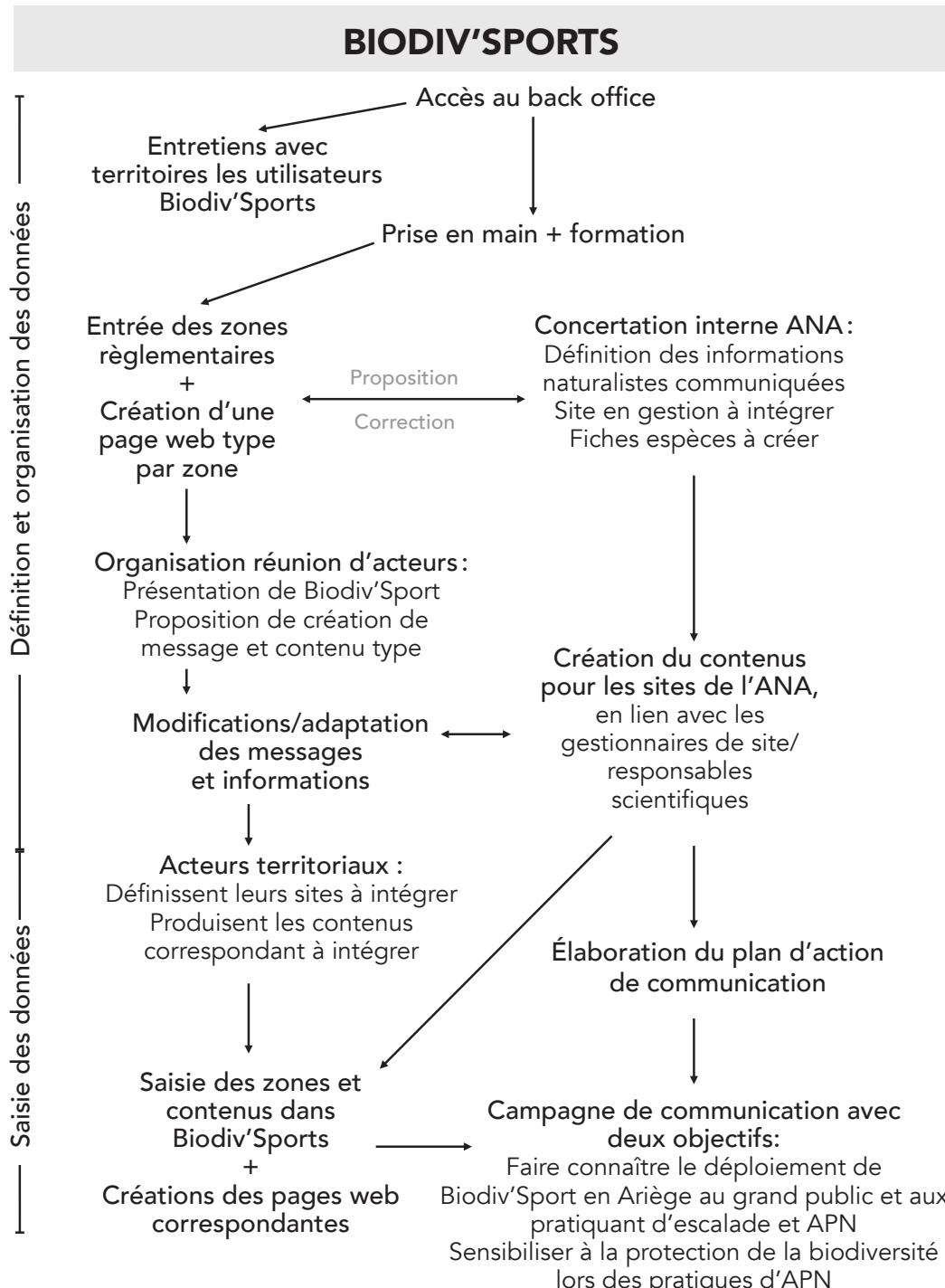


Figure 14 : Schéma de la méthodologie proposée pour le déploiement de Biodiv'Sports.
Karine Avon, 2022.

3.2 – Proposition méthodologique pour l’animation de réseau

3.2.1 Description de la méthodologie proposée

Il s’agit ici de valoriser les aspects de concertation avec les pratiquants d’escalade. Tant dans le choix de la forme de la concertation : réunion formelle ou non, lieu, etc.

3.2.2 Schéma de la méthodologie proposée

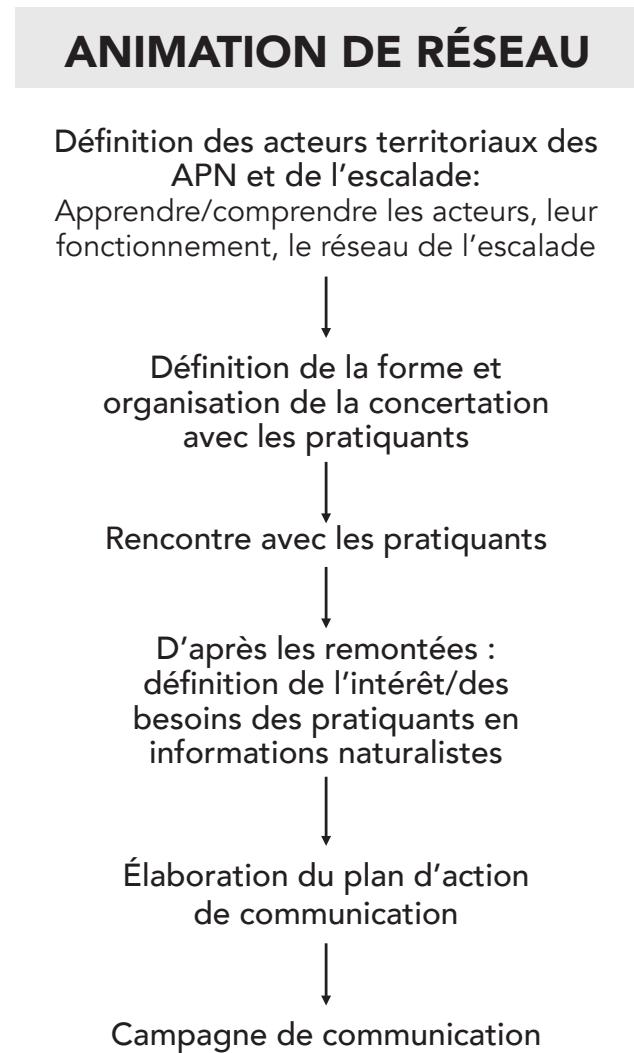


Figure 15 : Schéma de la méthodologie proposée pour l’animation de réseau autour de Biodiv’Sports.
Karine Avon, 2022.

3.3 – Enquêtes sur la fréquentation des sites naturels en Ariège

3.3.1 Description de la méthodologie proposée

Il s'agit ici de valoriser les aspects de concertation avec les pratiquants d'escalade. Tant dans le choix de la forme de la concertation : réunion formelle ou non, lieu, etc.

3.3.2 Schéma de la méthodologie proposée

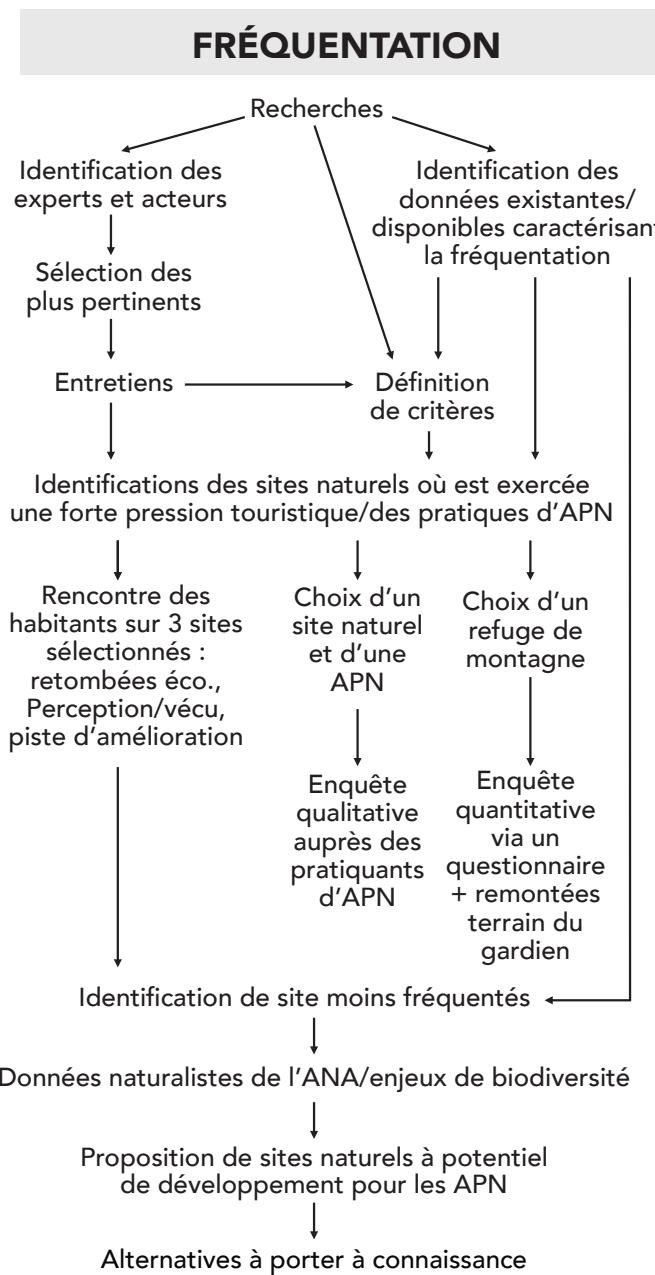


Figure 16 : Schéma de la méthodologie proposée pour l'animation de réseau autour de Biodiv'Sports.
Karine Avon, 2022.

3.4 – Schéma global et interactions des méthodologies

Les méthodologies détaillées ci-avant constituent la mission initiale du stage. Les méthodologies et actions proposées ont des interactions entre elles et sont à considérer comme un ensemble. C'est ce que le schéma global ci-dessous met en exergue.

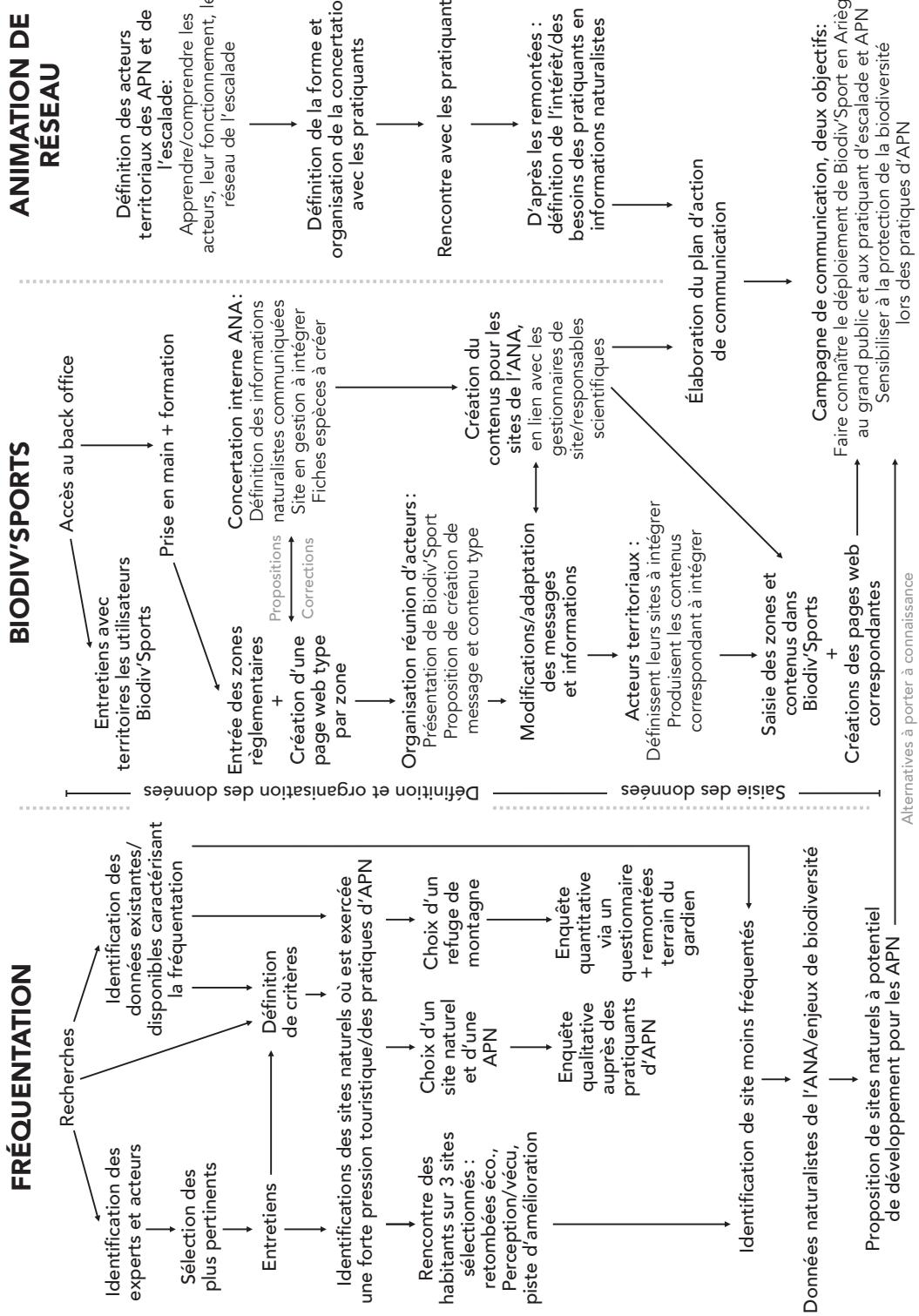


Figure 16 : Schéma global des méthodologies proposées. Karine Avon 2022.

Les méthodologies proposées ont été développées succinctement pour laisser la place à des schémas. Ils nous paraissent complets et représentatifs des démarches envisagées.

Au vu de l'ensemble des sujets à aborder, bien qu'ils soient cohérents entre eux, la question se pose de la possibilité de mener à bien cette mission dans le temps imparti du stage. Nous en étions conscients à l'élaboration de la mission, nous souhaitions nous laisser les possibilités d'évoluer sur ces sujets. Le premier et essentiel aspect, étant d'avoir défini et arrêté les sujets d'études.

Conclusion Partie 2

Les conservatoires, en France, ont des missions et certains outils en commun. La maîtrise foncière en est un atout indéniable. Les CEN ont su en faire un instrument de leur succès. Tout comme ils ont su se fédérer.

L'ANA-CEN Ariège, créée par des naturalistes passionnés poursuit son travail de préservation de la biodiversité. A travers de nombreux bénévoles et salariés.

Les espaces naturels de l'Ariège et sa géomorphologie, font du département un lieu idéal pour la pratique des activités de pleine nature en général et de l'escalade en particulier. La biodiversité des falaises étant riche, elle doit être préservées de certaines pressions anthropiques. Encore faut-il que les pratiquants puissent être informés des enjeux. L'ANA-CEN Ariège, acteur territorial incontournable sur ces sujets, s'est saisie de la mise en place de l'outil Biodiv'Sports. Tant pour la diffusion des informations naturalistes que pour la tenue de concertation avec les pratiquants.

Les méthodologies proposées permettront de faire se croiser ces différents aspects.

Partie 3

*Biodiv'Sports,
concertation
et autres actions
de sensibilisation*

Introduction Partie 3

La saisie des données dans Biodiv'Sport a permis de prendre l'outil en main et d'entamer les actions de concertation auprès des grimpeurs et autres acteurs. L'animation de réseau a abouti à la constitution d'un groupe et de mettre en place une dynamique à des fins de sensibilisation.

Cette sensibilisation auprès du public d'un festival, différente, a permis de faire le lien avec une des demandes des grimpeurs.

Des recherches sur la capacité de charge touristique ont été amorcé et présage de nombreux travaux à venir

Partie 3 - Chapitre 1 :

Déployer Biodiv'Sport sur le département de l'Ariège

L'ANA-CEN Ariège s'est engagée dans le déploiement de Biodiv'Sports dans la lignée des actions qu'elle a déjà menées auprès des socio-professionnels du secteur. Au centre de l'action : la diffusion des informations naturalistes et la concertation des pratiquants d'escalade. Nous appellerons ici ces pratiquants des grimpeurs, comme ils le font eux-mêmes.

1.1 – La prise en main et la saisie des premières données

1.1.1 Accès à la plateforme et formation

La saisie de données dans Biodiv'Sports demandait, en premier lieu, d'avoir accès au back office de la plateforme. L'ANA-CEN Ariège avait manifesté son intérêt auprès de la LPO pour cela dès l'automne 2021. Nous avons eu une première réunion en visioconférence avec la chargée de projet Biodiv'Sports à la LPO et l'animateur de réseau des CEN. Car pendant l'hiver, il a été question d'une convention au niveau national entre la LPO et le réseau des CEN.

Ces discussions en cours, nous avons dû attendre que cette convention advienne. Cela a été long, très long, plusieurs semaines. Nous avons pu finalement avoir un accès à titre expérimental, pour nous permettre d'avancer dans notre projet. Car cette mise en pause retardait d'autant l'organisation de la concertation avec les grimpeurs et le dialogue que nous voulions initier.

C'est à ce moment-là, au mois de mai 2022, que nous avons jugé opportun et convenu d'étendre la durée du stage jusqu'au 30 septembre (la fin initialement prévue était au 23 août). Les mois de juillet et août n'étant pas propices à la consultation des acteurs.

Une fois notre accès à Biodiv'Sports obtenu, nous avons suivi une formation en visioconférence. Tant pour la prise en main des outils, que pour les usages et pratiques.

1.1.2 Saisie des premières données

Nous avons choisi de commencer par saisir les zones réglementaires, puisque par définition elles sont figées et ne nécessitent pas de consensus. Ces zones réglementaires limitent la pratique de l'escalade, essentiellement pendant les périodes de reproduction des espèces protégées présentes sur la falaise. Ce sont des Arrêtés préfectoraux de protection biotope (APPB). Sur les 18 APPB de l'Ariège, 4 concernent la pratique de l'escalade :

- FR3800252 Gorges de Péreille
- FR3800255 Falaises de Sourroque
- FR3800256 Roc de Sédour
- FR3800257 Quié de Lujat

Nous avons choisi d'ajouter un cinquième même s'il ne concerne pas l'escalade, car le lieu est très fréquenté :

- FR3800258 : Pinède à crochets du plateau de Beille

La sixième zone réglementaire choisie était logiquement celle de la Réserve naturelle régionale du Massif du Saint Barthélémy, dont l'ANA-CEN Ariège est co-gestionnaire avec la mairie de Montségur.

La saisie des zones de sensibilité dans Biodiv'Sports se fait directement sur une carte dans le back office. Ou par le téléchargement de fichier SIG. Nous avons choisi cette deuxième option car nous les avions à disposition dans la base de données SIG de l'ANA.

Importer ces zones dans Biodiv'Sports a nécessité de les importer d'abord de QGIS, de façon à constituer le dossier regroupant l'ensemble de fichiers nécessaires. Le fichier Shapefile ne suffisant pas.

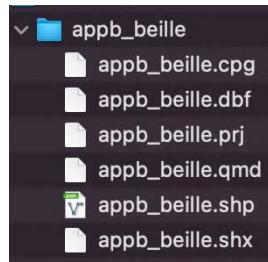


Figure 17: Exemple d'un dossier exporté de Qgis pour l'importation et la saisie de la zone dans Biodiv'Sports.

Une fois l'importation du dossier dans Biodiv'Sports, la zone règlementaire est créée dans la cartographie de l'application.

Il faut ensuite remplir les champs de la fiche correspondante.

A cette étape, nous n'avions pas concerté les différents animateurs et gestionnaires des sites concernés par les APPB. Aussi, nous avons choisi de reprendre les informations correspondant aux APPB.

Structure liée	Conservatoire d'espaces naturels
Nom	APPB des falaises de Sourroque
Période	Février, Mars, Avril, Mai, Juin
Pratiques sportives	Aerien, Manifestation sportive, Terrestre, Vertical
URL	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3800255
Description	<p>FR3800255 - FALAISES DE SOURROQUE</p> <p>Espèces concernées : Vautour pernoptère et Faucon pèlerin</p> <p>Activités réglementées</p> <p>Sont interdits du 1er février au 30 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1°) la pratique de la varappe et de l'escalade y compris la descente en rappel, 2°) l'utilisation d'un instrument qui par son bruit est de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux et des animaux s'y trouvant, 3°) l'exploitation des forêts comprises dans le périmètre du site protégé, 4°) la pratique de l'aile volante, de l'ULM à partir de ces sites. Le vol de ces mêmes engins à moins de 200 m des parois,

	5°) le survol du site protégé à moins de 100 m et le vol à moins de 200 m des parois de tout aéronef à moteur, 6°) la circulation de tout véhicule à moteur.
Contact	Service Environnement-Risques (SER) : Secrétariat : 05 61 02 15 23
Publié	English French Italian (Date de publication: 6 Juillet 2022)
Date d'insertion	6 Juillet 2022 17:42 (8 semaines)
Date de modification	17 Août 2022 14:58 (2 semaines)
Dernier auteur	CEN_Ariege
Créateur	
Auteurs	CEN_Ariege

Figure 18 : Fiche d'information complète de la zone réglementaire de l'APPB des falaises de Sourroque saisie dans Biodiv'Sports.

Source : capture d'écran du back office de Biodiv'Sports, 4 septembre 2022.

[Propriétés](#)
Conservatoire d'espaces naturels

[Fichiers liés \(0\)](#)

[Historique](#)
 Modifier

Structure liée	Conservatoire d'espaces naturels
Nom	APPB des falaises du Quié de Lujat (Sinsat)
Période	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Pratiques sportives	Aérien, Manifestation sportive, Terrestre, Vertical
URL	https://ariegenature.fr/gestion/appb/appb-quie-lujat/
Description	<p>APPB visant à assurer la conservation des biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de plusieurs espèces de rapaces rupestres.</p> <p>Le vol et le survol des ailes volantes, parapentes et parachutes sont interdits à moins de 500 mètres des parois.</p> <p>La pratique de l'escalade est restreinte selon les zones et en fonction des périodes.</p>
Contact	Animateur Natura 2000 : PNR Pyrénées Ariégeoises 05 61 02 71 69
Publié	English French Italian (Date de publication: 8 Juillet 2022)
Date d'insertion	8 Juillet 2022 17:32 (8 semaines)
Date de modification	17 Août 2022 14:59 (2 semaines)
Dernier auteur	CEN_Ariege
Créateur	
Auteurs	CEN_Ariege

Figure 18 bis : Fiche d'information complète de la zone réglementaire de l'APPB du Quié de Sinsat saisie dans Biodiv'Sports.

Source : capture d'écran du back office de Biodiv'Sports, 4 septembre 2022.



Propriétés Conservatoire d'espaces naturels Fichiers liés (0) Historique Modifier

Informations

Structure liée	Conservatoire d'espaces naturels
Nom	Réserve naturelle régionale du massif du Saint-Barthélemy
Période	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Pratiques sportives	Aérien, Manifestation sportive, Souterrain, Terrestre, Vertical
URL	https://ariegenature.fr/rnr/
Description	<p>Au cœur du Massif de Tabe, la réserve naturelle s'étend sur 500 ha sur la commune de Montségur. On y trouve un cotoëg d'espèces emblématiques comme : l'Isard, le Grand Tétras, le Lagopède des Pyrénées, l'Apollon, la Tulipe Australe, la Droséra à Feuille ronde, l'Androsace de Vandelli, ...</p> <p>Une réserve naturelle est un espace protégé soumis à une réglementation adaptée, respectant le contexte local.</p> <p>Sont interdits, tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les chiens non tenus en laisse, - la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux, - le feu, - la circulation de véhicules à moteurs, - l'abandon de déchets, - le camping, - les nuisances sonores, - marcher hors des sentiers balisés, - les manifestations sportives.



Figure 19 : Fiche d'information partielle du périmètre de la réserve saisie en tant que zone réglementaire dans Biodiv'Sports. Et la carte de visualisation de l'application.
Source : capture d'écran du back office de Biodiv'Sports, 4 septembre 2022.

Le rendu des zones saisies sur la page de Biodiv'Sports est une cartographie.

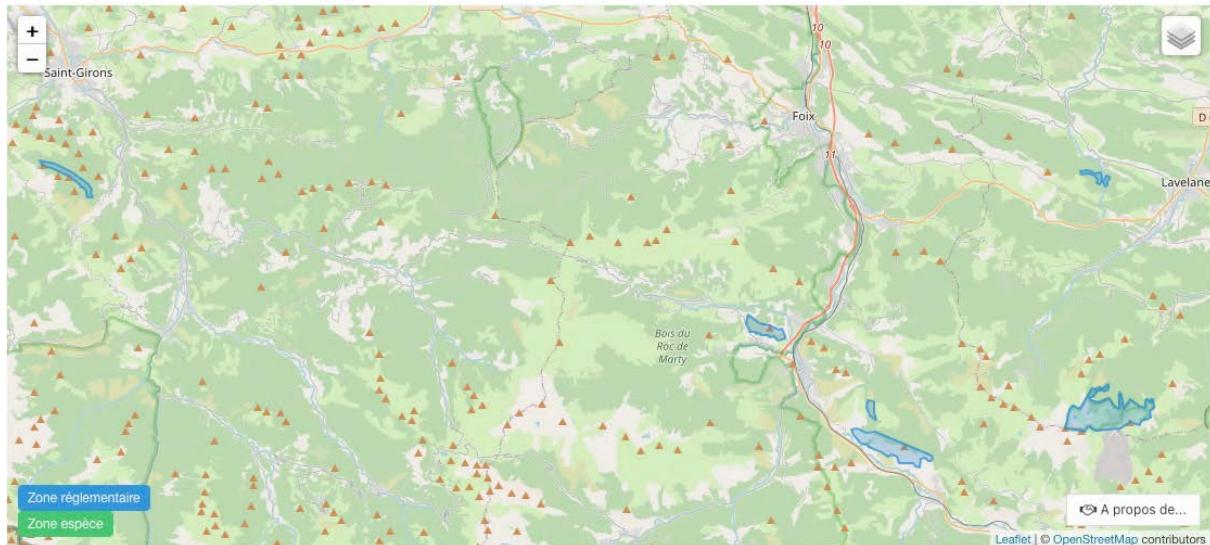


Figure 20 : Cartographie des zones réglementaires saisies dans Biodiv'Sports.
Source : capture d'écran Biodiv'Sports.fr, 4 septembre 2022.

Au clic sur l'une de ces zones une fenêtre apparaît. Elle donne les informations renseignées dans la fiche.



Figure 21 : Fenêtre qui affiche les informations de la fiche pour la zone réglementaire saisie dans Biodiv'Sports.

Source : capture d'écran Biodiv'Sports.fr, 4 septembre 2022.

Le bouton vert « Plus d'informations » de la fenêtre, renvoie sur la page correspondant au lien renseigné dans la fiche d'information.

L'ensemble de ces informations sont destinées à être

1.1.3 Valorisation des informations naturalistes

Nous avons souhaité créer une page web pour rendre les informations naturalistes à la fois plus attrayantes et plus intelligibles. Elle serait également un exemple présenté aux partenaires et acteurs, pour montrer les possibilités d'aller plus loin que le format proposé par Biodiv'Sports seul.

Ayant saisi les zones réglementaires, nous avons choisi de créer une page sur un site emblématique de l'escalade et comportant une grande biodiversité : le Quié de Sinsat (ou Quié de Lujat).

Nous avons rassemblé les informations sur la faune et la flore présentes. Ainsi que les informations de l'APPB, concernant les lieux et périodes de pratique sur le site. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les photos et données de l'ANA concernant les espèces. Pour l'escalade, sur les visuels des panneaux présents sur le site.

Par conséquent, le lien que nous avons indiqué dans Biodiv'Sport pour la zone réglementaire de l'APPB FR3800257, est celui de cette page dédiée au site de Sinsat. Des visuels de cette page sont présentés ci-après. Elle est également consultable sur ce lien : <https://ariegenature.fr/gestion/appb/appb-quie-lujat/>



Photo : Karine Avon

Ce site est protégé et fait l'objet d'une réglementation particulière, du fait de la présence d'espèces protégées rares et sensibles au dérangement.

Le Quié de Sinsat

Les falaises du Quié représentent l'un des plus beaux ensembles calcaires des Pyrénées. Les milieux qui les caractérisent hébergent des espèces particulièrement fragiles et sensibles au dérangement.

Aussi, les falaises du Quié font l'objet de toutes les attentions et ont intégré le réseau européen Natura 2000 des sites naturels remarquables : FR7312002 – QUIÉS CALCAIRES DE TARASCON-SUR-ARIÈGE ET GROTTE DE LA PETITE CAUGNO.



Mais si les enjeux environnementaux y sont importants, l'enjeu lié à la pratique de l'escalade y est aussi très fort. L'APPB prend donc en compte ces différents enjeux pour permettre une protection efficace des espèces tout en permettant la pratique de l'escalade sur certains secteurs.

Faune :

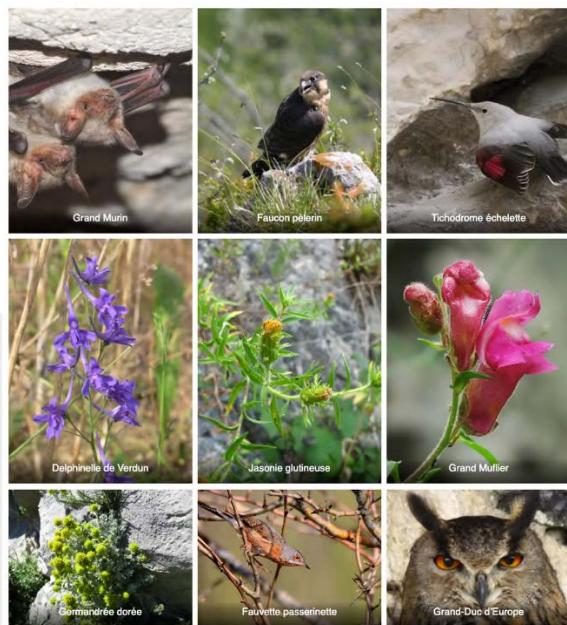
Espèces sensibles et/ou protégées sur le Quié de Sinsat

Faune :

- Faucon pèlerin
- Aigle royal
- Vautour percnoptère
- Gypaète barbu
- Grand-Duc d'Europe
- Genette
- Hirondelle des rochers
- Tichodrome échelette
- Martre
- Lézard Catalan
- Chauves-souris (plus d'une 10e d'espèces)



Présentation officielle de l'arrêté FR3800257



Périodes et zones d'interdiction de l'escalade

Elles sont liées notamment à la sensibilité et à la nidification de nombreux rapaces.

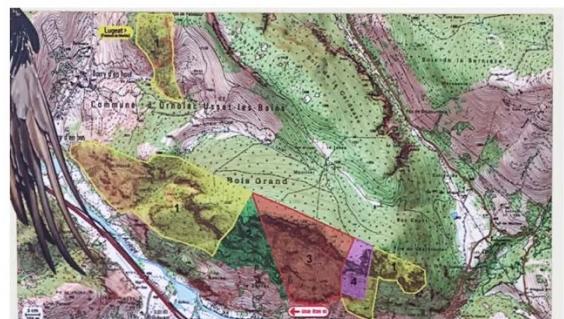


Figure 22 : Extraits de la pages web dédiée à la biodiversité du Quié de Sinsat.
Source : ariegenature.fr

1.2 – Concertation autour de la diffusion des informations naturalistes

1.2.1 Concertation en interne

Toutes les falaises abritant des oiseaux protégés ne font pas l'objet d'un APPB. Il nous fallait déterminer si, pour protéger les oiseaux, nous devions signaler les sites où ils sont établis. Certains de ces sites sont connus par la population locale et ne pas les intégrer à Biodiv'Sports pouvait décrédibiliser l'application... et notre travail.

Nous avons interrogé à ce sujet deux administrateurs ornithologues bénévoles de l'ANA-CEN Ariège. Leur point de vue a été clair, les sites à communiquer seraient ceux où il y a déjà des problèmes et/ou des conflits d'usage.

Les sites seront donc à étudier au cas par cas et ils concernent d'autres APN : randonnée pédestre (voire balade), parapente, ULM pour l'essentiel.

Concernant les sites en gestion de l'ANA-CEN Ariège, nous avons interrogé la coordinatrice scientifique et le chargé de mission gestion conservatoire. Il y a peu de sites qui reçoivent une fréquentation notable. Mais certains comportent des chemins. D'autres ce sont des motos tout terrain et des quads qui passent où il ne faudrait pas. Ce dernier point fait apparaître une nouvelle APN.

Une sélection de 11 sites a été faite et 6 ont été choisis pour être traités en premier car les informations sont disponibles à travers différents types de documents :

- Coteaux secs d'En Gauly ; Lesparrou
- Pech Sain Sauveur ; Foix
- Tourbière de Riou Pla ; Mijanes
- Tourbière de l'Estagnon ; Le Port
- Grotte de Mérignon ; Mérignon
- Grotte d'Espiougue ; Esplas-de-Serou

Ces sites seront traités pendant le mois de septembre 2022.

Également, le chargé de mission pour les chiroptères nous a demandé d'intégrer les APPB concernant les grottes. Il y en a neuf en Ariège. Les zones ont été saisies mais ne sont pas publiée. Les informations les concernant sont à déterminer de manière spécifique. En effet, les APPB contiennent tous des informations identiques concernant l'objet de leur protection, seules les dates changent. Pour être dans la continuité de la démarche de valorisation de l'information naturaliste, nous avons besoin de mener un travail particulier. Tant pour la fiche d'information de Biodiv'Sports, que pour les pages web à créer. Nous espérons pouvoir mener ce travail au mois de septembre 2022, la disponibilité du chargé de mission n'étant pas encore assurée.

1.2.2 Concertation avec les gestionnaires de sites naturels et les acteurs du territoire

Les acteurs du territoire concernés par les sports de nature et les gestionnaires de sites naturels ont été informés du travail de l'ANA-CEN Ariège sur Biodiv'Sports. Ainsi que de la concertation avec les grimpeurs (développée dans le chapitre suivant). Notamment à travers la participation de l'ANA au comité de pilotage pour la révision en cours d'un APPB pour l'escalade. Ainsi que qu'à sa participation au comité technique escalade du Conseil départemental.

Les acteurs concernés par Biodiv'Sports en Ariège sont :

- le département et l'ADT de l'Ariège ;
- la préfecture ;
- l'OFB ;
- le Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi-Pyrénées ;
- le PNR Pyrénées Ariégeoises ;
- l'association Nature en Occitanie ;
- l'ONF ;
- la DDT ;
- la LPO ;
- la DETSPP ;
- Les communautés de commune,
- La FFME et le CAF.

Les premiers sites rentrés et la page web créée, il s'agissait de pouvoir les leur présenter, mais surtout entamer une discussion autour de ce que nous leur proposons.

La date de cette réunion a été fixée au 15 septembre 2022, c'est-à-dire après le rendu de ce mémoire. Nous pouvons cependant déjà dire ce que nous attendons :

- Connaître l'intérêt des gestionnaires et animateurs de sites naturels pour la diffusion d'information et pour Biodiv'Sports.
- Les faire proposer des sites à intégrer dans Biodiv'Sports.
- Définir qui créé les contenus et lesquels.
- Quel site web ou quels sites web pour accueillir les pages décrivant la biodiversité des sites.

Au vu des réunions précédentes auxquelles nous avons assisté, nous pensons que première réunion n'apportera peut-être pas toutes les réponses. Mais il est possible qu'elle amorce un mouvement.

La saisie de données des premières zones réglementaires dans Biodiv'Sports a permis une prise en main et une compréhension de l'outil. Ces données ainsi que la page web réalisée, constituent un premier support pour entamer une concertation auprès des grimpeurs et des acteurs de l'escalade.

Partie 3 - Chapitre 2

Animation de réseau : escalade et grimpeurs

Dans la lignée du déploiement de Biodiv'Sports sur le territoire de l'Ariège, un dialogue devait être engagé auprès des pratiquants d'escalade. Pour se faire nous avons mis en place une première concertation pour amorcer une dynamique via l'animation de réseau.

2.1 – Concertation avec les pratiquants

2.1.1 Réunir les conditions favorables pour initier une concertation

La vocation de Biodiv'Sports, on l'a vu, est aussi de permettre la sensibilisation des pratiquants d'APN en les impliquant dans son déploiement. Pour entamer un dialogue nous avons voulu rencontrer les grimpeurs pour connaître :

- leur niveau d'intérêt pour la préservation de la biodiversité des falaises et la diffusion d'informations naturalistes les concernant ;
- si l'intérêt est présent, leur besoin en matière de supports de communication pour la diffusion de ces informations ;
- mesurer leur implication sur le sujet, ainsi que la possibilité de créer un groupe avec lequel échanger durablement et sur le moyen voir le long terme.

Le public-cible de notre rencontre était les pratiquants d'escalade locaux, c'est-à-dire :

- habitant en Ariège ;
- pratiquant l'escalade tout au long de l'année ;

- affilié à un club ou non ;
- professionnels ou amateurs ;

Nous avons choisi d'organiser cette rencontre en toute fin d'après-midi en semaine, pour nous assurer de la disponibilité du plus grand nombre.

Nous voulions que cette rencontre ne soit pas sous la forme d'une réunion, nous tenions à la convivialité. Cet élément nous a paru essentiel à la fois pour intéresser les grimpeurs à venir, et pour favoriser le dialogue. S'est alors posée la question du lieu, qu'il nous fallait trouver sur Foix car la ville occupe une place centrale dans le département.

Après quelques recherches, nous avons pensé au Patchwork Café à Foix et les avons contactés. Il s'agit d'un café coopératif dans le centre-ville, lieu alternatif géré par des bénévoles et proposant des animations.

Nous nous sommes accordés sur les conditions de la tenue de cette rencontre dans leurs locaux, nous avions notre lieu. Ils nous ont fait un excellent accueil, ravis que l'ANA-CEN Ariège investisse leur café pour ce type de rencontre « ça correspond tout à fait à l'esprit du Patchwork. Nous souhaitons permettre et développer ce type de rencontre dans notre café ».¹⁰⁶

2.1.2 Communiquer auprès des grimpeurs et les faire participer

Pour faire passer l'information de la tenue de notre rencontre et de « l'invitation » que nous lancions aux pratiquants d'escalade, nous nous sommes d'abord appuyés sur les têtes de réseaux. C'est à dire les représentants des principaux acteurs de la pratique de l'escalade en Ariège. L'ANA-CEN Ariège entretient des relations depuis presque vingt ans de manière régulière avec eux et nous souhaitions continuer à agir dans ce cadre. Nous sommes également adressés à ses représentants pour qu'ils fassent redescendre l'information auprès des pratiquants d'escalade de leurs clubs et fédérations. Nous demandions que les grimpeurs s'inscrivent par e-mail, de manière à nous assurer d'un nombre minimum de participants.

Nous avons laissé passer une semaine et nous n'avons eu aucun retour. Nous avons alors décidé de changer de méthode et de communiquer directement vers les grimpeurs. Pour se faire nous avons mis en place ce qui s'apparenterait à une petite stratégie de communication :

¹⁰⁶ Propos tenus par l'une des deux salariés du Patchwork Café, avec qui nous étions entrés en contact pour l'organisation de la rencontre, le 28 avril 2022.

1. Création d'un post pour les réseaux sociaux : rédaction du message et visuel associé.
2. Validation du contenu par la chargée de vie associative et diffusion du post sur les réseaux de l'ANA-CEN.
3. Identification d'un groupe Facebook actif, dédié à l'escalade en Ariège et réunissant avec un nombre important de membres. Puis, partage du post de la page de l'ANA-CEN dans le groupe.
4. Aller à la rencontre des grimpeurs à la salle d'escalade de Foix (qui est aussi une association) pour leur parler de notre concertation.
5. Nouveau partage du post dans le groupe une semaine avant la concertation pour entretenir la dynamique autour de notre concertation. Car nous avions réuni beaucoup d'inscriptions.

Les trois premières phases ont été réalisées en 48h, trois semaines avant la date de la rencontre, prévue le 9 mai 2022. La phase 4, une semaine après. La phase 5, encore la semaine suivante. Notre objectif était de réunir au minimum 12 grimpeurs, mais espérions parvenir à en avoir une vingtaine.

À partir de la troisième action de la liste ci-dessus, des e-mails d'inscription ont commencé à arriver. Lorsque nous nous sommes rendus à la salle d'escalade, bon nombre de grimpeurs avait déjà vu passer l'information et se montraient intéressés, voire même très intéressés. Cela a constitué un premier retour positif sur la démarche de concertation que nous avions engagé.

Ce sont finalement 25 personnes qui s'étaient inscrites pour venir participer. Sur place et au fur et à mesure des arrivées, nous avons eu jusqu'à une trentaine de personnes présentes.

2.2 – Résultats de la concertation

2.2.1 Les objectifs atteints sur la forme

Les premiers retours des participants ont été très bons quant à notre choix pour le lieu. Nous avions organisé l'espace de manière à former autant que possible un cercle large, pour que tout le monde puisse se voir et ainsi faciliter les échanges.

La rencontre s'est terminée assez tard autour d'un petit groupe particulièrement motivé par les sujets que nous avions évoqués (développés dans le sous chapitre suivant).

Le déroulement de la concertation en elle-même a vu des échanges riches et fournis. Des visions et opinions différentes ont été exprimées. Nous avons été vigilants à ce qu'un bon nombre de personnes puissent prendre la parole.

Nos objectifs quant à la participation des grimpeurs et à la convivialité de notre concertation ont été atteints. Des grimpeurs ont continué à nous parler de cette rencontre de manière très positives et avec beaucoup d'enthousiasme trois mois plus tard.

2.2.2 Sur le fond, de nombreuses informations recueillies

Pour rappel, les objectifs de cette rencontre étaient, d'une part, d'entamer une concertation avec les grimpeurs Ariègeois autour de la mise en place de Biodiv'Sports. D'autre part, de jauger l'intérêt des grimpeurs pour la biodiversité des falaises. De ce second point dépendait l'ensemble de notre action. Cependant, la connaissance de l'ANA-CEN Ariège du milieu de l'escalade, l'avait fait entrer dans cette démarche sans trop d'inquiétude sur cet aspect. Il fallait tout de même le valider par des faits.

C'est ce premier point qui a été réalisé à travers la présence en nombre de grimpeurs, jeunes, qui se sont montrés réceptifs, voire préoccupés de l'impact de leur pratique. Constituant en soi une première donnée importante.

Nous avons noté, au cours de la concertation, les propos tenus et les avons rassemblés par items, illustrés par des verbatims et en avons retiré les idées prédominantes. Le tableau ci-dessous représente l'ensemble de ces informations.

Propos évoqués lors de la rencontre	Idées retenues
<p>Le site internet du CAFMA fait référence en termes de prise d'informations car il est très riche sur le plan technique, mais il est décrit comme "<i>complet mais à tiroir</i>" et notamment car "<i>les APPB ne sont pas accessibles sur la page du site de grimpe</i>"</p> <p>Par ailleurs, le CAF a entrepris de refaire le site par des bénévoles, il s'agit d'une mise à jour mais pas d'une refonte.</p>	<p>Les pratiquants ont besoin d'informations sur internet faciles d'accès, hiérarchisées et à jour.</p>

Au sujet d'un site internet dédié à l'escalade en Ariège il est souligné "qu'il faut qu'il soit "escalade Ariège" pour que ça parle, les gens qui viennent ils ne savent pas pour le CAFMA"	
Informations concernant les APPB (Arrêté préfectoral de protection biotope), les fermetures/ouvertures de voies ainsi que leur sécurisation ne se trouvent pas " <i>Il faut de la communication pour savoir si le site est ouvert ou pas, ou s'il a été sécurisé ou pas</i> ".	L'information principale qui est recherchée est l'ouverture ou non des voies. Ainsi que leur sécurisation.
<p>La question des informations concernant les APPB est revenue à plusieurs reprises dans l'échange. Tant pour connaître les autorisations de grimpe ou non que les raisons pour lesquelles il a été émis : <i>"Pour être souvent en falaise on parle souvent des oiseaux mais pas des plantes et de la géologie ; on voit des gens ramasser des plantes on pourrait leur dire s'il ne faut pas "</i></p> <p><i>"Pas assez d'info du pourquoi du comment"</i></p> <p><i>"A Sédour il y a de supers panneaux sur les oiseaux mais tout le long en montant il y a des orchidées, des mousses des lichens".</i></p> <p>De plus il est remarqué que souvent <i>"les dates ne correspondent pas"</i></p> <p><i>"En tant que grimpeurs, ce que j'aimerais c'est pourquoi et comprendre, et pas « Parce que c'est interdit, parce que c'est comme ça »"</i></p>	Réels envie et besoin de connaître les fondements naturalistes qui entraînent un APBB
<p>L'outil Biodiv'sports que l'ANA-CEN met en place sur l'Ariège, et autour duquel les informations naturalistes -liées à la pratique de l'escalade- seront diffusées a intéressé les grimpeurs.</p> <p>Géotrek a également été évoqué par les participants eux-mêmes. Les professionnels et responsables de clubs qui ne le connaissaient pas l'ont trouvé pertinent également et souhaiteraient le voir activé sur le département.</p>	<p>Les grimpeurs trouvent que la mise place de Biodiv'sports sur l'Ariège est une bonne initiative. Ayant pris connaissance des fonctions de Géotrek, ils attendraient que cette plateforme soit aussi activée pour le public.</p>

<p>Les panneaux d'information sont cependant jugés intéressants et nécessaires "<i>Les panneaux en bas de voie pour moi c'est l'essentiel</i>". C'est également le moyen qui permet de "<i>toucher les électrons libres</i>" bien qu'ils "<i>peuvent ne pas le lire</i>".</p> <p>Ils manquent même lorsqu'ils ne sont pas présents sur certains sites ou certains accès. Un des participants a évoqué "<i>Par exemple à Sédour il n'y a pas de panneaux d'informations, c'est dommage</i>" ce à quoi il lui a été répondu "<i>si mais il y a plusieurs chemins d'accès et donc tous n'en sont pas équipés.</i>"</p> <p>Il est tout de même précisé qu'il arrive en "<i>Dernier recours, il faudrait des choses avant, ne pas avoir à se rendre sur place.</i>"</p>	<p>Les panneaux restent des outils importants qui demandent à être encore plus déployés. Et pourquoi pas sous une charte graphique commune pour le département.</p>
<p>Le fonctionnement des parapentistes est salué "<i>les infos sont envoyées par e-mail aux adhérents</i>" par les clubs qui communiquent les autorisations (ou non) sur les sites d'envol. C'est ce qui paraît être le meilleur fonctionnement.</p>	<p>L'information qui arrive directement aux grimpeurs est un idéal pour eux. Mais cela demande des moyens supplémentaires aux clubs et ne permet pas de toucher les individuels, qui ne sont pas en club.</p>
<p>Le Topoguide reste un outil central auquel les grimpeurs sont attachés. Il est comparé au topo en ligne à imprimer : "<i>Il faut les prendre après on les perd, faut les réimprimer</i>"</p> <p>Mais "<i>Il ne faut pas un seul outil</i>", tous les participants sont d'accord sur le fait "<i>qu'il ne faut pas un seul support</i>".</p> <p>Le topoguide des Hautes-Pyrénées avec des pages "nature" est considéré comme "<i>très intéressant</i>".</p>	<p>Les grimpeurs placent le Topoguide comme central, incontournable, ayant sa place dans un ensemble de moyens complémentaires. Ils seraient également intéressés par un Topoguide « nature » pour l'Ariège</p>
<p>Il est également évoqué que bon nombre de grimpeurs utilisent leur smartphone "<i>On les voit tous avec leur téléphone sur les applis au pied des falaises</i>"</p>	<p>Loin d'être en opposition avec le Topoguide, l'utilisation du digital</p>

	dépend des pratiquants et est jugée complémentaire => lorsqu'il y a du réseau.
<p>Le maraudage est plébiscité pour l'escalade "<i>les maraudes, comme ils ont fait à la com'com' [du pays d'Olmes] ça a super bien marché</i>" Mais un participant témoigne "<i>On a fait le test à Bédeilhac pour Calames sur le sentier d'approche pour capter ceux qui montaient, ça a été un échec.</i>" L'hypothèse avancée et partagée est que le site est une grande voie et en plein soleil, les grimpeurs n'ont pas le temps de s'arrêter le matin.</p>	Le maraudage en tant que solution pour transmettre des informations naturalistes, est largement plébiscité.
<p>Autre exemple intéressant pour la transmission d'informations à travers une présence sur site, un grimpeur évoque une action menée à Sallanches en Haute-Savoie, il y avait "<i>Deux personnes qui étaient là sur un bureau avec des oiseaux découpés en grand, avec des longues vues. Ça avait un grand succès, les gens faisaient la queue.</i>"</p>	Cette action rejoint la précédente avec une présence sur place et une information apportée directement aux pratiquants.
<p>In fine, l'action la plus plébiscitée qui peut être mise en œuvre rapidement est l'organisation d'ateliers ou de sorties à la fois formation et information "<i>J'aimerais qu'on m'explique les choses</i>". Également pour pouvoir répondre à des questions précises "<i>Pourquoi à des endroits on bloque une voie et à un autre on bloque un secteur pour le même oiseau.</i>" Un format intéressant : "<i>un atelier rapace des falaises dehors serait mieux, on pourrait faire plusieurs sites sur la journée</i>". Les grimpeurs affirment que cela leur permettrait de "<i>Savoir pour pouvoir en parler aux autres grimpeurs aussi</i>" Ils se sont tous dits partants pour endosser ce rôle de "maraudeurs" si "<i>ça reste informel</i>"</p>	La demande de ces sorties directement sur les lieux d'escalade a fait l'unanimité. Elle est également rapide à mettre en place.
<p>Autres sujets divers Il a également été évoqué, que d'autres acteurs pourraient rejoindre cette concertation tels que la LPO et NEO (Nature en Occitanie).</p>	

L'ANA-CEN serait le médiateur de la concertation. Les professionnels demandent d'arriver à cela.

Le fait que les secteurs d'escalade soient gérés par plusieurs gestionnaires différents rend difficile d'obtenir une homogénéité dans les politiques de gestion des sites.

Il a été mis en avant que le fait d'éduquer était également important pour éviter que des secteurs ne soient équipés de façon sauvage.

De manière globale, les grimpeurs apprécient qu'on les consulte et qu'on les intègre aux réflexions pour la diffusion d'informations

Tableau 3 : Propos tenus par les grimpeurs lors de la concertation, illustrés par des verbatims et rassemblés par items. Ainsi que les idées qui en résultent.

Cette synthèse a été envoyée aux grimpeurs présents afin de nous assurer qu'elle reflète bien leur position. Nous n'avons eu que des retours positifs.

L'intérêt avéré des grimpeurs, la réussite de cette première concertation et les idées qui en sont ressorties ont permis de tirer un bilan.

2.3 – Bilan et suites données

2.3.1 Bilan de la concertation et axes à développer

Le bilan tiré de la concertation concerne à la fois les besoins en informations naturalistes, que les moyens plébiscités par les grimpeurs :

1. Les pratiquants ont besoin d'informations sur internet, faciles d'accès, hiérarchisées et à jour. Cela passe par une interface web UX design, c'est-à-dire avec une approche centrée sur l'utilisateur. C'est un nouveau site, conçu dans cette perspective, qui y répondra. Par ailleurs, le site du CAFMA est incontournable et son accès gratuit sont une richesse pour l'escalade en Ariège.

2. Les informations recherchées de manière récurrente concernent les APPB et leur pourquoi : les dates qui les concernent, les fondements naturalistes et informations sur l'ensemble du milieu des falaises sont plébiscitées. Il faut faciliter

l'accès à ces informations mais aussi de la réactivité dans leur mise à jour, cela passe par le site web évoqué ci-dessus. Et pose la question : qui pour faire les mises à jour ?

3. La mise en place de Biodiv'Sports pour l'Ariège par l'ANA-CEN est une initiative bien accueillie, les grimpeurs l'ont trouvé pertinente. La discussion a amené les grimpeurs à évoquer par eux-mêmes Géotrek. Ils trouvent cet outil intéressant également et souhaiteraient le voir disponible en Ariège.

4. Les panneaux restent des outils importants qui demandent d'être encore plus déployés. Une charte graphique commune pour le département est incontournable pour appuyer leur efficacité. Par ailleurs, les informations contenues ne peuvent être que généralistes. Il faut imaginer que ces panneaux renvoient vers un site web pour les informations "chaudes" c'est-à-dire qui changent régulièrement et demandent à être mises à jour.

5. L'idéal pour les grimpeurs seraient de recevoir l'information actualisée directement par e-mail. Ce type de diffusion d'information en direct serait intéressant à intégrer dans le mix de moyens et supports à mettre en place.

6. Le topoguide édité reste un incontournable et les grimpeurs apprécieraient d'en avoir un orienté "nature" pour l'Ariège. Il pourrait être conçu de manière participative, c'est-à-dire avec les grimpeurs, pour la sélection des sites à y faire figurer. Son caractère figé peut être augmenté par un QR code et des pages web contenant des informations mises à jour.

7. L'utilisation du téléphone portable lors de la pratique ne doit pas être oubliée elle est jugée complémentaire car elle dépend de la couverture du réseau. Pour le site web évoqué plus haut, une attention particulière doit être portée sur les aspects responsive

8. Le maraudage est largement plébiscité, le choix du site et le moment sont déterminants pour la réussite de cette action. La communauté de commune du Pays d'Olmes qui reconduit son opération de maraudage en 2022, se dit prête à mener ce type d'action dès cette année de manière spécifique à destination des grimpeurs.

9. Une présence de stands d'information éphémère et occasionnelles près des falaises est également intéressante pour les grimpeurs.

10. Des sorties « naturalistes » directement sur les sites d'escalade ont été demandées par les grimpeurs. Elles sont rapides à mettre en place. Des échanges ont débuté avec les clubs pour fixer des dates en septembre et octobre 2022. Les conditions de participations ne sont pas encore arrêtées. La volonté des grimpeurs de partager les connaissances acquises est très intéressante, ils s'emparent eux-mêmes du rôle d'ambassadeur sur les sites de pratique de leur territoire. C'est une dynamique qui doit être poussée et encouragée.

11. Les informations transmises par contact humain semblent être considérées comme efficaces, mais viennent en complément d'autres supports.

12. Réunir des pratiquants d'escalade fait ressortir de nombreux points à améliorer en dehors de la diffusion d'informations naturalistes. Et qui relèvent de l'organisation et de la structuration même de l'activité dans le département.

13. Le milieu de l'escalade est fait d'acteurs historiques et de nombreuses bonnes volontés prêtes à œuvrer pour améliorer les conditions de pratique. Dans le respect des réglementations et des milieux naturels qui les accueillent, cela apparaît fortement auprès des plus jeunes d'entre eux.

14. C'est la nécessité d'un mix de supports qui est ressortie de cette première consultation des pratiquants d'escalade. Les moyens plébiscités sont :

- Internet : Pages web dédiées aux informations naturalistes des sites d'escalade et/ou site web et topo web (responsive pour mobile)
- Panneaux d'information
- Envoi de l'information aux adhérents des clubs + à tous ceux qui s'inscriraient via le site web
- Guide papier nature/escalade
- Maraude/rencontre des pratiquants sur site
- Formation sous forme de sorties sur sites

Enfin, nous avons constitué un document sous forme de diaporama (voir annexe N) réunissant toutes les données tirées de la concertation. Nous l'avons largement diffusé auprès des acteurs concernés par la biodiversité et les activités de pleine nature et dans le département. Nous les avons énumérés dans le chapitre précédent.

Nous avons également adressé ce diaporama aux grimpeurs en les informant de notre démarche.

Le débat n'est pas nouveau en Ariège, Cela a conforté notre démarche et lui a même donné du poids

2.3.2 Suites données

a) Acteurs et comités de pilotage

Les suites données à cette première concertation sont d'abord la remontée d'information auprès d'instances concernées. Cela se traduit par l'envoi du bilan aux acteurs, comme vu ci-avant, mais aussi au cours de réunions et de comité de pilotage. L'ANA-CEN Ariège est notamment intégrée dans la révision d'un APPB visant un site d'escalade. Ainsi qu'au comité de pilotage pour la structuration de l'activité escalade. Lors de ces réunions, les remontées d'informations directement issues des pratiquants ont été reçus avec attention.

b) Journée biodiversité et escalade

Une autre suite concrète donnée est la réponse à une demande formulée lors de la concertation. Il s'agit de la tenue d'une journée organisée pour les grimpeurs, sur un site d'escalade et avec un naturaliste.

L'objectif est de présenter la biodiversité des falaises et sa richesse. Ainsi que de répondre aux questions des grimpeurs.

Cette journée est prévue pour avoir lieu le 17 septembre 2022. Elle a été proposée en premier lieu aux grimpeurs présents à la concertation, pour en faire une continuité. Il nous est important de cultiver le dynamisme amorcé et d'inscrire cette journée dans la continuité de la concertation.

Nous avons choisi de constituer un groupe de 20 personnes tout au plus. En fonctions des retours issus du groupe de la concertation, cette journée pourrait être ouverte à tous les grimpeurs.

Comme nous le soulignons dans le bilan de la concertation, la transmission d'informations naturalistes est particulièrement plébiscitée dans un contexte de communication interpersonnelle, c'est-à-dire d'humain à humain. C'est pourquoi la dynamique instaurée autour de la concertation nécessite une continuité dans l'animation du réseau qui a été créé. De même que la journée biodiversité et escalade proposée, doit être suivie d'autres sorties et s'inscrire dans un plan plus large dans la durée. Il s'agit ici de poursuivre les actions déjà engagées. Mais plus globalement les supports plébiscités par grimpeurs sont, somme toute, assez simples à mettre à place.

L'animation du réseau qui a été initiée pourrait se poursuivre à travers la mise en place de certains supports de communication, avec Biodiv'Sports comme base de données à la sensibilisation des pratiquants

Partie 3 - Chapitre 3 :

Manifestations vertes et capacité de charge touristique

Intro chapitre (un paragraphe)

3.1 – Le label Manifestations Vertes, opportunité pour un cas d'école

3.1.1 Quel est ce label ?

Ce label est attribué aux évènements sportifs et culturels en Ariège. Il encourage les organisateurs à entrer dans une démarche éco-responsable. Pour rendre leur manifestation accessible à tous et en réduire l'impact sur l'environnement. Initié en 2013 par différentes structures départementale (Conseil départemental, ADT, PNR, ...). La dynamique a perdu de la vitesse avant de reprendre du souffle en 2019 autour d'une nouvelle charte. Les années qui ont suivi n'ont pas été favorables à son déploiement.

Aujourd’hui, l’objectif du label est d’encourager et accompagner les organisateurs de manifestation sportive ou culturelle, à tendre vers une démarche éco-responsable. Cela à travers des objectifs définis :

- Favoriser l’économie locale, sociale et solidaire ;
- Favoriser l’accès de tous les publics et leur cohésion (accès personnes à mobilité réduite, etc.)
- Minimiser et trier les déchets ;
- Prendre en compte la biodiversité ;
- Sensibiliser/éduquer au développement durable et à la protection de l’environnement ;
- Minimiser l’impact des déplacements ;

- Favoriser les énergies renouvelables et l'économie d'eau.

Le label Manifestations Vertes est attribué par niveau caractérisé par une couleur : vert, jaune, rose et bleu. Sont, dans cet ordre, les niveaux du plus bas au plus poussé.

L'ANA-CEN Ariège coordonne le label depuis 2016. Les membres du comité de labélisation sont :

- Comité départemental olympique des sports de l'Ariège (CDOS 09) ;
- PNR des Pyrénées ariégeoises ;
- SMECTOM du Plantaure ;
- SICTOM du Couseran ;
- Kpsen
- ADT ;
- APF France handicap ;
- Conseil Départemental ;
- DDETSPP ;
- Communauté de communes du Couserans ;
- CD09 FFRP ou le CD CHS 09 ;
- ANA-CEN Ariège.

Le comité de labélisation se réunit une fois par an pour l'attribuer ainsi que le niveau. Les organisateurs de manifestations labellisées ont vocation à évoluer et progresser pour augmenter le niveau du label. S'ils le souhaitent, ils peuvent être accompagnés sont dans leur démarche par les organismes membres du comité de labélisation.

3.1.2 La tenue d'un évènement culturel devient incertaine

Au mois de mars 2022 la chargée de mission l'ANA-CEN Ariège pour un site sur la commune de Saint-Ybars apprend, la tenue d'un festival au mois de juillet sur le terrain dont elle est en charge. Il s'agit d'une prairie où se trouve une espèce protégée, la Jacynthe de Rome. Du simple fait de sa présence, la tenue du festival est compromise.

Ce festival est labelisé Manifestations Vertes et avait vocation à en obtenir le plus haut niveau en 2022.

3.1.3 A la croisée de la conservation et de la sensibilisation

Gestionnaire de la prairie, l'ANA-CEN Ariège entame un dialogue à travers sa chargée de mission, avec les acteurs concernés : la mairie qui est propriétaire, l'organisateur, l'exploitant de la prairie (fauche) et la DREAL. Cette dernière a autorité en matière de laisser ou non se faire l'organisation du festival. Au vu de ces échanges, l'ANA-CEN Ariège rend un rapport favorable au maintien de l'évènement sous certaines conditions.



Figure 22 : En haut : Photos d'un visuel de sensibilisation et du stand de l'ANA-CEN Ariège pendant le festival. En bas : la prairie avant et après le festival. On peut voir sur la deuxième photo la zone où il avait été demandé de rehausser la scène. Crédit photo : Karine Avon

Outre rôle de conservation l'ANA-CEN Ariège, prend en compte les activités humaines. Car ce festival génère des retombées économiques et culturelles. Ces aspects ont pu être pris en compte car la Jacinthe de Rome fleuri en avril-mai.

La DREAL donne son accord aux modalités proposée par l'ANA-CEN Ariège Celles concernant l'organisateur sont toutefois très contraignantes. Il doit notamment :

- revoir l'implantation des structures montées pour ne pas se trouver sur les populations les plus denses ;

- positionner et surélever le chapiteau principal de manière à abriter l'une de ces populations,
- avoir des actions de sensibilisation sur Jacinthe de Rome pendant la tenue du festival.

L'ANA-CEN Ariège est aussi tenue de réaliser un suivi la semaine avant et la semaine après l'évènement. Ainsi que de tenir un stand de sensibilisation le samedi du festival où le plus de monde est attendu.

Nous avons suivi le déroulement d'abord car ANA-CEN Ariège engage plusieurs types de compétences. Ensuite car il s'agissait d'une forme de sensibilisation différente de celle que nous menions et donc intéressante à découvrir.

Nous avons également mené une étude quantitative pendant le festival. Elle montre que près de 58% des spectateurs avaient vu des affiches. La présence d'une espèce protégée leur faisait changer de regard sur la prairie pour de 71% d'entre eux.

3.2 – La capacité de charge touristique des sites naturels

3.2.1 Les études anglo-saxonnes

Au début de nos recherches, nous avons été confrontés à une difficulté, celles de trouver des publications concernant la capacité de charges touristique (CCT) appliquées aux sites naturels. La grande partie de la littérature aborde la fréquentation des sites hyperfréquentés comme :

- des grandes villes (Barcelone, Florence, etc.) ;
- des sites emblématiques (Mont Saint Michel, etc.) ;
- des musées,
- etc.

Nous avons cru que nous n'orientions pas nos recherches dans la bonne direction, ou pas de la bonne manière. Nous nous sommes alors tournés vers les études anglo-saxonnes, pionnières en la matière, dont nous n'avons là aussi pas trouvé de traduction. Nous avons cependant pu identifier 4 principales méthodes vers lesquelles orienter nos recherches :

- Recreation Opportunity Spectrum (ROS) ;
- Limits of Acceptable Change (LAC) ;

- Process for Visitor Impact Management (VIM);
- Tourism Optimisation Management Model (TOMM).

Ce premier constat sur nos recherches a été confirmé par un enseignant chercheur français, aujourd’hui à la retraite, spécialiste de la fréquentation des espaces naturels. Il nous a conforté dans le fait qu’il existait effectivement peu de recherche en Europe. Le long entretien qu’il nous a accordé (voir la retranscription en annexe C) nous a été très utile dans notre cheminement. Ainsi que les articles qu’il nous a partagés et dans lesquels deux autres méthodes étaient mentionnées :

- Management Process for Visitor Activities (VAMP).
- Visitor Experience and Re-source Protection (VERP)

Ces articles étaient en anglais et en PDF. Être relativement à l’aise dans la langue de Shakespeare ne suffit pas pour comprendre ces publications dans leur version originale. Il nous a donc fallu extraire les textes des PDF pour pouvoir en obtenir une traduction. Nos moyens étant limités, nous nous sommes tournés vers une traduction gratuite en ligne.

Pour pouvoir suivre la traduction tout en pouvant se référer au texte original, nous avons composé des pages sur deux colonnes : à gauche le texte original, en gris et en caractère plus petit pour laisser une plus grande visibilité à la traduction. À droite le texte issu de la traduction (voir un extrait de traduction en annexe Q). Nous avons ainsi traduit trois articles :

- A Comparative Analysis of Protected Area Planning and Management Frameworks.¹⁰⁷
- A Tourism Carrying Capacity Indicator for Protected Areas¹⁰⁸
- Limits of Acceptable Change and Related Planning Processes: Progress and Future Directions.¹⁰⁹

La traduction automatique n’est pas de grande qualité sur ces articles techniques, elle permet tout de même une première compréhension.

¹⁰⁷ Une analyse comparative des cadres de planification et de gestion des aires protégées. Nilsen Per, Tayler Grant.

¹⁰⁸ Un indicateur de capacité de charge touristique pour les zones protégées. Kostopoulou Stella, Kyritsis Ioannis, 2006.

¹⁰⁹ Limites des changements acceptables et processus de planification connexes : Progrès et orientations futures. Stankey George H.

3.2.2 L'évolution de nos recherches

Les recherches entamées sur la CCT ont mis en lumière la vaste étendue du sujet. Notre avancement sur les méthodes anglo-saxonnes nous a amené à un premier constat :

1. elles démarrent avec un dénominateur commun : celui d'une volonté politique pour protéger le site naturel ;
2. elles ne sont applicables que sur les sites et dans les contextes (sociétaux) d'où elles émanent ;
3. elles ne peuvent n'être qu'une inspiration. Chaque site étant singulier et avec des caractéristiques intrinsèques, il faut trouver une solution propre à chaque site ;

Ce sont ajoutés les entretiens menés auprès d'un directeur de Grand Site (voir la retranscription l'entretien en annexe A) et d'un conservateur de Réserve régionale (voir la retranscription l'entretien en annexe E). Leur expérience sur la fréquentation des sites qu'ils gèrent et aménagent, nous font ajouter ce point :

4. l'implication et la concertation avec les autorités locales et les habitants est primordiale.

De plus, dans le cadre de ce stage nous avons été invités, en tant qu'observateur, à suivre le travail mis en place par le PNR des Pyrénées Ariégeoises sur les sites Natura 2000. A l'issue d'une concertation avec les élus des communes concernées, une opération de sensibilisation a été réalisée pendant l'été 2022. Il s'agit d'accompagnateurs en montagne, établis sur le territoire, qui étaient mandatés pour faire de la médiation sur site.

Nous avons pu accompagner l'un de ces médiateurs sur une demi-journée. Ainsi qu'avoir les tendances générales et remontées de terrain de l'ensemble des médiateurs. Tous disent que la grande majorité des gens rencontrés sont réceptifs aux messages des médiateurs sur les bonnes pratiques en montagne et pour la préservation de la nature. Ils sont même plutôt demandeurs. Les difficultés rencontrées sont auprès des locaux qui, de leur avis unanime, sont réticents à certaines mesures les plus basiques.

Ce constat rejoint là aussi les propos du directeur de Grand Site que nous avons déjà évoqué (entretien annexe A). Ce qui nous fait prendre en contre un aspect supplémentaire :

5. L'impact sur les milieux naturels des touristes/excursionnistes pratiquant d'APN et leur sensibilisation est un aspect important. Mais la sensibilisation des populations locales l'est tout autant.

Ces cinq points seront la colonne vertébrale de la restitution du travail mené.

3.2.3 Restitution

La demande initiale concernant ce travail sur la capacité de charge touristique était d'établir une grille d'indicateurs pour la définir. Il nous apparaît aujourd'hui que ce projet était probablement trop ambitieux vu l'étendu du sujet et le temps imparti. Sur la base des éléments que nous avons pu trouver dans les différentes méthodes anglo-saxonnes évoquées ci-dessus, nous nous dirigeons plutôt vers un ensemble de critères à prendre compte. Lesquels pourraient être des familles d'indicateurs à venir. Les 5 points cités ci-avant seront également développés.

Ce travail sera rendu sous la forme d'une note de service à la fin du stage (30 septembre 2022).

La participation aux actions de sensibilisation menées sur le festival nous ont permis de constater que là aussi, la communication interpersonnelle et le dialogue était plébiscitée. Permettant le mieux de sensibiliser.
Le travail mené sur la capacité de charge doit être poursuivi. C'est un travail long mais passionnant qui demandera à être poursuivi pour arriver à une appropriation et une adaptation des méthodes classiques.

Conclusion Partie 3

L'ANA-CEN Ariège a souhaité s'équiper de Biodiv'Sports afin de sensibiliser les pratiquants d'escalade. Cette sensibilisation se fait aussi par les concertations et le dialogue menés. Ils sont d'ores et déjà un succès.

Cependant, cette dynamique à mettre en place se fonde sur certains éléments essentiels pour créer et animer un réseau autour du groupe de grimpeur qui a été constitué.

L'opportunité de suivre une action de sensibilisation différente et in situ, a permis de recouper des informations acquises lors de la concertation des grimpeurs.

Le travail sur la capacité de charge touristique marque le début d'un travail beaucoup plus long.

Conclusion générale

L'espace naturel est fréquenté par de plus en plus de publics nouveaux et hétéroclites. Objet de repos, d'aménagements divers ou terrain de jeux pour des activités de pleine nature, il subit des pressions de plus en plus fortes. La biodiversité présente peut être impactée de diverses manières avec des conséquences qui peuvent être irrémédiables. Pour pallier à cela, il existe un nombre important de systèmes de protection de la nature mais leur complexité et l'aspect règlementaire rend difficile leur compréhension et leur acceptation. C'est pourquoi la sensibilisation et l'implication des pratiquants et des collectivités dans la mise en place de ces outils joue un rôle central dans la préservation des milieux. L'ANA-CEN Ariège s'est équipée de l'outil numérique Biodiv'Sports, permettant la diffusion d'informations réglementaires et naturalistes aux pratiquants d'activités de pleine nature.

Si l'outil numérique a un intérêt de diffusion de l'information évident, les concertations engagées autour de sa mise en place sont finalement plus importantes. Le premier travail engagé par L'ANA-CEN Ariège concerne l'escalade. La concertation menée auprès des grimpeurs a donné de nombreuses pistes concernant leur intérêt et besoins en matière d'informations sur la biodiversité des falaises. L'animation de réseau a donné de l'élan à la dynamique ainsi créée. Il appartient aux acteurs de l'entretenir.

Le développement de Biodiv'Sports permet de créer cette dynamique de concertation pour d'autres sports comme le parapente, le trail ou la spéléologie. Biodiv'Sports étant en développement, les possibilités d'entrées de données variées sont amenées à évoluer et à s'adapter aux besoins des acteurs.

Dans le cadre des manifestations écoresponsables labellisées « Manifestation verte », prendre part à une action de sensibilisation différente a été une réelle opportunité. Cela a également permis de faire ressortir des points communs entre deux publics distincts. Festivaliers comme grimpeurs plébiscitent la communication interpersonnelle et le contact humains comme moyen à privilégier pour sensibiliser et échanger. Les actions de maraudage sont dans la même logique et il est intéressant de noter que certaines collectivités l'ont bien compris et les mettent en place.

Enfin, le sujet de la capacité de charge touristique est vaste et complexe mais passionnant pour qui veut s'en saisir. Complexe car ce type d'étude, pour être bien

faite et réellement utile, demande de bien définir en amont les objectifs et les paramètres à observer pour pouvoir avoir des résultats fiables et utilisables. Mais, si le cadre du stage n'a pas permis d'approfondir le sujet, il en ressort tout de même des conclusions intéressantes et tout autant (voire plus) importantes. La principale étant que les habitants du territoire ne doivent pas être oubliés dans les actions de sensibilisation. En effet, que ce soit pour faire changer des comportements et/ou pour faire comprendre les enjeux d'un site, il faut forcément informer et sensibiliser les habitants, souvent premiers utilisateurs de ces sites.

La mission a été complète lors de ce stage et les retours des premières actions menées, très positifs. Ces actions, malgré leur variété, ont en commun la nécessité de sensibiliser un public aux enjeux de la préservation de la biodiversité pour la compréhension et l'acceptation d'actions de protection.

Bibliographie

ANA Conservatoire d'espaces naturels. *Ariège, grandeur nature*. Toulouse : le Pas d'oiseau, 2018, 240 p.

ANA Conservatoire d'espaces naturels. *Escalade et biodiversité*. 2007, 212 p. [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/escalade_biodiv (Consulté le 15 avril 2022).

Avon Karine. *La data au service des Parcs Nationaux pour réguler la fréquentation et sensibiliser les randonneurs*. Mémoire de Master 1 TIC ADTT, Foix : Université Toulouse Jean Jaurès, 2021. 117 p.

Bénos Rémy, Milian Johan. *Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La "politique" des Grands Sites dans le massif du Canigou*. Sud-Ouest Européen, Presses Universitaires du Mirail - CNRS, 2010, pp.5-17. Disponible : https://lstu.fr/patnat_actionpub (Consulté le 15 juillet 2022)

Beuscart Jean-Samuel. *Sociologie d'internet*. Malakoff : Armand Colin, 2019, 240p.

Berque Augustin. Ce qu'il y a de commun dans la réalité humaine. In Michon P. (dir), *Les biens communs: un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI siècle*, Rennes : Presses universitaire, 2019, 312p.

Cadoret Anne, Laslaz Lionel, Milian Johan. *Atlas des espaces protégés en France : des territoires en partage?* Paris : Museum national d'histoire naturelle, 2020, 120 p.

Dasman Raymond Frédéric. IUCN. *Classification et utilisation des espaces naturels protégés et des aires naturelles*, 1973, 14 p [en ligne]. Disponible : <https://portals.iucn.org/library/node/10033> (Consulté le 25 juin 2022).

Donadieu Pierre, Perigord Michel. *Le paysage : entre natures et cultures*. Paris : A. Colin, 2012, 128 p.

Dudley Nige. *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*. Gland : UICN, 2008, 126 p.

Eveillard-Buchoux Marie. Côtes rocheuses de Bretagne et oiseaux pélagiques : vers une valorisation intégrée du patrimoine naturel. Thèse de doctorat en géographie, Nantes : Université de Nantes, 2018, 514 p.

Eveno Claude. *Regarder le paysage*. Paris : Giboulées-Gallimard jeunesse, 2006, 62 p.

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. *Espaces naturels en France: la protection des paysages au quotidien*. Strasbourg : la Nuée Bleue, 1996, 126 p.

Hirtzel Vincent, Selmi Adel. *Gouverner la nature*, Cahier d'anthropologie sociale. Paris : l'Herne, 2007, 136 p.

IPBES-IPCC. *Biodiversity and climate change, workshop report*, 2021, 28 p [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/rapport_ipbes_giec (Consulté le 18 juillet 2022).

Laslaz Lionel (dir), Depraz Samuel, Guyot Sylvain, Héritier Stéphane, Nicolas Alexandre. *Atlas mondial des espaces protégés: les sociétés face à la nature*. Paris : Autrement, 2012, 96p.

Lépine Christophe, Poirier Sandrine. *Conservatoires d'espaces naturels: à la découverte de sites remarquables*. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Grenoble : Glénat, 2019, 168 p.

Lozato-Giotart Jean-Pierre. *Géographie du tourisme : de l'espace consommé l'espace maîtrisé*. Paris : Pearson Education, 2008, 320p.

MNHN (Muséum national d'histoire naturelle). *Le patrimoine naturel, un atout pour le développement*. Paris : DATAR, 1993, 32 p.

Rey Alain, Rey-Debove Josette. *Le nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2003, 2949 p.

Sauquet, Marianne. *Entre amélioration de l'accueil du public et conciliation des usages sur un territoire domanial ; réalisation d'un schéma d'accueil du public sur la commune d'Auzat*. Mémoire de Master Tourisme et Développement, Foix : Université Toulouse Jean-Jaurès, 2021, 247 p.

Secretariat of the Convention on Biological Diversity. *Sustaining life on earth: how the Convention on biological diversity promotes nature and human well-being*. Montreal : Secretariat of the Convention on Biological Diversity, 2000, 20p.

SDES. *Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*. 2021, 160 p. [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/fr_nat (Consulté le 10/03/2022)

IUCN. *Les espaces protégés : une pluralité d'outils au service de la conservation de la biodiversité*. Paris : Comité français de l'IUCN, 2010, 98 p.

Voyageons-autrement.com. *10 ans de tourisme durable*. Bourg-lès-Valence : Éditions Voyageons-autrement.com-ID Croisé, 2018, 392 p.

Annexes

Table des annexes

Annexe A : Entretien mené auprès d'un directeur de Grand Site de France

Annexe B : Entretien avec la directrice de l'ANA-CEN Ariège

Annexe C : Entretien auprès d'un enseignant-chercheur

Annexe D : Entretien avec le trésorier du CAF de Foix

Annexe E : Entretien avec le Conservateur d'une Réserve régionale

Annexe F : Présentation des programmes nationaux de l'INPN

Annexe G : Méthodologie de l'enquête « Les Français et la nature »

Annexe H : Stratégie fédérale 2018-2028 du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Annexe I : Charte du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Annexe J : Procès verbal de la création de l'Association des Naturalistes d'Ariège

Annexe K : Article de presse de l'une des actions de l'Association des Naturalistes d'Ariège.

Annexe L : L'ANA-CEN Ariège à la croisée de quatre réseaux

Annexe M : Les quatre pôles de l'ANA-CEN Ariège

Annexe N : Présentation et synthèse de la concertation avec les grimpeurs

Annexe O : Questionnaire de l'enquête menée au festival Terres de Couleur

Annexe P : Résultat de l'enquête menée au festival Terres de Couleur

Annexe Q : Extrait de traduction d'article sur la capacité de charge touristique

Annexe A

Entretien mené auprès d'un directeur de Grand Site de France

Date de l'entretien : 15 juin 2022

Pouvez-vous me parler de votre parcours, ce qui vous a amené à être directeur du syndicat mixte du Grand Site Mont Canigò ?

C'est l'amour de la montagne, déjà, ça a été mon maître mot depuis la 3^e je crois. Ensuite j'ai fait un BTS Gestion forestière, parce qu'il été à Annecy. Je suis natif de la région Rhône-Alpes. Je suis ensuite entré dans ce qui était la première promotion de l'IUP montagne de Gap, métiers de la montagne, ce qui est maintenant le Master Gestion durable des territoires de montagne il me semble. J'ai fait licence et maitrise à Gap dans les Hautes Alpes. Et plusieurs stages aussi sur différents territoires de montagne : en Scandinavie, dans les Alpes et en Himalaya. Puis j'ai fait un DESS Aménagement développement de la montagne à Chambéry. Par ailleurs j'étais accompagnateur en montagne, j'ai passé le diplôme. J'ai pu retourner dans les Hautes-Alpes pour une première expérience professionnelle au PNR du Queyras sur un projet transfrontalier de réserve de biosphère. Et ensuite une expérience en bureau d'étude toujours dans les Hautes-Alpes. Une expérience aussi de pluriactivité accompagnateur et dameur de station. Et puis une opportunité de venir dans les Pyrénées orientales, j'ai d'abord mis en place un site de VTT dans un commune, le site VTT du Canigò, puis ensuite le Pays Terres Romanes qui recrutait un chargé de mission et très rapidement le directeur partait, se redéployait sur le PNR des Pyrénées catalanes du coup on m'a demandé de prendre la suite. Et puis différentes réformes qui ont fait que le pays a été amené à se repositionner donc je suis rentré au Canigò. Enfin j'ai été directeur du Pays et du syndicat du Canigò pendant 2 ans, jusqu'à ce que le Pays soit dissout et que son héritage et son approche projet soit investi au sein du syndicat du Canigou, qui est un organe plus de gestion. Et c'est de ce passage là que le syndicat mixte est devenu une structure de gestion à proprement parlé à une structure de projet et de territoire. Il venait d'être labellisé Grand Site depuis quelque mois, ça arrivait à une bonne période aussi pour le site qui avait passé presque 15 ans à essayer de gérer les flux, retrouver un peu un équilibre sur les deux refuges des Cortalets et Marialles, sur la partie sommitale. Et l'obtention du label ouvrait aussi d'autres perspectives y compris politiques sur le territoire pour que ça devienne un projet de territoire autour du Grand Site, et qu'un site classé bien géré. Ça a été ma lettre de mission du départ... j'avais travaillé en binôme avec le directeur précédent, justement pour donner une autre perspective de développement au Syndicat. [...] On a doté le Syndicat mixte de stratégie territoriale et d'un projet de territoire, il n'avait qu'alors un projet de site classé. On a changé d'échelle et progressivement on a pu faire émerger ce besoin de travailler à la fois sur la gestion des flux globale, de l'organisation de la découverte et la **maitrise de l'image**, de la promotion de l'attractivité à partir d'un projet de destination. Qui est l'émanation de ce projet de territoire du Grand Site, la destination part du Grand Site.

Quelles sont les autres particularités du classement Grand Site de France ? Comment vous les distinguiez des autres types de classements ?

Le Grand Site c'est une autre logique d'organisation territoriale. [...] On part d'un lieu, d'un spot, d'un site qui s'impose par lui-même : le Cirque de Gavarnie, le Puy de Dôme, La Ste Victoire, le Canigò, on part d'un site qui a un besoin de gestion particulière. C'est ce qui explique qu'au sein des PNR il y a des Grands Sites. Je pense au PNR du Verdon qui a une opération Grand Site sur les Gorges du Verdon, c'est le PNR qui le porte. On est sur des logiques de lieu qui ont une attraction très forte. Et qui sont non seulement des lieux de fréquentations importants, mais qui vont être aussi des sites patrimoniaux en tant que tel. Classés au titre de la loi sur les paysages de 1930. Donc c'est ce croisement entre un site classé et une problématique de gestion de flux ou d'équilibre à rétablir par rapport à la trajectoire qu'a suivi le territoire. Qui va faire qu'à un moment il y a besoin qu'il y ait un projet autour de ce spot. Le site est déjà classé, nous sur le Canigò il est classé depuis 1951 [...]. Bien souvent ce sont des sites qui sont victimes de leur succès. Passés à la moulinette des années 70' et 80' où on était sur une logique d'aménagement, de découverte, beaucoup marquées par la voiture, la place et les aménagements pour la voiture. Ce qui a fait ces sites ont été en danger. C'est-à-dire que derrière chaque Grande Site de France aujourd'hui, qui font une belle carte postale de la France, en fait il n'y a que des convalescents, des grands malades qui sont réparés, en tout

cas il y a un processus de réparation pour rétablir des équilibres. Parce que la trajectoire suivie menée à la destruction ou à l'impact trop fort. Dons dans le réseau des Grands Sites on a tous ce moment un peu charnière qui va déclencher cette politique. Au Canigò c'est la création d'une piste et son entretien dans la durée qui va faire qu'à un moment on a complètement dégradé un plateau d'altitude, et que en 1994, l'État est légitime car on est dans un site classé, qu'il intervienne et tire la sonnette d'alarme en disant on arrête les dégâts, il y a une injonction de l'État de dire vous changez de trajectoire. C'est à partir de ça qu'il y a un projet politique qui se met en place et une stratégie territoriale pour gérer et rééquilibrer et redonner une fonctionnalité à un site dont la machine s'était un peu enrayée. Donc le classement de Canigò, reconnu pour des critères paysager et caractères pittoresques c'est 1951. Mais c'était une toute petite pastille de 400 ha. Ensuite il y a eu deux étapes d'agrandissement de ce site classé où on est passé 7000 puis à 23000 ha, ce qui a donné une emprise réglementaire plus grande. Puis fin es années 1990, il y a le lancement d'une démarche opération Grand Site. Et ça c'est un outil déclencheur dont l'État a la main, il vient signer un contrat avec le territoire et les collectivités territoriales. Pour engager un processus d'opération Grand Site qui vise à faire converger des moyens autour d'un même objectif de restauration et le rétablissement des équilibres fonctionnels d'un site. Donc nous c'est 2002 le lancement de l'OGS (opération Grand Site) mettre dans la liste des abréviations. Elle a été renouvelée une fois en 2007 donc on a eu deux OGS successives qui nous ont amené à l'obtention du label Grand Site de France en 2012. Il est attribué pour une période de 6 ans donc il a été reconduit en 2018 et là pour 2024 on va remettre le dossier encore en reconduction. Aujourd'hui il y a donc deux catégories dans le réseau des Grands Sites de France. Ceux qui sont labellisés et dans un processus de renouvellement. Et ceux qui sont en projets, c'est-à-dire en opération Grand Site. C'est 1/3 de labellisés, et 2/3 en OGS pour obtenir le label quand l'État jugera que des équilibres ont été rétablis. C'est vraiment une politique de réparation d'un site, et qui à partir du moment où il y a la labellisation, peut devenir un outil/une stratégie touristique. Mais quand même assise sur un certain nombre de valeur pour éviter les disfonctionnements du passé. Nous on s'est emparé du label, on a assis notre stratégie touristique et notre logique de destination touristique autour de cette histoire finalement du lieu, pour choisir quel type de tourisme on voulait, selon quelle modalité, vers quel type de public et c'est là où la logique de territoire prend tout sens. Car un site au départ c'est avant tout un spot, un endroit qui se visite, pour le Canigò c'était vraiment la partie sommitale, la montée du Canigò et aujourd'hui avec cette logique de destination on a complètement élargi l'emprise territoriale qui fait qu'on peut proposer de la visite, de l'expérience Canigò à 30km du pic du Canigò. C'est donc aussi un outil puissant de gestion des flux pour nous, on se sert de la stratégie touristique pour préserver un site classé.

Le Grand Site Mont Canigò est donc un syndicat mixte, de quelles institutions est-il composé ? Quand a-t-il été créé ? Combien d'employé ?

La création du syndicat mixte intervient en 2002, au moment du lancement de l'opération Grand Site il y a un syndicat qui est créé, Le syndicat mixte du Canigò, qui réunit les communes, l'ONF -parce que c'est l'un des acteurs principaux du massif-, et le Conseil Départemental. Donc le syndicat mixte est une entité ad-hoc donc l'objet statutaire est de porter l'OGS. Et qui reste d'actualité aujourd'hui, la seule différence c'est que de 39 communes on est aujourd'hui à 61 communes. C'est un long processus d'élargissement, d'emprise territoriale. Et c'est logique, car dans la phase OGS on est dans une phase « cosmétique » et de réparation sur un site très localisé et dégradé. Donc on va essayer de gérer mieux des flux, d'intégrer des choses sur le plan paysager, faire émerger des alternatives, donc on est très circonscrit à quelque chose. Et ensuite on va naturellement -et on le constate dans le réseau chez tous les sites-vers une dynamique ou une tendance à un élargissement de l'emprise territoriale.

Notre syndicat mixte aujourd'hui ce sont 10 employés qui représentent 8 ETP (équivalent temps plein) permanent. Et ensuite on a un personnel saisonnier très limité. Ça c'est différent selon les Grands Sites, certains peuvent avoir 40 ou 50 saisonniers, je pense au pont du Gard ou la Dune du Pilat, parce qu'ils vont gérer la maison Grand Site, etc. Mais ce sont des sites qui sont appréhendés comme des sites de visite on va dire. Les sites « territoire » comme le nôtre, comme le Puy de Dôme ou la Ste Victoire, on n'a pas de personnel d'accueil pendant la saison estivale par exemple. On va s'appuyer sur les acteurs et infrastructures existants : OT, Maisons des Réserves Naturelles ou les refuges. On considère que chacun est un peu ambassadeur du site et joue un rôle d'accueil de la fréquentation et de sensibilisation. Il y a une question de taille aussi, on est un très grand site d'un point de vue d'emprise territoriale. On avait expérimenté d'avoir jusqu'à 5 saisonniers sur certains sites d'accueil, mais il y a une question d'échelle. On a préféré ne plus avoir de saisonnier, car en avoir sur l'accueil il nous aurait fallu

passer à 30 ou 40 d'un coup. Si on voulait vraiment mailler et répondre à tout. Et dans notre logique, on est plutôt sur une approche partenariale où on s'appuie sur les structures existantes.

Dans les missions du syndicat mixte il y a « la gestion et la diffusion des flux de fréquentation » est-ce une spécificité des Grand Sites ? Comment se fait la « répartition des flux de fréquentation sur l'ensemble des aires d'accueil » ?

Notre problématique c'était gérer des flux pour l'accès au Pic du Canigò, ça a été ça le point de départ et le centre du sujet pendant près de 20 ans. Avec un phénomène d'attraction qui fait qu'on se retrouver à gérer au cœur d'un site classé à 2000m d'altitude 200, 300 ou 400 voitures/jour. Donc on là on était sur une gestion de flux captifs, les flux étaient là, les gens étaient là. En gros ça consistait à mieux les stationner, qu'il y ait des itinéraires, qu'ils puissent accéder au Pic et que les choses puissent se passer de manière convenable et que ça ne dérive pas. Et de ça on est passé à une approche territoriale beaucoup plus large. On s'est dit on va essayer d'être plus pro actif dans la gestion des flux émergeants. Etre à l'origine des flux pour pouvoir les maîtriser et surtout les répartir sur le territoire. Ce qui nous a amené à travailler à une échelle beaucoup plus vaste, à engager par exemple une réflexion autour de la signalétique routière, autour du maillage d'un réseau de pôle d'accueil, pour changer de logiciel, c'est-à-dire ne plus considérer le pic comme un site de visite, mais travailler à l'échelle de destination, où on a un réseau de sites de visite qui sont connectés entre eux. Et d'amener aussi à une logique où la visite démarre là où tu es. Le souci qu'on avait c'est que dans les OT, même éloignés, on disait que pour aller au pic il fallait prendre la voiture, faire 2h de route et aller au refuge. Maintenant ce qu'on essaye d'inviter à faire c'est de dire que « si vous voulez vivre l'expérience Canigò pas besoin de monter au Pic, vous vous garez juste là, vous allez faire cette petite balade et vous aller avez un belvédère qui va vous le montrer », ou un sentier d'interprétation ou un élément qui va vous raconter une histoire du Canigò. Qui va vous permettre de découvrir un chapitre, un volet de ce qu'est le Canigò. Donc on a changé d'échelle. La première des actions ça a été d'éloigner la voiture du pic, parce que plus la voiture était proche du pic, plus il y avait aussi des problématiques d'accès, pour y accéder. Si on avait directement la voiture le plus près possible en montagne, on avait juste un itinéraire, on n'avait pas d'alternative. Aujourd'hui en ayant éloigné la voiture on a huit portes de départ, donc la charge est répartie sur huit portes là où avant elle était concentrée sur un parking. Et donc ça c'est un premier élément qui permet de travailler sur les flux et de déconcentrer les flux sur le territoire. Ça a été la première action qui a peut-être été la plus lourde et la plus longue. Et qui nous a encore occupé il y a peu, donc reculer la voiture de la partie sommitale du massif. Et ensuite on même allé au-delà de ça, car on a valorisé des entités plus éloignées encore, ce sont les Balcons du Canigò, qui apparaissent comme étant des belvédères intéressants sur le massif, c'est typiquement l'exemple du Mont Blanc. La logique c'est de dire que le Mont Blanc c'est la marque, c'est le marqueur d'un département, voir au-delà, d'une région. Finalement il y a très peu de personnes qui y montent au jourd'hui (ndlr, au regard de sa notoriété auprès du grand public), mais il a une force d'attraction telle, que pour finalement que tout le monde puisse profiter du Mont Blanc, tu vas sur le Brévent qui est un balcon du Mont Blanc. Et t'as pas besoin d'aller au Mont Blanc en tant que tel. Alors toute proportion gardée on est bien conscient, mais c'est un peu cette même logique, ou cette logique des Annapurna. Où très très peu de personnes vont faire les Annapurna en tant que tel, par contre les gens vont aller faire le camp de base ou les balcons de l'Annapurna, parce que c'est plus accessible et donc ça permet de répartir la charge sur un territoire beaucoup plus large en ayant cette approche. Et on revient finalement à une approche aussi très inféodée à la question du paysage. Parce que c'est notre plan de paysage qui nous a donné ces clés d'organisation du territoire et qui nous a permis d'être sur une valorisation des atouts du territoire sans forcément amener les gens sur le pic ou à proximité immédiate du pic. Donc il y a eu ce temps de recul de la voiture, ce temps de structuration des portes de départ. Et de valorisation et de structuration encore au-delà des belvédères/balcons ou des piémonts, et donc d'ouvrir d'une certaine manière aussi à un plus grand spectre de personne. C'est devenu beaucoup plus accessible, on peut avoir une approche beaucoup plus segmentée du territoire. En disant que le Canigò ce n'est pas que pour les sportifs, si vous êtes plutôt un contemplatif allez sur les balcons vous allez vous régaler. Si vous êtes un marcheur infatigable en quête de sommet, allez sur le Canigò. Ça a permis de déconcentrer la fréquentation mais finalement le territoire est en capacité d'accueillir beaucoup plus de monde => idée pour new schéma ADT, précau. dans ce sens : plus de monde ok mais préparer les sites et structures pour répartitions/analyses des structures pour donner capacités d'accueil (grotte, château, etc.) et orienter la

communication. Y compris sites naturels. Donc d'un point de vue économique, ça irrigue tout un territoire, ça génère des retombées sur tout un territoire, dans des gîtes, des petites épiceries, des bistrots de pays dans des vallées perdues du Canigò, assez loin du Pic en tant que tel. Ça reste le « totem » qu'on active mais c'est décliné sur tout un panel de produit et d'expériences à vivre. Par ce biais, la répartition des flux et les retombées économiques sont beaucoup plus homogènes sur le territoire.

Comment cela s'est passé avec les collectivités locales tant pour reculer les parkings pour qu'il n'y ait plus d'accès en voiture au pic, que pour aménager ces belvédères et sentiers d'interprétation ? Cela a probablement soulevé des oppositions ?

Oui, oh que oui, ça c'est sûr ! Il y a et on est encore en fait, ce qui est à noter clairement c'est qu'on est pas arriver au bout encore. On est en train de gérer les effets du recul de la voiture. On a un besoin énorme de requalification des portes de sites, c'est-à-dire de recalibrage car on a plus de monde sur ces portes de sites. On a un besoin de qualification paysagère aussi, d'aménagement tout simplement. On a fermé des pistes mais on n'a pas forcément toujours l'infrastructure qui permet de stocker ces véhicules non plus en montagne mais maintenant au piémont. Donc on a cet enjeu-là. Et on a aussi tout un programme ou on travaille sur la structuration de ces périphéries, sur les balcons et sur le piémont. Où là on valorise des itinéraires existants, on les enrichit de belvédères, on y met du storytelling, on les met en récit pour y faire une offre qui n'était pas structurée jusqu'à maintenant. Car c'était des territoires qui jusque-là « regardaient un peu passer les trains » et n'avaient cette habitude, cette culture de l'accueil. Et ça c'est notre feuille de route pour encore les 10 ou 15 prochaines années. C'est de l'ingénierie technique, du partenariat car nous à 10 on fait pas grand-chose sur un territoire. Et ce qui nous a donné des leviers d'action, j'en reviens au Pays -l'ex PETR-, c'est cette ingénierie financière qui nous a permis d'aller démultiplier nos capacités. Parce qu'on a adossé à notre projet de gestion et de structuration d'un site, toute une ingénierie de projet et d'ingénierie financière qui nous a permis d'aller capter des moyens, capter des financements et de donner des moyens à notre ambitions. On a activé trois leviers. On a noué des partenariats avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), le PNR, et tout un tas d'acteurs existants, on a valorisé l'existant. Par exemple le partenariat avec le CAUE a fait qu'on a pas eu à recruter un paysagiste. On a eu recours à des prestataires extérieurs, de type bureaux d'étude. Et suite au plan paysage le chercher sur leur site, on est rentré dans une approche où on essaye d'avoir une programmation préalable avec une faisabilité, une maîtrise d'œuvre paysagère préalable à des travaux. Avant on était dans une approche un peu trop technique de la chose : « j'ai besoin d'un parking, je fais un calcul de déblais/remblais et j'y vais et ma plateforme est faite ». Aujourd'hui on est dans une toute autre approche, d'abord on se pose la question du besoin, on essaye de quantifier, on en fait une programmation, on calcule sa faisabilité. On conçoit le projet au regard de la qualité paysagère souhaitée et des enjeux auxquels répondre pour ensuite le réaliser. Alors c'est un peu plus long, mais cette ingénierie permet de monter grandement en qualité des projets. Et puis effectivement au niveau interne le syndicat est passé de 3 personnes à 10 personnes, justement du fait de ce passage d'une logique de gestion de flux... d'un syndicat de gestion à un syndicat de projet. Et donc dans cette perspective avec toute une ingénierie financière, on a réussi depuis quelques année à avoir une équipe à peu près stable autour de 8 ETP. Ce qui permet d'avoir chargé de mission Natura 2000 et sites classés, une chargée de mission patrimoine et médiation et participation, chargé de mission APN, chargé de mission mobilité, chargé de mission coopération, chargé de mission tourisme, chargé de mission numérique et après les fonctions supports.

Concernant le plan paysage quelle est sa fonction au juste ? D'après ce que vous venez de dire, est-ce de prendre en compte dans les différents projets l'esthétique du paysage et sa construction ?

Alors ça c'est la partie opérationnelle du plan paysage effectivement. C'est des principes paysagers qu'on met en application et une méthode de travail qui permet de mettre le paysage au cœur du projet. Par exemple aujourd'hui, quand il y a un besoin de requalification d'un refuge, on s'assure qu'il y ait un paysagiste dans l'équipe. Parce qu'il ne s'agit pas d'y avoir qu'un architecte, il s'agit d'avoir une dimension paysagère. On a également un schéma directeur des sentiers où on a un groupement de prestataire qui le réalise. Et bien dans l'équipe on a souhaité qu'il y ait un paysagiste pour intégrer cette dimension paysagère. Voilà pour le volet opérationnel. Mais un plan de paysage ça permet avant tout de révéler une organisation et des enjeux liés au paysage et ensuite d'en définir des objectifs de qualité

paysagère. C'est quasiment une stratégie de territoire, orientée sur le paysage. Tous les Grands Sites n'en ont pas encore, c'est une approche assez récente dont on se rend compte qu'elle est très à propos.

Pour revenir sur le volet politique et des collectivités locales, vos projets ont-ils soulevé des oppositions ?

Oui en effet. Le volet le plus douloureux a été le recul de la voiture. Et non pas pour le visiteur, car le visiteur il s'adapte, il se conforme aux règles de visite qu'on lui donne. Quand on va dans un musée on suit le parcours. Donc le visiteur si on lui dit le Canigò il se visite de telle manière il va suivre. Là où c'est plus compliqué c'est sur les usagers, les habitants, ceux qui ont des usages et des habitudes sur ce site. Eux ils considèrent qu'ils sont chez eux et qu'ils ont des droits. Et ce n'est pas forcément... la somme de ces usages fait qu'ils peuvent être aussi à l'origine du disfonctionnement. Et donc c'est là où le portage politique et la concertation va complètement rentrer en jeu pour faire valoir des choix en lien avec ces régulations de flux. Et nous il y a eu une constance politique, une volonté d'y aller progressivement, parce que ça s'est déroulé sur de nombreuses années. Il y a eu quelque moment un peu de crispation mais qui sont nécessaire et c'est là aussi ce qui permet de tracer des caps. Et puis il y a eu tout un travail autour des compassassions et des alternatives, il s'agit pas que de poser une barrière mais d'offrir de nouveaux services en lien avec cette barrière qui s'impose. Ça peut être de la location de vélo, du portage avec des ânes, un itinéraire plus qualitatif, un sentier d'interprétation, etc. Donc il y a eu tout ce travail d'accompagnement au recul progressif de la voiture. Après ça s'est fait dans la douleur, et notamment les 4-5 dernières années ont été assez fortes avec des pétitions, des manifestations, des invectives et tout ça. Mais malgré tout il y a eu au final une bascule et un cap qui a été maintenu et qui a permis d'en arriver là aujourd'hui.

Vous avez évoqué une « constance politique » comment s'est-elle traduite ?

On a eu plusieurs mandats assez convergents. Parce qu'on aurait pu, à l'occasion d'un renouvellement départemental ou de municipalités, faire marche arrière. Et comme c'est un processus qui est très long et que les habitudes sont lentes à modifier, ça a beaucoup aidé de pouvoir mener cette politique dans la durée. Car voilà, ça s'inscrit sur quasiment 20 ans d'actions assez cohérentes. On a eu pas mal de levées de bouclier aussi parce qu'on est allé plus loin. Car c'était le moment aussi... en fait il a fallu presque 10 ans pour accepter un recul de juste 500m, d'une barrière. C'est-à-dire faire garer les voitures non plus au refuge mais 500m plus bas. Il a fallu 10 ans pour que la barrière ne soit plus... où il n'y a pas de coup de fusil et les cadenas qui pétent. Et ensuite était arrivée une période où c'était pas suffisant ces 500m et donc on a tenté un recul beaucoup plus conséquent de 8km. Qui était motivé par une question de sécurité, car on est en montagne. Des questions d'investissements aussi et de finances pour l'entretien de ces pistes et que les conditions de sécurité soient maintenues. Il y a eu ce projet plus conséquent qui portait le refuge à 2h de marche. Donc l'essentiel du combat ou des débats s'est cristallisé autour de ça, de savoir à quel endroit concrètement on mobilise. Ce qui est intéressant c'est que rapidement le débat ne s'est pas porté sur l'opportunité de le faire, mais sur la localisation entre 6km et 8km. Donc le combat était plus ou moins gagné, si je peux le dire de cette manière, parce que à minima la solution à 6km faisait consensus. Au final, pour des questions paysagères argumentées, le projet a été à 8km où un parking a été aménagé, etc. En fait la cristallisation du débat s'est faite entre ceux qui voulaient que ce soit à 6km et ceux qui voulaient que ce soit l'intégralité du massif. Donc finalement la solution intermédiaire de 8km apparaissait comme un compromis plus ou moins acceptable. Et on va dire que tout aurait pu en rester là, on pourrait en être là aujourd'hui et ça aurait été déjà une avancée. Sauf qu'il y a eu trois phénomènes en cascade. Un éboulement 14km plus bas. Suivi par un épisode de tempête, la tempête Gloria. Suivi par deux années de Covid. Donc l'éboulement nous a contraint à fermer 14km plus bas. Et la tempête a continué de fragiliser cet éboulement et n'a pas permis que les conditions soient réunies pour rouvrir. Et les deux années de Covid ont permis une sorte de période de résilience, qui ont fait que finalement on s'est rendu compte que la fréquentation n'avait pas diminué. Qu'on avait changé de typologie de visiteurs, et que finalement cette situation à 14km n'était pas si négative car un ânier s'est installé, des loueurs de vélos et une petite économie qui commençait à se structurer autour de ça. Et puis il y avait plus trop de voix discordantes car il y avait un peu cette fatalité de la piste qui s'effondre. Donc on est dans la situation aujourd'hui où on est à 14km alors qu'elle n'était même pas envisagée ni imaginable même pour les plus

ambitieux ! Ça situe bien là où s'est situé le combat politique et où il y a eu une part d'impondérable qui nous a amené à là où on en est.

Comment vit-on sur le plan personnel les manifestations, les attaques pendant les réunions et toutes cette cohorte négative voire violente ?

C'est pas simple. Après on n'est pas seuls en tant que techniciens, il y a clairement l'importance des élus. Et si l'édifice a tenu c'est parce qu'il y a trois élus qui ont tenu le cap et qui ont fait face. [...]

Que pensez-vous de la notion de capacité de charge touristique des sites naturels ? Avez-vous travaillé sur la capacité de charge touristique du massif ou du Mont Canigò ?

Sur la capacité de charge je suis preneur de vos conclusions ! Alors c'est des questions qu'on a régulièrement, de se dire « c'est quoi la capacité idéale d'accueil de ce site ? ». Parce que finalement quand il y avait 2000 personnes c'était certainement trop, mais il y a aussi une certaine résilience du site qui fait que. Et dans d'autres situations ça peut se questionner car il y a des logiques forcément économiques de seuil de rentabilité. Il y a des refuges, des activités, il faut aussi qu'il y ait du monde. Si on veut que les montagnes restent aussi vivantes parce que ces présences-là permettent aussi indirectement de maintenir les paysages ouverts ou maintenir certains usages ou certains équilibres. Donc on n'a pas mené une étude ou une approche un peu approfondie sur le sujet. Ce qu'on essaye c'est d'objectiver la fréquentation par un réseau de compteur de flux. C'est une donnée qu'on essaie de suivre dans le temps. Après ma conviction ou mon approche des choses c'est de me rendre compte que 1000 personnes au Cortalet (ndlr, le refuge du Cortalet donne accès au sommet du Canigò) avec une concentration où les gens arrivaient en voiture et se retrouvaient à cet endroit-là à un instant T. C'est trop. Et qu'aujourd'hui, avec une répartition des portes de site en piémont. Finalement la capacité d'accueil est peut-être passée à 2000 ou 3000 personnes. Parce qu'il y a un séquençage dans le temps, un lissage, une répartition sur les différents itinéraires qui fait qu'on peut potentiellement... Là où avant on avait peut-être 1000 personnes/jours qui montaient au sommet entre 10h et 15h, mais sur le massif on n'avait personne en piémont, personne ailleurs, on avait tout le monde convergent au même endroit sur une même plage horaire. Aujourd'hui on va se retrouver avec peut-être 5 fois plus de personnes sur le massif mais sans qu'il n'y ait de dysfonctionnement. Parce que certains vont être entre le parking et le refuge, d'autre entre le refuge et le pic, d'autres à la redescente. Et tout ça réparti sur plusieurs itinéraires. Donc ma conviction, mon intuition c'est de me dire qu'il n'y a pas qu'un facteur nombre de personne à un instant T, il y a aussi une logique de territoire, d'emprise de surface, de nombre d'itinéraire et de phase ou de stade de cheminement et de modalité aussi. Avant 100% des gens montaient en voiture jusqu'au refuge, aujourd'hui on va en avoir à pied, en trail, en vélo ou avec des ânes. Et finalement le phénomène de saturation ou de capacité d'accueil va finalement être plus importante. Ce que je dis souvent c'est qu'il pouvait y avoir sur le massif potentiellement, de manière très localisée quelque jour dans l'année, peut être un phénomène de surtourisme sur le Canigò. Mais la capacité d'accueil globale du massif était plutôt sous utilisée. Et notamment quand on essaye de faire venir des gens dans une vallée adjacente ou sur les balcons et qu'on vient compléter ou remplir des gîtes, et bien d'une certaine manière ces gîtes avaient peut-être 8 semaines de location par ans. Et ils vont passer à 10 ou 12 ou 15 semaines. La capacité d'accueil du territoire a été largement confortée, amplifiée. Il a aussi un phénomène important du fait du recul aussi et de cette stratégie globale, c'est qu'en fait on va susciter, là où avant les gens passaient chez nous uniquement pour aller au pic, aujourd'hui ils vont se garer à un endroit et ils vont peut-être simplement aller voir l'église, voir le belvédère ou l'ancien site minier. Et on va avoir un phénomène de répartition sur d'autres sites, du piémont, plus modestes, distants. C'est dans cette logique par exemple qu'on vient de terminer là un projet de réhabilitation d'une cité minière. Qui a été décrit et pensé comme si on allumait un contre feu au Canigò, dans un secteur sous-fréquenté, dans lequel il y avait un patrimoine et un potentiel d'accueil important. Ça a été de se dire on va essayer de détourner les flux pour les amener sur cet endroit-là. Donc on l'a structuré et organisé dans cette optique, en disant vous aurez une expérience Canigò, vous en aurez pour vos attentes de nature et de patrimoine.

La fréquentation passe aussi par les activités de pleine nature, quelles sont les principales APN sur le massif ? Quelles sont les relations entre le Grand Site et les acteurs de ces APN ?

En APN on a randonnée pédestre, trail, VTT et on a aussi canyon, spéléologie et escalade. Le canyon c'est très adossé, quasiment sur nos portes de site. On travaille avec les acteurs des

APN, mais il y a encore beaucoup à faire, c'est clair. La y a notamment la question des conciliations d'usage, la question foncière qui sont un peu prégnantes actuellement. Des autorisations liées à des voies qui ont été installées et pas forcément sécurisées par le propriétaire ou même avec l'ONF. Ou même certains canyons qui sont un peu fragilisés parce qu'il y a des accords pour la pratique mais ça peut être vitre très précaires. Mais ce dont on est certain c'est qu'on a besoin d'un réseau de sites on va beaucoup raisonner à l'échelle territoriale, ça doit ressortir dans ce que je vous raconte. C'est-à-dire qu'un canyon on considère qu'il y a un potentiel de 10000 personnes pour faire du canyon sur une saison. Si on a 1 canyon, ça fait un canyon à 10000, si on en a 3, ça fait 3500 par canyon. Du coup ça réparti la charge aussi. Donc on essaie de travailler avec les professionnels pour que les conditions de maintien des canyons soient consolidées, car la fermeture d'un canyon pourrait déséquilibrer fortement les autres et créer des phénomènes de surfréquentation que l'on n'a pas ou plus. C'est là aussi tout l'intérêt de raisonner à l'échelle du territoire, avoir une approche convergente et coordonnée. Sur les enjeux de cohabitation des pratiques, on en a bien sûr. VTT-trailer-randonneur, là il y a un mix qui n'est pas toujours évident. Et des perceptions souvent erronées où chacun a le sentiment d'avoir la meilleure pratique et il y a quelque tiraillements et tensions qui vont nous amener à réfléchir en termes de planification de ces activités sur le territoire. Il y a aussi la problématique de dématérialiser la trace qui multipliant partout et ça génère des problèmes environnementaux. Ou de cohabitation avec des estives ou d'autres usages du site. Notre approche c'est de se dire que si on n'a pas un réseau structuré, maintenu et promu, on n'a pas de levier pour contrer la publication des traces numériques. Notre logique c'est de structurer un réseau fort d'itinéraire. Et derrière on converge avec les organisations locales du tourisme dans la promotion de ces itinéraires. Qui s'assoient sur une maîtrise foncière, un entretien régulier, un balisage conforme, etc. Et on peut envisager un partenariat avec par exemple Visorando, ou autre. En disant ce sentier tu ne le mets pas, parce que ça va déstabiliser pour telle et telle raison. Ça a été mené sur certain territoire. Mais pour ça il faut être certain de ce qu'on a concrètement à proposer, et de ce qu'on ne veut pas. C'est la même logique que l'on applique sur les manifestations sportives qui se multiplient un peu partout. Sur quelle base on dit non ou oui. C'est le travail qui s'ouvre à nous. On identifie un réseau et les conditions dans lesquelles les choses peuvent se pratiquer. On est plus en position d'instruction d'un dossier, mais limite en position de lancer un appel à projet où nous fixons les règles. Ça veut pas dire qu'on ne veut plus de ces activités, ça veut dire qu'on les veut dans certaines conditions et au regard de la prise en compte de certains enjeux du site.

Concernant le numérique et les données, quelles sont les celles recueillies et traitées ? Vous avez évoqué les Eco-Compteurs, leurs données sont-elles traitées en interne ? Quels autres types de données avez-vous ?

On a effectivement un réseau d'Eco-Compteurs qu'on gère en direct. Le besoin aujourd'hui ce serait de faire une agrégation et une analyse un peu plus fine de tous les Eco-Compteurs du territoire. Car il y a plusieurs opérateurs qui en ont, il y a le département, l'ONF, les Réserves Naturelles, nous. Donc il y aurait besoin d'avoir une analyse à un instant T de toute la donnée existante. On est en train de s'organiser pour ça avec le Plan Avenir Montagne. On a aussi deux outils en expérimentation au niveau départemental, c'est Outdoorvision et Biodiv'Sports. On suit avec attention ces deux outils qui être déployés. On a pu utiliser aussi les cartes de chaleur de Strava qui donnent une idée de la fréquentation de certains itinéraires. Mais on pêche en termes de moyens humains pour coordonner tout ça. On a des approches de gestionnaire pour chaque acteur, mais cela mériterait d'être mis en relation avec le piémont par exemple. On a aussi des données Flux Vision à travers Grand Site Occitanie, la région nous met à disposition quelque données. Mais le volet observation mérite d'être grandement consolidé. C'est un enjeu, ce serait une ambition.

Annexe B

Entretien avec la directrice de l'ANA-CEN Ariège

Le 11 août 2022

Vous avez une longue carrière à l'ANA, pouvez-vous me parler de votre parcours ?

J'ai commencé à l'ANA en tant que stagiaire en Maîtrise d'aménagement du territoire. Mon sujet de stage était l'évolution des pelouses sèches sur les coteaux de Roquefixade, donc géographie, premières prémisses du SIG (Système d'Information Géographique) [...]. Puis on m'a proposé de développer l'éducation à l'environnement au sein de l'association. Il n'y avait pas de salarié à l'époque [...]. J'ai eu mon contrat en 1992, j'étais la première salariée de l'ANA. Il y avait d'autres personnes qui travaillaient pour l'ANA mais qui étaient salariées par une autre structure, les Foyers Ruraux. Donc j'ai été embauchée pour développer l'animation, j'ai dû faire ça 7 ou 8 ans [...]. Ensuite j'ai été coordinatrice pendant au moins une dizaine d'année. Je dois être directrice depuis aussi une dizaine d'année aussi à peu près. Car moi ça fera 30 ans en 2023. Mais si c'était 1992... faut que je regarde. [...]

Pourquoi l'Association des Naturalistes d'Ariège, à l'origine ? Quels sont les fondateurs.trices et qu'est-ce qui les a animé ?

C'est le regroupement de bénévoles naturalistes, de copains qui se sont retrouvés pour créer l'ANA. Donc le fil conducteur c'était le monde naturaliste, réaliser des inventaires, ce qui les a rapprochés c'est de créer cette association, autour du monde naturaliste. C'était des amateurs éclairés, des passionnés de faune et de flore. Ils étaient une quinzaine ou une vingtaine [...]. Ça a toujours été « Connaître, faire connaître, préserver », c'était l'objet de départ et ça pas changé depuis le début. [...]

L'ANA est une association importante (nombre de salarié, CA, ...) et même incontournable en Ariège, qu'est ce qui, d'après vous, a contribué à cela ?

Il y a l'histoire... Ça s'est construit petit à petit en grandissant et le fil conducteur a toujours été on n'est pas une association militante, d'opposants, on est une association de scientifiques et notre point de vue il est fondé sur des données factuelles et interprétables. Et donc ça a toujours été notre ligne conductrice. De ne pas être une association militante, d'être là pour faire de l'accompagnement, de la prise en compte des enjeux, mais à partir de données factuelles. Il existe des associations militantes, mais qui ne sont pas forcément des scientifiques qui ont un point de vue je dirais qu'ils parlent un peu avec leur cœur sur des principes qui sont tout à fait louables, mais c'est pas démontré. Donc on est vraiment sur ce fil conducteur, c'est le volet scientifique. Le monde naturaliste étant dans un monde de scientifiques sciences dures

Comment décririez-vous les naturalistes : qui ils sont, ce qu'ils font ?

Et le milieu naturaliste comment est-il ?

La spécificité, c'est des gens passionnés. Passionnés et passionnants. Que ce soit des araignées jusqu'aux... grandes bêtes, petites bêtes... du minuscule au macro, on va dire. Ce qui les réunit tous c'est leur passion, leur fort engagement, du coup leur fort caractère. Que ce soit amateurs ou professionnels. Au tout début, c'était que des amateurs mais très pointus, qui ont passé leur vie autour des mêmes taxons. Donc parfois un peu têtus et un peu bornés. Mais tous des gens passionnés dans leur domaine de compétences et la création de l'association, c'était aussi pour partager l'envie de partager et de faire connaître ce monde peu connu que sont les petites bêtes, les petites plantes. Après ils ont tous leur métier à côté. En tout cas, à l'époque, au démarrage, ils avaient tous leur métier à côté et c'était un loisir, un hobby. Après, il faudra poser la question aux salariés qui en ont fait leur métier. Mais moi en lien avec les bénévoles, c'est tous des gens passionnés qui ont passé leur vie à améliorer la connaissance.

Certains parlent d'une forme de naïveté de la part des naturalistes, quel est votre regard ?

En fait, le problème c'est que tu ne peux pas en faire une généralité parce que tu as des naturalistes qui sont militants. Et des naturalistes qui sont, comment dire, pas le même militantisme que le premier paquet militant... Donc d'un côté, les militants vont monter au créneau pour défendre, pour s'opposer. Et les militants qui ont envie de partager avec un argumentaire pourquoi ils ont cette position-là. Ces deux types de militantisme... ils sont toujours tous engagés, mais pas de la même façon. Il y en a qui sont engagés en améliorant

la connaissance, c'est un engagement. Et d'autres, ils améliorent la connaissance mais ils veulent le faire savoir et l'imposer un peu en montrant qu'il y a des enjeux, mais avec un côté un peu l'imposer en s'opposant quoi. Quand il y a des projets... Et je pense que aussi que par rapports à il y a il y a 20 ans les jeunes naturalistes, et de part de leur formation ont forcément, le volet gestion. Il n'y avait pas le volet gestion avant. Si on amélioré la connaissance, on la diffusait, point. Maintenant, on améliore la connaissance, mais pour l'intégrer dans un enjeu plus global. Est-ce qu'en fonction de l'enjeu, on peut améliorer l'habitat, on resitue l'espèce dans un écosystème. Avant on donnait un nom, ça s'appelle comme ça, on tant d'espèce, celle-là, elle est rare... Mais on s'arrêtait là, à l'observation. Mais c'est vrai que je pense que c'est aussi dans l'histoire qui a fait que les sciences naturelles se sont élargies. Il y a le volet gestion des milieux naturels qui est arrivé, ces nouvelles formations qui sont arrivées. A l'époque il y avait des formations en botanique, mais il n'y avait pas le volet aussi développé, je ne peux pas dire qu'il n'y avait pas, il n'était pas aussi développé. Il n'y avait pas autant de formation autour de la gestion des espaces. Maintenant, c'est un peu l'inverse. Il y a beaucoup moins de formation sur le volet naturaliste et plus sur le volet gestion. On en était à des listes d'espèces ou à la rareté, c'est tout. On y est encore, on fait des listes d'espèces avec des plans régionaux. Mais il y a systématiquement maintenant le pendant comment on peut faire dans un écosystème global ou sur un site pour maintenir ces espèces. Ce n'était pas aussi prégnant qu'il y a 20 ans je pense.

Sur certains sujets prégnants comme l'ours ou le projet du lac de Montbel, l'ANA est souvent attendue et pourtant elle ne prend pas position. Comment arrive-t-elle à trouver l'équilibre ?

Et bien on reste neutre. Dans n'importe quel projet, il faudrait être soit blanc, soit noir. Et bien il peut y avoir une position où on reste neutre parce qu'on comprend les problématiques des éleveurs d'un côté, et on comprend les enjeux de biodiversité. Donc c'est la société qui nous demande d'être noirs ou blancs. On peut avoir une position neutre. Ça ne veut pas dire qu'on n'est ni pour, ni contre, c'est que c'est tout blanc, tout noir. Il peut avoir des positions intermédiaires. On est concerné mais plus indirectement... ça n'a pas été une priorité qu'on s'est donné sur la gestion de l'ours, il y a d'autres associations qui s'en sont emparés. On n'est pas non plus complètement à côté puisqu'on fait de la sensibilisation sur la thématique des grands prédateurs et en faisant de la gestion de certains milieux, on fait de la gestion en faveur de l'ours. Mais là, c'est plus le volet acceptabilité humaine. C'est un sujet qui est clivant et de toute façon, si tu rentres dans un côté ou de l'autre, de toute façon il y aura des tensions. C'est des sujets de toute façon, ou on ne va plus perdre beaucoup d'énergie que d'efficacité en s'y mêlant. Donc voilà, comme pour Montbel il y a l'État qui est là pour donner... il y a un côté régional c'est son rôle d'avoir une position sur le projet. Nous on contribue à des éléments, mais ce n'est pas à nous de dire si on est pour ou si on est contre. Il y a une loi, il y a des règles, c'est la limite. On trouvera là les associations militantes qui vont monter au crâneau d'un côté ils ont raison, de l'autre côté, il y a une activité qui essaye de se développer. Donc qui a raison, qui a tort? On cherche pas à se mettre dans un camp ou dans l'autre. Ce qui n'empêche que voilà, c'est des sujets qui sont récurrents.

Les statuts de l'association ANA de 1988 ont été modifiés en 2012, vous souvenez-vous de pourquoi ils l'ont été ? Ce qui a été modifié ?

Je me souviens plus. Il y a plusieurs mises à jour [...]. En 2019 c'était changement de nom. C'est possible qu'il y ait une gestion, la gestion conservatoire qui est apparue pour faudrait les comparer, les relire [...] Parfois c'est des histoires de quorum, avant il était beaucoup plus élevé et on l'a baissé [...]

Avant de devenir conservatoire, le statut d'association de l'ANA a-t-il été remis en question et vers quoi aurait-il pu évoluer ?

Non, jamais.

Rejoindre le réseau des CEN s'est-il fait naturellement ou cela a fait l'objet d'un débat important ? Et quel a été l'apport pour l'ANA de rejoindre le réseau des CEN ?

On est devenu CEN rapidement, mais on a peu développé le volet acquisition, gestion des milieux. On était plus sur la connaissance pendant un certain nombre d'années. Et c'est vrai que c'est depuis moins de dix ans que le volet gestion du conservatoire est vraiment monté en puissance. Et avant les conservatoires, ils achetaient beaucoup. Et nous, en Ariège, ça ne se justifiait pas l'acquisition. Il y avait moins d'enjeu par rapport au Nord où il reste des lambeaux de pelouse et lambeaux de sol. Nous, il y avait du pastoralisme et, c'est une de mes

explications et que je fais, le coté connaissances, amélioration des connaissances était omniprésent pendant les premières années, il y avait très peu de place pour la gestion et après il y avait tout un volet savoir-faire qui était très peu développé et qui est resté très peu développé pendant une quinzaine d'années. Savoir-faire sur la gestion et sur comment on achète. Il y avait un problème de moyens aussi, c'est qu'on n'avait pas de moyens pour acheter. À l'époque ça paraissait... Mais on était plutôt sur l'amélioration de la connaissance naturaliste, mais aussi amélioration de la connaissance globale des milieux. Mais on est passé à la gestion vraiment beaucoup plus tard. Et si tu reprends les salariés qui étaient là on était sur une porte d'entrée assez botanique, les milieux, sur les pelouses sèches. Mais après, derrière, je pense avec pas suffisamment de compétences et de retours d'expérience pour passer des conventions, et tout le volet animation et qui n'était pas encore très développé au sein de l'association. Des scientifiques oui, mais peu de compétences, de médiation, de concertation. Et ça c'est monté aussi en puissance aussi avec les formations qui se sont développées. On aurait pu effectivement, s'il y avait eu un peu plus de compétences sur ces thématiques là, je pense que le volet gestion conservatoire aurait été beaucoup plus développé et plus tôt. On a fait quelques acquisitions à l'époque, mais c'était vraiment du très ponctuel, mais on appartenait à un réseau qui nous correspondait en termes de valeurs. Mais je me souviens plus trop pourquoi on n'a pas évolué plus vite sur le volet gestion-acquisition. Faudrait relire un peu les comptes rendus de l'époque. Moi c'est l'explication que j'en fait, c'est que tout le volet naturaliste, amélioration des connaissances était omniprésent. Donc on était beaucoup moins... entre guillemets ce n'était pas une priorité. Mais voilà au bout de 30 ans c'est l'interprétation que j'en ai. Mais il doit me manquer plein de choses que j'ai dû oublier le pourquoi du comment.

Que pensez-vous de l'outil acquisition foncière, pourrait-il ou mériterait-il d'être plus largement utilisé ? Pourrait-il être élargi à d'autre structure de gestion et de protection ?

Il faut que ça reste un outil des conservatoires, pour être chauvin ! Et en fait, au fil du temps, au début ce n'était pas une priorité d'acheter parce qu'il n'y avait pas, peu d'enjeu. Maintenant, je regrette de ne pas avoir plus acheté parce que les conservatoires qui ont acheté il y a 20 ou 30 ans, ça leur a apporté une assise et une durabilité dans l'intervention, beaucoup plus grande. Quand tu es chez toi, tu as plus de liberté et on aurait peut-être dû acheter plus il y a dix ans, quinze ans. Mais en Ariège, on n'en est pas sur autant de menaces, donc ça ne se justifiait pas autant. Mais en termes d'assise et de reconnaissance, on aurait bien plus d'assise et de reconnaissance en ayant acheté. Que ce qu'on est en ce moment et donc on revient sur une phase d'acquisition maintenant. Le fait d'être propriétaire et d'être chez toi quand tu dits que tu es gestionnaire de 2000 hectares, ça apporte du poids, une légitimité que tu n'as pas si tu n'es pas propriétaire. C'est inconscient, mais ça apporte du poids. C'est pour ça que le réseau des conservatoires a bataillé pour qu'une convention soit aussi juridiquement stable qu'une acquisition. Quand un site à un plan de gestion ce n'est pas parce qu'on n'est pas propriétaire que ce n'est pas un document intéressant et utile. Mais on le voit dans la nouvelle loi biodiversité tous les sites qui sont en propriété des CEN viennent automatiquement un site à protection forte. Tandis que ceux qui y sont en convention -c'est aussi dans la culture-, il faut faire une demande au préfet et au propriétaire pour qu'il soit classé. Bon c'est quand même une forte évolution. Mais voilà, on aurait peut-être dû acheter plus de sites à l'époque. On a quand même des milieux en bon état encore. Mais en termes de gestion et de facilité de mise en œuvre des plans de gestion, c'est quand même plus simple d'être propriétaire que quand tu ne l'es pas. Et après il y a des fondations, par exemple la fondation des chasseurs ils achètent aussi. On n'est pas les seuls non plus, mais ça reste une spécificité des conservatoires d'acheter. Et je pense qu'il faut que ça le reste, parce que, pareil, ça apporte une certaine légitimité. D'un autre côté, rien n'empêche aux parcs d'acheter s'ils veulent, il y en a qui le font. Mais il y a quand même tout un savoir-faire sur l'acquisition, sur les outils fonciers, qui reste quand même le cœur de métier des conservatoires.

Quoi que je dise, s'ils peuvent prendre le standard. Je vais retenter. Et concernant le réseau des CEN, tu le pour toi parce que tu l'as vu évoluer. Et quel est ton regard sur l'apport du réseau ou l'évolution du réseau ?

En fait, j'étais très peu impliqué à l'époque pendant une dizaine d'années. C'était mon président qui le représentait. Moi, j'étais vraiment du tout volet éducation environnement. Donc je le connais depuis une dizaine d'années, vraiment, où je suis vraiment au cœur du dispositif. Oui c'est un réseau et nous apporte beaucoup, plus que le réseau de ces CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement). C'est pas du tout les mêmes modalités de

fonctionnement. Ils nous représentent au niveau national auprès des ministères et ils ont fait évoluer... l'agrément des conservatoires c'est eux. Et pendant un certain nombre d'années le réseau des conservatoires a été très mauvais au niveau de la communication, mais il y a tout un savoir-faire qui a pu s'accumuler au fil du temps. Et maintenant c'est quand même beaucoup plus structuré. Dans les équipes il y a entre 5% et 10 % chaque année en plus d'effectifs dans le réseau des conservatoires. Il y a un vrai professionnalisme. Nous nous ont fait remonter nos besoins et ils nous représentent vraiment, ils nous défendent, ils font évoluer les lois, ils sont une très présents au niveau des ministères. Auprès des structures comme la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et Rural) des choses comme ça, plein d'organismes, où ils passent des conventions pour que nous derrière ça soit plus facile après au niveau local. Non, non, un gros gros travail de prospective et de relationnel. Et aussi vraiment partir de nos besoins pour faire améliorer les difficultés que nous rencontrons au quotidien sur le terrain.

Comment voyez-vous l'évolution de l'ANA-CEN Ariège dans les 5 à 10 années à venir ?

5 ans... Ce sera à peu près comme, même si on augmente un petit peu avec beaucoup plus de sites en gestion, encore mieux structurés en interne. Le changement climatique, va être quand même le fil conducteur de plein d'évolutions et dans nos pratiques et... Après dix ans... difficiles... C'est sûr que dans les cinq prochaines années, il va y avoir de grosses grosses modifications de l'effet changement climatique, plus différentes crises. L'enjeu va être autour des moyens. Quels moyens on aura pour continuer ? Je pense qu'on sera dans la continuité de ce qu'on fait. Plus ou moins importantes en fonction des moyens qui seront mis sur la table. Que l'effet aussi de la compensation qui, en termes de modèle économique, risque de brouiller un peu les pistes. La compensation est en train de devenir un outil financier sur lequel on risque de s'appuyer parce que voilà, il faut bien des moyens. Et déontologiquement, et en termes de résultat, je ne suis pas sûre... c'est peut-être un outil un peu pervers qui risque de nous... Il y a le risque d'avoir peu de résultats sur l'effet escompté qui est une préservation de la biodiversité. Et sur tout ce qui est aussi urbanisation, on va quand même être confronté à des effets d'urbanisation... Et avec quels moyens ? Voilà, c'est sûr qu'il faut des moyens. Et en même temps ça va dépendre si on a de nouvelles crises économiques, si on a des nouvelles pandémies. C'est vrai que les l'effet pandémie, on va le traîner là pendant au moins cinq ans. Donc tout dépend comment va être recentré les financements, quelles priorités vont être données ? Sachant que l'environnement et les espaces naturels étant quand même le socle du fonctionnement global de tout. Il y a beaucoup de financements régionaux. C'est donc avec une Occitanie, avec une forte arrivée de population, donc avec une forte pression humaine et urbaine. Plus le changement climatique, tu mélanges tout ça, avec en plus un peu de pandémie... Quelles priorités vont être données ? On est quand même très dépendant des décisions politiques. Dans un monde de rêve, il faudrait en être à avoir notre indépendance financièrement. Donc on en est sur les aspects politiques, taxes. Mais bon, ça a toujours été comme ça et je ne pense pas que ça changera. Donc, à cinq ans, je pense qu'on sera un peu dans une continuité plus ou moins en fonction de comment on va digérer la pandémie. Et à dix ans... on aura toujours quand même la biodiversité qui va être omniprésente. Je ne vois pas trop de changement. Je ne veux pas être pessimiste parce qu'on a toujours baigné là-dedans. On n'a jamais parlé autant d'environnement par rapport à il y a 15 ans ou 20 ans. Tout le monde en fait un petit peu, mais quelle efficacité ?! Il faudrait en faire dix fois plus si on veut enrayer... C'est la même problématique que le changement climatique mais c'est global.

Quel regard avez-vous sur l'extinction des espèces et de la biodiversité ? Gardez-vous espoir ?
Non. Non, Non. Même si je crois en la capacité, mais sur plusieurs décennies, milieux naturels, d'encaisser. Après, tout dépend d'où tu te places, si tu places au centre ou si tu te places... Si tu as un raisonnement anthropo. Effectivement c'est gênant on va en souffrir et on va être impacté, c'est évident. Si tu te places dans une continuité, des pans de temps à échelle de décennies il y a eu des évolutions et les milieux se sont réadaptés au fil du temps. Tout dépend à quel pas de temps tu te places. C'est le changement, c'est est-ce qu'on a envie que ça change? Voilà tout dépend d'où tu te positionnes. Si tu te situes au milieu ou dans un contexte plus global. C'est vrai que sur le court terme c'est inquiétant, sur le moyen et long terme nos enfants vont s'adapter.

Annexe C

Entretien auprès d'un enseignant-chercheur

Entretien réalisé auprès d'un enseignant chercheur (désormais à la retraite), ayant travaillé sur la fréquentation des sites naturels et la capacité de charge touristique.

Entretien réalisé le 17 juin 2022

Pourriez-vous me parler de votre parcours, ce qui vous a amené à être professeur, chercheur et spécialiste des activités humaines sur les espaces naturels?

Il y a 45 ans l'écologie n'existe pas en termes d'actions de politiques publiques. C'était du temps de la création du Ministère de l'environnement avec Michel de Romano en 1974, environ. Moi j'étais déjà en étude à l'époque, je faisais mes études en aménagement rural, dans un département de l'université d'ailleurs qui s'appelait à l'époque l'homme et son environnement, donc prémonitoire quand même. C'était l'un des tous premiers en France à travailler sur la question de l'interface entre les modifications du milieu par toutes les politiques d'aménagement du territoire mais également l'activité humaine hors politiques. Et les impacts sur le milieu naturel. Donc j'ai eu en tant qu'étudiant, la moitié de mes cours étaient des cours d'écologie appliquée, de pédologie, de climatologie, un peu de botanique, de la géologie, de l'hydrologie dynamique. La moitié de mes cours étaient des sciences dures et l'autre moitié des sciences « très molles », il y avait déjà de la sociologie, un peu d'analyse spatiale, etc. Et en recouvrant les deux domaines on avait beaucoup finalement d'application avec des terrains d'application. Et ma formation a toujours été très terrain. Donc je n'ai pas fait des études comme aujourd'hui elles existent, très académiques, avec des grands machins... Des grandes théories. On avait le minimum de base en la matière mais pas plus. Et même en sciences sociales on avait de l'économie, de la sociologie, de la géographie, ce genre de choses. Mais globalement tout se faisait à l'interface terrain avec des domaines d'application. Et notamment dans l'équivalent du master aujourd'hui, on avait un court qui s'appelait, ça m'avait fait rigoler à l'époque, mais à l'époque c'était un cours important et une application très importante, on y passait un jour par semaine c'est pas rien, qui s'appelait planification écologique. Selon une méthode américaine mise au point entre les deux guerres mondiales, par un dénommé Mac Harg (? à 5'35), donc vous voyez que nos brillants politiques aujourd'hui qui se cherchent et inventent des tas de trucs en fait il leur manque quelque bases. Mais peu importe. A partir de là j'ai toujours voulu travailler sur cette question d'interface environnement/nature, j'étais très écolo à l'époque -ça n'a pas beaucoup bougé- mais on m'a expliqué qu'il n'y avait pas de boulot dans ces métiers là. Ce qui était vrai à l'époque. Et donc pour trouver du boulot, fallait bien manger des spaghetti le soir, j'ai opté pour des applications plutôt urbanistiques. J'ai trouvé que l'application touristique, était intéressante en la matière parce que le tourisme, je le présentait déjà il y a 45 ans, est une activité certes intéressante, mais relativement prédatrice de la planète. Et donc j'ai déroulé ça par pan, en fonction d'opportunité de cas et d'application en collectivités locales. A la DDA d'abord (l'équivalent de la DDTM à l'époque), j'ai été chargé d'étude, en sortant de la thèse. Et j'allais en réunion d'urbanisme pour défendre en fait les agriculteurs, maraîchers, etc., contre l'urbanisation et l'artificialisation des sols. C'était en 1979/1980. Donc vous voyez, j'ai l'impression de m'ennuyer actuellement, j'entends toujours la même chose, ça n'a pas beaucoup avancé. Peut-être qu'il y a une pression sociale un peu plus forte quand même. Puis, peu à peu, j'ai travaillé en collectivité territoriales au Conseil Général d'Aquitaine, là j'étais plutôt chargé de la politique d'aménagement du territoire. Et après j'ai repris mes études et mes recherches et j'ai travaillé en temps que chercheurs et directeur de recherches -après un parcours académique assez classique pour un universitaire à l'époque- auprès des collectivités territoriales, ça peut être des cabinets de conseils généraux, des communes, des groupements de communes, etc. Voilà le parcours rapide. Et alors il se trouve que les applications touristiques m'ont toujours intéressé par leur versant insertion des activités humaines, ludiques dans un contexte de milieu naturel. Donc j'ai beaucoup travaillé sur les questions de relation nature, aménagement, urbanisme sur la côte aquitaine, pendant 25 ans. Puis quand je suis allé à Pau, j'ai travaillé sur la montagne à partir des années 1990 à peu près, 2000. Et puis à Toulouse, j'ai continué. Donc en montagne -je continue toujours sur les deux volets- mais en montagne il y a deux aspects

auxquels j'ai prêté attention. D'abord la diversification touristique mais surtout l'avenir des stations de ski. J'arrête cette année d'ailleurs parce que j'ai plus rien à dire. Je crois avoir tout dit, tout trouvé, tout communiqué, prévenu tout le monde, tiré les conclusions du fait que tout le monde s'en fout, donc il n'on qu'à crever et puis basta. C'est ce qu'ils vont faire d'ailleurs, il faut que chacun meure. Ça va leur arriver dans 20 ans à peu près, d'ici 20 ans. Et puis également un autre versant plutôt en montagne même s'il y a eu quelques applications littorales, c'est de la cas depuis un vingtaine d'années que j'ai travaillé -j'étais déjà à Pau me semble-t-il, sur l'insertion des fréquentations touristiques en milieu naturel et leur impact. C'est ce qui a provoqué chez moi un intérêt pour les méthodes. Alors là je revenais un peu à mes études en me disant « ça finalement je l'avais étudié avec les copains et les profs ». Lorsque l'A63 a été créée au sud de Bordeaux en 1976-1977, on avait développé toute une série de méthodes pour essayer de contrôler les impacts. Là c'était de la voiture, mais maintenant finalement on a des problèmes d'impacts, d'insertions ludiques sportives ou de randonnées dans la nature. Et il y a des secteurs de plus en plus chauds et où c'est de plus en plus chaud. C'est comme ça que j'ai développé ça et nous avons fini par répondre à un certain nombre d'appel d'offre de recherche sur ces questions là, dont celui du ministère de l'environnement et le plan urbanisme construction architecture, qui a changé de nom maintenant. Voilà mon parcours rapide. Et puis comme je suis « très très vieux » et que j'ai eu quand même un cancer en fin de parcours, j'ai pris ma retraite et là je ne fais plus que de la recherche sur des trucs qui m'intéressent.

Est-ce que ça reste ces sujets là ou c'en est d'autres ?

C'est celui là essentiellement. J'arrête les stations de ski cette année comme je vous disais, j'en ai marre, je peux plus les voir en peinture. Au bout de 20 ans s'ils veulent pas comprendre il n'y a rien à faire. Et je vais ouvrir une autre thématique qui va développer un peu les applications relatives aux relations entre le pastoralisme et la fréquentation de la montagne. Parce qu'en montagne on a de plus en plus de fréquentation, notamment depuis le Covid, ça part dans tous les sens, c'est un peu démesuré, c'est mal contrôlé. Comme je vis en montagnes, avec un S, parce que je vis dans plusieurs montagnes, je vois très bien que les habitants et les professionnels et les agriculteurs se plaignent de plus en plus. Il y a un vrai problème d'acceptabilité de la fréquentation touristique. Qui se pose et qui est mal traité, qui n'est pas traité du tout d'ailleurs. Et je pense qu'il faut mettre en place là des outils de régulation et de réflexion, pour éviter qu'on continue à faire du marketing touristique dans tous les sens. A vouloir développer la fréquentation alors que les retombées ne sont pas géniales, elles sont même plutôt perverses notamment sur le marché du foncier, de l'immobilier ce genre de choses. Et ça commence à créer de vrais conflits, aussi bien sur le littoral mais aussi en montagne. Moi je m'intéresse plutôt à la montagne parce que le littoral il y a trop de monde et c'est un milieu social qui ne m'intéresse absolument pas. Voilà je le dits comme c'est...

Cela m'amène à vous poser la question suivante, qui est qu'en France la nature doit être accessible et « en même temps » elle doit être protégée. N'est-ce pas un paradoxe ? Et si oui, est-ce un paradoxe français et ne fait-il pas tourner en rond ?

Oui c'est très bien vu. Vous êtes en plein caractère français effectivement, pas seulement, mais beaucoup quand même. Si on compare avec la manière de raisonner et de se comporter vis-à-vis ou dans la nature, les anglo-saxons il y a une très très grosse différence. C'est-à-dire qu'en France, et c'est revendiqué en tant que tel d'ailleurs par même les visiteurs, quand on fait des enquêtes, 90% des visiteurs disent que l'accès en France à la nature, aux grands sites naturels, à la nature sauvage, doit être libre, gratuite, non contrôlée, accessible à tous et toutes. Et puis la volonté également de la préserver, bien sûr. On a cette contradiction, c'est pas nouveau, je pense que c'est quelque chose de viscéral dans la culture française, alors c'est pas viscéral c'est plutôt spirituel -à moins que l'esprit se trouve au niveau des viscères- mais c'est dû je crois à toute l'éducation française. Pas seulement mais beaucoup quand même qui est donnée dès le plus jeune âge aux citoyens, issue d'une mythologie qui est la notre et relative à la révolution française, relative à la liberté et à l'égalité. Pour la fraternité c'est encore autre chose. Et la liberté et l'égalité c'est chacun à les mêmes droits et chacun est égal aux autres pour accéder finalement à des biens communs -qu'on ose pas tout-à-fait encore appeler bien communs et qui sont jugés comme biens communs- qui étaient l'eau (de moins en moins), la nature et d'autres facteurs de ce type là. Et je crois que ça c'est vraiment encré dans la tête des gens et on le voit dans leur pratique. Alors que dans la culture que j'appellerai anglo-saxonne, c'est pas tout-à-fait le mot mais peut-être des pays qui ont suivi le modèle des « englogers » capitaliste, la nature est vraiment séparée et elle est jugée

comme un bien économique à préserver et à protéger. Donc l'accès à ce bien doit se faire de manière contrôlée, y compris si c'est un moyen efficace, par paiement. C'est ainsi qu'en Nouvelle Zélande ou en Australie, ou en Grande Bretagne dans certains secteurs ou aux Etats Unis, pour pénétrer dans un Parc, il faut payer. Alors vous payez le parking, ou autre, mais faut toujours payer. C'est payant, c'est contrôlé, c'est réglementé, très fortement. En France ça échappe totalement à l'entendement. Quand je dits aux parcs qu'il faut qu'il recrute des gardes pour faire appliquer les règles et les lois actuelles de déambulation, d'accès de véhicules tout terrain, etc, je me fais traiter de tous les noms, c'est pas possible. C'est possible dans le droit mais on va pas le faire, ça va déplaire... il faut pas... les électeurs... les touristes... Ça c'est vraiment mortel pour le site, pour la nature. Alors c'est valable... je dirais pas pour les pays latins, parce que c'est pas valable... je trouve que les parcs espagnols par exemple, mais également italiens, sont très réglementés avec beaucoup de gardes et vous faites pas ce que vous voulez. Alors en France c'est réglementé aussi, on a pas le droit, mais tout le monde fait quand même ce qu'il veut. Et personne d'autre n'ose verbaliser. Le terme de contrôle en France c'est un gros mot. Et politiquement c'est très difficile à porter. Et on manque beaucoup de courage politique dans ce pays, on est plutôt du côté de la démagogie, que du côté de la gestion raisonnée de notre bien commun.

La limitation de la fréquentation de la nature ou les quotas sont des sujets tabous, on peut le dire ainsi ? Cela n'est-il pas devenu indispensable de dépasser ce blocage ?

Oui bien sûr d'ailleurs tôt ou tard on y arrivera, je crains simplement que ce soit très tard par rapport à d'autres pays. Ou trop tard même. Alors quotas, c'est-à-dire que du fait qu'il y a une non acceptation de l'auto-limite par rapport à la pratique de la nature et finalement à son comportement dans la nature. C'est-à-dire que le français, la culture française a toujours un comportement de profiter de la nature mais pas de faire partie de la nature. La nature c'est autre chose, on en profite mais c'est pas nous, c'est la nature. Du coup il y a toujours cette prédation derrière. Donc cette culture fait qu'il y a des termes dont on peut parler entre nous, techniciens, mais dont il ne faut absolument pas parler auprès des élus ou auprès des visiteurs. Notamment le terme « quota », parce que souvent il tend à « limite » -ce qui vrai-, qui sous-entend limitation -ce qui vrai-, qui sous-entend « peut-être que j'aurais plus le droit d'y aller quand je voudrai -ce qui vrai-. Donc il faut prendre d'autres termes. C'est comme « tableau de bord de gestion de fréquentation », que j'ai beaucoup utilisé parce que ça correspond bien, finalement à la mise en place de suivi, d'autorisation d'ouverture de flux en fonction ou non de dépassement de seuil. Si il n'y a pas de dépassement, on ouvre. Mais dès qu'on voit qu'on atteint la limite de gêne, il faut limiter la fréquentation. Ça ça peut se faire au jour le jour, c'est-à-dire que là on est plus sur la quotidienneté de l'ouverture et de la fermeture, on est pas sur un quota d'ensemble. Et donc le terme quota est pas tré adapté, je préfère parler de « gestion des flux » tout simplement. Il faut arriver à trouver des termes positifs pour recouvrir des principes et des concepts négatifs. C'est un peu bête mais c'est l'expérience qui me fait dire ça. Parce que même « tableau de bord de gestion » des destinations ou des flux, lorsque j'ai développé ça par exemple à l'Assemblée Nationale, auprès du réseau des Grands Sites de France ou autre. Je me suis fait vraiment tué, assassiné, en réunion. Ces acteurs disant « mais qu'est ce que vous voulez, vous voulez nous mettre dans un cockpit de Boeing », pour reprendre leur terme, à piloter les fréquentations, il n'en est pas question, ça doit rester libre, etc. » Ce sont quand même des gens qui ont des grands sites surfréquentés à gérer, qui disent ça. Là j'ai pris la mesure de la résistance psychiatrique (rire) de nos professionnels et des élus. Parce que c'est beaucoup lié à celle des élus qui est elle-même déterminée par l'idée qu'ils de font de la manière dont leur electorat va prendre la chose. Et c'est vrai que quand on fait des enquêtes de terrain les gens prennent très mal de fait de ne pas avoir accès où ils veulent, quand ils veulent. Donc faut arriver à trouver d'autres termes. Alors bien sûr il y a des quotas, oui, mais je pense qu'un quota sur l'année ça marche pas parce qu'on est sur des surfréquentations qui sont très limitées dans le temps. Souvent aussi dans l'espace. Et un quota sur l'année ne va rien résoudre. En fait c'est au jour le jour et place par place qu'il faut régler le problème. Et ça on ne peut le faire qu'avec des professionnels et des scientifiques sur le terrain, qui connaissent très bien le terrain. Qui suivent sentier par sentier ou zone par zone, au jour le jour, l'état des dérangements et qui peuvent dire « il y a trop de monde aujourd'hui, demain il va faire encore beau, on est dans une période propice pour que vienne du monde : il vaut mieux fermer ». Ces dispositifs là en France ont quand même étaient mis en place, sans qu'on parle de tableau de bord, sans qu'on parle de quota, tout simplement de manière très pragmatique par certains lieux qui l'ont fait sans le dire. Parce qu'ils ont bien compris que s'ils le disaient ils étaient virés. Par exemple la montagne Ste Victoire, lorsqu'un sentier et trop fréquenté et traverse une zone par exemple de reproduction soit tel serpent, tel papillon ou tel

oiseau, le sentier est fermé. Il y a un panneau et physiquement il y a une interdiction de passer avec un panneau qui explique pourquoi aux visiteurs. Derrière il y a une police de l'environnement bien sûr qui contrôle. Alors quota voyez j'aime pas le terme, parce que c'est pas assez précis. On est vraiment dans des situations où c'est au jour le jour qu'il faut arriver à savoir tel secteur, jusqu'à combien de personne on peut admettre pour fréquenter ou pas.

Les notions de « surtourisme » ou « d'hyper-fréquentation » vous paraissent-elles nouvelles ou bien c'est seulement qu'on en parle plus depuis quelques années ?

Alors pour moi les termes sont assez nouveaux quand même, dans le langage commun. Car ce sont des termes qui n'existaient pas il y a 5 ans, « surtourisme » ou « surfréquentation ». Il n'y avait pas d'émission de radio ou de télé autour de ça, dans presse on en parlait pas, d'une part. D'autre part, on parlait plutôt de capacité de charge, et ça ça renvoie à la littérature que je vous ai envoyé. Ils ont beaucoup bossé les anglo-saxons, pour arriver à une bonne gestion de leurs parcs nationaux notamment. Y compris d'ailleurs en Grande Bretagne, puisque dans le nord de l'Angleterre il y a des Parcs qui fonctionnent avec ces principes là. Ils ont beaucoup bossé en amont, avec des disciplines scientifiques très différentes : sciences sociales, sciences de la natures, science du vivant, etc. Et globalement, notamment portée par les professions forestières ils y sont arrivés, à mettre en place des solutions pragmatiques, à l'anglo-saxonnes quoi, concrètes, simples, sans grand concept. Mais ça c'est donc plutôt autour du concept de capacité de charge ou de surfréquentation éventuellement, que sont faites les choses. Le surtourisme ça c'est très nouveau. C'est un terme très nouveau qui veut pas dire grand-chose d'ailleurs car il y a surtourisme au bout de deux personnes dans des milieux très sensibles. Et puis vous pouvez aller jusqu'à un million de personnes à la Tour Eiffel sans que ça gêne beaucoup le monstre de fer rouillé. Donc ça ne veut pas dire grand-chose ces termes, c'est des termes plutôt de vulgarisation ou de médiatisation, donc très portés actuellement. Mais du point de vue opérationnel, pour nous les gestionnaires des milieux locaux, ça n'a pas grand sens. Ça n'a de sens que si c'est rapporté à tout instant, c'est-à-dire heure après heure, dans un moment très délimité. Car finalement un « surtourisme » ou une « surfréquentation » ça peut très bien ne porter que sur 20 m, ou un hectare maximum. Et pas en amont et pas en aval, par exemple. Ou encore moins parfois c'est une petite zone humide qui peut être surfréquenté. Et utilisé ce terme comme un terme générique en faisant un procès d'intension au tourisme, c'est aussi faux finalement que de parler... de l'influence de la couleur bleue dans les arts ! Voilà ! (rires). Donc ça nous apporte pas grand-chose quoi. Ce qui nous apporte c'est connaître à tout moment -ça c'est déjà difficile parce que mes collègues naturalistes ou biologistes me disent, nous on sait pas où va être le Lagopède alpin, ça dépend des années et de plein de paramètres, donc ils ne peuvent pas édicter de règle générales. Il faut qu'ils soient sur place et qu'ils constatent. Et donc à la limite, je dirais qu'il faut un scientifique dans les lieux sensibles, en permanence pour arpenter le terrain, mesure, voir des impacts possibles ou pas, prévenir en amont et les sciences sociales s'en servent ensuite pour dire demain on ferme, on ouvre, on limite, etc. C'est pas un quota sur l'année, pas un quota sur le mois, c'est demain. Et peut-être pas après-demain parce que de toute façon il y aura un gros orage et de toute façon il n'y aura pas de surtourisme donc ça sert à rien de limiter. Donc, c'est ce que je dis en général, la mise en place de la régulation des flux c'est assez simple à faire dans le principe. Mais il faut du personnel, un peu de moyens et surtout une volonté de le faire. En fait en France on n'a pas la volonté de le faire. Le directeur du Parc National de Port Cros me disait il y a trois ans : « Vous nous embêtez avec votre truc où il faut mesure, les facteurs d'aujourd'hui pour l'application de demain, ça va être compliqué. Vous ne pourriez-pas mettre au point un calendrier comme la SNCF : bleu, blanc, rouge ». Je lui ai dit que non, un an avant je sais pas quand il va faire beau ou non, quelles sont les espèces qui vont bouger, les sentiers qui seront ouverts ou fermés, c'est pas possible. Ça le gênait beaucoup, c'était tellement simple de distribuer à l'entrée un petit calendrier jour, blanc, bleu. Ça n'existe même plus à la SNCF, ça existait jadis mais plus maintenant. Donc même auprès des professionnels, des opérateurs, ça leur paraît compliqué. Ça ne l'est pas tellement mais c'est vrai qu'il faut du personnel, des moyens, du suivi. Et beaucoup avec les nouvelles technologies, c'est assez simple. Eco-compteurs qui envoient directement par exemple la donnée numérique, ça marche bien. C'est simple, faut quelqu'un derrière, en permanence. Et que le responsable hiérarchique valide une éventuelle fermeture, d'un sentier par exemple. Et qu'ensuite il explique à son maire et aux élus, car les élus s'inquiètent de ce que vont leur dire les commerçants. Tout ça nécessite beaucoup d'explication, de simplicité, et peut-être pour commencer, à mon avis, une action qui se fait sans le dire. A l'exemple de la Ste Victoire dont

je parlais : je mets mes petites actions en route, je communique pas du tout dessus, je dits rien à personne, c'est mon droit. Car la fréquentation et l'accès des pistes et voies communales dépendent de la commune et de l'autorité du maire ou Parc si c'est un parc, donc je le fais ou je le fais pas. C'est juste une question de prise de pouvoir et pas de politique.

De courage aussi ?

Oui de courage, absolument.

La capacité de charge touristique est une notion complexe, comment la décrivez-vous ? Et pourquoi est-elle si complexe ?

Pour moi la capacité de charge touristique c'est simple. Tout le monde trouve ça compliqué, mais non c'est pas compliqué. Ce qui est compliqué à comprendre pour un Français dans culture, qui est une culture vraiment de toujours... de planifications des choses, une culture linéaire, c'est que la capacité de charge c'est ce que peut admettre sans déformation, sans nuisance, le milieu. Et quand je dis le milieu c'est pas la totalité d'un parc, c'est, encre une fois, mètre par mètre ou tel sentier ou telle zone, donc il faut les cartographier. Et donc dans chaque micro zone il faut connaître la charge maximale, c'est-à-dire le nombre d'humain -selon les types d'activités- qui vont passer à un moment donné, est ce que ça va déranger ou pas ? Si je passe à moto, ça va déranger beaucoup plus que si je passe tout seul pied nu et sans faire de bruit. Je trouve que les touristes quand ils randonnent, on dit qu'il n'y a aucun impact. Mais l'impact essentiel que je vois moi, des randonneurs, c'est qu'ils parlent beaucoup, ils font beaucoup de bruit. Beaucoup plus que la nature. Et ils dérangent beaucoup certaines espèces qui sont très sensibles au bruit. Donc c'est ça la capacité de charge. Vous avez cette fameuse courbe qui amène au point de rupture, c'est ça quoi. Et cette courbe là il faut bien comprendre qu'elle varie tous les jours, selon les milieux. C'est ça qui est compliqué à faire admettre aux planificateurs. C'est pourquoi le quota me paraît pas adapté, comme je vous le disais.

J'ai eu ce retour : la capacité de charge touristique serait un concept « déjà dépassée et risquerait d'avoir des conséquences négatives sur les niveaux et temporalités de fréquentation dans le contexte », avez-vous déjà eu ce type retour ?

Oui, j'ai eu la même chose. C'est vrai quelque part si vous prenez la définition initiale de la capacité de charge américaine de l'après première guerre mondiale, puis la deuxième guerre mondiale, par le service américain des forêts et le service des Parcs, qui effectivement ne considérait que la question naturaliste. L'impact brut sur l'environnement. Sans aller étudier les questions d'acceptabilité sociale, de régulation, etc. Donc si vous prenez cette notion de capacité de charge, comme elle était à l'origine, oui il faut la faire évoluer et l'adapter, et mettre dans la capacité de charge, d'autres facteurs, qui est l'acceptabilité sociale de la limitation. Ou bien le fait qu'un milieu peut supporter des charges différentes et plus fortes si on travaille sur la charge elle-même. C'est-à-dire si on travaille sur le comportement du touriste, la manière dont il va visiter, traverser, s'écartez ou pas des sentiers, etc. Si vous voulez, quand les gens me disent c'est complètement dépassé, c'est un peu comme quand je veux tuer mon chien je dis qu'il a la rage. Donc je m'en sert pas, ça me dérange, donc c'est dépassé. Peut importe les mots, ce qui compte c'est le principe. Le principe d'admettre que dans un espace sensible, dans un espace naturel, c'est la nature qui doit commander et c'est pas l'Homme. C'est ça qui dérange en fait beaucoup les techniciens, ils vont pas vous le dire, ils ne peuvent pas le dire, mais ça les dérange beaucoup. S'auto limiter, limiter son activité, limiter son chiffre d'affaire, limiter son revenu, c'est encore impossible à admettre pour la plupart des gens. Donc traiter de la capacité de charge c'est dangereux car ça veut dire s'auto-limiter. Dans certains cas. Et ça ça paraît dangereux, il y a des gens qui ne veulent pas s'auto-limiter. Mais tout ça ce sont des mots, vous pouvez l'appeler autrement que capacité de charge, décroissance par exemple... Ce sont des mots, ça n'a pas grand sens tant qu'on définit pas précisément ce qu'on met dedans. Si vous mettez sur ce sentier, à tel mois de l'année c'est-à-dire en période de reproduction par exemple, sur 500 m, il y a une capacité de charge d'environ 100 personnes par jour pour que le Lagopède alpin ne soit pas impacté. Je ne vois en quoi c'est dépassé. Ce sera toujours 100 personnes pour le Lagopède alpin, parce que lui il ne va pas changer. Je crois que l'Homme a du mal à admettre que la biologie n'obéit pas à des questions de nature politique. Elle obéit à des lois biologiques, point terminé. Et je pensais que le Covid ferait prendre conscience un peu plus de la chose à la nature humaine et pas du tout. Ils ont tout traité une fois de plus en terme politique et on attend la prochaine « peste » pour voir comment ça va évoluer. Mais l'humanité de fait pas beaucoup de progrès je trouve. Mais finalement ça

répond à une loi biologique des écosystèmes qui s'auto-limitent eux-mêmes. Et même les archéologues le disent, quand ils étudient les Aztèques, les anciennes civilisations, qu'ils se demandent « pourquoi a-t-elle disparu alors qu'elle était florissante » à chaque fois ils trouvent la raison et c'est toujours la même, c'est une déconnexion avec son environnement.

Avez-vous observé une évolution sur la prise en compte des impacts de la fréquentation et des APN sur la nature ? Quel est votre constat ?

Alors là je vais être violent... je risque plus rien ! (rire). Une fois encore je crois qu'il y a une grande Tartufferie de la part de nos gestionnaires et de la part de nos politiques. Les expérimentations qui ont été menées montrent bien qu'il y a forcément un impact. Et qu'il peut être dramatique. Mais il y a une telle pression sociale et politique derrière que finalement, à coup de colloques, de séminaires, de rencontres et puis d'explications, d'aides comportementales, on fait en sorte que ce problème ne soit vraiment pas traité. Il y a plusieurs volets. Il y a un volet philosophique, je sais pas si je vous le développe là...

Oui bien sûr, je vous en prie.

Je pense qu'il faut quand même se poser la question de savoir si... il est naturel, c'est-à-dire au regard de la nature, que tout à coup, dans un milieu donné, une grande manifestation bruyante, de piétinement, ait lieu ,est-ce que c'est normal ou pas, est ce que c'est un comportement normal ou pas, est-ce que c'est admissible du point de vue éthique, voir ontologique?? (à 56'49) du comportement humain dans la nature. Pourquoi est-ce qu'on est obligé d'aller dans la nature pour pratiquer un sport en compétition, ou hors compétition, est-ce qu'on ne peut pas le faire ailleurs ? Si on doit le faire en masse. Et puis quelles sont les perturbations. C'est des questions qui ne sont pas du tout traitées. On parle du piétinement, ce genre de chose, mais à la limite c'est pas l'essentiel. Donc il y a une question philosophique qui n'est pas traitée. Est-ce que c'est normal ou pas finalement de transformer la nature en une sorte de stade. Un stade c'est un lieu pour y faire du sport, c'est dédié au sport et c'est très bien. Faire du sport dans la nature ça dépend quelle activité et où.

En l'occurrence dans un stade on accepte qu'il y ait un nombre de place limité.

Absolument. Et qu'il y ait des contraintes et qu'il y ait une vraie discipline en plus : on entre, on sort, on laisse la place aux autres, etc. Quand c'est un trail dans une réserve naturelle c'est un gros bazar. Avec Tous les gens qui vont mesurer, chronométrer, crier... Pour moi ça pose problème.

Et donc, pour sortir de l'aspect philosophique, il y a des rapports notamment de réserves naturelles, notamment de la Fédération des Réserves Catalanes qui ont beaucoup étudié la chose. Très clairement, du point de vue des impacts, c'est fort. Donc là du point de vue pragmatique, il faut interdire. Moi c'est ma position. Je pense que c'est pas le lieu. La nature c'est pas fait pour faire du sport.

Annexe D

Entretien avec le trésorier du CAF de Foix

Entretien réalisé le 25 juillet 2022

Depuis combien de temps pratiquez-vous l'escalade ?

Moi, ouch, on va dire ça fait 55 ans à peu près. Je suis venu travailler en Ariège, mais je suis originaire de l'Ariège. Donc avant ça quand je venais en vacances, je pratiquais la montagne et l'escalade. On va dire qu'à l'époque, je pratiquais plutôt l'alpinisme. Parce que dans les années 70, l'escalade c'était un sport qui n'existe pas pratiquement pas. Il faut savoir qu'historiquement, si tu veux l'escalade a vraiment démarré. Enfin les parois comme celles de Calamès ou Auzat tout ça ça n'a commencé qu'après 1975. On a toujours l'impression que c'est éternel, alors que ce n'est pas du tout éternel. Toutes les falaises ariégeoises, toutes celles dont on parle, c'est des choses qui sont d'après 1980 en général. Par contre, historiquement, les gens pratiquaient de la montagne, faisaient de l'escalade surtout par le biais de l'alpinisme. Disons qu'à l'époque, en 1970 par exemple quand tu allais à Sinsat, ça paraît surprenant, mais ça a commencé que par des grandes voies. Des grandes voies qui étaient quand même aventure. C'est à dire que la toute première voie, par exemple, qui a été ouverte à Sinsat, c'est une voie qui s'appelait la d'Harcourt au grenier. C'est une voie qui est tout là haut et à l'époque, quand tu la faisais il y avait quelques pitons. Donc moi, je l'ai fait à l'époque il y avait quelques pitons en place. C'était plus l'aventure.

Donc à l'époque c'était des pratiquants d'alpinisme qui faisaient de l'escalade ?

Oui, mais si tu veux à l'époque, l'alpinisme se faisait dans des parois comme celles que nous avons ici. C'était pour réaliser des choses quoi. Je ne sais pas comment t'expliquer. Maintenant tout est plus ou moins aseptisé. Il n'y a plus l'aventure comme avant maintenant. mais par exemple. Quand tu es au niveau de Tarascon, t'as la paroisse Surba tu sais qui fait peut-être 250 mètres. A l'époque il y a une voie qui avait été ouverte par des mecs qui étaient des alpinistes, ils l'avaient fait en 1972-1973, il y avait quelques pitons. Puis moi quand je descendais de mon village en bas, que je voyais ça je me disais un jour tu seras bon quand tu feras ça. C'était le défi. Puis un jour, je m'y suis lancé. C'était en 1977 ou 1978. Voilà, c'était pas l'approche de maintenant, je ne sais pas comment te dire. À l'époque, déjà, dans les années 70 par exemple il n'y avait pas de chausson d'escalade. Ca s'est créé que vers la fin des années 70 vraiment. Surtout par des Espagnols. Et puis tu sais, c'était des chaussons qui étaient pas comme ceux de maintenant. C'était montant, c'était assez grossier, c'était pas très fin, voilà.

À l'époque. On grimpait en chaussures d'Alpinisme, on grimpait en chaussures super guide en grosses chaussures rigides. Contrairement à ce qu'on croit, par exemple en Ariège les premiers gens qui ont commencé à faire des voies et des choses comme ça, c'est des mecs qui étaient bons. Par exemple, t'as les Ravier qui sont venus à la dent d'Orlu, qui ont fait une voie dans les années 65. Donc voilà en 65 ils sont venus, ils ont fait une voie. Bon, on l'appelle la Ravier. Je me souviens à l'époque, j'étais allé la faire. Il n'y avait rien dent d'Orlu il n'y avait que ça. Disons qu'un gars quand il faisait une voie comme ça c'était pour faire des grandes choses, c'était un peu l'aventure quoi. L'esprit de l'alpinisme de l'époque que moi j'ai un peu vécu quoi.

Donc vous faisiez de l'alpinisme en Ariège pendant vos vacances, vous en faisiez ailleurs aussi ?

J'en faisais en Ariège un petit peu ailleurs aussi, quoi. J'allais un peu dans les Hautes-Pyrénées. Car avant d'arriver dans l'Ariège je travaillais à Bordeaux, j'y suis arrivé en 71 à Bordeaux pour travailler, pour mon premier poste. Et je me suis inscrit au CAF à Bordeaux. C'est là où j'ai vraiment démarré avec des mecs bons. Ça m'a permis de progresser et prendre de l'envergure. C'était des voies où il faut du mental quoi... Quand tu y vas c'est... Quand tu rentres, tu es content. Il y a la technique. Et puis l'engagement, la maîtrise de soi. De pas paniquer d'être là. Disons quand tu fais une voie comme ça il y a plus de mental que quand tu vas faire des voies aseptisées à Auzat. Enfin, mentalement c'est fort quoi.

Quand vous dites « des voies comme ça », que voulez-vous dire ? Comment les décririez-vous, est-ce ?

Quand tu commences à vivre dans un milieu comme ça, tu te dis il y a un gars qui a réussi à ouvrir cette voie. Il est bon quoi. Et toi, ton rêve, c'est de dire bon aller je vais aller faire la deuxième ou la troisième, ou la quatrième ascension. Ça m'est arrivé dans les années 75 à monter ce type de voies, dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège. Mais à l'époque, si tu veux, t'avais relativement peu de choses, peu de voies. Les premiers qui se sont mis à ouvrir vraiment des voies comme ça, des voix qui commencent à prendre de l'envergure avec un engagement, dans une difficulté, ça s'est fait beaucoup à partir des années 60.

Avant, il y avait peu de gens qui partaient. Tu sais, il y a une fréquentation de la montagne qui a beaucoup évolué. Je peux te donner un exemple, par exemple de randonnée. Tu vois quand j'étais gosse à Gourbit dans les années 60 la montagne tu la pratiquais comme maintenant t'avais pas les cartes IGN. C'était des aventures. Je m'en souviens la première fois que je suis allé au pays des trois seigneurs, pourtant c'est pas le bout du monde à l'époque, c'était une aventure de randonner comme ça, personne n'y allait. Et puis un beau jour, quand je me suis décidé, je me souviens j'avais quinze ans. J'ai discutais avec un copain, j'ai dits au village « je vais aller faire le Mont Calme. Ils voulaient pas que j'y aille. Ils m'ont dit tu vas te tuer, tu sais tu vas mourir, tu peux pas. Il y avait la montagne qui était dangereuse et qui n'était pas du tout fréquentée. Donc on la connaissait pas du tout. Donc on est partis avec son scooter, je m'en souviens. Et déjà pour trouver l'itinéraire, on est allé chez le libraire à Tarascon. À l'époque, c'était ce qu'ils appelaient des cartes d'état major. Puis, quand on est allé dans le massif du Mont Calme, on avait l'impression qu'on était les premiers à y aller. Et maintenant tout le monde y va. Mais voilà, à l'époque on a cherché notre itinéraire. Il n'y avait pas de sentier, il n'y avait rien. Et pour nous c'était un grand défi, parce que le mont Calme en Ariège, c'était un sommet, c'était le plus haut sommet. En étant jeune, je marchais pas mal. J'aimais bien marcher. J'ai commencé la montagne par la randonnée. J'ai continué après par un certain niveau d'alpinisme, dans lequel j'étais... J'en voulais quand même un peu. J'étais un petit peu quand même aventurier tout ça, mais je n'étais pas encore parti sur d'escalade. Vraiment proprement dit toi là tu vois, c'est à dire avec. Parce que quand tu commences à faire d'escalade proprement dit tu commences à grimper, c'est aseptisé. Bon, tu prends plus les risques. Tandis que là, j'ai eu une période, par exemple dans les années 80 ma passion, c'était de faire beaucoup d'alpinisme pas très dur, mais de faire des grandes courses d'arrêts par exemple. J'aimais bien aller à l'Aneto des arrêts comme ça. Qui étaient relativement peu décrites, mais j'étais contente d'aller faire ça. De découvrir. Quand j'y allais je n'avais pas les repères comme maintenant. Quand tu pars faire des trucs comme ça maintenant tu as une description, tu sais exactement où tu vas quoi. Tandis que moi, je ne savais pas vraiment où j'allais des fois. C'était ce côté là qui me plaisait.

Et donc vous disiez qu'avec le CAF de Bordeaux vous avez beaucoup progressé ?

Oui, ça m'a permis de rencontrer des personnes. Ma grande spécialité... Je m'étais mis beaucoup dans le ski alpinisme. Donc je me souviens à Bordeaux, j'étais parti très jeune en 73, à l'époque, ça se faisait peu, j'étais parti faire le pic du Vinemale à ski. A l'époque c'était des courses intéressantes. Je suis parti avec deux ou trois copains du CAF de Bordeaux. Puis je me suis passionné, tu vois. Puis après, quand je suis arrivé dans l'Ariège mes domaines c'était plutôt ces courses d'alpinisme, on va dire de difficulté moyenne. Je sais que quand je suis arrivé dans l'Ariège, j'avais un peu la folie du ski de rando. Ma femme ne voyait jamais vous me voyez aucun week-end. Mes enfants non plus ne me voyaient pas. Oui ma femme acceptait ça, on s'entendait, de ce côté-là on a été un couple extra. On était partagé. Moi, j'allais faire de la montagne elle elle allait au bord de l'océan à Lacanau.

Vous avez adhérez au CAFMA dès votre arrivée en Ariège ?

Oui, dès que je suis arrivé ici, je me suis mis au café dès que je suis arrivé ici. J'ai eu ma mutation en 78 et donc je me suis mis de suite au CAF. J'ai rencontré très rapidement des gens. Le hasard a voulu que je suis tombé sur des gens qui n'étaient pas que au CAF. Mais je suis tombé dans une équipe de très bons alpinistes. Des mecs très forts. Avec eux, ça m'a permis de faire des choses très très bien. D'augmenter le niveau petit à petit. Puis voilà. Et puis je ne sais pas comment te dire à l'époque cette période en 78, c'est là où l'escalade... L'escalade proprement dite commençait à bien se développer. Donc dans l'Ariège par exemple, il a commencé à y avoir des falaises qui s'équipaient. Les deux premières qui se sont équipées quand je suis arrivé, il y en avait deux qui étaient vraiment équipées, c'était au Auzat et Roquefixade. Et à Sinsat il n'y en avait pas encore. A Sinsat ça a commencé en 81 à s'équiper. Calames ça

n'existe pas. Ça s'est fait beaucoup plus tard. Il y a eu toutes ces évolutions. On a l'impression que c'est éternel alors que ce n'est pas éternel.

Vous êtes allé les ouvrir ces voies ?

On est au début quand je suis entré dans ce milieu... Donc j'étais beaucoup skis, ski de randonnée, ski alpinisme. Je faisais des trucs pas mal. Et puis j'étais beaucoup alpinisme on va dire d'une difficulté raisonnable quand même. Je faisais pas des trucs d'exception quand même. Et puis après, il y a ces falaises qui ont commencé à s'équiper. Donc j'ai commencé à grimper à Auzat et à Roquefixade. J'y allais le soir après le travail des fois. Après, il y a eu Sinsat qui a commencé à s'équiper. Je m'en souviens j'avais un copain qui était un peu mon frère jumeau, un coéquipier, il paraît qu'on se ressemblait... Dans tous les domaines tu vois. On s'était dit quand ils commençaient à équiper des voix en 6, parce qu'à l'époque le 6 c'était le bout du monde quand même. Et on s'était dit putain, on va y aller, le jour où on réussira à faire ça on sera bons. Et puis on a réussi. Petit à petit on est arrivé, avec le temps. A l'époque c'était un peu l'aventure l'équipement de ces voies. C'était des gars qui étaient des passionnés, passionnés d'ouvrir des voies. Et donc ils le faisaient avec les moyens du bord. Les premiers par exemple à Roquefixade ils avaient pas de plaquette à l'époque, ils avaient rien. Les points il les mettaient... ils tapaient au marteau, ils mettaient des split de 8 comme on appelait à l'époque. Et puis leur plaquette, ils bricolait chez eux le soir. Ils achetaient des piquets de clôture, ils coupait les morceaux de métal, ils faisaient les trous à la perceuse et on grimpait là-dessus. Et ça marchait. Puis petit à petit ça a évolué. Je vivais un peu dans ce milieu. Il y en avait qui équipait, ça a été l'œuvre de passionnés l'ouverture des voies. Que ce soit les falaises ou que ce soit les grandes voies. Quand ils partaient dans une grande voie c'était une aventure quand même. A Sinsat le premier qui ouvrait ça fallait qui soit courageux quand même. On portait à deux ou trois il y avait un copain qui t'assurait. Il y avait le premier qui grimpait en tête, ils s'assuraient avec des pitons, avec des coincideurs. Puis il faisait monter son copain. Sur une voie comme ça, souvent l'été, ils réussissaient à la sortir dans la journée. Sinon ça voulait dire qu'ils redescendaient en rappel sur des pitons. Et il fallait regrimper la fois d'après. Donc ça allait plus vite pour faire la première. Mais c'était des périodes d'aventure quand même avant. Il y a eu des gens qui ont fait des choses qui méritent le respect. C'était un milieu très restreint. Quand on fait le bilan de l'escalade en Ariège, de ceux qui ont ouvert, bon, il y en a qui ont ouvert avant moi parce que moi, j'ai ouvert beaucoup de voies, ça tourne autour de cinq ou six personnes, pas plus. Disons qu'il y a eu l'alpinisme et après il y a eu les voies qui ont plus une connotation escalade. Par exemple les voies de Sinsat il y a des gars qui sont partis faire les grandes voies il fallait avoir le courage. Après équiper les falaises les découvrir, les équiper c'était moins l'aventure, mais c'était quand même du gros boulot. Sinsat ça s'est fait entre 80 et 85 à peu près. Après il y a le secteur intermédiaire au-dessus, comme le Pubis qui nécessite trois quart d'heure de marche pour y aller. Mais c'est des trucs bien équipés.

Les 5 ou 6 personnes que vous évoquez, vous pouvez me donner des noms ?

Oui il y a Gérard Galbert lui il a équipé tôt. Il a commencé dans les années 75. Ça a été vraiment un précurseur des falaises. Il a commencé à équiper au Auzat et Roquefixade. Après il a fait Sinsat. C'est un gars qui a beaucoup équipé. Après, il y en a d'autres, comme Thierry Poutuel, lui c'était dans les années on va dire 85 86. C'est lui qui a fait les premières voies à la Dent d'Orlu. Il en a fait quatre ou cinq à la Dent d'Orlu. Petit à petit le niveau a évolué il y a eu des falaises qui se sont équipées avec des voies de plus en plus de haut niveau. Il y a eu des gars qui ont été des grands ouvreurs de voies très dures. Il y en a un qui s'appelait Philippe Girard, par exemple, qui était un gars très très fort, qui a grimpé jusqu'à du 9A. En Ariège, il a équipé des voies en 9A. Je me souviens quand il est arrivé car il n'était pas d'ici il était des Charentes. Ils étaient trois, ils étaient une équipe exceptionnelle. Ils étaient venus avec un copain et une fille qui était qui était gynéco je m'en souviens. Ils sont arrivés brusquement comme ça dans l'Ariège. T'avais jamais vu des mecs qui grimpait dans le 8 à l'époque comme ça. T'avais la fille elle grimpait dans du 8. T'étais là, t'hallucinais. Lui il est arrivé par hasard parce que sa sœur était intit. Ici. Donc elle venait d'être instit et d'avoir son premier poste. Puis il est venu comme ça et puis s'est mis à équiper plein de voies. Mais lui il a fait vraiment exploser le... Il a vraiment équipé le très haut niveau dans l'Ariège. Toutes les voies très dures c'est lui. Que moi j'ai jamais fait. J'ai jamais mis les pieds dans ces voies là. C'était trop dur pour moi. Donc c'est des gars qui ont marqué le truc. Et puis après il est parti parce que au début, il voulait faire enseignant comme sœur. Et puis il travaillait jamais il faisait que grimper. Il a été repéré par les CRS et les gendarmes pour faire les secours en montagne. Donc

il est parti là dedans et maintenant il travaille à Briançon. Il est sauveteur à Briançon. Il a vécu une dizaine d'années en Ariège.

Quel été le rôle du CAFMA à cette époque et dans l'ouverture des voies ?

Au début il n'était pas escalade parce que normalement... Entre la FFME et le CAF c'est deux fédérations distinctes. Mais au début ce n'était pas de fédérations distinctes. Au début, le CAF c'était un club de la FFME. C'était pas une fédération à l'époque. Quand tu regardais par exemple sur le territoire ariégeois il y avait à peu près dix clubs de la FFME. Et le plus important des clubs, c'était le club du CAF. Qui représentait le gros des adhérents, deux tiers des adhérents à lui tout seul. À l'époque c'était toujours dans les 400 personnes, ça a toujours été très stable. On peut pas dire que le CAF était vraiment marqué escalade il y a eu un peu comme un déclic. Je m'en souviens, à l'époque j'étais président du CAF, donc c'était dans les années 90-87/88 à peu près. Donc j'étais président du CAF. Et après, au niveau FFME, il y avait un fameux comité départemental qui gérait tous ces clubs. Donc j'étais président du CAF et président de ce comité départemental. J'étais président des deux. J'avais deux casquettes, j'étais deux fois président. Pour moi ça a vraiment démarré à un moment donné quand on a réussi... J'avais des contacts avec Jeunesse et Sports et puis j'avais contact avec le Département et on a réussi au département à avoir un plan de financement pour pouvoir rééquiper les falaises. Parce qu'à l'époque, donc, ces Falaises. C'était équipé de bric et de broc avec les morceaux de piquets de jardin dont je t'ai parlé. Et donc on avait obtenu du département peut-être parce qu'on avait des bonnes relations avec eux- qu'ils nous donnent de l'argent pour ça. Quand on a reçu cet argent, les différents clubs qui étaient là, les différents grimpeurs, ils sont venus me voir et m'ont dit « il faut que ce soit toi qui t'en occupes ». Parce que soi-disant pour eux j'étais au-dessus de la mêlée. J'étais la garantie que ça se passerait bien. J'ai démarré comme ça, je m'en suis occupé. C'est par le biais de ce plan, on va dire départemental, que j'ai commencé à me passionner pour l'ouverture des voies et l'équipement. Donc là on a rééquipé Auzat, Roquefixade, Sinsat, les falaises anciennes. Alors le plan si tu veux... Tous ces grimpeurs ils avaient peur que ça parte en live. Ils avaient peur que des gens demandent de l'argent pour équiper, des choses comme ça. Quand ils sont venus me voir, que j'ai pris les choses en main, j'ai dit ce sera du bénévolat, point barre. Et avec l'argent ça permettra qu'on achète du matériel pour que vous continuiez à équiper. Et c'est ce qui s'est passé.

De cette façon ça vous a permis d'en faire plus ?

Beaucoup plus oui, énormément. Et puis c'est comme ça que ça a vraiment démarré dans les années 90. Les gens quand ils voulaient équiper je leur donner le matériel et puis ils le faisaient. J'ai acheté des perceuses et tout. A l'époque il n'y en avait pas, les perceuses électriques ça n'a pas 50 ans. A l'époque, on avait des perceuses thermiques. A essence, des grosses perceuses qui étaient horribles à tenir. Pour moi le déclic pour ouvrir des voies c'est en 93. Donc là je me suis mis ouvrir des voies beaucoup. A l'époque, par exemple en 93 Calames n'existaient pas encore. Calames a existé en 94. Moi j'ai commencé à équiper Calames fin 93. J'avais un rythme à Calames, j'ouvais à peu près 40 fois par an. Des voies simples, des voies en couenne, des voies d'une longueur. J'ai commencé comme ça puis je m'y suis mis à fond la caisse. Je grimpais toujours aussi, je faisais les deux. Quand je vois des voies après le lendemain j'allais les grimper. A l'époque je me suis beaucoup recentré sur l'escalade. J'ai beaucoup décroché du ski de rando Et petit à petit, je me suis transféré pour plusieurs raisons. Première des choses ça commencé à me passionner. Et puis j'ai eu un accident à ski de rando avec mon coéquipier. Donc celui qui était un peu mon frère jumeau. Donc on s'est fait prendre dans une avalanche. Lui, il est mort. Et moi je m'en suis sorti difficilement. Je suis resté bloqué 3h dans la neige. C'est le troisième coéquipier qui a réussi à s'en sortir et puis à me dégager quoi. On était parti sur le versant espagnol faire un raid à ski d'une semaine avec nos sacs à dos, la bouffe et tout. Et on s'est fait prendre le cinquième jour dans une avalanche. Pas de contacts, rien. Physiquement, je n'ai pas été blessé. Je m'en suis sorti un peu par miracle. C'est à dire que quand je me suis fait prendre, je suis parti sur le dos. Je n'étais pas très profond dans l'avalanche, mais j'étais complètement bloqué. J'ai levé le bras et j'ai réussi avec le bras à me faire comme un cône et je pouvais respirer. Mais j'aurais pu y rester des jours et des jours. Et puis il y avait un troisième copain derrière qui lui a été bloqué dans l'avalanche aussi, mais qui a mis à peu près 3 h à s'en sortir. Puis quand il s'est sorti, il m'a sauvé. Le troisième lui il était du mauvais côté, il est mort. C'était en 86. C'était en février, donc on était sur le versant espagnol, on était parti à l'époque, on était un peu fou on était parti faire un raid d'une semaine. À l'époque il n'y avait pas les choses de maintenant les détecteurs d'avalanche, les Arva, ça

n'existe pas. Pas de téléphone. Et quand on a réussi à s'en sortir la seule solution ça a été de descendre dans la vallée. On est arrivés dans un village. On a essayé d'appeler la Guardia Civil. Et puis après, je suis remonté le lendemain avec eux dans un hélicoptère pour trouver le corps de mon copain. Physiquement ça allait. Moralement c'est devenu compliqué parce qu'à l'époque, c'est devenu compliqué pour que je parte. Ma femme... Donc je me suis beaucoup réorienté vers l'escalade.

Il y a ensuite cette période où vous équipez beaucoup ?

Donc oui je me mets vraiment à équiper en 93-94. J'ai eu une période d'équipement assez forte, beaucoup sur Calames. Il y a à peu près 300 voies d'escalade maintenant, je pense que j'en ai fait à peu près 180. En général, j'étais seul. Parce que les parois de Calames c'est pas compliqué. Je faisais le tour par au-dessus, je descendais en rappel, je me mettais une corde en place, après je me mettais pendu sur ma corde. Et puis et puis j'équipais. J'avais ma technique. A Calames je faisais une voie dans la journée à peu près. Et je m'en souviens. Je surprends d'ailleurs beaucoup mes coéquipiers, mes copains, parce que quand je vais dans une voie d'escalade, ils sont toujours épatis. Parce que même quand j'y vais, quatre ans après, je leur dis toujours ou sont les prises. Je suis là, je leur dis il y a la prise à tel endroit. Quand tu te fais une voie comme ça, tu sais pas la difficulté. Donc après tu vas la faire pour la tester, quel niveau elle vaut. En général je donnais souvent la cotation, mais des fois je demandais confirmation à d'autre pour qu'on soit d'accord sur le niveau.

Par le biais parce que c'était moi qui m'occupais de ça j'ai donné l'impulsion donc le CAF a commencé, ce qui est assez rare par rapport à d'autres départements, à commencer à bien s'investir dans l'escalade. Parce que normalement dans d'autres départements, c'est plutôt la FFME. Parce que c'est eux qui normalement sont censés être les délégataires de l'escalade.

Je suis devenu président en 88. Avant je faisais partie du comité directeur. J'étais un pratiquant, mais un bon pratiquant, c'est à dire que je quand je mettais des sorties, comme j'encadrais, en général je mettais de sorties assez costauds. Je suis devenu président un peu par hasard. J'étais investi dans le club parce que je faisais pas mal de sorties et j'aménageais les gens faire des sorties intéressantes. C'était surtout de la randonnée que je faisais faire dans le programme du club dans les Hautes-Pyrénées et des choses comme ça. Et puis un beau jour... Il y avait le président de l'époque, celui qui était avant moi, c'était Michel Sébastien. Il était un peu connu, il avait fait pas mal de livre sur la randonnée, il faisait beaucoup de bouquins. Il s'était beaucoup investi pour la création du parc national, pour des choses comme ça. Et puis un beau jour il a décidé d'arrêter, il est venu me voir il a dit « Est ce que tu voudrais pas être président ». J'ai hésité, puis j'ai dit oui. Après, j'ai regretté, des fois un petit peu. Je suis resté président pendant cinq ans. Puis après c'en a été plein d'autres. Actuellement, je suis le trésorier. En général, c'est un peu la tradition normalement dans les CAF, quand on est président on reste quatre ou cinq ans. Et trésorier ça ça fait 25 ans que je le suis, ça fait très longtemps. Donc à l'époque, je proposais beaucoup de sorties de randonnées, j'ai proposé les sorties d'escalade beaucoup plus tard. Ça a été une évolution dans la demande. Pour l'essentiel au début j'étais le seul à les proposer. Parce qu'il y avait relativement peu... en réalité le CAF c'était pas un club à dominante escalade. Plutôt à dominante randonnée. On va dire que sur les 400 adhérents qu'il y avait, il n'y en avait que 20 qui faisaient de l'escalade. Après ça a évolué. Aujourd'hui, ça s'est pas mal développé l'escalade, parce que déjà il y a l'évolution des falaises. Et c'est un sport qui évolue beaucoup qui petit à petit va prendre de plus en plus d'essor. Parce qu'il y a les murs aussi, les structures artificielles qu'il n'y avait pas avant. Et ça y fait beaucoup les salles. Depuis qu'on a des salles par exemple, on a beaucoup de monde qui qui s'inscrit aux sorties de salle. Et on peut avoir jusqu'à 30 personnes. Ce qui est énorme. Et donc après ça crée une dynamique, ceux qui vont en salle après ils y sont motivés pour aller dehors. Sur les 400 adhérents, c'est compliqué dans un club 400 adhérents, on va dire maintenant ceux qui tournent dans le domaine de l'escalade et de l'alpinisme il y en a peut-être une soixantaine maintenant, ce qui est pas mal. La randonnée, il y en a un peu plus, peut-être 150 je dirais. Et sur 400 adhérents, il y en a 200 que tu ne vois jamais. Il y en a qui prennent la carte uniquement parce qu'ils se disent je suis adhérent aux CAF ou parce qu'ils se disent ça me fait l'assurance. Certains sont adhérents depuis des années et on les a jamais vu. Et pour les sorties escalades il y en a quelques-unes mais il faut qu'il y ait l'encadrant quand même. Donc ça c'est plus contraignant. Moi par exemple je suis encadrant je mets quelques sorties par an. Sur la saison d'été depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, j'en ai mis six. C'est un peu lourd à gérer des fois. Et il y en a d'autres qui encadrent aussi. Donc on a réussi à faire un programme. Alors la philosophie c'est de se dire on fait un programme de façon à mettre à peu près sur une demi saison, c'est-à-dire une saison d'été, mettre entre quinze et 20

sorties, ce qui est pas mal. Et après les gens, ça leur permet de rentrer dans un réseau, de se connaître et puis de nous connaître. Et éventuellement d'appeler pour faire des sorties, entre eux, ou avec nous hors programme.

Comment percevez-vous l'évolution de l'escalade et l'arrivée des nouveaux publics de pratiquants, venant (ou non) des salles ?

Oui c'est des nouveaux publics qui arrivent. Ils commencent à s'inscrire à des sorties alpinisme simples. Et puis ils rentrent dans un réseau qui leur permet de pratiquer, d'évoluer, petit à petit éventuellement de devenir indépendants et autonomes. Le phénomène de ces nouveaux publics, le confinement l'a beaucoup accéléré. C'est quelque chose qui avait commencé à démarrer depuis que les salles le prennent de l'importance. Les gens qui viennent, qui prennent contact ici pour faire des sorties, il y en a de plus en plus. On va dire que ceux qui prennent contact... Il y a plusieurs cas de figure. Il y a ceux qui sont vraiment isolés. Il peut y avoir le gars tout seul qui est seul dans son coin. Et il y a ceux qui sont avec des réseaux de copains, ils viennent peut-être un tout petit peu avec nous, mais après ils viennent avec les réseaux de copains. Dans les réseaux de copains, il y a un leader par exemple qui leur permet de partir d'une manière autonome? Je vois beaucoup quand je vais à Calamès, maintenant des fois j'y vais pour m'y balader, où c'est fréquenté énormément au printemps et à l'automne. Tu vois des groupes comme ça qui viennent à quatre ou cinq, où souvent il y a un leader. Et puis avec des gens qui viennent de la salle. Il y a un peu de tout comme groupe. Mais c'est des démarches qui sont très intéressantes, très sympathiques je trouve. Le fait de pratiquer en groupe ça leur fait une motivation. Et ça leur permet de pas mal rentrer dans le truc. Après c'est pas pour ça qu'ils vont qu'ils vont faire le saut immédiatement, de passer d'une couenne à Calamès par exemple à faire une grande voix Orlu. Parce que là il y a un petit pas à franchir qui les impressionne toujours quand même. Je trouve qu'ils sont attentifs au milieu naturel. On a à faire toujours je trouve... quand je vais dans des sites comme ça, on a vraiment à faire à des gens on va dire très bien, très bien éduqués. On trouve toujours des publics corrects, très bien moi je trouve.

Y-a-t-il des situations ou des moments où il y a trop de monde pour la paroie ?

Oui, il y a des situations avec des secteurs qui sont très fréquentés. Oui, ça existe. C'est compliqué des fois parce que si tu veux. J'ai oublié de dire qu'il y a quand même des clubs. Il y a des clubs à Toulouse par exemple. Tu peux aller dans une salle, c'est une chose, en payant ta soirée d'escalade dans la salle. Il y a également des clubs à Toulouse que t'as pas dans l'Ariège où t'as relativement peu de clubs, par contre sur Toulouse t'as beaucoup de clubs. Qui sont des clubs d'escalade et donc ils font avec leurs membres des sorties et puis ils peuvent se retrouver à quinze pratiquants.

Est-ce qu'il arrive qu'ils se retrouvent à trois groupes de quinze au pied de la paroie ?

Oui, et là ça devient compliqué. Ça s'autorégule... Comment dire des fois... Si tu prends le cas de Calamès, tu as des falaises qui sont très fréquentées. Il y a douze secteurs à Calamès, il y en a un qui est très fréquenté parce que c'est un secteur relativement facile, c'est le papy, il y a 23 voies je crois... C'est moi le Papy, parce que quand je l'ai équipé en 93 et surtout en 94, et je l'ai appelé le Papy parce que ma petite fille venait de naître. Donc sinon au Papy quand t'as des groupes ça s'autorégule. Les gens ils s'éner�ent pas, déjà ils font pas la course pour faire l'escalade. C'est-à-dire que si il y a une voie qui est prise ils attendent qu'elle se libère. Des fois, le gars il attend un quart d'heure et puis voilà.

Et la magnésie ça n'a pas un impact ? Il n'y a que l'attente comme conséquence ?

Non, non la magnésie ça va. Après, il y a des gens qui n'aiment pas dans une ambiance où il y a beaucoup de monde. Ils aiment le calme. Alors à ce moment là ça se régule. C'est à dire que si le gars, il trouve quatre de monde au Papy, il va un peu plus loin sur une autre falaise. Il y a des falaises par exemple, comme à Auzat, on va dire initiation. Là, ce qui est un peu lourd souvent il y a beaucoup de groupes avec des enfants. Mais après, quand tu vas là tu le sais. Mais je trouve qu'il y a toujours un bon comportement dans ces trucs, un bon esprit. Les gens laissent pas de saloperies. Les gens sont respectueux, des contraintes d'environnement des fois. Par exemple à Calamès on nous a dit qu'il y avait une bête qui nichait tout là haut qui n'est pas une espèce protégée. Un oiseau... je trouve plus le nom... Il y a des gens qui s'intéressent à ça. Des gens de la biodiversité qui nous en ont parlé et qui ont mis des rubalisées. Et bien ça se passe bien. Les gens ils y vont pas. Et quand l'espèce partira on enlèvera les rubalisées.

[...]

Annexe E

Entretien avec le Conservateur d'une Réserve régionale

Entretien réalisé le 11 mai 2022.

Quels sont les types de pratiquants de randonnée sur la Réserve ?

Ce sont des gens qui connaissent la montagne. Qui sont marcheurs au moins, ne serait-ce que pour la distance. Mais pas forcément des connaisseurs de la montagne. Tu as des marcheurs sportifs ou traileurs, ils suivent le chemin balisé, ils y arrivent.

A-t-on ces nouvelles populations qui ne connaissent pas la montagne ?

Oui y'a un effet déconfinement mais mine de rien, la fréquentation des gens qui sont sous-équipés, qui ont sous-estimé la randonnée, c'est le public touristique de la montagne ça. Il a pas changé depuis trente ans. C'est le même. Par contre en termes de profils, il y a effectivement l'effet de mode sur la montagne, sur les loisirs nature qui concernent les sports de nature dont la randonnée. Et puis il y a eu un effet Covid. Donc en fait les nouveaux publics que l'on a, c'est pas dans les comportements, c'est les trailers, alors eux ils sont partout. On absorbe aussi, mais c'est pas un nouveau public, c'est un public qui a dix ans, les groupes de retraités ou les clubs de sports, ils sont toujours présents. Et après on a du tourisme. Ça reste du qualitatif. Il y a un endroit qui n'est pas négligeable, c'est l'accès par le col de la Peyre, là on a pas d'éco-compteur, c'est un défaut, où mine de rien il y a quand même du monde qui fait le tour des Gorges de la Frau, Montségur-Gorges de la Frau, et puis il y en a pas qui passent par le Col de la Peyre pour monter à l'Etang Tort, ou au Pic de Soularac. Il faut parler aussi des faiblesses du suivi. A travers Strava Heat Map qui est une cartographie de tous les enregistrements des gens qui sont équipés avec l'application Strava qui est la plus utilisées dans le monde. C'est une carte de chaleur. C'est intéressant car on voit les effets hivernaux, de fréquentation hivernale, qui sont pas négligeables depuis le Col de la Peyre et évidemment depuis la station de ski des Monts d'Olmes, mais c'est assez représentatifs des flux que l'on a en hiver. Et les flux estivaux dont on parlait aussi sont assez représentatifs sur les cartes de chaleurs Strava. Ça fait un bon résumé. La difficulté c'est qu'on a un suivi quantitatif pour les gens qui font la boucle, ou pour les gens qui vont au lac, mais on peut pas les distinguer vu où sont nos deux éco-compteurs. Donc on est capable de savoir ceux qui descendent et ceux qui montent à travers un flux "in" et un flux "out". Par contre je ne mesure pas ce qui vient depuis la station.

Concernant la fréquentation, vous avez des Eco-Compteurs ? Et 2020 et 2021 ça a fonctionné ?

Les éco compteurs sont à nous. On les a depuis 2019, c'est la 3^e année. Les données sont plus ou moins en continue parce qu'il y a des trucs qui n'ont pas fonctionné. Mais pour 2020 et 2021 ça a fonctionné. Donc on observe très facilement l'effet Covid où il y a un pic de fréquentation certains week-ends. Mais surtout une augmentation au mois d'août, il y a un effet... comment dire, ça crée une espèce de vague qui fait que en continu, même s'il y a eu des pics après Covid, on se rend compte que sur juillet c'est plus élevé que l'année précédente. Et le mois d'août là ça a... explosé.

De manière globale, quelle est la fonction d'une réserve et plus spécifiquement d'une réserve régionale ?

Les fonctions des réserves, qu'elles soient nationales, régionales ou de Corse c'est la même, c'est préserver un espace qui est un hotspot de biodiversité. Avec trois missions, un triptyque: protéger, qui est une mission régaliennes, historiquement qui est la mission fondatrice et qui nous lie à la réglementation car on est sur un espace naturel protégé, on est l'une des protections les plus fortes. Le gérer, donc ça c'est la gestion conservatoire, les études scientifiques, suivis et recherche, gestion des flux humains, gestion de l'approche de la réserve qui est ancrée sur un territoire donc gestion des partenariats, du périmètre d'influence en gros. Et après le sensibiliser ou le faire découvrir qui sont les missions d'éducation.

Quel est le rôle du conservateur de la réserve ?

C'est d'administrer la réserve. Donc c'est la responsabilité des trois missions que j'ai citées. C'est la stratégie de la réserve naturelle, la rédaction du plan de gestion qui est notre document de planification à 10 ans, de toute les actions de comment on va protéger, gérer faire découvrir la réserve naturelle. En l'occurrence pour ce qui me concerne c'est les missions scientifiques, la gestion des missions scientifiques. C'est pas toujours le rôle des conservateurs, c'est mon profil qui le permet. C'est aussi les relations avec les partenaires mais plutôt institutionnelles. Le travail sur l'ancrage territorial et tout ce qui prospectif et vision prospective de la réserve naturelle. En résumé c'est ça.

Quel est le parcours pour arriver à être conservateur? Vous parlez des particularités de votre profil, il y a différents parcours possibles?

Oui, conservateur c'est pas un profil fixe. On a plusieurs... On va dire qu'on a vraiment trois profils dans les conservateurs. On a les purs scientifiques, mais qui sont de moins moins présents, qui ont un parcours universitaire biologie, voir des chercheurs, des gens qui ont des doctorats. On a les naturalistes, donc c'est des gens qui ont fait des formations en géographie ou en biologie mais un peu plus généralistes et qui ont un profil naturaliste.

Vous les distinguez des chercheurs?

Oui, car il y a pas mal de gestionnaires qui ont pu faire un BTS Gestion et Protection de la nature, mais qui sont des naturalistes de très très haut niveau et qui ont pu accéder à cette fonction. Tandis qu'un scientifique il a un cursus vraiment scientifique, universitaire. Dans le deuxième profil il y a beaucoup de gens qui ont des profils un peu plus généralistes, sur la protection de la nature, sur la biodiversité, mais aussi sur le développement local. Et après on a un profil, et alors là on fait une thèse en sociologie sur ces profils là à Réserve Naturelle de France, une thèse de Clara Terville (?) qui a travaillé sur l'effet des réserves et l'ancrage des réserves ça s'appelle la mise sous cloche des réserves naturelles, réalités ou fiction? Là il y a un peu tous les types de profils sociologiques que ce soit des conservateurs ou des gardes. Donc après on a un profil qui émerge, qui est lié à nos métier, qui est un peu similaire dans les CEN d'ailleurs, on a un profil de ce qu'on appelle les généralistes. Qui sont des gens qui ont des formations mixtes, géographie, biologie de la conservation, qui sont pas forcément des gens de terrain et qui sont plutôt accès sur partenariat, concertation, développement territorial.

Donc dans quel profil êtes-vous?

Je suis dans les trois. Parce que j'ai un cursus qui m'a permis de faire les trois. On va dire que je suis plutôt dans la deuxième et que je navigue entre les deux autres. Parce que j'ai un parcours universitaire en biologie mais j'ai aussi un parcours universitaire en géographie. C'est à dire que j'ai fait la fac de bio, j'ai un BTS GPN, mais j'ai fini mes études par un DESS de géographie accès montagne.

Quelle est la relation de la réserve avec le réseau des réserves? Comment cela s'articule?

Donc on a une association, Réserves Naturelles de France, qui est la plus grosse et la plus ancienne fédération d'espaces naturels de France. Et qui a une fonction un peu particulière parce que t'as la fédération de Parcs Naturels Régionaux mais dans leur fédération il n'y a que des PNR. La fédération des CEN ne pilote également que des CEN, c'est toujours les mêmes structures, les associations agréées, etc. Nous la particularité c'est que chaque réserve naturelle, qu'elle soit régionale, nationale ou de corse -il n'y a pas de différence, c'est juste l'autorité administrative qui est différente, ce sont exactement les mêmes outils, les mêmes moyens, la même réglementation- ces réserves là elles peuvent être gérées par une collectivité, par une association, par un CEN, par un Parcs Naturels Régional, par un Parc National, par l'ONF, des syndicats de l'eau, des syndicats mixtes, le Conservatoire du littoral, la LPO qui est un très gros gestionnaire, etc. Donc on a une multitude de structure, donc on peut pas les fédérer au niveau institutionnel, mais c'est ce qui fait la particularité de notre réseau et qui en fait le réseau le plus dynamique. Parce qu'en fait un pioche dans le réseau des parcs, etc. Et on a tout le monde dans notre réseau. C'est ça le rôle de RNF, c'est cette spécificité, cette particularité de notre réseau alors qu'on est sur un outil qui est régional, c'est ce qui fait notre force. Ce qui nous permet d'avoir, par exemple on a des missions de police judiciaire, c'était dans le "protéger" dont je parlais, pour faire suivre la réglementation on est commissionné-assermenté, et à une époque il y a eu des réformes sur ces assermentations et ces commissionnements, à l'échelle nationale pour les agents forestiers, ou de l'OFCFS, enfin les agents de l'OFB. Et ils ont obligé à tout le monde le port de l'arme. Et bien nous la

structure de notre réseau est telle qu'on ne peut pas imposer à des gestionnaires qui sont autant de structures diverses qu'il y a de réserves, d'appliquer ce types de mesures régaliennes. Donc on a eu les moyens de refuser. C'est un exemple pour illustrer la manière dont fonctionne notre réseau.

Quelles sont les raisons du fondement du réseau?

Comme tout réseau, c'est de soutenir les réserves naturelles, de faire le lien avec les régions et les autorités administratives avec l'Etat à une plus grande échelle. C'est aussi d'accompagner les Réserves naturelles sur les méthodes scientifiques. Au départ notre réseau, et toujours aujourd'hui, mais on a fait beaucoup d'autres choses, on était le réseau qui avons proposé le plus de protocoles standardisés au niveau du suivi de la faune et de la flore. Donc on a un force de frappe sur ces sujets là, c'est ce qu'on appelle les protocoles communs et qu'on déploie dans le réseau RNF quelque soit le type de gestionnaire. En fait on fonctionne comme ça, un peu pour toutes les missions qui concernent les réserves naturelles, c'est à protéger, gérer et faire découvrir. Donc la force du réseau c'est effectivement d'être ce relai là, d'avoir des outils d'accompagnement et surtout d'avoir une implication de la diversité des gestionnaires de réserves naturelles dans le fonctionnement des ateliers, des pôles et du conseil d'administration de RNF, ce qui n'a pas d'équivalent. Parce que pour la fédération des PNR les commissions sont dirigées par un élu, il y a douze élus et après c'est fini. Les CEN c'est des directeurs ou des chargés de mission de CEN ou des, il n'y a pas cette diversité. Tandis que nous on a des gens d'outre mer, des gens du conservatoire du littoral... Donc ça a créé une dynamique qui est vraiment énorme, qui est porteuse et qui fait que c'est un réseau qui est envié par les autres réseaux. Il y a une très grosse force de frappe par rapport aux méthodologies, par rapport aux nouveautés, c'est RNF qui a porté les nouvelles méthodologie des plans de gestion, que tout le monde décline aujourd'hui à l'échelle nationale.

Je suis dans le réseau des Réserves naturelles depuis 17 ans, c'est à dire que ça fait 17 ans que je suis conservateur et membres du réseau, et ça fait un peu moins de temps que j'ai des fonctions dans le réseau. Et aujourd'hui on reconnaît que si on n'a pas ce réseau là, qui est le fait que tu as plein de gestionnaires qui ont les même problématiques et qui discutent entre eux, sur les aspects politiques, stratégiques, d'ancrage territorial, d'éducation à l'environnement, et bien on avance moins vite. On avance vraiment moins vite. Je suis pas non plus complètement objectif parce que je suis au conseil d'administration du réseau, je suis responsable de la commission scientifique. Les réserves nationales comme disent souvent les chefs de cabinet du ministère ou même les ministres eux-mêmes, c'est un super réseau, efficace et pas cher. Donc on a un rôle vitrine assez important, y compris pour les politiques eux-mêmes.

La Réserve naturelle régionale du Massif du Saint Barthélémy a été créée en 2015, on peut dire qu'elle est récente?

Oui c'est une réserve qui est récente, on a que 4 années gestion puis que on a démarré en 2017, qu'on a un plan de gestion qui a démarré en 2018, c'est tout jeune. Nous sommes historiquement en co-gestion avec la mairie. Pour la petite histoire, toute la montagne ici été privée, tout le massif sur Montségur était privé. Et à un moment donné toute la partie de la montagne vraiment, et la partie un peu plus basse aussi, a été mise en vente, ça appartenait à un forestier qui a fait faillite et du coup les terrains ont été mis en vente. La commune en a profiter pour se positionner et racheter la montagne, parce qu'ils avaient perdu leurs droits historiquement d'usage quotidien. Et pour pouvoir le racheter ils ont fait appel à la Région qui ont dit ok mais si vous le classer en réserve naturelle. Ils ne se sont pas positionnés sur le reste pensant que ça les intéressait pas, et voilà, c'est un autre propriétaire privé qui a racheté pour exploiter. Donc la commune été partie prenante de la création de la réserve naturelle, mais ça se crée pas comme ça, il faut la justifier au niveau de son intérêt, donc c'est là où tout de suite la commune s'est rapprochée de l'ANA. Donc c'est un partenariat historique qui a commencé en 2009. Donc ça a pris 6 ans, ce qui est extrêmement court mais on été au début de la politique des Réserves naturelles régionales c'est 2006. Le temps qu'on mette en œuvre la loi de la proximité de 2002, 2006 les régions ont récupéré les compétences par décret, le temps que ça s'organise, donc on est sur la première vague de création des réserves naturelles. C'était aussi une opportunité. Tout de suite l'ANA a été associée et a monté le dossier. Et ensuite on a pris en co-gestion parce que c'était relativement naturel. La commune s'occupe de tout ce qui est un peu stratégie de positionnement de la réserve par rapport à tout ce qui ce passe un peu sur le territoire : UNESCO, opération Grand Site, etc. Car ça c'était l'idée de l'ancien maire qui était quelqu'un d'un peu plus stratégique. Elle s'occupe des missions de

garderie aussi et de police judiciaire. Et nous on s'occupait de tout ce qui était mise en œuvre du plan de gestion, éducation à l'environnement et suivi scientifique, en fait la coordination. Ça c'est les relations.

Ça se passe bien avec le nouveau maire aussi ?

Oui, oui ça a été un peu long le temps qu'il y ait une réappropriation... il fallait qu'on crée des habitudes de travail et que la nouvelle municipalité se réapproprie les outils mais oui, oui, ça fonctionne. Heureusement.

Quel est l'avenir de la réserve selon vous ?

On travaille d'une certaine manière. Dans le cadre de l'approche encrage territorial de la réserve, car ce n'est pas une mise sous cloche, on fonctionne vraiment avec tout le territoire et on rayonne sur tout le territoire. Donc on a plusieurs échelles de rayonnement. Le rayonnement on va dire local avec le partenariat. Le rayonnement technique qui est plutôt lié à nos réseaux. Et le rayonnement scientifique qui est plutôt lié au monde de la recherche. Et pour faire vivre une réserve naturelle, la faire perdurer et qu'elle trouve sa place sur un territoire, ou dans une politique régionale et nationale, il y a besoin d'avoir ces outils de rayonnements. Ca c'est la stratégie. Sur ces aspects là on a très bien avancé car on est deux à avoir de l'expérience dans la réserve naturelle et à être impliqué dans le réseau donc au fait de ce qu'il se passe dans le réseau. Par rapport à ces questions, notamment sur l'encrage territorial et le périmètre d'influence on va dire, de la réserve dans son territoire immédiat, mon approche est de reconnaître les interdépendances des acteurs entre eux. Et de travailler non pas sur des écosystèmes mais sur des socio-éco-systèmes. C'est une approche assez nouvelle qui a été introduite en France par RNF, même si aujourd'hui c'est admis de tout le monde. Pour dire quand même comment se situe notre réseau. Dans cette approche des socio-éco-systèmes et d'interdépendances des différents partenaires, on est pas sur une relation unilatérale où on va proposer des outils et on va aller expliquer aux autres comment il faut faire. On est sur une relation de confiance, donc on crée un climat de confiance. Donc ça peut être un plus long que simplement faire de la concertation et proposer des outils et dire que ce serait bien que ce soit mis en place. Sinon ce sera soit le bâton soit la carotte. Le bâton c'est le règlementaire, la carotte c'est les financements. Mais nous on veut pas travailler comme ça, pas du tout. Parce que ça c'est une relation qui est unilatérale et qui pérennise pas les relations. Si tu changes de personnes tu changes de modalité, et ça c'est pas bon, on l'a tous vécu. Dans tous les réseaux ça marche comme ça. Donc là la question c'est d'échanger, de partager les connaissances des uns et des autres. Pour que les gens apprennent à se connaître et effacer un peu toutes les idées qu'ils peuvent avoir sur tel ou tel partenaire. De ne pas être évidemment dans le jugement. Leur dire qu'on reconnaît les interdépendances, donc ils ont autant de légitimité quand ils sont chasseurs, exploitants de la plus grande carrière à ciel ouvert de talc au monde... Et puis d'expliquer aussi ce que l'on fait. Et après s'ils veulent travailler sur les outils de biodiversité, s'ils veulent mieux prendre en compte la biodiversité ok, mais c'est eux qui en ont la responsabilité. C'est pas nous la portons. Par contre on les accompagne, on propose les outils. Et ça, ça fonctionne. Ça fonctionne très bien avec la communauté de commune (du Pays d'Olmes) dans le cadre de l'opération Grand Site. Parce qu'on a fonctionné comme ça et aujourd'hui on est dans un climat où ils peuvent pas trop se passer de nous. Où ils nous ont laissé mener la barque sur les questions de biodiversité dans le cadre de l'opération Grand Site. Donc là on est même dans relation de mutualisation. Ça a fonctionné avec Imérys (ndlr, l'exploitant de la carrière de talc), on a été très très loin dans les process qu'on a proposé. Parce qu'aujourd'hui ce qu'on fait sur les mesures compensatoires, c'est pas fait ailleurs en France. On est sur des sites pilotes, on utilise les mêmes méthodes que sur nos sites conservatoires ou sur la réserve naturelle. Mais ils ont joué le jeu, ils apprécient le fait d'aller beaucoup plus loin, d'être sur ces approches d'encrage territorial. Et ça c'est le climat de confiance qu'on a créé. Ça a fonctionné avec certains propriétaires forestiers. Donc c'est ça notre vision prospective. C'est de maintenir ça, de continuer à fonctionner de cette manière là, de voir la réserve dans son intégrité dans son territoire, par rapport aux différentes échelles de rayonnement dont je parlais. Rayonnement technique ça fonctionne assez bien parce qu'on est dans le réseau. Et rayonnement scientifique ça commence à bien fonctionner parce qu'on est extrêmement sollicité, et 3 ans on a fait beaucoup plus que moi j'ai plus faire en 10 ans sur une réserve nationale avec pourtant plus de moyens. Ça plaît aux gens de travailler en montagne. Sur les tourbières et en montagne. Pour l'instant c'est des partenariats et des projets, il y a quelque projet de recherche qui sont opérationnels, donc on est sur ces objectifs là. Ce qui nous intéresse c'est qu'à l'échelle du

massif on ait cette cohérence sur les outils, sur le fonctionnement, comme on peut avoir avec la Communauté de Commune du Pays d'Olmes, avec le talc, ou avec les gros propriétaires forestiers.

Et cela est plus important que le fait que la réserve s'agrandisse par exemple ?

Ça contribue à créer une espèce de périmètre de cohérence, et souvent c'est plus fort que d'aller perdre 10 ans à essayer d'agrandir sur 3 hectares. On le fait aussi en parallèle puisqu'on récupère des bouts, qu'on met des périmètres de cohérences, les sites compensatoires sont calqués pour être en continuité avec la réserve. Le site de la forêt que l'on gère, il est en continuité avec la réserve. On ne perd pas les objectifs du plan de gestion et ça ça reste le cœur de notre métier. Et l'objectif pour nous c'est que ce soit pérenne. Que si jamais l'un de nous part, parce que là on a déjà un peu d'expérience, en plus on a hérité des expériences, bonnes ou mauvaises, de ce que l'on a fait précédemment dans des réserves naturelles qui sont les mêmes outils. Et on a été très vite sur le plan de gestion, sur tout ce qu'on fait en éducation aujourd'hui. On est sur tous les pans des volets pédagogiques en 2 à 3 ans. Donc si nous on change, il faut que ça perdure.

Concernant les missions du plan de gestion que vous avez évoquées, le fait de faire partie d'un CEN apporte quelque chose de plus ?

Non, ça c'est le travail qu'on en a fait nous sur le territoire. C'est le travail de la réserve. On peut le faire facilement parce qu'on est encré sur le territoire et présent, c'est notre quotidien. L'articulation s'est faite après j'aurais fait le même travail et serais aller chercher les compétences. Le CEN c'est forcément beaucoup plus commode parce qu'on peut plus facilement rebondir et s'appuyer sur les outils du CEN et les collègues.

Annexe F

Présentation des programmes nationaux de l'INPN

Source : https://lstu.fr/inpn_progr (Consulté le 10 août 2022)

Espèces

- le référentiel taxonomique national « TAXREF »
- la Base de connaissance « Statuts »
- Campanule : Référentiel des protocoles, méthodes et techniques d'acquisition de données naturalistes
 - diffusion des données des inventaires nationaux
 - Données d'observation sur les espèces : Les données d'observation sur les espèces sont partagées et diffusées dans le cadre du SINP

Habitats

- le référentiel habitats et végétations « HABREF »
- CarHab : CarHab est un programme national de modélisation cartographique des habitats naturels et semi-naturels de France.
 - Données d'observation sur les habitats : Les données d'observation sur les habitats sont partagées et diffusées dans le cadre du SINP

Espaces

- ZNIEFF : diffusion des données descriptives et cartographiques
- Natura 2000 : diffusion des données descriptives et cartographiques
- Espaces protégés français : diffusion des données descriptives et cartographiques
 - Trame verte et bleue : base nationale des données standardisées des Schémas régionaux de cohérence écologique
 - Inventaire national du patrimoine géologique (INPG) : diffusion des données descriptives et cartographiques

Conservation | Évaluation

- les Listes rouges (en lien avec TAXREF et HABREF)
- diffusion des données des programmes d'évaluation de l'état de conservation DHFF
 - les plans nationaux d'actions
 - les Espèces exotiques envahissantes (EEE)
 - la Sensibilité écologique

Annexe G

Méthodologie de l'enquête « Les Français et la nature »

Source, page 6 du document : SDES. Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature. 2021, 160 p. [en ligne]. Disponible : https://lstu.fr/fr_nat (Consulté le 22/05/2022).

L'enquête « Les Français et la nature » :

L'enquête a été réalisée du 3 mars au 15 avril 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 4 553 personnes résidant en France et âgées de 16 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas : genre, âge, catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) de la personne de référence du ménage, type d'agglomération et région de résidence. La collecte des données a été effectuée par Ipsos, pour le compte du SDES. En France métropolitaine, 3 803 personnes ont répondu au questionnaire par internet. À La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, 750 ménages ont été interrogés par téléphone.

Le dispositif d'enquête a fait l'objet d'une concertation élargie, associant des spécialistes venus d'horizons divers : monde académique (CNRS, Inrae, etc.), associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, élus et acteurs de terrain travaillant sur le sujet, experts de l'Office français de la biodiversité, des ministères de la Transition écologique, de l'Agriculture et des Sports, etc.

Annexe H

Stratégie fédérale 2018-2028 du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

Extrait de la plaquette présentant les ambitions de la fédération des CEN en 10 axes.

Document en ligne, disponible : <https://lstu.fr/strat18-28>



Annexe I

Charte du réseau des Conservatoires d'espaces naturels



Charte du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Préambule

La Charte constitue le texte de référence qui réunit les Conservatoires d'espaces naturels. Elle affirme leurs valeurs et guide leurs actions. Le réseau est constitué des Conservatoires d'espaces naturels, de leur Fédération et de la Fondation des Conservatoires d'espaces naturels¹. Les Conservatoires d'espaces naturels sont des organismes d'intérêt général sous statut associatif, sauf en Nouvelle-Calédonie.

L'ensemble des membres du réseau a vocation à être agréé au titre de l'article L.414-11 du code de l'environnement, relatif à l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels et au rôle de la Fédération. Cette Charte est cohérente et complémentaire avec ce texte.

Valeurs communes pour une intendance du territoire

Les Conservatoires d'espaces naturels ont pour principal objet la préservation des espèces, des habitats naturels ou anthropisés, de la géodiversité et des paysages en France métropolitaine et d'outre-mer. Ils forgent un réseau de sites par la maîtrise foncière et d'usage.

Cette richesse naturelle, influencée par les générations précédentes qui ont contribué, intentionnellement ou non, à la formation des paysages et des habitats et à la sélection des espèces, constitue un bien commun faisant partie du patrimoine national. Les Conservatoires d'espaces naturels ont vocation à contribuer à sa conservation et sa restauration dans l'intérêt des générations futures.

Acteurs territoriaux et de proximité, les Conservatoires d'espaces naturels élaborent des projets de conservation des sites dont ils assurent la gestion en prenant en compte les aspects culturels, patrimoniaux, économiques et humains. La participation des habitants d'un territoire est garante d'une bonne appropriation des enjeux de gestion et de la pérennité et du développement de l'action des Conservatoires ; le développement du nombre d'adhérents en constitue un des leviers.

Les Conservatoires d'espaces naturels agissent dans des contextes très variés, à différentes échelles en coopérant avec les acteurs publics et privés des territoires.

En s'appuyant sur les connaissances naturalistes et écologiques les plus récentes, les Conservatoires pratiquent l'expérimentation et l'évaluation, pour aboutir à une meilleure compréhension du fonctionnement et des dynamiques des territoires. Dans des situations et des positionnements évolutifs, ils acceptent les différences de point de vue comme source d'apprentissage réciproque, et d'adaptation de leurs démarches dans le temps.

La gouvernance des Conservatoires d'espaces naturels, appuyée sur une base citoyenne, vise à impliquer conjointement bénévoles et salariés avec un mode d'organisation favorisant l'épanouissement individuel et le développement des compétences écologiques et techniques adaptées.

Les Conservatoires d'espaces naturels développent leurs activités en cherchant à limiter leur empreinte environnementale par une démarche écoresponsable.

Les Conservatoires d'espaces naturels agissent sans but lucratif et partagent les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Fondement des interventions des Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels fondent leurs actions, au plus près du terrain et auprès des acteurs publics et privés, sur :

- le dialogue, la concertation et le partage des savoirs, qu'ils soient profanes ou académiques, pour porter des projets de préservation de la biodiversité et accompagner des politiques publiques ou des initiatives privées y contribuant ;
- une connaissance et une reconnaissance des acteurs, de leur attachement à leur territoire, et de leur rôle et savoir-faire, comme source d'une solidarité entre acteurs et entre territoires pour préserver la biodiversité ;
- l'établissement de relations partenariales responsables et de confiance, avec comme outil privilégié l'élaboration d'accords volontaires avec les propriétaires fonciers, publics et privés, de manière complémentaire à la réglementation ;
- la mobilisation de compétences scientifiques et socio-économiques, notamment au sein de leur Conseil scientifique, pour appliquer des méthodes innovantes de préservation des systèmes naturels ;
- l'animation de réseaux d'acteurs pour des initiatives collectives contribuant à la cohésion des territoires intégrant la biodiversité et enrichissant la démocratie locale ;
- la citoyenneté par la mobilisation du bénévolat et d'une pluralité d'acteurs ;
- le développement des adhésions ;
- les échanges internationaux comme source d'apprentissage et de partage d'expériences.

L'action des Conservatoires est caractérisée par une souplesse d'intervention et une capacité d'adaptation et d'innovation notamment en matière de recherche, de financement, d'ingénierie et de réalisation de projets.

Les Conservatoires contribuent ainsi à ce que les autres acteurs socio-économiques prennent conscience des enjeux liés à la biodiversité et les intègrent dans leurs stratégies et leurs actions.

Missions des Conservatoires d'espaces naturels

L'action des Conservatoires est ancrée dans les territoires au travers d'un ensemble de sites permettant de mener des actions en faveur de la biodiversité sous toutes ses composantes. Les Conservatoires ont la capacité à intervenir à différentes étapes pour atteindre leurs objectifs de conservation :

Ils ont ainsi vocation à contribuer sur l'ensemble du territoire à des actions en faveur de la biodiversité par :

- l'acquisition de connaissances sur la biodiversité par la réalisation d'inventaires et d'expertises, et le partage de ces connaissances pour la détermination des priorités d'intervention ;
- la protection par la maîtrise foncière ou d'usage de terrains publics ou privés par l'acquisition, la location ou convention et par la gestion de sites bénéficiant de protections réglementaires ou non ;
- la gestion durable de sites par la mise en œuvre d'opérations spécifiques adaptées, en régie ou délégues, définies par un plan de gestion et bénéficiant d'un suivi scientifique ;
- la valorisation par des aménagements pour l'accueil du public, l'organisation de visites, de conférences, d'actions en milieu scolaire, et de publications pour contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans les territoires, notamment en contribuant à la contribution à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Vie de réseau

La Fédération regroupe l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels. Elle assure leur représentation et leur coordination technique à l'échelon national. Elle porte leurs intérêts communs et garantit l'unité et l'identité du réseau.

La ratification de cette Charte par chaque Conservatoire est un acte d'engagement sur son contenu. Elle affirme l'importance de leur appartenance à leur Fédération, leur engagement à contribuer à la vie de réseau et à œuvrer dans l'intérêt commun. Les Conservatoires reconnaissent la Fédération comme lieu privilégié d'échanges et de décision pour travailler et réfléchir solidairement à leur avenir et celui de leur réseau.

Les Conservatoires d'espaces naturels et la Fédération développent des modes d'organisation favorisant une participation aux actions transversales et une mutualisation des compétences au sein du réseau et avec les réseaux et les acteurs poursuivant des objectifs similaires.

Les Conservatoires d'espaces naturels et la Fédération s'engagent à déterminer une stratégie fédérale de réseau, révisable tous les dix ans, qui ancre l'action du réseau dans les années qui suivent.

La Fondation des Conservatoires d'espaces naturels¹ a vocation à accompagner le réseau dans son développement en termes de lisibilité, de moyens financiers et d'actions foncières.

Les Conservatoires d'espaces naturels s'engagent à favoriser et soutenir toute initiative décidée et votée par les instances de la Fédération, dans le respect de leurs propres statuts.

Portée et durée de la Charte

L'assemblée générale de la Fédération, composé des représentants des Conservatoires d'espaces naturels, décide du contenu de la charte et de ses évolutions. Rédigée en 1989 lors de la création de la Fédération, la Charte a été révisée par les Assemblées Générales de la Fédération du 30 mars 2003, 28 mars 2015 et 27 juin 2020.

La ratification de la Charte par chaque Conservatoire est une condition d'adhésion à la Fédération. L'adhésion à la Fédération permet d'utiliser la marque « Conservatoires d'espaces naturels » et le logo du réseau, sous réserve d'une validation préalable par la Fédération du logo décliné, dédié au territoire.

L'adhésion de tout nouveau Conservatoire d'espaces naturels est conditionnée à l'utilisation de la marque (nom et logo dédié). Tout Conservatoire ayant fait le choix d'utiliser la marque du réseau s'engage à la conserver, y compris dans ses évolutions, comme condition d'adhésion.

La Fédération est garante de la marque et du logo générique, qu'elle dépose auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Cette Charte peut être complétée par des documents affirmant des valeurs ou des objectifs partagés sur des sujets spécifiques comme une charte concernant les mesures compensatoires, une charte graphique,...

La présente Charte est révisée tous les dix ans ou peut être adaptée à chaque fois que le contexte le justifie.

¹ Issu de la transformation du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels

Annexe J

Procés verbal de la création de l'Association des Naturalistes d'Ariège

Procès-verbal de l'assemblée générale
constitutive de L'ASSOCIATION DES
NATURALISTES DE L'ARIEGE.
St Girons le 29 octobre 1988

Le samedi 29 octobre 1988 s'est
réunie, à la mairie de St Girons, l'assemblée générale
constitutive de l'Association des Naturalistes de l'Ariège.

Etaient présents:

Mesdames Clanet Denise
Gobilliard Isabelle
Pales-Gobilliard Annette
Pount Hélène

Messieurs Alger Eric
Bertrand Alain
Crouau Yves
Defaut Bernard
De Munnick Nicolas
Fedou Pierre
Gobilliard Patrick
Guerby Lucien
Lambert Claude
Mary Jean-Pierre
Maurette Jean
Nebel Denis
Orengo Jean-Louis
¶ Soula Marc

L'assemblée générale a par vote unanime:

Décidé de la constitution d'une association régie
par la loi du 1 Juillet 1901 ayant pour titre "Association
des naturalistes de l'Ariège"

Adopté après discussion et amendements les statuts
de ladite association

Procédé conformément à ces statuts à l'élection du
conseil d'administration de l'association composé de:

-Messieurs - .

Bertrand Alain, De Munnick *
Nicolas Guerby Lucien, Mary Jean-Pierre, Maurette
Jean, Orengo Jean-Louis.

Défini la période d'exercice budgétaire comme
coincidant avec l'année civile. A titre exceptionnel le
premier exercice s'étendra de la date de constitution au
31 décembre 1988.

Fixé le montant des cotisations pour la période
d'exercice allant de la date de constitution de
l'assemblée au 31 décembre 1989.:

Cotisation individuelle 100 FF
Famille 150 FF.
Demi-tarif (Etudiants, chômeurs...)

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question
n'ayant été soulevée par les membres présents le Président
a déclaré close l'assemblée générale. Le conseil
d'administration s'est retiré pour procéder à la
nomination des membres du bureau et à la répartition des
tâches en son sein.

St Girons le 29 10 1988
Pour le bureau et par ordre

Annexe K

Article de presse de l'une des actions de l'Association des Naturalistes d'Ariège.

Année de publication supposée : 1989/1990.

Les orchidées à découvrir

L'exposition organisée par les naturalistes ariégeois offre une revue complète et merveilleuse des quelque soixante espèces de notre département

L'Association des naturalistes d'Ariège, pour toute jeune qu'elle soit, indique une vigueur et un zèle épantan.

Depuis sa naissance, en novembre 1988, elle admet l'affiliation de soixante-dix membres, à l'adhésion de soniaise-dix membres, à un tiers de chercheurs professionnels, d'un tiers d'amateurs de haut niveau et d'un tiers de purs passionnés de la nature. Elle fonde sa vocation sur la connaissance de la nature de manière tout à fait scientifique, persuade que la défense de l'environnement procède en toute logique. Au travail déjà économique, à l'état d'esprit qu'elle a su déployer, à ses méthodes déjà affirmées, le conseil général s'est montré sensible et a tenté puisque l'hôtel du département accueille, depuis le jeudi 17 août, une très belle exposition organisée par les naturalistes sur les orchidées sauvages d'Ariège.

Une fleur strange et fabuleuse, mythique, dont la fascination s'exerce irrésistiblement sur grande part de ceux qui la connaissent et qui l'ont offerte de découvrir comme je, mais peut-être il n'a été possible dans le département.

L'exposition y racine, en effet, environ

soixante espèces toutes représentées par de superbes clichés. Elle explique également la

reproduction extraordinairement mystérieuse de ces fleurs qui n'étoisent qu'à la faveur de l'extinction préalable de certain champignon et au gré des insectes qui en battent le socier. Car l'orchidée érige une véritable entreprise de séduction destinée à attirer bourdon ou papillon pour l'imprégnar des étamines qu'il transportera d'une fleur à l'autre.

C'est donc à une somptueuse découverte de la flore ariégeoise que nous invitent les naturalistes ariégeois, ravissante et immuable.

Une exposition probablement destinée à se déplacer, ainsi qu'en a déjà été formulée l'hypothèse, et qu'il est intéressant de montrer à la curiosité des enfants. Une façon d'apprendre l'Ariège, la beauté et la richesse d'un environnement magnifique et d'encourager à le respecter, à l'aimer et à le protéger.

Cette première exposition à l'hôtel du département en appelle certainement d'autres suivant la volonté prononcée par M. Naudi en vertu du voeu d'extindre et de voir s'exprimer les Ariégeois et du devoir de mieux faire connaître l'Ariège et les richesses qu'elle sait délivrer à protéger.

Philippe AUTHIE,



MM. BEL, SERNY, DESTREM, MASSAT, MAURETTE, président de l'Association des naturalistes ariégeois; NAUDI et BERTRAND, secrétaires de l'association, lors de l'inauguration de l'exposition à l'hôtel du département.
(Photo : Le Dépêche du Midi, v. op. René Bierrmann.)

Annexe L

L'ANA-CEN Ariège à la croisée de quatre réseaux

Source : <https://ariegenature.fr/presentation/> (Consulté le 12 mars 2022)

A la croisée de quatre réseaux complémentaires

L'association est la seule structure en France à agir dans le cadre de quatre réseaux nationaux et régionaux complémentaires (CEN, CPIE, RNF, Education Pyrénées Vivantes). Ces réseaux ont chacun leur culture, leur stratégie, leurs exigences et cette appartenance multiple constitue une réelle richesse pour l'ANA-CEN Ariège.



Les conservatoires d'espaces naturels



L'ANA-CEN Ariège a obtenu un agrément de l'Etat et de la Région Midi-Pyrénées, conjointement avec le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées le 19/11/2015.

Le réseau des CEN se fonde sur 4 objectifs communs :

- Préserver les espèces, les milieux et les paysages (maîtrise foncière ou maîtrise d'usage des sites d'intérêt patrimonial),
- Prioriser la gestion contractuelle des sites,
- Prendre en compte la globalité des problématiques des sites (aspects culturels, patrimoniaux et humains),
- Contribuer à des politiques de préservation au sein de l'Union européenne.



Les Centres Permanents d'Initiative pour l'environnement



L'association a été labellisée Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) en 2006. Ce label reconnaît la qualité des actions réalisées, la diversification des champs d'action, des thématiques d'intervention, ainsi qu'une réelle implantation territoriale.

Ce réseau de 80 CPIE coopèrent et agissent au quotidien avec les habitant·es et l'ensemble des acteur·rices en territoire pour un monde plus écologique et solidaire. Ils sont rassemblés en 12 unions régionales et adhèrent à l'Union nationale des CPIE, constituant un réseau accessible, mobilisable et mobilisateur partout en France.



Les Réserves Naturelles de France



L'ANA-CEN Ariège est membre du réseau RNF depuis 2015. Elle co-gère avec la commune de Montségur la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélemy, première réserve naturelle d'Ariège, 13^e de la Région Occitanie, créée le 18 novembre 2015. Gérées par des associations, des collectivités locales ou des établissements publics, en France métropolitaine et d'outre-mer, les réserves naturelles poursuivent trois missions indissociables :

- Protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique,
- Gérer les sites,
- Sensibiliser les publics.



Le réseau Education Pyrénées Vivantes



L'ANA-CEN Ariège a également rejoint le Réseau Education Pyrénées Vivantes dès ses débuts en 1997. Ce réseau regroupe à l'échelle des Pyrénées environ 80 membres : espaces protégés, associations, gestionnaires, institutions, collectivités...

Il vise à faire émerger et promouvoir, sur l'ensemble du massif des Pyrénées, des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. C'est un outil destiné à créer des moyens d'échanges, de rencontres, à fluidifier les relations, à renforcer les liens afin de partager les expériences, les savoir-faire et les savoir-être pour accroître la qualité de ses actions.



Annexe M

Les quatre pôles de l'ANA-CEN Ariège

Source : présentation générale de l'ANA aux partenaires

<p>L'amélioration des connaissances sous responsabilité d'un conseil scientifique régional.</p> <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec la recherche• Déploiement de protocoles standardisés• Remontée des données au SINP• Thématiques : changement climatique, Fonctionnalité des milieux, services rendus par la nature  <p>150 000 euros investis par an</p>	<p>La gestion des espèces et espaces naturels pour concilier développement des espèces et utilisation des espaces par l'humain.</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 500 ha d'aires protégées gérés en Ariège soit 0,5% du territoire départemental• 30 sites en propriété ou en convention de gestion• 160 adhérents CATZH09 gestionnaires de zones humides  <p>450 000 euros investis par an</p>
<p>L'accompagnement des territoires pour mieux intégrer le développement durable dans les politiques locales.</p> <ul style="list-style-type: none">• Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Ariège• Accompagnement TVB, label TEN et mise en place Atlas Biodiversité Communal (ABC)• Accompagnement PNRPA, PETR, SCoT VA• Expertise EDF, GAIA, RTE, ENEDIS, IMERYS, SAVASEM et collectivités pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets structurants. <p>300 000 euros investis par an</p>	<p>La sensibilisation, l'éducation et la formation pour la préservation et le respect de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none">• Education à l'Environnement et au Développement durable• Adhérents et bénévoles• Grand public• Techniciens et élus• Natura 2000  <p>180 000 euros investis par an</p>

Annexe N

Présentation et synthèse de la concertation avec les grimpeurs

ANA Conservatoire d'espaces naturels Ariège

CRE ARIÈGE

COMPTE RENDU

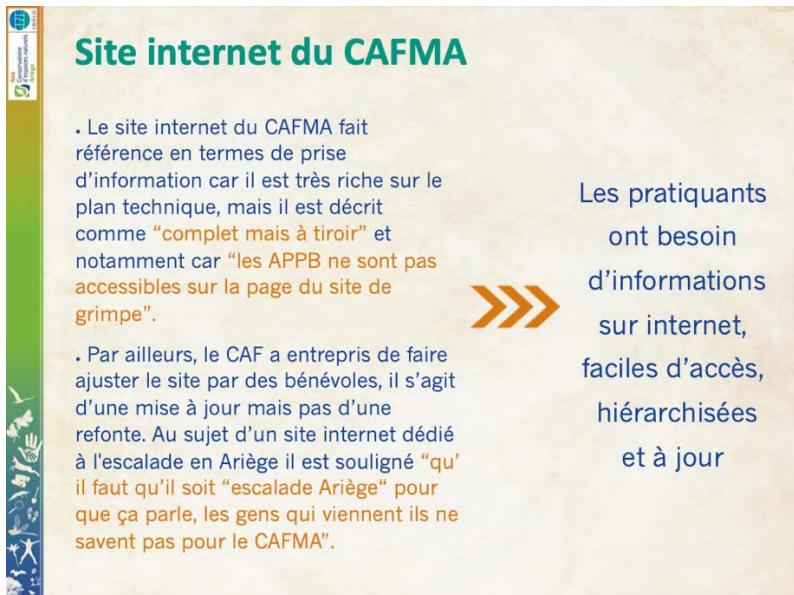
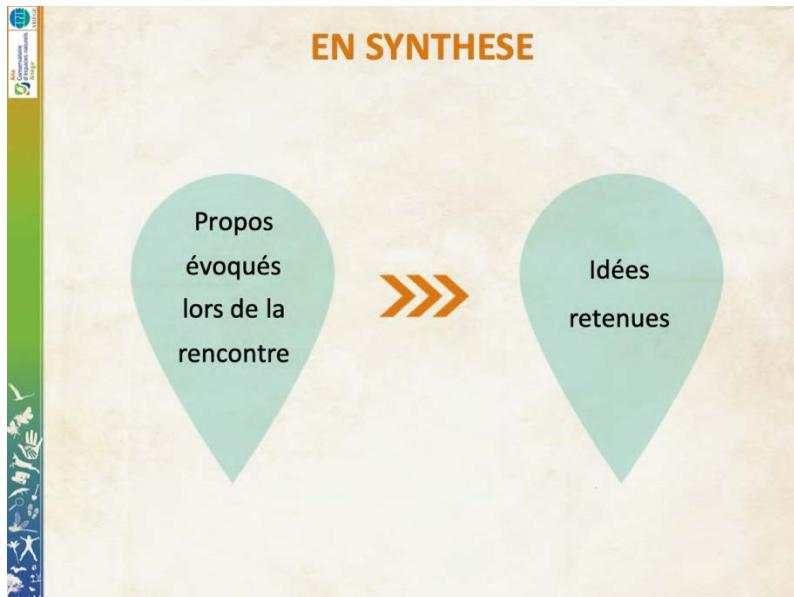
Rencontre nature et escalade en Ariège

Connaître, Préserver, Transmettre, Accompagner



L'ANA – CEN Ariège est labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement d'Ariège.

CONTEXTE	OBJET DE LA RENCONTRE
<p>1 - L'ANA-CEN Ariège s'équipe de Biodiv'Sports :</p> <ul style="list-style-type: none">- Outil pour faciliter l'accès aux informations naturalistes- Actions possibles avec Rocanature <p>2 - Pratiquants d'escalade soucieux de respecter les milieux naturels sur lesquels ils grimpent MAIS ne sont pas ou peu informés</p>	<p>Comment fournir la bonne information pratique et utile à un grimpeur débutant ou aguerri, qui garantisse une meilleure prise en compte du Vivant?</p>





Les APPB et leur diffusion

1/2

Les informations concernant les APPB*, les fermetures ou ouvertures de voies, ainsi que leur sécurisation ne se trouvent pas "Il faut de la communication pour savoir si le site est ouvert ou pas, ou s'il a été sécurisé ou pas".



La principale information recherchée est l'ouverture ou non des voies. Ainsi que leur sécurisation.

*APPB : Arrêté préfectoral de protection biotope



Les APPB et leur diffusion

2/2

La question des informations concernant les APPB est revenue à plusieurs reprises dans l'échange. Tant pour connaître les autorisations de grimpe, ou non, que les raisons pour lesquelles il a été émis : "Pour être souvent en falaise on parle souvent des oiseaux mais pas des plantes et de la géologie ; on voit des gens ramasser des plantes on pourrait leur dire s'il ne faut pas" "Pas assez d'info du pourquoi du comment" "A Sédour il y a de supers panneaux sur les oiseaux mais tout le long en montant il y a des orchidées, des mousses et des lichens".

De plus il est remarqué que souvent "les dates ne correspondent pas" "En tant que grimpeurs, ce que j'aimerais c'est le pourquoi et comprendre, et pas « Parce que c'est interdit, parce que c'est comme ça »"

Reels envies et besoins de connaître les fondements naturalistes qui entraînent un APBB



Biodiv'Sports et Geotrek

. L'outil **Biodiv'Sports** que l'ANA-CEN met en place sur l'Ariège, et autour duquel les informations naturalistes -liées à la pratique de l'escalade- seront diffusées a intéressé les grimpeurs.



Les grimpeurs trouvent que la mise place de Biodiv'Sports sur l'Ariège est une bonne initiative.

. **Géotrek** a également été évoqué par les participants eux-mêmes. Les professionnels et responsables de clubs, qui ne le connaissaient pas, l'ont trouvé pertinent également et souhaiteraient le voir activé sur le département.

Ayant pris connaissance des fonctions de Géotrek, ils attendraient que cette plateforme soit aussi activée pour le public.



Panneaux d'informations

Les panneaux d'information sont jugés intéressants et nécessaires “Les panneaux en bas de voie pour moi c'est l'essentiel”.

C'est également le moyen qui permet de “toucher les électrons libres” bien qu'ils “peuvent ne pas le lire”.

Ils manquent même lorsqu'ils ne sont pas présents sur certains sites ou certains accès. Un des participants a évoqué “Par exemple à Sédour il n'y a pas de panneaux d'information, c'est dommage” ce à quoi il a été répondu “si mais il y a plusieurs chemins d'accès et tous n'en sont pas équipés.” Il est tout de même précisé qu'il arrive en “Dernier recours, il faudrait des choses avant, ne pas avoir à se rendre sur place”.

Les panneaux restent des outils importants qui demandent à être encore plus déployés.

Et pourquoi pas sous une charte graphique commune pour le département.



L'exemple des parapentistes

Le fonctionnement des parapentistes est salué “les infos sont envoyées par e-mail aux adhérents” par les clubs qui communiquent les autorisations (ou non) sur les sites d'envol.

C'est ce qui paraît être le meilleur fonctionnement.

L'information qui arrive directement aux grimpeurs est un idéal pour eux.

Mais cela demande des moyens supplémentaires aux clubs et ne permet pas de toucher les individuels (qui ne sont pas en club).



Le topoguide

Le Topoguide reste un outil central auquel les grimpeurs sont attachés. Il est comparé au topo en ligne à imprimer “Il faut les prendre après on les perd, faut les réimprimer”.

Mais “Il ne faut pas un seul outil”, tous les participants sont d'accord sur le fait “qu'il ne faut pas qu'un seul support”.

Le topoguide des Hautes-Pyrénées avec des pages “nature” est considéré comme “très intéressant”.

Les grimpeurs placent le Topoguide comme central, incontournable, ayant sa place dans un ensemble de moyens complémentaires. Ils seraient également intéressés par un Topoguide « nature » pour l'Ariège





Le smartphone

Il est également évoqué que bon nombre de grimpeurs utilisent leur smartphone "On les voit tous avec leur téléphone sur les applis au pied des falaises".



Loin d'être en opposition avec le Topoguide, l'utilisation du digital dépend des pratiquants et est jugé complémentaire, ou du moins quand il y a du réseau.



La médiation

La médiation sur site (ou maraudage) est plébiscitée pour l'escalade "Les maraudes, comme ils ont fait à la com' com' [du pays d'Olmes] ça a super bien marché"



Mais un participant témoigne "On a fait le test à Bédeilhac pour Calames sur le sentier d'approche pour capter ceux qui montaient, ça a été un échec."

L'hypothèse avancée et partagée est que le site est une grande voie et en plein soleil, les grimpeurs n'ont pas le temps de s'arrêter le matin.

La médiation en tant que solution pour transmettre des informations naturalistes, est largement plébiscitée.



Présence sur site

Autre exemple intéressant pour la transmission d'informations à travers une présence sur site, un grimpeur évoque une action menée à Sallanches (Haute-Savoie), il y avait "Deux personnes qui étaient là sur un bureau avec des oiseaux découpés en grand, avec des longues vues. Ça avait un grand succès, les gens faisaient la queue."



Cette action rejoint la précédente avec une présence sur place et une information apportée directement aux pratiquants.

Sortie info. nature

In fine, l'action la plus plébiscitée qui peut être mise en œuvre rapidement est l'organisation d'ateliers ou de sorties à la fois formation et information "J'aimerais qu'on m'explique les choses". Également pour pouvoir répondre à des questions précises "Pourquoi à des endroits on bloque une voie et à un autre on bloque un secteur pour le même oiseau?".

Un format intéressant : "Un atelier rapace des falaises dehors serait mieux, on pourrait faire plusieurs sites sur la journée". Les grimpeurs affirment que cela leur permettrait de "Savoir pour pouvoir en parler aux autres grimpeurs aussi". Ils se sont tous dits partants pour endosser ce rôle de "maraudeurs" si "ça reste informel".

La demande de ces sorties directement sur les lieux d'escalade a fait l'unanimité.

C'est également une action rapide à mettre en place.

Divers

. Il a été évoqué, que d'autres acteurs pourraient rejoindre cette concertation tels que la LPO et NEO (Nature en Occitanie). L'ANA-CEN serait le médiateur de la concertation. Les professionnels demandent d'arriver à cela.

. Le fait que les secteurs d'escalade soient gérés par plusieurs gestionnaires différents rend difficile d'obtenir une homogénéité dans les politiques de gestion des sites.

. Il a été mis en avant que le fait d'éduquer était également important pour éviter que des secteurs ne soient équipés de façon sauvage.

. De manière globale, les grimpeurs apprécient d'être consultés et intégrés aux réflexions pour la diffusion des informations.

A RETENIR

 **Les pratiquants ont besoin d'informations sur internet, faciles d'accès, hiérarchisées et à jour.** Cela passe par une interface web UX design, c'est-à-dire avec une approche centrée sur l'utilisateur. C'est un nouveau site, conçu dans cette perspective, qui y répondra. Par ailleurs, le site du CAFMA est incontournable et avec son accès gratuit en fait une richesse pour l'escalade en Ariège.

 **Les informations recherchées de manière récurrente concernent les APPB et leur pourquoi :** les dates qui les concernent, les fondements naturalistes et informations sur l'ensemble du milieu des falaises sont plébiscitées. Il faut faciliter l'accès à ces renseignements mais aussi de la réactivité dans leur mise à jour, cela passe par le site web évoqué ci-dessus. Et pose la question: qui pour faire la mise à jour?

 La mise en place de **Biodiv'Sport pour l'Ariège par l'ANA-CEN** est une initiative bien accueillie, les grimpeurs l'ont trouvé pertinente. La discussion a amené les grimpeurs à évoquer par eux-mêmes **Géotrek**. Ils trouvent cet outil intéressant également et souhaiteraient le voir disponible en Ariège.

A RETENIR

@ L'idéal pour les grimpeurs seraient de recevoir l'information actualisée directement par e-mail. Ce type de diffusion serait intéressant à intégrer dans le mix de moyens et supports à mettre en place. Techniquement, il pourrait être automatisé à partir d'un site internet.

📘 Le topoguide édité reste un incontournable et les grimpeurs apprécieraient d'en avoir un orienté "nature" pour l'Ariège. Il pourrait être conçu de manière participative, c'est-à-dire avec les grimpeurs, pour la sélection des sites à y faire figurer. Son caractère figé peut être augmenté par un QR code et des pages web contenant des informations mises à jour.

📱 L'utilisation du téléphone portable lors de la pratique ne doit pas être oubliée elle est jugée complémentaire car elle dépend de la couverture du réseau. Pour le site web évoqué plus haut, une attention particulière doit être portée sur les aspects responsive.

A RETENIR

💬 La médiation sur site est largement plébiscitée, le choix du site et le moment sont déterminants pour la réussite de cette action. La communauté de commune du Pays d'Olmes qui reconduit son opération de maraudage en 2022, se dit prête à mener ce type d'action de manière spécifique à destination des grimpeurs. Une présence type stand d'information près des falaises est également intéressante pour les grimpeurs.

🦋 Des sorties « naturalistes » directement sur les sites d'escalade ont été demandées par les grimpeurs. Elles sont rapides à mettre en place. Des échanges ont débuté avec les clubs pour fixer des dates en septembre et octobre 2022. Les conditions de participations ne sont pas encore arrêtées. La volonté des grimpeurs de partager les connaissances acquises est très intéressante, ils s'emparent eux-mêmes du rôle d'ambassadeur sur les sites de pratique de leur territoire. C'est une dynamique qui doit être poussée et encouragée.

A RETENIR

👤 Les informations transmises par contact humain semblent être considérées comme efficaces, mais viennent en complément d'autres supports.

>>> Réunir des pratiquants d'escalade fait ressortir de nombreux points à améliorer en dehors de la diffusion d'informations naturalistes. Et qui relèvent de l'organisation et de la structuration même de l'activité dans le département.

>>> Le milieu de l'escalade est fait d'acteurs historiques et de nombreuses bonnes volontés prêtes à œuvrer pour améliorer les conditions de pratique. Dans le respect des réglementations et des milieux naturels qui les accueillent, cela apparaît fortement auprès des plus jeunes pratiquants.

EN CONCLUSION

C'est la nécessité d'un mix de supports -dont certains peuvent être collaboratifs- qui est ressortie de cette première consultation des pratiquants d'escalade.
Les moyens plébiscités sont :

- ❖ **Internet : Pages web dédiées aux informations naturalistes des sites d'escalade, site web et Topoguide web**
- ❖ **Panneaux d'information**
- ❖ **Envoi de l'information aux adhérents des clubs + à tous ceux qui s'inscriraient via le site web**
- ❖ **Guide papier nature et escalade**
- ❖ **Médiation et rencontre des pratiquants sur site**
- ❖ **Formation sous forme de sorties sur les sites d'escalade**

Merci à tous les participants!

Contact :

ANA-CEN Ariège

Julien Vergne : julien.v@ariegenature.fr

Karine Avon : karine.a@ariegenature.fr

Partenaires financiers



Ana – Conservatoire d'espaces naturels Ariège
Vidallac, 09240 ALZEN – www.ariegenature.fr – 05 61 65 80 54

L'ANA – CEN Ariège est labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement d'Ariège.

Annexe O

Questionnaire de l'enquête menée au festival Terres de Couleur

Enquête sur la sensibilisation à la Jacynthe de Rome

Festival Terre de Couleur – 22 juillet 2022

Entourez les réponses qui vous concernent.

1. Avez-vous vu les affichages dans le périmètre du festival, ou sur le stand de l'ANA-CEN, sur la protection de la Jacynthe de Rome ?

Oui Non

Précisions éventuelles : _____

2. Si oui, qu'en avez-vous retenu et quel aspect vous paraît le plus important ?

3. La Jaconde de Rome est une espèce rare et protégée. Cela vous fait-il porter un autre regard sur cette prairie qui accueille le festival ?

Oui Non

Précisions éventuelles : _____

4. En général, pensez-vous que les actions pour la sauvegarde d'une espèce protégée soit une bonne chose ? Choisir le niveau de 1 à 5.

1 2 3 4 5
Non, je m'en fiche *Oui, absolument*

5. Terre de Couleur est labélisée Manifestation Verte depuis plusieurs années, connaissiez-vous ce label ?

Q : N

6. Cette labérisation est attribuée au festival car il intègre dans son organisation une démarche éco-responsable. Trouvez-vous que ce soit une bonne chose ? (Choix de réponse page suivante)

- Non, ce sont des efforts pour pas grand-chose
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui, c'est indispensable

7. Êtes-vous passé au stand de l'ANA-CEN Ariège au village gratuit, qui informe notamment sur la Jacynthe de Rome et les raisons pour lesquelles elle est protégée ?

Oui Non Non, mais je pense y aller

8. Si oui, avez-vous trouvé le stand intéressant ?

Oui Non Sans avis

9. Avant aujourd'hui, connaissiez-vous l'ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Ariège ?

Oui Non

10. Vous êtes ?

Une femme Un homme Non genre

11. Votre tranche d'âge ?

- 18 à 22 ans
- 23 à 30 ans
- 31 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- 60 à 65 ans
- Plus de 66 ans

12. Vous habitez dans quel département ? Indiquez le numéro de votre département :

Merci de votre participation !

Vous pouvez inscrire votre adresse e-mail _____ si :

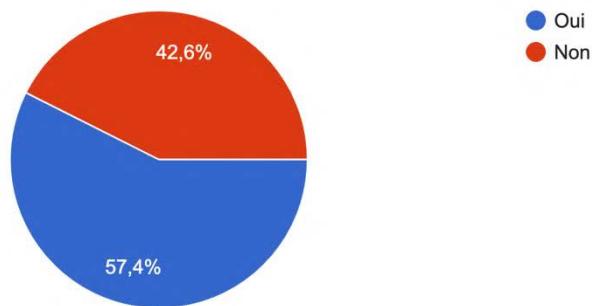
- Vous souhaitez connaître les résultats de cette enquête
- Vous voulez recevoir la newsletter de l'ANA-Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège

Annexe P

Résultat de l'enquête menée au festival Terres de Couleur

1 - Avez-vous vu les affichages dans le périmètre du festival, ou sur le stand de l'ANA-CEN, sur la protection de la Jacinthe de Rome ?

54 réponses



Précisions éventuelles :

15 réponses

"Panneau + balisage"

"Mais on m'en a parlé! (j'ai sûrement pas bien regardé autour de moi)"

"Parking"

"Arrivé au stand"

"Info flyer du festival"

"Vu un carré derrière l'enclos du festival"

"Sous nos pieds poussent la jacinthe"

"Plusieurs petite fleur blanche. Important : à préserver"

"Sur le stand"

"Mais sur le site internet du festival oui"

"Peut être affiché en très grand... les mesures de protection de la biodiversité?"

"Espace protégé, faire attention et respecter les balisages"

"Sur évènement Facebook"

"non connaissance donc intérêt"

2 - Si oui, qu'en avez-vous retenu et quel aspect vous paraît le plus important ?

28 réponses

"Que la jacinthe de Rome est protégée et qu'elle est sur le site autour du lac de St Ybar"

"Fleur rare"

"Elle pousse sous nos pied, soit passe inaperçue mais existe bel et bien. Protégeons la"

"Eviter de saccager les espaces protégés"

"Concilier l'environnement et les espaces naturels"

"J'ai pas lu le panneau mais faut garder tout le monde sur la planète"

"Je retiens surtout qu'il faut faucher pour la préserver et la voir le temps venu"

"Protéger la flore en voie de disparition"

Protéger les espaces de pousse en limitant l'humanisation dans ces zones"

"Espèce protégée"

"Préservez autour du lac (oui). Dommage pour l'utilisation des 4 hectares restants (y réfléchir)?"

"Belle fleur, rare, important de la protéger"

"Blanc rosée"

"De préserver l'espèce"

"Espèce rare et protégée"

"ANA favorise la biodiversité locale et diffuse son savoir dessus ce qui est très important car la première étape est la prise de conscience"

"Elle été là avant nous, comme le loup... Après faut ya ka tu peux vas y nous sommes ça y est!"

"De protéger la nature. Merci pour elle d'avoir protéger"

"La prise de conscience induite par l'affichage pour la protection de la flore"

"Le côté informatif, le risque pour la nature"

"Une enquête nationale a démontré l'impact négatif de ces festivals en plein air qui se multiplient. Privilégier peut être les stades sportifs déjà artificialisés? pour préserver la biodiversité"

"Aucun."

"La protection"

"Pyramide, très belle"

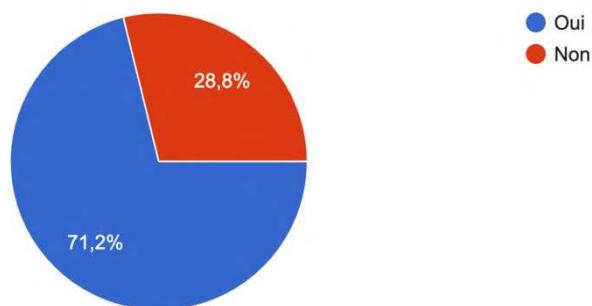
"J'ai retenu que chaque fleur est une vie et qu'une vie est une fleur"

"Eviter des évènements pendant la floraison"

"Rare et donc continuer la fauche"

3 - La Jacinthe de Rome est une espèce rare et protégée. Cela vous fait-il porter un autre regard sur cette prairie qui accueille le festival ?

52 réponses



Précisions éventuelles :

19 réponses

"Je soutiens l'écologie donc on fait gaffe"

"Je m'interroge sur l'existence d'une étude d'impact avant de décider d'implanter le festival dans ce champ"

"Pour moi toutes les espèces et lieux sont à préserver"

"Fragilité"

Il est bien de protéger la nature dans son ensemble

Faire de la prévention sur les faune et la flore

"Jacinthe pas indiquer"

"Le respect d'un lieu n'est pas conditionné par la connaissance des espèces présentes"

"Chaque champ est unique avec des fleurs à observer et à protéger"

"Il m'est important de préserver l'environnement quel qu'il soit"

"Je vais ouvrir l'oeil"

"Je vais être attentif au périmètre protégé et observateur si je reviens au printemps"

"Je fais toujours attention aux fleurs"

"J'ai conscience qu'il faille faire attention à la nature"

"Voir commentaire précédent"

"Intérêt particulier pour les à côté du festival"

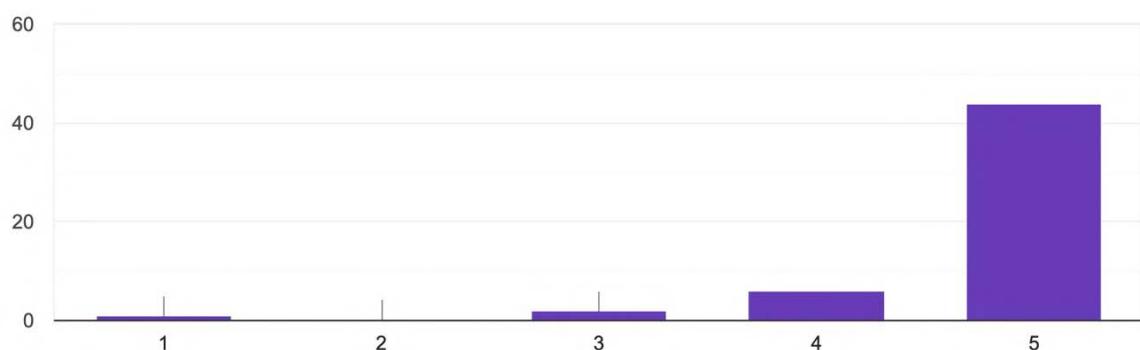
"Difficile de dire"

"Ceci nous sensibilise à la protection de la prairie et nous demande une attention particulière"

"J'imagine qu'elles ne vont pas souffrir..."

4 - En général, pensez-vous que les actions pour la sauvegarde d'une espèce protégée soit une bonne chose ?

53 réponses



Précisions éventuelles :

6 réponses

"Vive Poutou"

Nicolat Hulot approuve Terre de Couleurs"

"Oui mais mettre des gardes fous"

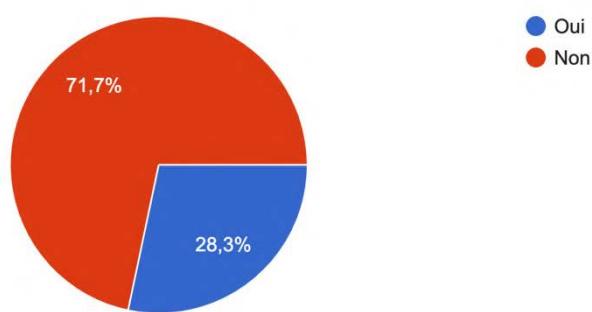
"La nature est un grand équilibre"

"Total respect pour le CEN-ANA!"

"Ça nous paraît évident"

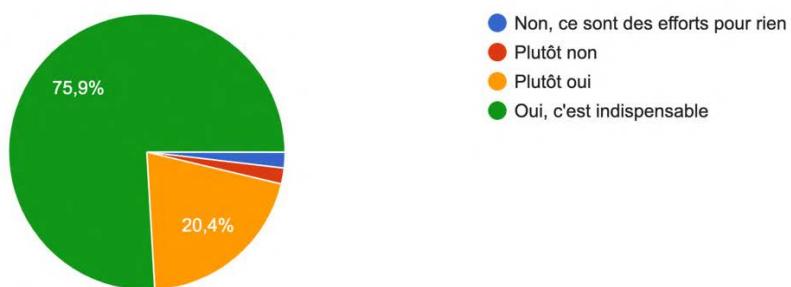
5 - Terre de Couleur est labellisé Manifestation Verte depuis plusieurs années, connaissiez-vous ce label ?

53 réponses



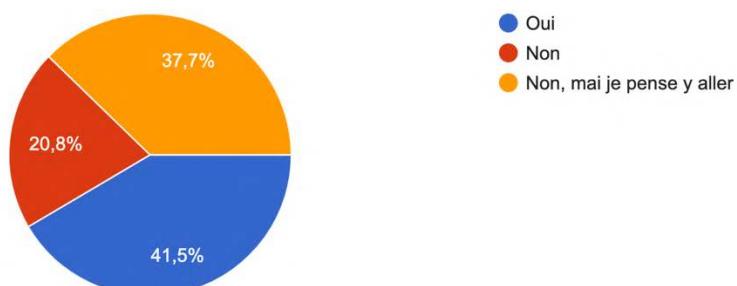
6 - Cette labellisation est attribuée au festival car il intègre dans son organisation une démarche éco-responsable. Trouvez-vous que ce soit une bonne chose ?

54 réponses



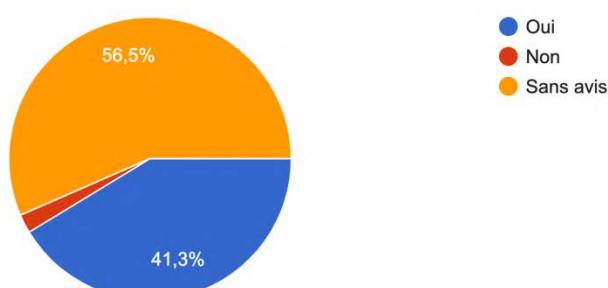
7 - Êtes-vous passé au stand de l'ANA-CEN Ariège, qui informe notamment sur la Jacinthe de Rome et les raisons pour lesquelles elle est protégée ?

53 réponses



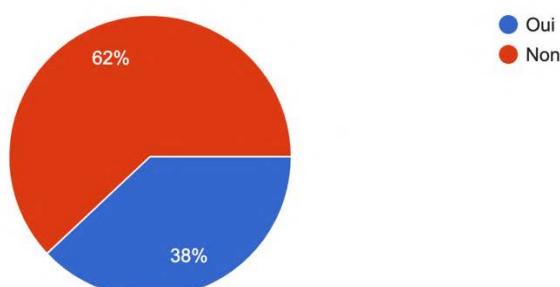
8 - Si oui, avez-vous trouvé le stand intéressant ?

46 réponses



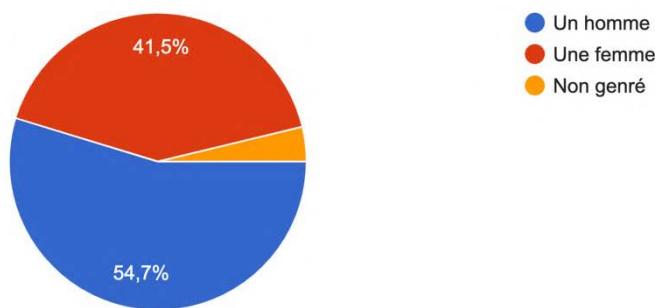
9 - Avant aujourd'hui, connaissiez-vous l'Ana-Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Ariège ?

50 réponses



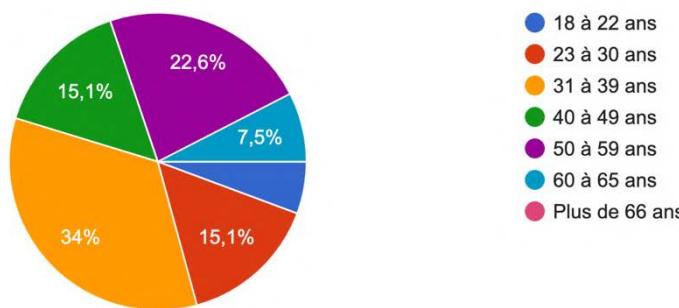
10 - Vous êtes?

53 réponses



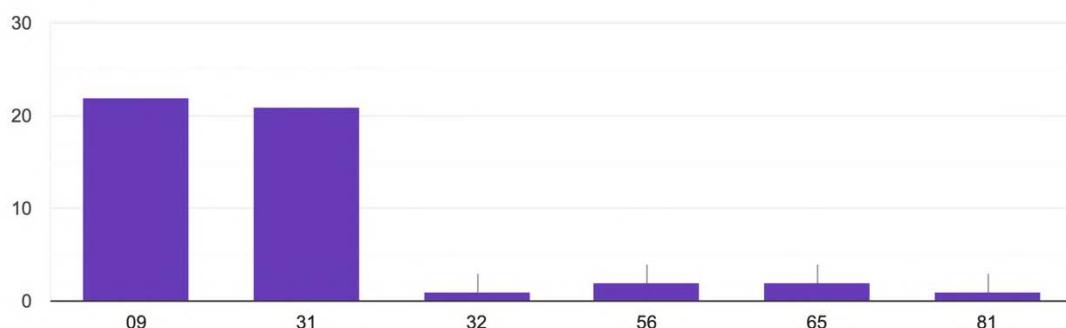
11 - Votre tranche d'age?

53 réponses



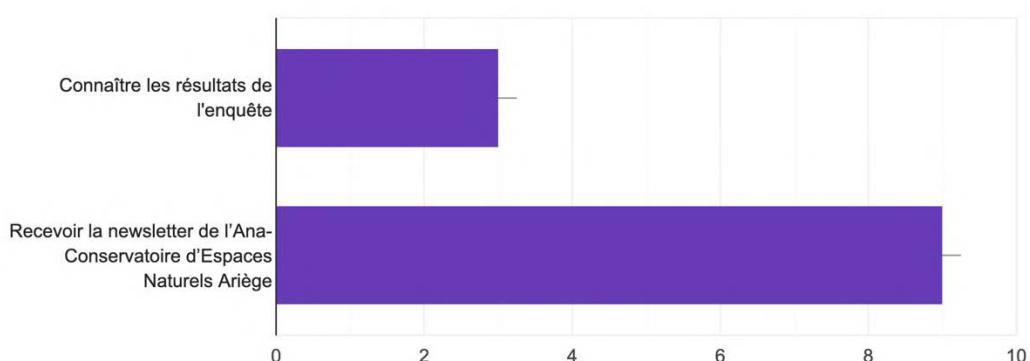
12 - Vous habitez dans quel département? Indiquez le numéro de votre département :

49 réponses



Si vous souhaitez :

11 réponses



Annexe Q

Extrait de traduction sur la capacité de charge touristique

A Comparative Analysis of Protected Area Planning and Management Frameworks

Abstract—A comparative analysis of the Recreation Opportunity Spectrum (ROS), Limits of Acceptable Change (LAC), a Process for Visitor Impact Management (VIM), Visitor Experience and Re-source Protection (VERP), and the Management Process for Visitor Activities (known as VAMP) decision frameworks examines their origins; methodology; use of factors, indicators, and standards; appropriate application; and relationships. While many areas in the frameworks can be improved, the most pressing needs are integration of principles among the frameworks and with other planning processes that emphasize ecosystem-based management and an evaluation of their effectiveness, particularly with the profound organizational changes taking place in all protected area agencies.

Since the mid 1970's, a variety of planning and management frameworks have been developed for protected areas to address issues such as recreation carrying capacity; human use that causes stress for ecosystems; methods to determine appropriate types, levels, and conditions of use; and methods to inventory and manage an appropriate mix of visitor opportunities. These frameworks include the Recreation Opportunity Spectrum (ROS), the Limits of Acceptable Change (LAC) framework, the Process for Visitor Impact Management (VIM), the Visitor Experience and Resource Protection (VERP) framework, and the Management Process for Visitor Activities (known as VAMP). While each framework or "pre-formed decisionmaking structure" (Meis 1990) has a unique origin, these frameworks also share many similarities. Considerable effort has been devoted to describing what the individual frameworks seek to accomplish, the steps involved, and how they have been applied to individual sites.

Une analyse comparative des cadres de planification et de gestion des aires protégées

Résumé - Une analyse comparative des cadres décisionnels du spectre des possibilités de loisirs (ROS), des limites de changement acceptable (LAC), du processus de gestion de l'impact sur les visiteurs (VIM), de l'expérience des visiteurs et de la protection des sources (VERP) et du processus de gestion des activités des visiteurs (connu sous le nom de VAMP) examine leurs origines, leur méthodologie, l'utilisation de facteurs, d'indicateurs et de normes, leur application appropriée et leurs relations. Bien que de nombreux aspects des cadres puissent être améliorés, les besoins les plus pressants sont l'intégration des principes entre les cadres et avec d'autres processus de planification qui mettent l'accent sur la gestion écosystémique et l'évaluation de leur efficacité, en particulier avec les profonds changements organisationnels qui ont lieu dans toutes les agences des zones protégées.

Depuis le milieu des années 1970, divers cadres de planification et de gestion ont été élaborés pour les aires protégées afin d'aborder des questions telles que la capacité de charge récréative, l'utilisation humaine qui cause un stress pour les écosystèmes, les méthodes pour déterminer les types, les niveaux et les conditions d'utilisation appropriés, et les méthodes pour inventorier et gérer une combinaison appropriée d'opportunités pour les visiteurs. Ces cadres comprennent le spectre des possibilités récréatives (ROS), le cadre des limites du changement acceptable (LAC), le processus de gestion de l'impact sur les visiteurs (VIM), le cadre de l'expérience des visiteurs et de la protection des ressources (VERP) et le processus de gestion des activités des visiteurs (connu sous le nom de VAMP). Si chaque cadre

Until recently, few comparative analyses have been undertaken for these contemporary frameworks. Recent examples include: a comparative analysis of the formula-based carrying capacity approaches, as well as of ROS and LAC (Graefe and others 1990); a comparative analysis of ROS, LAC, VIM, and VAMP (Payne and Graham 1993); two workshops on visitor management (Graham and Lawrence 1990; Rickson and others 1995); and studies on the use of these frameworks (Giango and others 1993; Schneider and others 1993).

As part of a project to define a spectrum of appropriate National Park opportunities and in response to numerous staff inquiries about the various planning and management tools, a summary description of 11 approaches was prepared for Parks Canada (Tayler 1996). Five of these frameworks are described and compared here. After an extensive literature review, each of the five frameworks was described and analyzed in terms of origins; methodology; use of factors, indicators, and standards; appropriate applications; and relationships (see table 1). These variables were chosen to create a practical snapshot of the selected frameworks for Parks Canada field staff. Field staff could then decide which approach would be appropriate to address the issues they were dealing with. The comparative analysis then led to the identification of a number of common themes, issues, and recommendations for future research.

ou "structure décisionnelle préformée" (Meis 1990) a une origine unique, ces cadres partagent également de nombreuses similitudes. Des efforts considérables ont été consacrés à la description de ce que les cadres individuels cherchent à accomplir, des étapes impliquées et de la manière dont ils ont été appliqués à des sites individuels.

Jusqu'à récemment, peu d'analyses comparatives ont été réalisées pour ces cadres contemporains. Parmi les exemples récents, on peut citer : une analyse comparative des approches de la capacité d'accueil basées sur des formules, ainsi que de ROS et LAC (Graefe et autres 1990) ; une analyse comparative de ROS, LAC, VIM et VAMP (Payne et Graham 1993) ; deux ateliers sur la gestion des visiteurs (Graham et Lawrence 1990 ; Rickson et autres 1995) ; et des études sur l'utilisation de ces cadres (Giango et autres 1993 ; Schneider et autres 1993).

Dans le cadre d'un projet visant à définir un éventail de possibilités appropriées pour les parcs nationaux et en réponse aux nombreuses demandes de renseignements du personnel sur les divers outils de planification et de gestion, une description sommaire de 11 approches a été préparée pour Parcs Canada (Tayler 1996). Cinq de ces cadres sont décrits et comparés ici. Après un examen approfondi de la documentation, chacun des cinq cadres a été décrit et analysé en termes d'origines, de méthodologie, d'utilisation de facteurs, d'indicateurs et de normes, d'applications appropriées et de relations (voir le tableau 1). Ces variables ont été choisies pour donner au personnel de terrain de Parcs Canada un aperçu pratique des cadres choisis. Le personnel de terrain pouvait alors décider de l'approche qui conviendrait le mieux pour traiter les problèmes auxquels il était confronté. L'analyse comparative a ensuite permis de dégager un certain nombre de thèmes communs, de questions et de recommandations pour les recherches futures.

Table des sigles et abréviations

- ADT** : Agence Départementale du Tourisme
- AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ANA-CEN** : Association des Naturalistes d'Ariège – Conservatoire d'Espaces Naturels
- APN** : Activités de pleine nature
- APPB** : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
- CAF** : Club Alpin Français
- CAFMA** : Club Alpin Français des Montagnards Ariégeois
- CATZH** : Cellule d'Assistance Techniques aux Zones Humides
- CAUE** : Conseil Architecture Urbanisme Environnement
- CBN** : Conservatoires Botaniques Nationaux
- CBNPMP** : Conservatoire National Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- CCT** : Capacité de Charge Touristique
- CEN** : Conservatoires d'espaces naturels
- CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- CL** : Conservatoire du Littoral
- CNRS** : Centre National de la Recherche scientifique
- CPIE** : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP** : équivalent temps plein
- FCBN** : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
- FFME** : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
- GIEC** : Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- INPN** : Inventaire National du Patrimoine Naturel
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- IPBES** : The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services ou Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
- LEGTA** : Lycée Général Technologique Agricole Ariège
- LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- MNHM** : Muséum National d'Histoire naturelle
- OFB** : Office Français de la Biodiversité
- OGS** : Opération Grand Site

ONF : Office National des Forêts

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

ORE : Obligation Réelle Environnementale

OT : Office de Tourisme

PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires

PLU/i : Plan Local d'Urbanisme/Intercommunal

PN : Parcs Nationaux

PNR : Parcs Naturels Régionaux

RNF : Réserves Naturelles de France

SAFER : Société d'Aménagement Foncier Et Rural

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

SDES : Service des données et études statistiques

SIG : Système d'Information Géographique

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZSM : zone de sensibilité majeure

ZPS : zone de protection spéciale

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Table des figures

Figure 1 : Figuration du fonctionnement des communs.

Figure 2 : Figuration du fonctionnement du bien commun selon Alexandre Monnin

Figure 3 : La « nature », un terme polysémique : les différentes représentations

Figure 4 : Processus pour assigner des catégories aux aires protégées

Figure 5 : Schéma du rôle principal des différents acteurs de la valorisation des espaces naturels et de leurs interactions.

Figure 6 : Tableau des outils non numériques de la valorisation des sites naturels.

Figure 7 : Exemple de valorisations : passerelles, belvédère, observatoire, scénographie.

Figure 8 : Exposition mobile sur l'escalade du département de l'Isère.

Figure 9 : Le réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux. Source : www.fcfn.fr

Figure 10 : Carte d'implantation des CEN en 2022.

Figure 11 : Logo du réseau des CEN et exemples de logos de deux CEN

Figure 12 : Localisation des sites naturels d'escalade en Ariège, en fonction du nombre de longueurs.

Figure 13 : Schéma du fonctionnement de Biodiv'Sports.

Figure 14 : Schéma de la méthodologie proposée pour le déploiement de Biodiv'Sports.

Figure 15 : Schéma de la méthodologie proposée pour l'animation de réseau autour de Biodiv'Sports.

Figure 16 : Schéma global des méthodologies proposées.

Figure 17 : Exemple d'un dossier exporté de Qgis pour l'importation et la saisie de la zone dans Biodiv'Sports.

Figure 18 : Fiche d'information complète de la zone réglementaire de l'APPB des falaises de Sourroque saisie dans Biodiv'Sports.

Figure 18 bis : Fiche d'information complète de la zone réglementaire de l'APPB du Quié de Sinsat saisie dans Biodiv'Sports.

Figure 19 : Fiche d'information partielle du périmètre de la réserve saisie en tant que zone réglementaire dans Biodiv'Sports. Et la carte de visualisation de l'application.

Figure 20 : Cartographie des zones réglementaires saisies dans Biodiv'Sports.

Figure 21 : Fenêtre qui affiche les informations de la fiche pour la zone réglementaire saisie dans Biodiv'Sports.

Figure 22 : En haut : Photos d'un visuel de sensibilisation et du stand de l'ANA-CEN Ariège pendant le festival. En bas : la prairie avant et après le festival.

Table des tableaux

Tableau 1 : Tableau des correspondances des catégories UICN et des types de protections d'aires naturelles en France.

Tableau 2 : Tableau des outils numériques de la valorisation des sites naturels.

Tableau 3 : Propos tenus par les grimpeurs lors de la concertation, illustrés par des verbatims et rassemblés par items. Ainsi que les idées qui en résultent.

Table des matières

Sommaire	p 6
Introduction générale	p 7
Partie 1 : L'espace naturel	p 8
Introduction partie 1	p 9
 Chapitre 1 : Les espaces naturels	p 10
1.1 – Paysages, communs et patrimoine naturel	p 10
1.1.1 Le paysage, entrée de l'espace naturel	p 10
a) Éléments de définition	p 10
b) Il était une fois la beauté du paysage.....	p 11
1.1.2 La notion de biens communs.....	p 13
a) Bien commun	p 13
b) Les communs négatifs	p 16
1.1.3 Patrimoine naturel et les données de l'INPN.....	p 16
a) Patrimoine à protéger et capital ressources.....	p 16
b) L'INPN, base de données du patrimoine naturel.....	p 18
1.2 – De la nature et des humains.....	p 20
1.2.1 La nature et sa représentation	p 20
1.2.2 Les français et la nature.....	p 21
1.2.3 La biodiversité et le vivant	p 24
1.3 – Espaces naturels et protection.....	p 28
1.3.1 Aires protégées et classement de l'IUCN	p 28
1.3.2 Les types d'espaces protégés en France.....	p 34
 Chapitre 2 : Valorisation des espaces naturels et sensibilisation des visiteurs	p 38
2.1 – Valoriser et sensibiliser pour protéger.....	p38
2.1.1 Les acteurs de la valorisation des espaces naturels	p38
2.1.2 Ce qui peut être valorisé.....	p39
2.1.3 La sensibilisation des différents acteurs économiques	p40
2.2 – Les outils de la valorisation des espaces naturels	p41
2.2.1 Les outils non numériques.....	p41
2.2.2 Les outils numériques	p43
Conclusion partie 1	p 46
Partie 2 : Conservation des espaces naturels, l'ANA-CEN Ariège et la mission	p 47
Introduction partie 2	p 48
 Chapitre 1 : Les conservatoires et l'ANA-CEN Ariège	
1.1 – Les principaux conservatoires en France	p 49
1.1.1 Le Conservatoire du littoral	p 49
1.1.2 Les Conservatoires botaniques	p 49
1.2 – Les Conservatoires d'Espaces Naturels	p 54

1.2.1 - De nouveaux acteurs dans la protection de la nature	p 54
1.2.2 - Le réseau et la fédération	p 55
1.2.3 - Les valeurs, les missions et les actions des CEN	p 58
1.3 – L’ANA-CEN Ariège	p 60
1.3.1 - L’Association des Naturalistes d’Ariège	p 60
a) Des naturalistes passionnés à l’origine de l’association	p 60
b) L’ANA-CEN de nos jours.....	p 61
1.3.2 - Qui sont les naturalistes ?	p 63
1.3.3 - La question du tourisme dans une association naturaliste.....	p 64
Chapitre 2 : présentation de la mission du stage.....	p 66
2.1 – La mission du stage et son évolution.....	p 66
2.1.1 La mission initiale	p 66
2.1.2 Évolution de la mission.....	p 67
2.2 – L’escalade : activité aux forts enjeux	p 68
2.2.1 L’escalade en Ariège.....	p 68
2.2.2 Aparté sur les milieux naturels rocheux en Ariège	p 70
a) La flore	p 70
b) La faune.....	p 71
2.3 – Biodiv’Sports	p 72
2.3.1 Éléments de contexte sur les APN en Ariège et les actions de l’ANA-CEN Ariège	p 72
2.3.2 Une application pour diffuser les informations naturalistes.....	p 73
2.3.3 Des zones de sensibilités à partir de polygones cartographiques.....	p 74
Chapitre 3 : Méthodologies envisagées et schématisation.....	p 76
3.1 – Mise en place de Biodiv’Sport : proposition méthodologique pour une double vocation	p 76
3.1.1 Description de la méthodologie proposée	p 76
3.1.2 Schéma de la méthodologie proposée	p 77
3.2 – Proposition méthodologique pour l’animation de réseau.....	p 78
3.2.1 Description de la méthodologie proposée	p 78
3.2.2 Schéma de la méthodologie proposée	p 78
3.3 – Enquêtes sur la fréquentation des sites naturels en Ariège.....	p 79
3.3.1 Description de la méthodologie proposée	p 79
3.3.2 Schéma de la méthodologie proposée	p 79
3.4 – Schéma global et interactions	p 80
Conclusion Partie 2	p 82
Partie 3 : Biodiv’Sports, concertation et autres actions de sensibilisation	p 83
Introduction Partie 3.....	p 84
Chapitre 1 : Déployer Biodiv’Sports sur le département de l’Ariège	p 85
1.1 – La prise en main et la saisie des premières données.....	p 85
1.1.1 Accès à la plateforme et formation	p 85
1.1.2 Saisie des premières données	p 86
1.1.3 Valorisation des informations naturalistes	p 90
1.2 – Concertations autour de la diffusion des informations naturalistes	p 91
1.2.1 Concertation en interne	p 91

1.2.2 Concertation avec les autres gestionnaires de sites naturels et les acteurs du territoire.....	p 93
Chapitre 2 : Animation de réseau : escalade et grimpeurs	p 95
2.1 – Concertation avec les pratiquants	p 95
2.1.1 Réunir les conditions favorables pour initier une concertation	p 95
2.1.2 Communiquer auprès des grimpeurs et les faire participer	p 96
2.2 – Résultats de la concertation	p 97
2.2.1 Les objectifs atteints sur la forme.....	p 97
2.2.2 Sur le fond, de nombreuses informations recueillies.....	p 98
2.3 – Bilan et suites données	p 102
2.3.1 Bilan de la concertation et axes à développer.....	p 102
2.3.2 Suites données	p 105
a) Acteurs et comités de pilotage.....	p 105
b) Journée biodiversité et escalade	p 105
Chapitre 3 : Manifestations Vertes et capacité de charge touristique.....	p 107
3.1 – Le label Manifestations Vertes, opportunité pour un cas d'école.....	p 107
3.1.1 Quel est ce label ?.....	p 107
3.1.2 La tenue d'un évènement culturel devient incertaine	p 108
3.1.3 A la croisée de la conservation et de la sensibilisation	p 108
3.2 – La capacité de charge touristique des sites naturels.....	p 107
3.2.1 Les études anglo-saxonnes.....	p 107
3.2.2 Évolution de nos recherches	p 112
3.2.3 Restitution	p 113
Conclusion Partie 3	p 114
Conclusion générale	p 115
Bibliographie	p 117
Annexes	p 120
Table des annexes	p 121
Table des sigles et abréviations	p 178
Table des figures	p 180
Table des tableaux	p 182
Table des matières	p 183

Résumé :

Il est prêté de nombreux bienfaits à la nature. L'érosion de la biodiversité peut faire disparaître les espaces sur lesquels se pratiquent des activités de pleine nature. Si ces activités sont en plein développement, les pratiquants ne sont pas toujours informés de la fragilité des espèces vivant sur leurs sites de pratique ni de l'impact causé par leur passage. L'ANA-CEN Ariège s'est équipé de Biodiv'Sports pour informer de la présence d'espèces et d'espaces sensibles, protégés et réglementés. La mise en place d'un tel outil s'accompagne d'une concertation : échanger et croiser les enjeux respectifs des pratiquants, des collectivités et des gestionnaires d'espaces naturels d'un territoire. Enfin, un travail de recherche sur la capacité de charge touristique ouvre des perspectives pour une étude plus importante sur un temps plus long.

Mots clés : Conservatoire d'espaces naturels, escalade, activités de pleine nature, sensibilisation, animation de réseau, données naturalistes, Biodiv'Sports

Summary :

Many benefits are attributed to nature. The erosion of biodiversity can lead to the disappearance of areas where outdoor activities are practised. Although these activities are in full development, the participants are not always informed of the fragility of the species living on their practice sites nor of the impact caused by their passage. The ANA-CEN Ariège has equipped itself with Biodiv'Sports to inform people about the presence of sensitive, protected and regulated species and areas. The implementation of such a tool is accompanied by consultation: exchanging and crossing the respective issues of the sportsmen and women, the local authorities and the managers of natural areas in a given territory. Lastly, research on tourist carrying capacity opens up prospects for a larger study over a longer period of time.

Keywords: Conservation of natural spaces, climbing, outdoor activities, awareness raising, network management, naturalist data, Biodiv'Sports